JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 642,153

24ME ANNEE—No 160 MONTREAL, LUNDI 11 MAI 1908 16 PAGES—UN CENTIN

Bibliothèque Université Laval 1979

UNE EXPLOSION MEURTRIERE

Trois morts et trois blessés, tous des Canadiens-Français, tel est le bilan d'un terrible accident qui s'est produit à bord du " Brockville, à Toronto, samedi après-midi."

LES TROIS VICTIMES SONT DE CHAMPLAIN. --- LES DOMMAGES MATERIELS SONT INSIGNIFIANTS

Toronto, 10—Une explosion terrible s'est produite, à deux heures, samedi après-midi, à bord du vapeur "Brockville", de la compagnie Richelieu et Ontario, et trois employés ont été tués et plusieurs autres ont été blessés. Au nombre des morts sont : Adolphe Sauvageau, célibataire, 22 ans, chauffeur, de Champlain, décédé à l'hôpital ; Octave Côté, célibataire,

Adolphe Sauvageau, chauffeur à bord du vapeur "Brockville," au nombre des morts.

Octave Côté, chauffeur à bord du "Brockville," au nombre des morts.

23 ans, chauffeur, de Champlain, aussi décédé à l'hôpital vers 8 heures du soir ; Bruno Pintal, ingénieur en chef, 42 ans, marié et père de 6 enfants, de Champlain, décédé dans l'après-midi.

Les blessés sont : William Gouin, de Sorel, graisseur, marié, grièvement brûlé, et Fred Charbonneau, marié, second ingénieur, de Sorel, aussi grièvement blessé ; Henri Fougère, chauffeur, blessé.

Il y avait environ

UNE DOUZAINE D'HOMMES

à bord du vapeur "Brockville" lorsque l'accident est survenu, entre autres : Pierre Brunelle, Ernest Sauvageau et L. Toupin, de Champlain, Québec. Tous travaillaient à préparer le steamer qui devait commencer ses voyages d'été, cette semaine.

M. Wm. Gouin, âgé de 27 ans, victime de l'accident à bord du "Brockville."

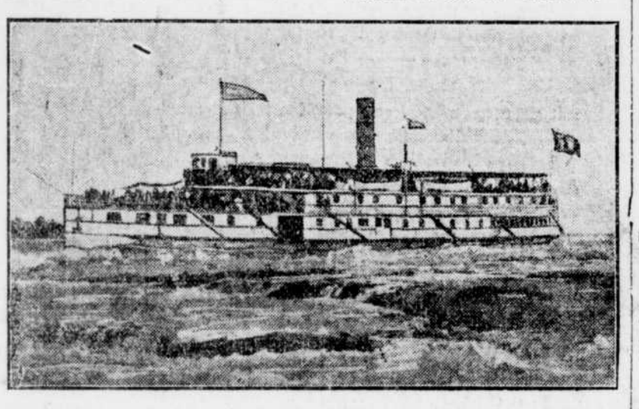

Le vapeur "Brockville," de la compagnie Richelieu et Ontario, à bord duquel deux hommes ont été tués et plusieurs autres blessés, à la suite d'une explosion, samedi après-midi.

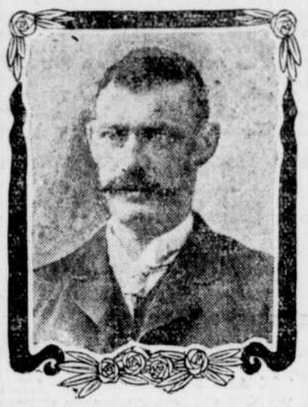

Bruno Pintal, ingénieur en chef à bord du "Brockville," au nombre des morts.

Henri Fugère, du "Brockville," qui a échappé miraculeusement à la mort samedi après-midi.

Six des employés se trouvaient aux environs de la bouilloire, et trois ont été tués. Henri Fougère a été assez heureux de pouvoir échapper à la mort.

La cause de l'explosion a été

UN TUYAU DEFECTUEUX

Sous la direction de l'ingénieur en

A suivre sur la page 5

UNE CHASSE AERIENNE

Après s'être échappé de sa prison un chat sauvage se réfugie dans un poteau

RUE SAINTE-CATHERINE

Un "lineman" lui donne la chasse, mais subit la vengeance du sauvage animal.

RICHE DEPOUILLE

La capture d'un chat sauvage en plein centre d'une ville est un coup de chasse qui n'est pas du tout banal.

Vers dix heures, samedi avant-midi, M. Fabien Huard, un tailleur new-yorkais, qui a son atelier au No 69 Sainte-Catherine Est, était à surveiller le travail de ses couturiers lorsqu'en jetant un regard par la fenêtre, il aperçut un objet de forme assez étrange, perché au sommet d'un poteau de téléphone, situé coin de la ruelle Saint-Justin.

Par curiosité, M. Huard sortit de son atelier et s'étant rapproché du poteau en question, reconnut un chat sauvage dans cette forme bigarrée et

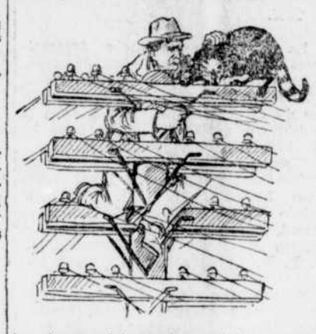

La chasse aérienne à un chat sauvage. — Dessin de l'artiste de la "Presse."

grouillante perchée là-haut. M. Huard ne tarda pas à communiquer la nouvelle de sa découverte à quelques passants, si bien qu'en quelques minutes, malgré la mauvaise température, une foule de curieux était massée en face de la ruelle Saint-Justin et assistait à un tour de chasse, par un "lineman" de la compagnie Bell.

L'ouvrier armé de solides éperons ne tarda pas à grimper jusqu'au sommet du poteau et à s'emparer de la petite bête qui se rebiffa cependant, en essayant ses griffes sur la personne du nemrod importun.

Ce dernier tint ferme toutefois et descendit avec sa capture dans la main droite lorsque, vers la mi-chemin, la bête porta au chasseur un coup de dent qui lui traversa le pouce presque de part en part.

Le "lineman" poussa un cri de douleur et, ne pouvant plus tenir, laissa tomber sa proie qui s'assomma à demi sur le pavé.

Une fois sur la terre ferme, l'ouvrier s'empara de la petite bête et se rendit à la pharmacie L. A. Bernard, où il reçut les pansements d'urgence.

Quant au chat sauvage, une superbe bête pesant huit livres au moins, et richement fourré, le pharmacien Bernard mit fin à ses jours en lui administrant une dose d'acide prussique.

Après quoi, le "lineman", de la compagnie Bell, partit emportant avec lui le produit de sa chasse, dont il saura bien utiliser à son profit, la dépouille.

Selon toutes les probabilités, la petite bête sauvage se serait échappé de l'établissement d'un marchand de fourrures de la rue Sainte-Catherine, et poursuivie par des chiens, elle se serait réfugiée dans le poteau en question.

MOIR AVOUE SON CRIME

IL EST ARRETE A 10 MILLES D'ARTHUR, ONTARIO, APRES UNE RESISTANCE DESESPEREE.

Arthur, Ontario, 11 — Moir, l'assassin de London, a été arrêté par P. J. Farrell, chef de police d'Arthur, dans une ferme située à 10 milles d'ici, et appartenant à un fermier nommé James Robb.

Capturé après une résistance désespérée, il a avoué au chef Farrell qu'il avait tué le sergent, pendant qu'il était ivre. Il a ajouté qu'il n'avait connu la mort de sa victime que par les journaux. Aujourd'hui, Moir sera conduit à London, sous bonne garde.

Le chef Farrell était sur la piste de l'assassin depuis le 21 avril. Il a maintenant droit à la récompense de $500.

FUNERAILLES DE Mme G. LAROQUE

Ce matin, à l'église SaintJacques, ont eu lieu les funérailles de dame Gédéon LaRoques, épouse de feu le docteur Laroçque, ancien député de Chambly, et sergent-d'armes à la Législature de Québec.

Un grand nombre de parents et d'amis ont fait cortège à la dépouille mortelle de la défunte.

Conduisaient le deuil, MM. Simon et Bernard LaRoque, fils de la défunte ; MM. docteur Paul Livernois, Québec; Paul Emile LaRoque, Edmond Chassé, petits-fils ; MM. docteur Charles LaRoque, abbé N. Dubois, George Clerck, Alexandre LaRoque, E. Dubois, Charles Jérôme, neveux ; H.Poirier, petit-neveu ; MM. T. LaRoque, E. Jérôme, beaux-frères ; MM. docteur Alphonse LaRoque, de Québec ; Alphonse LaRoque, R. Égselin, A. Lamoureux, O. Côté, M. St Germain, M. Racicot, M. Lefort, parents et alliés.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Gendre, de l'église Saint-Jacques.

L'inhumation a eu lieu à Longueuil après la cérémonie funèbre.

LA PLUIE SAUVE CAMPBELLTON

Sans les grosses ondées des derniers jours, la petite ville du comté de Restigouche était complètement anéantie par le feu.---Les dommages à la manufacture Harquail et à plusieurs maisons privées s'élèvent à $100,000.

PLUS DE 100 OUVRIERS, A LA SUITE DE CE DESASTRE, SE TROUVENT SANS TRAVAIL

Vue à vol d'oiseau de la petite ville de Campbellton, sise à l'estuaire de la baie des Chaleurs. — La flèche indique la partie ravagée par l'incendie.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Campbellton, 11 — Ainsi que la "Presse" était samedi le seul journal français de Montréal à l'annoncer, la petite ville de Campbellton n'a échappé le matin à une destruction complète que grâce à une série d'événements heureux.

A minuit et quarante minutes, les citoyens entendirent le sifflet de la manufacture de portes et fenêtres appartenant à MM. Harquail, lançant une alarme désespérée. Et cet appel lugubre dura cinq minutes au moins. Peu après, la brigade des pompiers et une foule de citoyens accouraient sur les lieux.

LUTTE SUPREME

Plusieurs puissants jets d'eau furent aussitôt dirigés vers le foyer ardent, mais sans grand effet; toute la manufacture flambait comme une boîte d'allumettes.

C'est qu'à l'intérieur il y avait d'énormes quantités de bois sec, de même que dans les cours extérieures, où le feu ne tarda pas à se communiquer.

Alors ce fut la bataille sans merci contre l'élément destructeur. Nos braves pompiers ne faiblirent pas et qui s'abattit sur lui. Outre des lésions internes et d'affreuses brûlures, il a une large coupure au cuir chevelu. De son côté William Hunt, qui luttait près de Cantwell, eut un poignet presque broyé. Le Dr L. G. Pinault prodigua ses soins aux blessés.

A suivre sur la page 5

SEMER LA MORT

dans les rangs. Monte Cantwell fut grièvement blessé par un long tuyau,

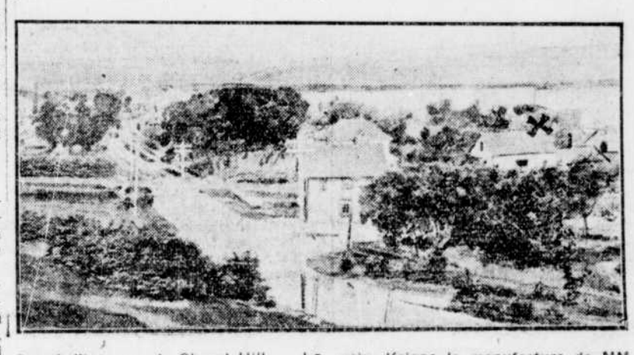

Campbellton, vue de Chapel Hill. — La croix désigne la manufacture de MM. Harquail, rasée par le feu

AU MILIEU DES SQUELETTES

M. J.-Bte Tessier, de Sorel, raconte au représentant de la "Presse" la sinistre aventure dont il a été le héros.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 11. — Comme la "Presse" l'annonçait samedi, M. J.-Baptiste Tessier, dit Major, un brave ouvrier de cette ville, a failli perdre la vie dans des circonstances affreuses, jeudi dernier, alors qu'il était à pratiquer l'ouverture d'un charnier au cimetière des S. S. Anges. Il avait été requis, par M. Oscar Champagne, propriétaire de ce charnier, d'en faire l'ouverture afin d'y déposer la dépouille de la mère de ce dernier, décédée à Montréal, le 22 avril dernier, à l'âge de 80 ans.

La famille Champagne possédait un charnier dans l'ancien cimetière, situé en arrière de l'église paroissiale, et lors de la translation des corps au nouveau cimetière des S. S. Anges, il y a une vingtaine d'années, elle fit construire le caveau actuel où reposent tous les membres défunts de la famille.

M. Tessier a été pendant de nombreuses années à l'emploi du père de M. O. Champagne et il est toujours resté étroitement lié à cette famille. C'est lui qui a construit ce charnier où, victime de son dévouement, il a failli perdre la vie.

Depuis vingt ans, chaque fois qu'un membre de la famille Champagnie mourait, c'est Tessier qui procédait à l'ouverture du charnier pour l'y déposer.

Ce caveau est construit en briques; les murs de 9' x 9' d'une hauteur de neuf pieds ont dix-huit pouces d'épaisseur. Vu que le charnier est souterrain, les murs et le plancher ont été cimentés afin d'empêcher l'eau d'y pénétrer. Le toit, qui est recouvert de terre, n'excède que de quelques pouces seulement le niveau du sol. Une croix a été placée à l'arrière du charnier et la porte d'entrée, qui n'est qu'une ouverture de 4' x 4' à l'avant du caveau, ressemble à une porte de cave ordinaire pratiquée dans un plancher.

Suivant sa coutume, Tessier devait placer le corps de Mme Champagne dans sa dernière demeure, et il était à enlever le gazon qui recouvrait la porte du caveau, lorsque, soudain, un craquement sinistre se fit entendre en même temps qu'un bruit lugubre causé par le déplacement d'air, semblable à des voix d'outre-tombe qui auraient prévenu le fidèle serviteur du danger qui le mnaçait, et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, le pauvre homme plongeait par l'ouverture béante au fond du charnier.

Après avoir descendu plusieurs pieds dans l'eau qui avait envahi le caveau, il revint à la surface et constata avec horreur, qu'il reposait sur un cercueil flottant au milieu du charnier.

Spectacle horrible! Du cercueil éventré, un cadavre décharné semblait le regarder; partout autour de lui, des ossements de morts et des débris de linceuls flottaient dans un désordre affreux.

M. J. Bte Tessier dit Major, de Sorel, qui a été le héros d'une sinistre aventure.

Cependant, Tessier ne perdit pas son sang-froid, bien qu'il sût qu'il était à neuf pieds sous terre, dans un des endroits les plus isolés du cimetière.

Après avoir réalisé sa terrible position, il songea aux moyens d'en sortir. Après maintes tentatives pour atteindre l'orifice du caveau, il réussit à se cramponner à la charpente à moitié écroulée de la couverture du charnier et après beaucoup d'anxiété, craignant d'être subitement enseveli sous l'amas de planches et de terre qui le menaçait, grâce à son sang-froid admirable, il réussit à sortir de l'antre de la mort.

Le cimetière des S. S. Anges, qui est situé à environ un mille de Sorel, a été consacré il y a une vingtaine d'années. On y voit de très jolis monument.

M. Oscar Champagne a été péniblement affecté de cet accident.

La couverture du charnier était en bois et l'eau a fini par s'introduire dans le caveau, qui était cimenté. Des pompes ont été installées au bord du caveau et l'eau a été enlevée en quelques heures.

Des douze corps que le charnier renfermait, un seul reposait dans son cercueil, les autres formaient un amas de squelettes au fond du charnier.

Cependant, M. Champagne put reconnaître la dépouille de son père au moyen de la barbe qu'il portait.

Le charnier n'avait pas été ouvert depuis une dizaine d'années et M. Champagne y fait faire des réparations qui empêcheront la répétition de cet affreux accident qui a failli coûter la vie à un de nos braves ouvriers.

TRIPLE DEUIL A L'HOSPICE

TROIS VIEILLES PENSIONNAIRES MEURENT A L'ASILE SAINTE-CUNEGONDE, HIER, EN MOINS DE DEUX HEURES.

L'asile Sainte-Cunégonde, dirigée par les Soeurs Grises, coin Atwater et Saint-Jacques, est dans le deuil, depuis hier.

En moins de deux heures, hier après-midi, trois pensionnaires sont décédés. Ce sont Mmes Brazeau, Boisvert et Beauchemin, âgées respectivement de 80, 50 et 82 ans.

LE CARDINAL LOGUE

Une dépêche de New-York annonce que Son Eminence le cardinal Logue, archevêque d'Armagh et Primat d'Irlande, venu aux Etats-Unis, à l'occasion des fêtes du centième anniversaire de la fondation du diacre de New-York, partira demain matin, de la métropole des Etats-Unis pour visiter le pays. Son Eminence visitera Rochester, Buffalo, puis viendra à Montréal, d'où Elle repartira pour Chicago et l'Europe.

$5,000

LE CONCOURS DE L'EXCURSION QUEBEC-SAGUENAY

C'est aujourd'hui que la " Presse " publie son deuxième coupon de vote donnant droit à des prix magnifiques.

Déjà plusieurs concurrents sont venus échanger leurs coupons de la "Presse" pour des bulletins de vote qui seront déposés dans l'urne spéciale, à mesure que le concours avancera.

TOUT LE MONDE PEUT PRENDRE PART A CE CONCOURS dont les conditions sont des plus faciles. Il y aura deux cents gagnants. Tous recevront un billet de passage, aller et retour, pour un voyage de tourisme de Montréal à Québec, de Québec au Saguenay, sur les vapeurs de la compagnie Richelieu et Ontario.

Pendant le voyage, les excursionnistes pourront arrêter.

AUX FETES DU TRICENTENAIRE

à Québec, et assister aux grandes démonstrations patriotiques du mois de juillet prochain.

Le concours, commencé samedi dernier, se terminera le samedi, 11 juillet prochain.

COMMENT SE PROCURER LES VOTES POUR GAGNER L'UN DES DEUX CENTS PRIX ?

En premier lieu, les coupons de vote sont publiés tous les jours par la "Presse", donnant droit, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, à un vote, et les samedis à deux votes. Ces coupons sont ensuite échangés à nos bureaux pour un bulletin spécial de votation, selon que les concurrents apportent dix, vingt-cinq ou cent coupons de la "Presse."

UN AUTRE MOYEN DE SE PROCURER DES VOTES

Tous les annonceurs réguliers de la "Presse" peuvent participer au concours en donnant des coupons de vote aux concurrents du grand concours de "l'Excursion Québec-Saguenay." Plusieurs ont déjà offert leur coopération à cette fin.

LA LISTE DES MARCHANDS OU HOMMES D'AFFAIRES qui donneront ces coupons paraitra demain ou mercredi dans la "Presse", avec l'annonce du concours, et chacun pourra y trouver le nom de la maison la plus rapprochée de son domicile.

SURVEILLEZ BIEN LA LISTE DES MARCHANDS. VOUS Y TROUVEREZ D'AGREABLES SURPRISES.

1 VOTE **LA "PRESSE"** 1 VOTE

CONCOURS DE L'EXCURSION QUEBEC-SAGUENAY

Ce coupon peut être changé pour un coupon de vote dans ce concours, si on le présente par paquets de dix, vingt-cinq ou cent, aux bureaux de la " Presse".

Compagnie de Publication de la "Presse", Montréal.

11 Mai 1908.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

CANADA

EDITION QUOTIDIENNE { $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

J. GARTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DENYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

9 MAI

LUNDI	94,804
MARDI	94,709
MERCREDI	94,706
JEUDI	94,878
VENDREDI	94,797
SAMEDI	117,666
TOTAL	591,560
HEBDOMADAIRE	50,593
	642,153

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **642,153**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,593

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la Ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

SHERBROOKE ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 11 — Soeur Saint-Gérard, Mlle Cardin, a prononcé ses voeux professionnels au couvent des Ursulines de Stanstead, le 3 mai courant.

—Jos. Poliquin a été condamné à $3 d'amende pour voies de faits sur A. L. L'Heureux et son frère Thomas a été condamné à $1 pour y avoir pris part.

—Un grand concert musical a eu lieu à Richmond, mercredi soir, sous les auspices de la Société chorale.

—Malgré tout ce qu'on en a dit, la récolte du sucre, dans Sherbrooke, cette année, a été très abondante. Dans le comté de Bedford, les érables ont fourni en moyenne au delà de trois livres de sucre.

—M. l'abbé Giroux, de Woonsocket, était en ville cette semaine.

—Le premier mariage qui sera célébré dans l'église nouvelle de Sherbrooke-Est, sera celui de M. Paul Vaillancourt et de Mlle Régina Légaré.

—Le soir du 6 mai, après le magnifique concert de l'église nouvelle de Sherbrooke-Est, une superbe canne, délicatement gravée, a été présentée à M. de professeur Badin par Mlle Alice Pelletier, comme souvenir de son succès signalé et en témoignage de l'estime que lui portent les musiciens et les chantres.

UN MAUVAIS ESTOMAC

Rend la vie moins utile et moins agréable.

Ca veut dire un estomac faible, un estomac incapable de s'acquitter de ses fonctions comme il faut.

Entre autres symtômes, citons : malaise après avoir mangé, nausées entre les repas, brûlements d'estomac, vents, vomissements, flatulence et mal de tête nerveux.

Hood's Sarsaparilla

Guérit la maladie d'estomac, l'indigestion et la dyspepsie, et cela radicalement.

N'acceptez pas de substitution.

251 w-B A

Chronique

BATAILLE NAVALE

On a accablé de plaisanteries et d'injures l'amiral russe Rodjesventsky, qui a eu le tort de se faire battre par les Japonais. Moi-même, à diverses reprises, je n'ai pas hésité à jeter une pierre à cet infortuné amiral, qui a connu toutes les déchéances. Eh bien, j'ai eu tort, et tous ceux qui ont accablé ce malheureux devraient, en conscience, réparer leurs torts comme je le fais ici sans réserve.

Dans un livre qui vient de paraître et qu'analyse le "Journal des Débats", le commandant français de Ralincourt, traduisant les notes du capitaine russe Jéménof, témoin oculaire, dit ce que fut la terrible bataille de Tsouchima et comment s'y comporta l'amiral Redjesventsky, commandant les forces russes. Ce récit nous donne une idée de ce que présente d'horreur une bataille navale.

"L'amiral a passé la nuit sur le pont. Pour lui, la bataille est perdue depuis la chute de Port-Arthur. Sa grande figure hautaine regarde et se tait. Comme un des personnages antiques égaux à la Fatalité, il a l'air de trop savoir pour parler. Sa volonté de fer a tiré des choses et des gens mis en ses mains tout ce qu'on en pouvait humainement tirer. Il a réussi l'un des tours de force de l'histoire, navale. Mais aucune illusion ne mord sur lui. Au plein de l'action, le second du bateau accourt en gesticulant dans le blockhaus où Rodjesventsky et son capitaine de pavillon, presque accroupis au niveau de l'embrasure, suivent les mouvements ennemis: — "Votre Excellence, il faut absolument nous rapprocher. Ils doivent tous être tués! Ils sont au feu! Donnez-leur vite le coup d'essommoir. — Ne voyez-vous pas que nous aussi nous sommes tués", réplique tranquillement l'amiral. Et deux officiers tombés à ses pieds des deux côtés de la barre illustrent sa réponse."

Et le récit continue, précis, lamentable, montrant l'amiral stoïque, prêt à la mort, subissant sa défaite avec un héroïsme calme qui émeut.

Toujours à son poste, donnant des ordres,une volée de mitraille l'atteint à la tête, au dos, à la jambe droite, et son corps est criblé de petite éclats. Toujours droit, il se raidit, se cramponne aux parois pour ne pas tomber. Mais la position n'est plus tenable et il doit quitter son blockhaus.

Après avoir donné de nouvelles instructions, il dut chercher sur le pont en flammes, un endroit d'où il put continuer à exercer son commandement. En s'efforçant, malgré ses nombreuses blessures de franchir les débris entassés autour de lui, il reçut une dernière blessure, des plus douloureuses, à la jambe gauche, Alors, il tomba. Mais se redressant sur son coude, il demanda à être transporté dans une tourelle. Là, on l'assit sur un paquet de cordages, où il ne tarda pas à tomber dans un état d'immobilité morbide. Les officiers, voyant approcher la fin du "Souvarof", prirent alors sur eux de faire évacuer sur un torpilleur l'amiral évanoui. A peine avalent-ils pris cette décision qu'un énorme obus vint ébranler la tourelle et en fausser la porte qui resta à demi-ouverte. On eut alors toutes les peines du monde, en raison de sa corpulence, de tirer l'amiral de sa prison blindée. On y parvint à grand peine, et il fallut le lancer comme un paquet sur le pont du torpilleur, en profitant du moment où celui-ci montait avec la lame, au risque de crever ses flancs sur les canons démontés qui pendaient par les sabords.

A peine Rodjesventsky fut-il aux mains d'un médecin, que l'on reconnut une fracture du crâne dont une esquille avait pénétré dans le cerveau. Incapable de se tenir debout, dans un état d'abattement et d'obnubilation mentale, il n'était plus à même d'exercer aucune action.

Et c'est ce même homme qui, plus tard, accusé devant un conseil de guerre, revint s'asseoir en habits civils au milieu de ses anciens compagnons, dont plusieurs avaient sauvé leur vie par une capitulation précipitée. C'est lui qui, malgré l'évidence des faits, contre la conviction du jury qui, finalement, devait l'acquitter, s'obstinait à réclamer toute la responsabilité des évènements postérieurs à sa blessure, et plaidait éloquemment sa propre condamnation. "Je veux, disait-il, que la honte du crime (la reddition du minuscule torpilleur qui le transportait inconscient), s'imprime dans l'esprit des générations futures, par la punition du coupable, qui vous est clairement désigné par l'article du Code; aux termes de cet article, le coupable est le plus élevé en grade. Et celui-là, "c'était moi".

Vaincu et déchu, l'amiral Rodjesventsky ne cessa d'inspirer le plus grand respect à ses compagnons d'armes, et les Japonais eux-mêmes accueillirent avec émotion la nouvelle de son acquittement.

Seuls des publicistes implacables—dont je fus — ignorant ces douloureux détails et la conduite héroïque du brave mais malheureux marin, ont eu la cruauté inconsciente de flétrir cet homme que la mort n'a pas voulu frapper à son poste glorieux.

Heureusement que l'impartiale Histoire remet les choses au point, permettant à ceux qui se sont trompés de réparer leur erreur et d'accomplir un acte d'élémentaire justice.

11-5—1908. LAURENT BART.

UN HONNEUR MERITE

MTRE EDMOND BROSSARD EST ELU DELEGUE DU BARREAU DE MONTREAL AU CONSEIL GENERAL DE LA PROVINCE.

Mtre Edmond Brossard, de la société légale Leblanc et Brossard, a été, vendredi dernier, élu délégué au Conseil Général du Barreau de la Province de Québec par le Conseil du Barreau de Montréal. Les autres délégués choisis sont Mtres R. Greenshields et Victor Martineau.

Mtre Brossard est un ancien président du Jeune Barreau. Très estimé par ses confrères de l'ordre des avocats, avantageusement connu de tous, il sera pour les jeunes disciples de Thémis un représentant digne de marcher de pair avec ses aînés dans la noble carrière. Il convient de féliciter Mtre Brossard de l'honneur qu'on lui a fait et le barreau de Montréal pour avoir su discerner le mérite d'un jeune.

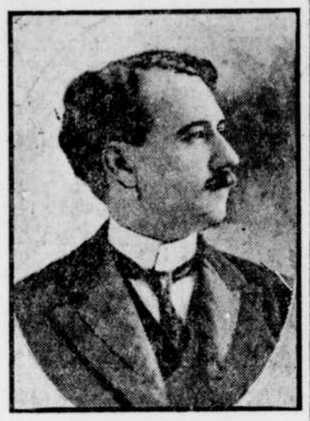

Mtre Edmond Brossard, élu délégué du Barreau de Montréal au Conseil Général du Barreau de la province.

JUGEMENT EST RENDU

M. Frank E. Seed, qui poursuivait la ville de Montréal en dommages-intérêts pour un montant de $1,500 a obtenu d'un jury la somme de $650.

M. Seed prétendait qu'à cause du mauvais état des trottoirs, le 28 novembre dernier, il glissa et se fractura un bras dans sa chute. Sur la foi des témoignages entendus le jury a décidé que la ville était responsable du mal causé à M. Seed et lui a accordé, comme dédommagement, une somme de $650.

A QUI LE PORTE-MONNAIE ?

Monsieur D. Masson, l'agent général bien connu, demeurant au No 20 rue Préfontaine, a trouvé vendredi dernier, rue St Timothée, entre les rues Ontario et Sherbrooke, un porte-monnaie contenant $23.05. La personne qui a perdu ce porte-monnaie pourra le réclamer à l'adresse donnée ci-dessus, en en donnant la description.

INVITATIONS ORIGINALES

Vancouver, C. B., 11. — Le comte de Grey, gouverneur-général du Canada, M. le président Roosevelt, ainsi que sir Wilfrid Laurier, recevront des invitations imprimées sur de la peau de cerf et ornementées de lingots d'or valant au moins $100, d'aller visiter le Klondyke après la clôture de l'exposition de Seattle. C'est M. Harry Sandapla, président de la Chambre de Commerce de Dawson, qui a fait préparer ces invitations.

Donnez aux Enfants Faibles et Malades de

L'OVONOL

A L'Extrait d'Huile de Foie de Morue

150—1, M, v, n A

TOUJOURS LA MEME AUDACE

Le détectives Demers et Guérin sont à la recherche d'une bande de voleurs dont les exploits sèment la terreur par toute la ville. — Le rôle de la fausse-clef.

A la police et chez les détectives on se demande comment s'y prendre pour anéantir l'audacieuse bande de rôdeurs de jour qui continue ses exploits.

Depuis un mois surtout, la "Presse" a eu fréquemment l'occasion de signaler les coups de main de cette catégorie de voleurs dont l'habileté met en défaut nos meilleurs agents.

Aujourd'hui, nous avons à raconter deux tours de force accomplis par les voleurs.

Vers une heure hier après-midi, M. L. P. Loiselle, gérant de l'établissement Morgan, quittait avec sa famille son domicile, situé au No 179 de la rue Mentana, pour aller visiter des amis.

Or, il n'y avait pas un quart d'heure qu'il était parti quand deux individus pénétrèrent dans la maison au moyen d'une fausse-clef. Un peu plus tard, des enfants du voisinage qui jouaient sur la chaussée virent sortir les deux inconnus. L'un d'eux portait sur son dos, une malle assez lourde.

A son retour, M. Loiselle constata la disparition de deux montres en or, de tous ses bijoux, et de cinq complets tout neufs. Il informa aussitôt la Sûreté du vol audacieux dont il venait d'être la victime.

M. R. Silverstone transportait la moitié de son ménage, vendredi matin, au No 883 de la rue Saint Hubert, or, quand il revint dans l'après-midi avec le reste de ses meubles, il constata que les rôdeurs de jour avaient complètement "nettoyé" son nouveau domicile. Des voisins avaient vu opérer les voleurs qu'ils avaient pris pour des charretiers à l'emploi de l'Israélite.

Les détectives Guérin et Demers recherchent activement les redoutables rôdeurs.

LES CERCLES DRAMATIQUES

LA FEDERATION EST DECIDEE HIER APRES-MIDI. — TOUS LES CERCLES SERONT INVITES A EN FAIRE PARTIE.

La fédération des cercles dramatiques de Montréal est chose décidée. Hier après-midi, les représentants de cinq cercles se réunissaient aux salles du cercle Jacques-Cartier sous la présidence de M. S. Roger, avec M. N. Lafortune comme secrétaire.

Chaque cercle avait envoyé un représentant; le Cercle National Canadien français, M. L. G. Hogue, le cercle Jacques-Cartier, M. D. Raymond, le cercle la Lyre, M. R. LeBlanc, le cercle Sainte-Brigitte, M. J. P. R. Daoust, et le Cercle Littéraire M. N. Lafortune.

En quelques mots, M. N. Lafortune, expose les avantages d'une fédération pour les cercles d'amateurs et MM. LeBlanc, Daoust et Raymond, au nom de leurs cercles respectifs, acceptèrent de faire partie de la nouvelle fédération qui fut déclarée fondée séance tenante.

Seul, le Cercle National Canadien français, par son représentant, M. Hogue, se déclara non favorable pour le moment à une fédération des cercles.

Au cours de cette semaine, tous les autres cercles d'amateurs seront invités à envoyer deux délégués à une assemblée qui sera tenue, dimanche prochain, à deux heures, au cercle Sainte-Brigitte, 488A, rue Amherst. Ces délégués devront avoir pleins pouvoirs pour dire si leurs cercles désirent ou non faire partie de la fédération.

LE LONG DE LA VOIE FERREE

Un homme qui a donné le nom de Frank McConnell, et qui portait de terribles blessures, a été trouvé, dimanche matin, vers 3 heures, le long de la voie du Pacifique, près de la gare d'Outremont.

McConnell avait la main droite amputée et il avait une profonde blessure à la tête. Il a dit être âgé de 71 ans. Le malheureux a été transporté à l'hôpital Royal Victoria, où il a perdu connaissance en arrivant. A 10 h. 30, hier soir, le vieillard rendait le dernier soupir. McConnell n'a pu dire où il demeurait, il était trop faible quand le médecin ambulancier le questionna. Le défunt était un homme grand, gros et portant moustache grise. Le cadavre a été transporté à la morgue en attendant l'identification.

AVIS SPECIAL

Une nouvelle consignation des fameux pianos droits Pratte, reçue par la Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste Catherine Ouest, près Drummond, aujourd'hui seuls représentants. Catalogues illustrés et correspondance en français.

UN CAMARADE QUI DISPARAIT

M. ERNEST LAFORTUNE, JOURNALISTE, MEURT HIER CHEZ UN AMI A L'AGE DE VINGT-SIX ANS SEULEMENT. — LES FUNERAILLES AURONT LIEU A SAINT-HYACINTHE.

Bien qu'attendue depuis quelque temps, la mort de M. Ernest Lafortune, arrivée hier matin à Montréal, n'a pas été sans causer une pénible émotion.

Depuis lontgemps déjà notre excellent camarade était aux prises avec un mal qui ne sait pas pardonner: la phtisie; mais il semblait que les bons soins pouvaient conserver encore cette frêle existence. Vendredi midi, il quittait Saint-Hyacinthe dans le but

Notre confrère Ernest Lafortune, décédé hier et dont les funérailles auront lieu à Saint-Hyacinthe.

de consulter son médecin, M. Joyal, dont le dévouement lui était acquis et quarante-huit heures plus tard, tout doucement, il expirait chez son ami M. Hector Authier, journaliste, rue Saint-Denis.

Avec Ernest Lafortune disparaît — pour ceux qui débutent dans le journalisme — un confrère de talents peu ordinaires; la province perd un fils qui avait un rôle utile et fort brillant à jouer. Nous n'avons pas ici l'espace voulu pour étudier le caractère de celui que la mort vient de frapper et dont les oeuvres éparses, inédites — nous en savons quelque chose—pourraient faire l'objet d'une étude très intéressante.

Notre ami était né journaliste; maître de sa pensée et de sa plume il a publié des articles toujours lus, souvent reproduits, des articles qui révélaient une personnalité richement douée.

La politique, il le disait lui-même, ne l'intéressait guère, la vie accidentée du reporter ne convenait pas à son tempérament plutôt tranquille: son rêve était de prendre la direction d'une revue, de se consacrer exclusivement aux vrais travaux littéraires. Son malheur fut d'être né dans un pays où le Beau, à la possession duquel il aurait voulu s'acharner, compte plus d'admirateurs que de protecteurs. Voici maintenant quelques notes biographiques :Ernest Lafortune était né à Coaticook, en février 1882, du mariage de feu J. A. Lafortune, marchand et de mademoiselle Délima Brousseau. Il fit au séminaire de Saint-Hyacinthe des études remarquables après lesquelles il commença son droit. Il suivit les cours de l'Université Laval de Québec et vint demeurer à Saint-Hacyinthe où il fréquenta successivement les bureaux de MM. Lussier et Gendron, de M. V. E. Fontaine, de MM. Beauparlant et Marin.

Puis brusquement il laissa là Code et Pandectes pour entrer de plain-pied dans une carrière qui était vraiment la sienne: celle du journalisme. Rédacteur à la "Tribune", puis à l' "Union" il correspondait en même temps à plusieurs journaux dont la "Presse". Il vint à Montréal, collabora au "Nationaliste" et entra à la "Patrie". La maladie le força à abandonner la métropole où, cependant, il devait venir s'éteindre après de longs mois de souffrances. La dépouille mortelle qu'accompagnaient MM. Olivar Asselin et Hector Authier, a été transportée à Saint-Hyacinthe, hier soir, et déposée chez M. J. B. Brousseau, marchand, rue Girouard. Celui-ci et M. Louis Brousseau, aegnt général de la "Sauvegarde" sont les oncles du défunt auquel une mère et un frère survivent. Les funérailles auront lieu demain matin, après l'arrivée du convoi de Montréal; le service funèbre sera chanté en l'église Notre-Dame du Rosaire. A la famille nous offrons nos respectueuses sympathies.

PERSONNEL

Monsieur L. A. Herdt est parti samedi soir pour un voyage à Toronto et dans l'Ouest.

EN VINGT ANS RENTIER
LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Fondée et Dirigée par l'Association St Jean-Baptiste de Montréal.

HOMMES, FEMMES ET ENFANTS, sans distinction aucune, peuvent y appartenir.

VERSEMENTS 25 ou 50 CENTINS par mois suivant la classe d'inscription.

Voulant avant tout être utile à notre race et à notre pays, notre journal se fait un devoir de faire connaître les oeuvres, qui sont, par leur nature, les plus propres à développer le sens patriotique et national. Nous plaçons au premier rang la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE, fondée par notre Société Nationale, dans le but d'enseigner au peuple à pratiquer l'économie et d'amener les Canadiens de tout rang et de toute condition, à verser l'obole qui fructifiera et qui constituera plus tard la dot de leur vieillesse et celle de leurs descendants.

Cette société, quoique de date récente, a accumulé à ce jour un capital de TROIS CENT MILLE PIASTRES [$300,000.00] qui atteindra dans un an près de QUATRE CENT MILLE PIASTRES [$400,000.00]. Ce capital est inaliénable et s'accumulera toujours, tant qu'il existera un membre actif qui paiera ses contributions.

Le bénéfice, pour ses membres, après 20 ans de présence dans la Société, consiste dans une

Rente ou Pension

incessible et insaisissable, payable à chacun des sociétaires annuellement et jusqu'à son décès. La Caisse est donc un genre d'assurance où le membre reçoit

Les Bénéfices durant sa Vie

au lieu de les payer aux héritiers tel qu'il arrive dans la plupart des assurances et des sociétés mutuelles.

Comme ce nouveau système est sûr et équitable pour tous, les personnes qui peuvent disposer

d'Un Sou par Jour,

soit pour eux-mêmes, soit pour chacun des membres de leur famille, doivent s'empresser d'adresser leur demande d'admission à la Caisse Nationale, soit aux divers percepteurs déjà nommés dans les paroisses, ou à

ARTHUR GAGNON, Sec.-Trés.,
Bureau Central, Monument National, Montréal

x B

POUR UNE GLACIERE voyez J. et P. DAVIGNON. Nouvelles adresses 1030 rue Ontario Est. 322 Mont-Royal. Tél. Est 2021. Marc. 1552, 1557

LA CATASTROPHE DE LA SALETTE

Voici quelques généreuses souscriptions reçu aujourd'hui pour les malheureux sinistrés de la Salette:

J. B. Chartrand	$3.00
J. A. Chartrand	1.00
J. N. Chartrand	1.00
Quintal et Lynch	2.00
Madame E. Beaulieu	1.00

ESSAIS DE LA CARABINE ROSS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11. — Le fusil Ross a été essayé hier après-midi, sur les buttes, en présence des membres du comité permanent concernant les petites armes ainsi que des représentants de la presse. L'expérience a été toute à l'avantage du fusil Ross, qui a été l'objet de tant de calomnies de la part des ennemis du gouvernement.

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis.

PREMIERE PARTIE

LE SECRET DE JACQUES

25 suite.

Mais, si beaucoup couraient vers les cirques et les baraques à représentations, qu'on entrevoyait plus loin, bon nombre de gens s'arrêtaient devant les boutiques ou même simplement devant des camelots.

Ils sont curieux partout les camelots; mais, à Marseille!

L'un d'eux, d'un coup de bâton, fendait en deux un petit morceau de bois suspendu à deux morceaux de papier, sans rompre les anneaux.

C'était déjà joli; mais on s'esbaudissait devant le boniment.

Le boniment de cet enragé méridional était tout ce qu'il y avait de plus réussi.

— Mesdemoiselles, mesdames et messieurs, disait-il, je vais commencer quand on m'aura versé six sous; si j'en trouve sept dans ma casquette, je rendrai le surplusss!

Il tend sa casquette; les badauds y jettent des sous; on compte, il y en a douze.

Rendra-t-il le surplusss!

Allons donc! vous n'y pensez pas. Ecoutez-le?

— Z'avais dit que ze rendrais le surpluss, mesdemoiselles, mesdames et messieurs si l'on me donnait sept sous; mais, ze n'ai pris aucun engagemente au delà des susdits sept sous. Je ne pouvais soupçonnère les merveilles de votre libéralité.

"Ossi, mesdemoiselles, mesdames et messieurs, ze ne pense pas dépasser les bornes de la discrétionne en vous démandant vingt sous. Zuzez, si z'en ai besoin et voyez mon porte-monnaie. Té!

Il retourne alors ses poches vides et il ajoute:

— Trounn de l'air! S'pas que vous êtes certaine touss, que ze ne couche point sur un matelas bourré de billets de banqué! Zou!

Tout ce public qui l'entoure rit à gorge déployée et donne encore queiques sous de plus.

A côté du fendeur de bûches, un autre camelot fait battre la caisse sur un chaudron par un de ses enfants; on fait cercle autour de lui, comme autour du premier.

Il parle:

— Je suis oune pédicoure. Tenez, voici oune onguente souverein pour les cors aux pieds, mais dame! vous savez, il vaut encore mieux se placer sous le tramway de la place de Rome à Bonnevaine pour réussir et s'affranchir tout à fait de ces infinités-là!

Hugues allait de l'un à l'autre, en quête de distractions.

Il revenait pour la seconde fois devant le fendeur de bûches quand, dans le cercle formé, il aperçut, juste en face de lui ,un petit homme en costume de marin.. au xcheveux crépus et, au teint brinzé.

—Ventrebleu! cia-t-il presque, c'est lui!

Tournant rapidement le cercle d'auditeurs, il alla se poster derrière l'homme brun et ayant joué des coudes pour se frayer un passage, il lui frappa sur l'épaule en disant un seul mot.

—Cypriano!

Le marin se retourna, fixa celui qui l'interpellait et pâlit affreusement.

—Vous! monsieur, vous!

—Allons! viens un peu par ici. J'ai à te causer.

Une minute après, Hugues disparaissait derrière les baraques de la foire, entraînant ce bizarre compagnon.

Celui qui les eût entendus parler eût éprouvé un vif étonnement.

—J'espère, monsieur le comte, disait le marin, que vous n'allez pas me faire avoir du désagrément?

—Nous répondrons à cela tout à l'heure. Mais d'abord comment te trouves-tu à Marseille? Pas de cachotterie, tu sais!

—Je fais partie de l'équipage d'un paquebot.

—Ah! lequel?

—Un paquebot des "Messageries."

—Qui a nom?

—Le "Yang-tse."

—Tiens! tiens! Et moi, je fais partie des passagers du même bateau. Comme ça se trouve!

Le marin recommença à trembler.

Hugues s'en aperçut.

—Imbécile! fit-il, remets-toi donc. Qu'est-ce qui te prend?

—Alors, monsieur le comte, vous ne me recherchiez pas?

—Oui et non. Je me disais que si je te rencontrais jamais, je te rappellerais tes promesses.

—Mais, monsieur le comte, je suis à vous corps et âme, vous le savez bien.

—Est-ce vrai, cela?

—Pouvez-vous me le demander?

—Cypriano, j'aurai donc besoin de toi.

—Je ne veux plus.....

—Tu ne veux plus, quoi?

Le compagnon dit à voix basse.

—Je ne veux plus..... tuer.

—Qui te demande de tuer? triple sot!

—Dame! monsieur, avec vous, on ne sait jamais. J'ai toujours pensé que vous feriez payer cher votre silence.

—Tu n'assassineras plus personne, sois tranquille, pauvre idiot! seulement, je te verrai à bord et je te dirai ce que j'attends de toi. A quelle heure es-tu libre?

—Cela varie, monsieur le comte, selon le "quart" et le service. Et puis, il est défendu aux hommes de l'équipage d'aller à l'arrière en dehors de leur besogne.

—Bon! mais tu veilleras, et,quand, le soir, par exemple, j'irai me promener du côté du gaillard d'avant, s'il n'y a pas de fâcheux par là,viens me rejoindre..... Et le matin?

—Le matin, on fait la toilette du pont et de tout le bateau.

—Je pourrai donc encore quelquefois te dire un mot, sur le pont. C'est tout ce que je voulais savoir. Maintenant, tu es libre.

Le marin s'éloigna et, en partant, il grommelait:

—"Corpo di Baccho"! Ah! mais non! j'ai bien puni Sévéro; et encore le "povero"! je l'ai puni pour son père; lui, n'avait rien fait. Mais, je suis un bon chrétien, moi. Non ! Monsieur le comte, je ne tuerai pas; non!

Pour l'intelligence de ce que nous venons de raconter, il faut remonter en arrière de deux ans, au moins.

A cette époque, il y avait, chez Hugues, un valet de chambre qui était arrivé là, muni d'excellents certificats et faisait son service avec une exactitude exemplaire.

On l'appelait Cypriano Panzi.

Il était Corse et né à Propriano, aux environs de Sartène,dans le sud de l'île. Malheureusement, il y avait depuis longtemps une vieille querelle de famille à vider entre la sienne et des voisins, les Torini. Pour une simple question de bornage qui aurait dû être portée devant le juge de paix de Sartène, le père de Cypriano s'était rendu dans le champ en litige avec le voisin Torini et on avait commencé à discuter.

Bien vite, la discussion avait dégénéré en dispute et de la dispute on avait passé aux injures.

Si les Corses ne reconnaissent guère la loi, même celle qui est édictée par un magistrat modeste comme un juge de paix, ils ont foi dans la loi du plus fort. Il y a deux mille ans que Sénèque exilé en Corse, a dit en beaux vers:

"Prima est ulcisci lex."

"La première loi du pays est de se venger."

Les insulaires ont coutume de dire que le philosophe n'était qu'un gueux: "Seneca era un birbone;" néanmoins, il avait raison, puisque Torini, décrochant tout à coup le fusil qu'il portait en bandoulière, ajusta con adversaire, tira et le tua à bout portant.

Le crime commis, il s'enfuit dans sa maison.

Etait-ce remords ou terreur? Le soir même, il s'alita et trois jours après, il était mort.

Il avait un fils nommé Severo qui disparut avant le décès; d'aucuns disaient que son père lui avait enjoint l'ordre de se soustraire à de justes représailles.

Cypriano, le fils de la victime, veillait, du fond du village de pêcheurs où il était né et où il travaillait de son dur métier de marin. Enfin, un jour, il apprit ce qu'il voulait savoir. Un ami, Marino, le pâtre, avait rencontré Severo à Paris. Le pêcheur partit pour la capitale; bien recommandé, il entra chez Hugues, et dans ses moments de loisir, fidèle à la "vendetta", il cherchait encore.

Il avait trouvé.

Severo s'était fait maçon et habitait le quartier de Plaisance, rue de la Gaieté, où il y a beaucoup d'Italiens et où il pouvait parler sa langue; par malheur, il s'amouracha de la fille d'un modèle de peintres qui habitait Passy, rue Pétrarque, derrière le cimetière de l'endroit; nouveau Pétrarque lui-même, il avait conçu un amour presque sans espoir, car sa belle en aimait un autre.

Néanmoins, il cherchait toutes les occasions de la rencontrer et comme il savait qu'elle revenait tous les soirs, de l'atelier d'un peintre, demeurant, quai de Billy et qu'elle passait pour se rendre chez elle par le jardin du Trocadéro, il venait souvent se poster là et lui décocher des regards à attendrir les rochers de la fontaine qui s'élevait à deux pas.

Insensible, la belle passait,

Elle n'avait pas même peur du soupirant; ele le regardait avec une profonde indifférence.

Et pourtant, elle aurait pu craindre quelque agression.

A suivre

PATERSON

Tablettes pour la Toux

Soulagement instantané et guérison certaine pour les rhumes, la toux, mal de gorge et toutes irritations de la membrane muqueuse. Saveur délicieuse. Les médecins la recommandent. Demander l'espece à trois coins dans la boîte rouge et jaune. 15

ELLES GUERIRONT

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

LES CONSERVES DE "CLARK"

se vendent par tout le Canada parce qu'elles n'ont pas d'égales et ne sauraient être surpassées. Ne laissez rien au hasard. Exigez les Conserves "Clarks".

SPORT ET ATHLETISME

COURSES A LA NAGE A LA M.A.A.A.

Birks gagne les 440 verges en 6 m. 54 s. Zimmerman se classe bon premier dans les plongeons.—Joute de Polo excitante.

LA NAGE

Les épreuves éléminatoires à la nage pour les Jeux Olympiques, commencées jeudi à la M. A. A. A., se sont terminées samedi soir. Il y avait foule pour voir les nageurs à l'oeuvre, et tous les points d'observation se trouvaient occupés. Comme les jours précédents, les dames étaient en grand nombre.

Les courses, ont été intéressantes au possible, et la joute de polo qui a terminé la soirée a été l'un des événements sportifs les plus excitants jamais vus à la M. A. A. A.

La course de 100 verges a été de toute beauté, et Hannah, le vainqueur, ne triompha que par quelques pouces.

Le concours de plongeons fut très populaire, et Zimmerman se classa bon premier.

La course à relais entre les équipes de la M. A. A. A., et du club de Natation Montréal promettait d'être très contestée lorsque Alex. Hannah de la M. A. A. A., fut pris de crampes et dut abandonner la partie. Il fut remplacé par

A. M. Hannah, champion du Canada pour 100 verges à la nage.

R. M. Zimmerman, vainqueur du concours de plongeons de samedi soir à la M. A. A. A. — épreuves olympiques.

Crowdy, mais son équipe ne put reprendre le terrain perdu.

L'équipe de polo de la M. A. A. A., se trouva fort affaiblie par l'absence de Charlie McLean, et de Alex. Hannah. Malgré cela, la M. A. A. A., fit une lutte superbe et il fallut pour quelque minutes de plus que le temps règlementaire pour décider du résultat.

Le club de Natation Montréal gagna finalement par 5 à 4.

Dans la course de 440 verges, Birks qui arriva premier, établit un nouveau record pour le bassin, parcourant la distance en 6 m. 54 secondes.

Voici le sommaire des trois soirées à la M. A. A. A.

100 verges. — Epreuve finale, 1, A. M. Hannah, M.A.A.A.; 2, A. H. Field, Central Y.M.C.A., Toronto; 3, E. L. Erl, M.A.A.A. Temps, 1 min. 12 et 3-5 sec.

440 verges. — Epreuve finale, 1, J. H. Birks, M.A.A.A.; 2, J. Kerry, M.A.A.A. Temps, 11 min. 54 sec.

200 verges, course pour Equipes. — 1, Montréal Swimming Club, (G. Moore, J. Jackson, R. M. Zimmerman, W. H. Gathercole); 2. M.A.A.A. (C. H. Crowdy, A. M. Hannah, J. Kerry, J. H. Birks). Temps, 11 min. 47 et 1-5 sec.

Concours de plongeons. — 1, R. M. Zimmerman, M.A.C., 76 points; 2, E. L. Wilson, M.A.A.A., points, 70; 3, J. G. Wallace, M.A.A.A., points, 69.

Match de polo, gagné par le Montreal Swimming Club, score, 5 à 4. M.S.C. (Studderford, Moore, Wilson, Zimmerman, Gathercole, et Swhyth); M.A.A.A. (A. Birks, Haskins, Knight, Crowdy, Wallace, Crutchlow). Joint referees — A. M. Hannah et C. H. Goulden.

Résultats de jeudi:

100 verges, 1ère épreuve. — 1, A. M. Hannah, M A.A.A.; 2, C. H. Crowdy, M. A.A.A. Temps, 1 min. 12 et 1-5 sec.

100 verges, deuxième épreuve. — 1, E. L. Earl, M.A.A.A.; 2, A. H. Field, Central Y.M.C.A., Toronto. Temps, 1 min. 12 sec.

1,640 verges. — 1, J. H. Birks, M.A.A.A.; 2, R. M. Zimmerman, M.S.C.; 3, J. C. Addison, M.S.C. Temps, 28 min, 2 et 2-5 sec.

Résultats de vendredi:

440 verges, première épreuve. — 1, J. H. Birks, M.A.A.A.; 2, J. Kerry, M.A.A.A. Temps, 6 min, 58 sec.

440 verges, deuxième épreuve. — 1, R. M. Zimmerman, M.S.C.; 2, W. H. Gathercole, M.S.C. Temps, 7 min. 28 2-5 sec.

100 verges, "back strike." — 1, R. M. Zimmerman, M.S.C.; 2. S. Silver, M.S.C. Temps, 1 min. 28 2-5 secs.

220 verges, "breast strike." — 1, Sam. Silver, M.S.C.; 2, W. R. Wilson, M.S.C. Temps, 3 min, 37 1-5 secs.

Plongeons en hauteur. — 1, E. L. Wilson, M.A.A.A., points 91.02; 2, A. P. Wenzell, M.A.A.A., points, 74.85; 3, R. M. Zimmerman, M.S.C., points, 66.77.

E. L. Wilson, de la M. A. A. A., vainqueur du concours de sauts en hauteur, épreuves des jeux olympiques.

LA BOXE

KETCHELL VICTORIEUX EN 12 ASSAUTS

San Francisco, 11 — Stanley Ketchell, du Montana, a mis samedi Jack Sullivan hors de combat en 12 assauts, à Colma.

BENEFICE POUR "SHINER" WHITE

Un groupe de pugilistes donnera jeudi soir une soirée au bénéfice de Shiner White, qui a pris une part importante à l'organisation des joutes de boxe qui ont eu lieu cette saison. Le programme comprendre cinq rencontrer de six assauts entre les pugilistes suivants :

J. Fidmers vs Fred. Scott.
Kid Durand vs Sirois.
Art. Giroux vs Moir ou Emile Poliquin.
O'Malley vs Beaulieu.
Bob Critcher vs Billy Allen.

ASSEMBLEE DE LA LIGUE SPALDING

La Spalding Baseball League aura une assemblée ce soir, à 8 heures.

LE NATIONAL VICTORIEUX

Le National, du boulevard Saint-Joseph, a triomphé dimanche du club St Hyacinthe, par un score de 9 à 0, après une partie très contestée. Léger, pitcher du National, joua une belle partie.

Voici la composition du club National : O. Rochon c., L. Léger p., Lefebvre 1b., W. Duplessis 2b., L. Huet s.s., R. Chalifoux 3b., G. Nolet l.f., P. Laurendeau c.f., Dupuis r.f.

Score :

National	.003110112	— 9
Saint-Hyacinthe	.000000000	— 0

LES TOURNOIS ATHLETIQUES DE LA PRESSE

147ème LEÇON.---Le quart de mille.

Les coureurs qui adoptent le quart de mille, comme distance de spécialisation, sont plus nombreux en Amérique septentrionale que partout ailleurs. Aux courses à relais des grandes universités des Etats-Unis, par exemple, on rencontre un nombre considérable d'athlètes de cette catégorie.

C'est une course de vitesse qui demande une résistance extraordinaire comme on peut le voir par les records des grandes réunions sportives. Orton soutient qu'un athlète qui veut gagner des championnats du quart de mille doit être capable de franchir l'étage en cinquante secondes. Le record est de quarante-sept secondes pour les quatre cent quarante verges. Il va sans dire que tous les coureurs du quart de mille sont de bons emballeurs. Si vous ne vous sentez pas la résistance voulue pour courir le quart de mille, habituez-vous en faisant le demi-mille, ou en courant cinq ou six cents verges à bonne allure. Mais il ne faut pas pour cela négliger la vitesse. Si l'athlète au contraire possède la résistance mais manque de vitesse, il devra donner son attention à l'emballage. Il pourra courir, de temps à autre les deux cent vingt verges à toute vitesse. Il parcourra aussi trois cents ou trois cent cinquante verges à l'allure qu'il tiendrait s'il s'agissait d'un quart de mille rapide.

Maxey Long, qui détient le record, conseille une foulée longue, facile. On ne doit pas oublier que l'action des jambes et de tout le corps doit être libre.

Le démarrage se fait comme pour le cent verges. Les premières cinquante verges doivent être franchies à toute vitesse puis le coureur ralentit à une allure aisée jusqu'aux dernières cent verges alors qu'il peut produire son emballage final. L'action des bras et des jambes doit être particulièrement soignée.

Courir les 200 verges à toute vitesse, deux ou trois fois par semaine, aller même jusqu'à trois cents de temps à autre, facilitera le travail.

Premier jour: Démarrages et courts emballages. Trois cents verges à la vitesse de course du quart de mille.

Deuxième jour: Démarrages et courts emballages. 220 verges rapidement. Après un repos, un quart de mille, facilement.

Troisième jour: Démarrages et courts emballages. Cinq cents verges, dont la première moitié à vitesse de course et le reste aisément.

Quatrième jour: Démarrages et courts emballages. Cent verges à toute vitesse. Après un repos, le quart de mille, rapide sans empressement, puis finir les dernières soixante verges en emballage.

Cinquième jour: Démarrages et courts emballages. 250 verges à vitesse de course. On termine ensuite le quart de mille à bonne allure.

Sixième jour: attaquer le quart de mille et faire prendre le temps de la course.

CLOTURE DU CONCOURS HIPPIQUE

L'écurie Weatherbee et Pepper est en tête des gagnants avec $745.

Le concours hippique, commencé mercredi matin, s'est terminé samedi soir. Le dernier numéro au programme a été le concours de sauts en hauteur, qui a été gagné par The Wash, de l'écurie de Crow et Murray, Toronto. Le cheval a franchi un obstacle de 6 pieds 6 pouces.

L'assistance, samedi soir, était de 3,000 personnes. Si la température avait été favorable, l'Arena aurait été remplie. Sommaire :

AVANT-MIDI

Classe 72 — Poneys de moins de 13 mains, conduits par des garçonnets ou des fillettes de pas plus de 12 ans.
1. Gooseberry, exposé par Lothair Reinhardt, Westmount.
2. Viscount, exposé par Claude B. Hart, Montréal.
3. Connie, exposée par J. Douglas Stewart, Westmount.
Mention — Strawberry, exposée par Mlle Anna Reinhardt, Westmount.

Classe 77 — Poneys de plus de 13 mains, 1 pouce et n'excédant pas 14 mains 2 pouces, montés par des garçons ou des filles de pas plus de 17 ans.
1. Dingly, exposé par Mlle Sheila McEachran.
2. Chatterbox, exposée par Mlle Phoebe Campbell.
3. Squaw, exposé par Sir H. Montagu Allan, Montréal.
Mention — Tommy, exposé par S. Nesbitt, Petite Côte.

Classe 73 — Poneys de 12 mains et n'excédant pas 13.1, conduits par des garçons ou des filles de pas plus de 15 ans.
1. Querry, exposé par A. D. MacTier, Montréal.
2. Little Peggie, exposé par James Ross, Montréal.
3. Frank, exposé par J. H. Smelzer, Westmount.
Mention — Nellie, exposée par P. G. Dupré, Montréal.

Classe 75. Poneys de moins de 12 mains, montés par des garçons ou des fillettes de pas plus de 12 ans.
1. Prince, exposé par W. Nesbitt, Petite Côte.
2. Viscount, exposé par Claude B. Hart, Montréal.

Classe 74 — Poneys de plus de 13 mains 1 pouce et n'excédant pas 14 mains 2 pouces, conduits par des garçons ou des filles de pas plus de 17 ans.
1. Hillhurst Bonnie, exposée par G. E. Gudewill, Montréal.
2. Cupid, exposé par Joseph W. Stanley, Montréal.
3. Murton Dora, exposée par Thos Irving Winchester.
Mention. — Rily, exposé par Oscar Beaudry, Montréal.

Classe 76. — Poneys de 12 mains et n'excédant pas 13.1, motes par des garçons ou des filles de pas plus de quinze ans.
1. Edgewood Bownie, exposée par le Capt. W. H. Evans, Montréal.
2. Glendower, exposé par Mlle Sheila McEachram, Montréal.
3. Quéry, exposé par A. D. MacTier, Montréal.
Mention. — Gallop Off, exposée par Mlle Alice Lalor McKeon, Montréal.

Classe 78. — Poneys de pas plus de 14 mains 2 pouces, montés par des garçons ou des filles de pas plus de 15 ans, et franchissant des obstacles de 3 pieds.
1. Dingly, exposé par Mlle Sheila McEachram, Montréal.
2. Little Queen, exposée par Charley Nichols, Outremont.
3. Glendower, exposé par Mlle Sheila McEachram.
Mention. — Edgewood Bonnie, exposée par le capitaine W. H. Evans, Montréal.

Classe 55. — Ouverte aux chevaux de chasse non inscrits dans les classes 49 à 54, et franchissant les obstacles réguliers.
1. Rupert, exposé par E. H. Weatherbee, New York.
2. Lord Minto, exposé par George Pepper, Toronto.
3. Myopia, exposé par George Pepper, Toronto.
Mention. — Chancellor, exposé par E. H. Weatherbee, New York.

APRES-MIDI

Classe 38. — Tandems sous harnais, conduits par des dames.
1. Mme Adam Beck, London.
2. Sir H. Montagu Allan.
3. Major George W. Hooper.

Classe 41. — Chevaux de 15 mains 3 pouces exposés comme chevaux de harnais, puis comme chevaux de selle.
1. Jasmine, exposée par Mme Herbert Cox, Toronto.
2. Lady Blair, exposée par Crow et Murray, Toronto.
3. Derby Ideal, exposé par A. Yeager, Simcoe.
Mention. — Hector, exposé par J. Alex. Stevenson, Montréal.

Classe 27. — Juments ou chevaux hongres de pas plus de 15.2 attelés à un cabriolet.
1. Trueheart, exposé par Crow et Murray, Toronto.
2. Flubby, exposée par C. Ed. Gudewill, Montréal.
3. Derby Gamecock, exposé par A. Yeager, Simcoe.
Mention. — Derby Daydream, exposé par A. Yeager, Simcoe.

Classe 56. — Chevaux de chasse pour dames, devant porter 140 livres, mais pas plus de 180, et franchissant des haies de 3 pieds six pouces.
1. Curl Pakers, exposée par G. L. Ogilvie, Montréal.
2. May Fellow, exposée par Mme Adam Beck, London.
3. Diana, exposée par G. L. Ogilvie, Montréal.
Mention. — Wyoning, exposée par J. B. Duford, Ottawa.

Classe 39. — Coaches, tally-ho, etc.
1. Dr W. A. Young, Toronto.
2. George McAvity, St Jean, N. B.
3. A. Yeager, Simcoe.
Mention. — Alex. McGarr, Montréal.

Classe 59. — Championnat des chevaux de chasse légers.
1. Lightfoot, exposée par M. A. E. Ogilvie.

Classe 85. — Ouverte aux sous-officiers et aux hommes au cinquième et du sixième district militaire.
1. Caporal E. B. Jackson, R. C. D., St Jean.
2. Sergent Major P. P. Littlewood, 17e D. Y. R. C. H., Montréal.
3. Sergent F. I. Hamilton, 17e D. Y. R. C. H., Montréal.
Mention. — Sergent W. J. Clark, 4e compagnie C. A. S. C., Montréal.

Classe 82. — Equipages de cochers tels que trouvés danss les rues de Montréal.
1. Johnny, exposé par Alex. McGarr.
2. Pearl, exposée par P. Butler.
3. Anna B., exposée par Alex. McGarr.
Mention. — Imprudence, exposée par Saunders et Moran.

Classe 47. — Championnat des chevaux de selle n'excédant pas 15.2.
1. Columbine, exposée par Mme Herbert Cox, Toronto.
2. Sunray, exposée par Mlle Marjory Clouston, Montréal.

Classe 31. — Championnat des chevaux de harnais de pas plus de 15.2.
1. Fairheart, exposée par Crow et Murray, Toronto.
2. Fluffy, exposée par C. Ed. Gudewill, Montréal.

Classe 48. — Championnat des chevaux de selle n'excédant pas 15.2.
1. Jasmine, exposée par Mme Herbert Cox, Toronto.

Classe 32. — Championnat des chevaux de harnais de pas plus de 15.2.
1. Lady Norfolk, exposée par Mme Adam Beck, London.
2. Lord Myrick, exposée par les écuries Ennisclare, Toronto.

Classe 5. — Equipes de 3 chevaux, appartenant à tout club de chasse à courre reconnu. Chevaux montés par les membres en costume.
1. Loudon Hunt.
2. Montréal Hunt.

Classe 64. — Sauts en hauteur.
1. The Wash, exposé par Crow et Murray, Toronto.
2. Rupert, exposé par E. H. Weatherbee, New York.

Classe 60. — Championnat des chevaux de chasse poids moyen.
1. Chateau Belle, exposée par le Col. A. M. Smith, London.
2. The Merry Widow, exposée par le Dr W. A. Young, Toronto.

Classe 61. — Chamuionnat des chevaux de chasse lourds.
1. Myrtle, exposée par Bartlett McLennan, Montréal.
2. Talisman, exposé par le Dr Chas. McEachram.
3. Chancellor, exposé par E. H. Weatherbee, New York, saut du vainqueur, 6 pieds, 6 pouces.

LISTE DES VAINQUEURS

Plus de $5,000 ont été distribuées en prix au concours hippique qui s'est terminé samedi soir. L'écurie Pepper-Weatherbee a remporté le plus fort montant, $745. Viennent ensuite Crow et Murray, $585, le Dr Young, Mme Becket, Mme Cox. Voici la liste des vainqueurs, avec le montant qu'ils ont gagné :

Ecurie Pepper-Weatherbee, Toronto	$745
Crow et Murray, Toronto	585
Dr W. A. Young, Toronto	365
Mme Adam Beck, London, Ont.	340
Mme Herbert Cox, Toronto	315
A. E. Ogilvie, M. F. H., Montréal	195
C. Ed. Gudewill, Montréal	175
Ecuries Ennisclare, Toronto	170
A. Yeager, Simcoe, Ont.	155
Dr Charles McEachran, Montréal	135
R. Ness and Sons, Howick, Qué.	110
Hon. Adam Beck, London, Ont.	100
London Hunt Club	100
Hon. R. Beith, Bowmanville, Ont	95
Dominion Transport Co., Montréal	95
Dr R. R. Webster, Ottawa	95
Montreal Hunt Club	90
W. S. Armitage, Sherbrooke	90
Major George R. Hooper, Montreal	85
Bartlett McLennan, Montréal	85
George McAvity, Saint-Jean, N. B.	75
2. Curl Papers, exposée par M. G. L. Ogilvie.	
A. McGarr, Montréal	75
John Stewart, Westmount	75
Mlle M. Clouston, Montréal	75
Alf. Rogers, Toronto	75
Mlle Sheila McEachran, Montréal	65
James I. Roy, Bordeaux	60
Dr Hackett, Champlain, N. Y.	60
Col. A. M. Smith, London	60
Wm Hubbard, Sherbrooke	60
James Ross, Montréal	50
Lieut. Pickering, Ottawa	50
H. B. MacDougall, Montréal	50
J. N. Drummond, Petite Côte, Qué.	45
Guy L. Ogilvie, Montréal	45
J. Alex. Stevenson, Montréal	45
Lieut.-col. G. S. Cantlie, Montréal	45
C. S. Campbell, Montréal	40
Capt. W. H. Evans, Montréal	40
Geo. Gudewill, Montréal	40
J. Charles Wray, Montréal	30
J. B. Ethier, Saint-Alexis, Qué.	30
W. Gratton, Sainte-Scholastique	30
Mme F. H. Penniston, Rapides de Lachine	30
W. Newman, Mile-End, Qué.	30
Georges Climie, Montréal	30
R. A. Allan, Montréal	30
Hugh S. Wilson, Toronto	30
W. Galbraith, Westmount, Qué.	30
Lieut.-col. C. E. Shirley, Montréal	30
Penniston Frères, Rapides de Lachine	30
E. B. Jackson, Saint-Jean, Qué.	30
A. D. MacTier, Montréal	25
G. Stewart, Howick, Qué.	25
Montreal Water and Power Co.	25
W. G. M. Sheppard, Westmount	25
A. et L. Strachan, Montréal	25
John Cunningham, Westmount	25
S. P. Howard, Montréal	25
Claude B. Hart, Montréal	25
W. Nesbitt, Petite Côte, Qué.	25
James W. Woods, Ottawa	25
J. B. Duford, Ottawa	25
William Collings, Montréal	25
C. W. Penniston, Rapides de Lachine, P. Q.	20
W. Donnelly, Montréal	20
J. J. McManus, Westmount, P. Q.	20
Oscar Beaudry, Montréal	20
C. Nicolls, Outremont, P. Q.	20
L. Reinhardt, Westmount, P. Q.	20
J. Douglas Stewart, Westmount, P. Q.	20
P. Butler, Montréal	20
Sgt.-maj. P. P. Littlewood, Montréal	20
George Jordan, Westmount, P. Q.	15
John Hay, Lachute	15
John Smith, Westmount, P. Q.	15
Howard W. Pillow, Westmount, P. Q.	15
J. Hicks, Montréal	15
H. H. Ingram, Sherbrooke, P. Q.	15
Sgt. F. S. Hamilton, Montréal	15
J. C. Watson, Montréal	10
James Brechin, Montréal	10
Lt.-col. F. S. Meighen, Montréal	10
P. A. Lussier, Varennes, P. Q.	10
Pure Ice Company, Montréal	10
W. Stewart, Montréal	10
F. Cugny, Montréal	10
T. K. Stone, Montréal	10
W. J. Pearson and Sons, Montréal	10
James Ross, Montréal	10
Jos. W. Stanley, Montréal	10
Mlle Phoebe Campbell, Montréal	10
Sgt. W. J. Clarke, Montréal	10
Sir H. Montagu Allan, Montréal	5
J. H. Smelzer, Westmount, P. Q.	5
Thos. Irving, Winchester, Ont.	5

LES COUPES

Voici les vainqueurs des coupes: William Newman, C. Ed. Gudewill, Mme Adam Beck (2), Mlle Marjory Clouston, Guy L. Ogilvie, J. B. Duford, George Pepper, London Hunt Club, Dominion Transport Co., A. et L. Strachan, Alex. McGarr.

JOS. LEDUC CONTRE ASSELIN

LUTTE ENTRE CES DEUX HOMMES CE SOIR AU CERCLE PAROISSIAL SAINT-LOUIS.

DISTRIBUTION DES MEDAILLES ET BANQUET AUX VAINQUEURS DU TOURNOI

Ce soir, aura lieu, au Cercle Paroissial Saint-Louis, un match de deux dans trois, entre Edouard Asselin, champion de Québec, et notre vaillant lutteur Jos. Leduc.

Asselin est arrivé de Québec il y a trois semaines, afin de relancer Leduc, qui vient de remporter le championnat.

Après beaucoup de discussion, Leduc a consenti à rencontrer Asselin, à condition que celui-ci ne pèse pas plus que 155 livres. La rencontre sera très contestée, car Asselin est un gaillard bien bâti, très bien développé et très fort, mesurant 40 pouces de poitrine et 15½ pouces de biceps. Il fera une lutte très chaude à Leduc, et il pourrait bien se faire que celui-ci ait trop entrepris pour sa force.

Le Cercle Paroissial donnera ce soir les médailles aux vainqueurs du tournoi. Les champions des différentes classes seront présentés au public. Après la lutte, il y aura banquet en l'honneur des vainqueurs. Des visiteurs distingués, et les officiers du Cercle y assisteront.

Afin d'encourager les amateurs à assister aux luttes, le Cercle Paroissial a décidé de donner un magnifique présent qui sera tiré au sort à chaque séance. Il sera bon, ce soir, de conserver son coupon.

Voici le programme de ce soir :

Lutte entre A. Thérien et E. Larocque, trois 6 minutes.

Lutte entre Arthur Bénard et Albert Bénard.

Lutte principale, Jos. Leduc et Edmond Asselin.

Distribution des médailles et banquet.

LE PATIN

KOMIC KARNDINE AU STADIUM

Les habitues du Stadium auront cette semaine l'ocasion de voir à l'oeuvre le célèbre patineur américain, Komic Karndine, qui succèdera à Mlle D'Vorak, dans les représentations de chaqre soir.

Le genre adopté par cet artiste est unique et c'est une des causes de la renommée que lui ont acquise ses nombreuses exhibitions.

Comme tous les patineurs que le public a 'applaudis au Stadium, Komic Karndine connait tous les secrets du patinage de fantaisie, mais en plus, il possède admirablement bien le don d'imiter les différents types de patineurs, dont il copie les manières à s'y méprendre. Ce genre tout à fait nouveau sera certainement du goût du public, toujours avide de nouveautés et d'imprévu.

Toutes les patineuses qui ont rencontré Mlle D'Vorak la semaine dernière ont été facilement vaincues, et la plus rapide patineuse du Stadium, Mlle Florida Chevalier, a aussi succombé vendredi soir.

LA SAISON DU BASE-BALL

Elle s'ouvre aujourd'hui à Montréal.

BASEBALL

L'ouverture de la saison de la Ligue de l'Est à Montréal, aura lieu aujourd'hui, alors que Montréal fera face à Providence. Les deux équipes sont arrivées ici ce matin.

LE CLUB MONTREAL EST DEFAIT SAMEDI, ET FAIT PARTIE NULLE HIER.

Providence, 11 — Le club Montréal a été battu ici, samedi, par un score de 10 à 6, dans une partie jouée dans une mer de boue. Le jeu fut arrêté à la huitième inning à cause de l'obscurité.

Montréal dut se servir de deux pitchers.

Hier, l'équipe de Casey réussit à faire partie nulle, le score étant de 3 à 3. Les visiteurs furent absolument réduits à l'impuissance jusqu'à la huitième inning, ne faisant ni un hit ni un point. A cette phase de la joute, ils firent toutefois un effort, et deux passes et deux hits leur donnèrent trois points.

Scores :

PROVIDENCE

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Poland, r.f.	4	0	0	0	0	0
Phelan, c.f.	5	1	2	2	0	0
Arndt, 3b.	3	0	2	3	2	0
Hoffman, l.f.	5	1	3	1	0	1
Abstein, 1b.	4	3	2	9	0	0
Donohue, 2b.	5	0	0	2	3	2
Clark, c.	4	1	1	4	2	0
Rock, s.s.	3	3	2	3	3	0
Frock, p.	3	1	1	0	0	0
Total	36	10	13	24	10	3

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	5	3	2	2	0	1
Casey, 3b.	5	1	4	4	0	0
Needham, 2b., s.s.	3	0	0	1	3	1
O'Neil, r.f.	4	0	1	3	0	1
Evans, 1b.	4	0	1	5	0	1
Louden, s.s.	3	0	0	2	3	3
Corcoran, 2b.	1	0	0	0	3	0
Jones, c.f.	4	0	0	0	0	0
McManus, c.	4	1	2	6	3	2
Stanley, p.	3	0	1	0	2	0
Lee, p.	0	1	0	0	1	0
Total	36	6	11	x23	12	9

x Il y avait deux hommes de retirés quand fut arrêtée la partie.

Score par innings :

Providence	.00001423	—10
Montréal	.00001023	— 6

SOMMAIRE

Buts volés, Abstein, Joyce 2, Casey 3, Needham, O'Neil, Evans, McManus, Lee. Coup pour deux buts, Hoffman. Sacrifice hits, Arndt, Rock. Double jeu, Louden à Needham à Evans. Struck out, Frock 4, Stanley 5, Lee 1. Buts sur quatre balles, Frock 1, Stanley 3, Lee 1. Wild pitch, Lee. Atteint par le pitcher, Lee 1. Umpire, Stafford. Assistance, 1,200.

Partie d'hier :

PROVIDENCE

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Poland, r.f.	3	1	1	1	0	0
Phelan, c.f.	1	1	1	1	0	1
Arndt, 3b.	3	1	1	0	3	0
Hoffman, l.f.	3	0	1	1	0	1
Abstein, 1b.	4	0	2	9	0	0
F. Donohue, 2b.	3	0	1	6	2	0
Clark, c.	3	0	1	3	2	0
Rock, s.s.	3	0	0	3	8	1
Friel, p.	3	0	0	0	5	0
Sline, p.	0	0	0	0	0	0
Duffy, l.f.	0	0	0	0	0	0
Total	26	3	8	24	20	3

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	0	0	0	4	0	0
Casey, 3b.	3	0	0	2	2	0
Needham, 2b.	4	0	0	1	1	0
O'Neill, r.f.	1	1	0	1	0	0
Evans, 1b.	4	0	0	6	0	0
Louden, s.s.	2	1	0	3	1	0
Jones, c.f.	4	1	1	3	0	0
McManus, c.	4	0	0	4	3	0
J. Donohue, p.	4	0	1	0	4	0
Total	26	3	2	24	11	0

Score par inning :

Providence	.20100000	— 3
Montréal	.00000003	— 3

SOMMAIRE

Buts volés, Arndt, Hoffman, Abstein, F. Donohue, Joyce. Sacrifice hits, Phelan, Arndt, Hoffman. Buts sur quatre balles, par Friel 10, par J. Donohue 3. Struck out, Friel 1, J. Donohue 3. Umpire, Stafford. Temps, 1.55. Assistance, 1,450. Partie arrêtée à la huitième inning pour prendre le train.

A Baltimore :

		R.	H.	E.
Baltimore	.101050110—	9	15	3
Rochester	.001020071—	11	15	1

Batteries — Hardy, Pearson, McCloskey, Dessau et Byers ; Henley, Finlayson et Erwin. Umpire, Kelley. Assistance, 4,900.

A Jersey City :

		R.	H.	E.
Jersey City	.10010000x—	2	6	1
Buffalo	.000000000—	0	2	2

Batteries — Mason et Fitzgerald ; Kissinger et Ryan. Umpires, Moran et Sullivan. Assistance, 1,700.

A Newark :

		R.	H.	E.
Newark	.00010030x—	4	7	1
Toronto	.000000001—	1	5	0

Batteries — Mueller et Stanage ; Applegate et Brown. Umpire, Conway. Assistance, 1,600.

DIMANCHE

A Newark :

		R.	H.	E.
Newark	.10001060x—	8	11	1
Baltimore	.100200000—	3	5	2

Batteries — Hughes et Stanage ; McCloskey et Hearne. Umpire, Kelley. Assistance, 6,000.

A Toronto :

		R.	H.	E.
Jersey City	.200000001—	3	8	1
Toronto	.030000001—	4	6	1

Batteries — Lafitte et Vandergrift ; Rudolph et Pearce. Umpires, Moran et Sullivan. Assistance, 5,800.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P.C.
Baltimore	8	4	667
Newark	8	6	571
Rochester	7	6	538
Buffalo	6	6	500
Jersey City	6	6	500
Providence	6	7	462
Toronto	4	6	400
Montréal	5	9	357

LIGNE NATIONALE

A Pitsburg :

		R.	H.	E.
Chicago	.100000000—	1	6	1
Pittsburg	.000000000—	0	3	1

Batteries — Fraser et Kling ; Camnitz, Leever et Gibson.

A Brooklyn :

		R.	H.	E.
Brooklyn	.000000000—	0	6	3
Philadelphie	.000000010—	1	2	1

Batteries — Wilhelm et Bergen ; Moren et Dooin.

A Boston :

		R.	H.	E.
Boston	.200000010—	3	10	4
New-York	.520000000—	7	8	1

Batteries — Young et Bowerman ; Mathewson et Bresnahan.

A Saint-Louis :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.010000000—	1	7	0
St Louis	.000001020—	3	4	1

Batteries — Weimer et McLean ; Beebe et Marshall.

PARTIES D'HIER

A Chicago :
Première partie :

		R.	H.	E.
Chicago	.00000240x—	6	7	0
Pittsburg	.000000011—	2	5	1

Batteries — Brown et Kling ; Leifield et Gibson.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Chicago	.000000000—	0	2	0
Pittsburg	.000000100—	1	5	0

Batteries — Pfeister, Overall et Moran ; Willis et Gibson.

A Saint-Louis :
Première partie :

		R.	H.	E.
St Louis	.000000000—	0	4	2
Cincinnati	.100000020—	3	6	2

Batteries — Karger et Bliss ; Ewing et Schlei.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
St Louis	.100510001—	8	13	4
Cincinnati	.104020000—	7	13	2

Batteries — Lush, Higginbotham, McGlynn, Bliss et Ludwig ; McCrathy, Tozer, Spade et Schlei.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	13	5	722
Pittsburg	10	6	625
New York	11	7	614
Boston	10	9	526
Philadelphie	10	9	526
Cincinnati	6	10	375
Brooklyn	7	13	350
St Louis	6	14	300

LIGUE AMERICAINE

A Chicago :
Première partie :

		R.	H.	E.
St Louis	.100000001—	2	9	0
Chicago	.000000010—	1	4	0

Batteries — Howell et Spencer ; Smith, Owen et Sullivan.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
St Louis	.001101000—	3	11	4
Chicago	.100001130—	6	3	1

Batteries — Waddell, Stephens et Bailey ; Walsh, Sullivan et Shaw.

A Cleveland :
Première partie :

		R.	H.	E.
Détroit	.201000000—	3	6	1
Cleveland	.400000000—	4	9	4

Batteries — Somers et Thomas ; Joss et Clark.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Détroit	.131000—	5	8	1
Cleveland	.200000—	2	5	3

Batteries — Mullin et Schmidt ; Rhoades et Clarke.

A Boston :

		R.	H.	E.
New York	.020000000—	2	6	0
Boston	.010000000—	1	9	2

Batteries—Chesbro et Kleinow ; Young et Criger.

A Washington :

		R.	H.	E.
Philadelphie	.000010001—	2	7	1
Washington	.102000300—	6	8	1

Batteries—Carter, Vickers et Schreck ; Burns et Warner.

PARTIES D'HIER

A Chicago :
Première partie :

		R.	H.	E.
Chicago	.000100000—	1	6	0
Cleveland	.100000002—	3	12	0

Batteries — White et Sullivan ; Thielman et Bemis.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Chicago	.00010100x—	2	6	1
Cleveland	.00000000—	0	4	2

Batteries — Smith et Sullivan ; Chech et Clarke.

A St Louis :
Première partie :

		R.	H.	E.
St Louis	.000000011—	2	7	3
Détroit	.001004010—	6	8	1

Batteries — Waddell, Pelty et Spencer ; Donovan et Payne.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
St Louis	.000003010—	4	8	1
Détroit	.240301010—	11	13	1

Batteries — Graham, Dineen et Stephens ; Killian et Payne.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
New York	12	7	632
Philadelphie	12	9	571
Cleveland	10	8	556
St Louis	11	10	524
Chicago	9	10	474
Washington	8	12	400
Détroit	7	11	389
Boston	8	13	384

BASEBALL A LONGUEUIL

Le club Royal Longueuil a battu le club Longueuil II, hier, par un score de 10 à 6.

Les joueurs du club Royal Longueuil étaient : R. Bouthillier, O. Dubois, G. O. S. Béland, E. Béland, A. Béland, R. Potvin, E. Lespérance, R. Deslauriers et C. Potvin.

Ce club est prêt à accepter les défis de n'importe quel club dont l'âge des membres varie entre 15 à 18 ans.

S'adresser à Clément Potvin, capitaine, à Longueuil.

"Chasse et Pèche"

Plusieurs pêcheurs à la ligne, partis pour quelque petite excursion ces jours derniers, ont eu quelques déboires qu'ils auraient pu éviter s'ils avaient eu soin de consulter la loi de pêche.

Nous donnons ci-dessous les grandes lignes de cette loi.

Chacun devra l'observer strictement s'il ne veut pas se faire dresser un constat de contravention qui coûte généralement cher et qui procure à celui qui en est victime, une infinité de déboires.

Les eaux quelconques de la province, placées sous bail, doivent être respectées par tout étranger, comme on pourra le voir.

La pêche à la ligne et à la canne et ligne est seule permise dans les eaux navigables de la province de Québec, et la pêche à la canne et ligne est seule autorisée dans les eaux non navigables.

Pour tout autre mode de pêche, il faut un permis visé par l'article 1391, qui dit :

"Le permis de pêche confère au porteur le droit exclusif d'exploiter les pêcheries dans les limites y décrites, de toutes les manières autorisées par la loi., mais n'empêche pas les tiers d'y prendre de la boette pour la pêche à la morue, ou d'y pêcher à la ligne dans un but étranger au commerce."

Les personnes domiciliées dans la province n'ont pas besoin de permis pour faire la pêche à la canne et ligne ou à la ligne, selon le cas, dans les eaux de la province qui ne sont pas sous bail.

Les étrangers qui désirent faire la pêche dans la province, doivent au préalable se procurer à cette fin un permis spécial du ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.

L'honoraire de ce permis est fixé, dans chaque cas, par le ministère, et ne doit jamais excéder vingt-cinq piastres.

Le produit de la pêche faite dans des eaux qui se trouvent sous bail appartient au propriétaire ou au locataire et non à l'étranger.

A l'article 1393, on voit :

"Sauf les dispositions de l'article 1391, quiconque pêche, prend ou tue du poisson dans une eau, ou le long d'une grève, ou dans les limites d'un poste de pêche, décrites dans un permis, ou y place, emploie ou tient quelque engin ou appareil de pêche sans la permission du porteur du permis, ou trouble ou endommage quelques pêcheries, est passible d'une amende n'excédant pas cent piastres, et des dépens, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois, et les engins employés et tout le poisson ainsi pris doivent être confisqués."

Pour les chasseurs, nous dirons qu'il est défendu de chasser :

Le chevreuil et l'orignal, entre le 1er janvier et le 1er septembre ; le caribou, du 1er février au 1er septembre ; les faons, en tout temps ; castor, jusqu'au 1er novembre prochain ; vison, du 1er avril au 1er novembre ; lièvre, du 1er février, au 1er décembre ; rat musqué, en tout temps, excepté le mois d'avril ; bécasses, bécassines, pluviers, courlis, chevaliers, maubèches, du 1er février au 1er septembre ; perdrix grises ou de savane, du 15 décembre au 1er septembre suivant ; perdrix blanches, ptarmigans, du 1er février au 1er novembre ; macreuses, sarcelles, canards sauvages de toute espèce, harles, bec-scies, huards et goélands, du 1er mars au 1er septembre.

Voilà pour les prohibitions.

LA CROSSE

DE BEAUMONT ARRIVE A MONTREAL

Ambroise de Beaumont, de Québec, qui a été engagé par le National, est arrivé ce matin à Montréal. Il s'est aussitôt rendu chez son camarade Adolphe Gingras en compagnie de qui il nous a rendu visite. De Beaumont est un grand garçon de 5 pieds 11¾ pouces et pesant 160 livres. Il parait très solide et nous sommes convaincu qu'il sera une précieuse acquisition pour notre club de crosse canadien-français.

Ambroise de Beaumont, de Québec, qui jouera cet été pour le National.

La pluie de samedi a empêché le National et les Shamrocks de pratiquer, mais le Montréal a eu un exercice d'une heure.

LA LUTTE

PLOURDE, LE RIVAL DE TREMBLAY, LUTTE VENDREDI

LA LUTTE DE CHICAGO

GOTCH A-T-IL TRICHE ?

LES VUES ANIMEES LE DEMONTRERONT AU PARC SOHMER

LE MATCH DE CHICAGO

VA RECOMMENCER VENDREDI AU PARC SOHMER

Enfin, les amateurs de Montréal vont savoir à quoi s'en tenir. L'éternelle discussion va avoir sa solution. Qu'est-ce qui s'est passé au juste à Chicago, le 3 avril dernier ? Gotch a-t-il triché ? Comment se fait-il que le Lion Russe a abandonné la partie ?

Depuis deux mois que l'on discute, l'on est pas plus avancé, pour comprendre cette surprenante affaire. Les uns disent, c'est bien simple: "Vous ne pourrez jamais me faire croire que ce n'est pas une affaire arrangée, vous ne m'emplirez pas avec vos histoires. Hack pouvait le manger en dix minutes et s'il ne l'a pas fait, c'est qu'il ne l'a pas voulu. D'autres prennent pour Gotch et en faisant la moue, disent que les Américains sont trop fins pour les lutteurs européens, et que s'il y a reprise en Angleterre, Gotch gagnera encore.

Le récit si détaillé et si circonstancié que le Dr Gadbois, l'envoyé spécial de la "Presse," a fait de cette lutte, qu'il avait vue de si près, a fait comprendre aux connaisseurs, comment ce résultat inattendu a pu se produire, comment Gotch a pu faire abandoner le Lion Russe. Mais il n'y a encore rien comme de voir les choses de ses propres yeux et pour satisfaire le public amateur qui désire à tout prix avoir le dernier mot sur cette brûlante question, le Club Canadien a fait venir les vues animées qui représentent le fameux match entre Gotch et le Lion Russe. Ces vues seront au Parc Sohmer vendredi.

PLOURDE, LE PLUS DANGEREUX RIVAL DE TREMBLAY

Quelle ne fut pas la surprise de Tremblay en voyant tout à coup vendredi dernier, apparaitre au Parc Sohmer, Plourde, le fameux Plourde, qui lui a donné tant de fils à retordre cet hiver !

En l'apercevant, Tremblay demanda de suite ce qu'il venait faire par ici. La réponse ne fut pas lente à venir. Plourde lui fit savoir sa façon de penser. "Il y a deux mois, dit-il, que je cherche un match par correspondance et je ne puis obtenir une réponse satisfaisante de Tremblay. Il y a deux mois que je m'entraine pour le match qu'il m'a promis, et la saison va bientôt finir sans que j'aie l'avantage de me rencontrer avec le champion. Pour ne pas me faire jouer davantage, je suis venu à Montréal, vous me voyez, je suis en parfaite condition et je ne retournerai pas aux Etats-Unis sans que le match ait eu lieu. Si Tremblay n'acceptait pas, je vais passer aux journaux et tout le monde saura qui des deux a peur."

Plourde insiste pour que le match ait lieu à 136 livres. Les deux lutteurs étant pesés au bord de l'arène le soir du match.

La rencontre serait pour le titre de champion du monde pour les poids légers. Aux Etats-Unis, toute la confiance est pour Plourde, on dit que c'est lui qui va détrôner Tremblay. De fait Plourde est le seul lutteur pesant le même poids que Tremblay, qui ait été capable de tenir le champion sous lui pendant plus d'une demi-heure.

Demain nous raconterons la première rencontre de ces deux fameux rivaux canadiens-français. Ce récit fera comprendre aux amateurs de lutte quel dangereux adversaire Tremblay aura devant lui vendredi prochain.

Il est plus généreux

de dire le secret de tuer le gibier que de donner du gibier. Que les munitions Dominion n'aient aucun secret pour vous.

Vous tuez votre gibier avec les cartouches Dominion, parce qu'elles contiennent les meilleurs ingrédients, et que ce sont celles qui sont les mieux préparées et essayées du monde.

Pour toutes sortes d'armes. Coûtent de un tiers à un cinquième de moins que les munitions payant des droits. Notre garantie met tous les risques sur la Dominion Cartridge Co., Ltd. Montréal.

MUNITIONS DOMINION.

LA PRESSE

MONTREAL, 11 MAI 1908

CETTE SEANCE DU MONUMENT NATIONAL

Il est assez clair, maintenant, que ce cri soudain du français dans l'administration des chemins de fer est une pure manoeuvre nationaliste organisée pour les élections. Il n'y avait au Monument National ni chefs conservateurs, ni chefs libéraux. Et bien que, pour amadouer l'opinion publique, on eut crié partout aux bonnes dispositions de l'élément anglais sur cette question, l'auditoire refusa d'écouter l'Hon. M. Dandurand qui venait, précisément, lui annoncer ces bonnes dispositions. Les offres conciliatrices du Grand Tronc, du Pacifique Canadien, du Northern venaient déjouer tout l'échafaudage de la conspiration nationaliste ; donc, il fallait les étouffer. C'est, du reste, la tactique de M. Lavergne lui-même. Lors de la seconde lecture du projet de loi en question, le 18 mars 1908, Sir Wilfrid Laurier avait fait la déclaration suivante :

Sir WILFRID LAURIER: Le bill, dans son ensemble, me paraît fondé sur un principe sain et équitable, mais je crois que sous certains rapports, l'application de ce principe est trop étendue. L'objet de mon honorable ami est de donner au public le plus de facilités possibles dans la conduite de ses affaires, et on admettra qu'il n'est que ceux qui ne parlent pas l'anglais puissent faire leurs affaires dans la langue qu'ils comprennent. . . . .

. . . . . .

Je n'ai aucune objection à ce que le bill soit lu une 2e fois, sujet aux amendements qui pourront être proposés plus tard.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2e fois).

M. L'ORATEUR SUPPLEANT: Quand la Chambre entend-elle passer à la discussion des articles en comité?

Sir WILFRID LAURIER: A LA PROCHAINE SEANCE DE LA CHAMBRE.

M. ARMAND LAVERGNE: Les occasions de discuter ce bill en comité deviennent très rares, et si nous ne le discutons pas aujourd'hui l'occasion ne se représentera peut-être pas.

Sir WILFRID LAURIER: La question est importante pour les compagnies de chemins de fer, et mon honorable ami comprend qu'il EST JUSTE QU'ELLES PRENNENT CONNAISSANCE DU BILL et sachent si elles doivent le combattre. Il y a certainement d'excellentes choses dans ce projet de loi, mais je ne voudrais pas que le Gouvernement s'engage à le faire adopter, SANS QUE LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER AIENT ETE ENTENDUES.

M. ARMAND LAVERGNE: ELLES N'ONT FAIT AUCUNE OPPOSITION JUSQU'A PRESENT.

Sir WILFRID LAURIER: Si elles n'ont aucune objection JE N'EN AI CERTAINEMENT PAS.

Nous n'aimons pas à supposer aux hommes publics des intentions cachées ; mais nous avons le droit de faire des événement connus les déductions naturelles. L'offre de Sir Wilfrid assurait un succès trop facile au député de Montmagny, qui n'aurait pu attirer la moindre sensation sur son Bill. La première nouvelle que l'on eut, après ce débat, ce fut la fameuse requête de la jeunesse catholique publiée quelques jours après, sans attendre le sort que subirait une mesure en aussi bonne voie. Rien n'indique dans les feuilletons ou les procès verbaux de la Chambre que M. Lavergne fit le moindre effort pour faire avancer son Bill d'un cran. Comment se fait-il qu'un député dont la spécialité est de poser au gouvernement les questions les plus disparates, ait négligé d'attirer l'attention du gouvernement et de la Chambre sur des obstacles réels ou imaginaires derrière lesquels il s'est réfugié, sans explication du reste, à l'assemblée de vendredi dernier ? Si l'on refusait quelque part de ne pas laisser s'accomplir la promesse du Premier Ministre faite le 18 mars, le loquace député de Montmagny n'avait qu'à retrouver sa langue pour le dire. Personne n'en a jamais rien su. En vain prétextera-t-il les formes parlementaires alors que le gouvernement prit tous les jours sessionnels, ces restrictions n'existaient pas au mois de janvier, quand le 28 de ce mois il obtint la première lecture du Bill. De fait, le gouvernement n'a pris préséance sur les Bills publics pour le mercredi que le 25 mars, et pour le lundi que le 2 avril. Nous ne saurions dire de mémoire quand il a pris le jeudi, probablement plus tard. Il laissa s'écouler plus de deux mois entre la première et la seconde lecture. Mais la tranquille adoption du projet n'aurait pas mieux rempli le but que la lecture des lettres si raisonnables lues par l'Hon. M. Dandurand de la part des différentes compagnies. Ce qu'il fallait, c'était d'organiser des provocations capables de rendre cette adoption impossible. Il fallait créer de toutes pièces des sauveurs et des héros. Nous les avons, les héros ; mais, ils ont tué le projet de loi pour se créer un grief.

Et voilà que l'on fait une agitation comme celle sur les écoles du Nouveau-Brunswick qui fit battre Sir Geroges Cartier, celle sur les écoles de Manitoba qui entraîna la chute de Sir Mackenzie Bowell, celle sur la constitution du Nord-Onest en provinces qui aurait imposé la démission de Sir Wilfrid Laurier, si celui-ci était tombé dans le panneau.

Il fut un temps où M. Bourassa comprenait mieux les devoirs d'un homme politique. Nous nous rappelons son discours prononcé dans ce même Monument National, le 27 avril 1902, sur le "Patriotisme Canadien-Français", lorsqu'il disait :

Nous sommes entourés des descendants, plus nombreux que nous, d'une race qui nous est étrangère par son origine, sa langue, sa religion, ses lois et ses moeurs. Ce grave inconvénient est singulièrement accrû par le DEFAUT DE CONTACT INTIME, résultat de la DISPERSION DU PEUPLE CANADIEN SUR UN TERRITOIRE TROP GRAND, par la DIVERSITE ET MEME L'ANTAGONISME DES INTERETS MATERIELS, et SURTOUT par L'OEUVRE NEFASTE DES POLITICIENS ET DES JOURNALISTES QUI ACCENTUENT LA DIVERGENCE DE NOS ASPIRATIONS NATIONALES AU LIEU DE L'AATENUER.

Cette situation complexe rend très difficile l'action de notre patriotisme. L'amour du sol, des institutions, de la nationalité, qui se concentre chez les autres peuples en un patriotisme simple et fort, se ramifie chez nous et nous crée trois devoirs distincts à accomplir: nos devoirs envers l'Angleterre, la puissance suzeraine; envers le Canada et nos concitoyens d'origine étrangère; envers nous-mêmes et notre nationalité.

Cette situation est pleine de dangers; mais il n'est pas impossible d'y faire face, pourvu que nous y apportions de la bonne volonté, de l'intelligence, de la fermeté, DE LA TOLERANCE, DE LA DIGNITE, DE LA VRAIE CHARITE CHRETIENNE—AUSSI CONTRAIRE A LA FAIBLESSE ET A LA LACHETE QU'A LA VIOLENCE.

Dans l'état actuel du monde, il me serait facile de récolter des applaudissements en dénonçant le peuple britannique, ses gouvernants et sa politique. Je ne le ferai pas, et pour deux motifs. D'abord, je ne crois nullement à l'efficacité DES APPELS A LA PASSION POPULAIRE pour éclairer la conscience nationale. Il me semblerait LACHE D'ENFLAMMER LA COLERE D'UN AUDITOIRE EXCLUSIVEMENT FRANCAIS lorsque je viens prêcher la parole de la bonne entente entre nos deux races canadiennes. (Pages 4 et 5 de sa brochure).

. . . . . .

LES JEUNES.

Un mot à vous, jeunes gens, encore tout pleins du feu purifiant de la jeunesse. . . . . GARDEZ VOTRE ENTHOUSIASME, GARDEZ-LE LONGTEMPS, GARDEZ-LE TOUJOURS! Mais pour qu'il dure, MENAGEZ-LE: TEMPEREZ-LE PAR LA RAISON, NE LE DEPENSEZ PAS TOUT A PROPOS, NE LE PERDEZ PAS EN OEUVRES STERILES, NE LE SOUILLEZ PAS AU CONTACT D'OEUVRES MAUVAISES. (Page 27).

C'est notre conviction ferme et sincère que le mouvement actuel est une dépense d'enthousiasme mal à propos, une "oeuvre stérile", parce que la réforme demandée aurait pu être obtenue par des démarches amicales, comme le prouvent les lettres suivantes :

Vous dites qu'on prétend avoir fait une demande aux compagnies de chemins de fer à cet effet, mais que cette demande n'a pas été agréée.

En réponse à votre lettre, je dois vous dire, qu'à ma connaissance nulle communication relative à ces questions, ou demandant qu'elles soient prises en considération par nous, n'a été reçue par les officiers de cette compagnie, ni par moi-même. . . . . .

Nous serons heureux de conférer avec les officiers des autres compagnies de la province de Québec, en vue de nous assurer jusqu'à quel point il nous est possible de rencontrer les vues du public avec lequel nous sommes en contact.

Vous pouvez être certain que la compagnnie est DISPOSEE A FAIRE TOUT CE QUI EST RAISONNABLE ET QU'ELLE N'A AUCUN DESIR DE REFUSER, sans motif sérieux, ce que sa clientèle juge opportun de lui demander.

Votre bien dévoué,
CHAS. M. HAYS,
Deuxième vice-président et gérant général du Grand Tronc.

J'accuse réception de votre lettre du 4 mai courant.

Aucune demande n'a jamais été faite à la Compagnie du Pacifique Canadien touchant l'emploi de la langue française dans les rapports de cette compagnie avec le public.

Je puis vous donner l'assurance que toute requête de ce genre eût reçu de notre part la plus sérieuse considération et n'eût été repoussée que pour des raisons acceptables à la grande majorité de la population de langue française.

Je puis affirmer sans craindre la contradiction, en me basant sur une expérience de 25 années, que jamais notre clientèle n'a eu, durant tout ce temps, à se plaindre de notre compagnie relativement aux questions que mentionne votre lettre, et elle n'a jamais exprimé le moindre mécontentement. . . . . .

Nous consentons volontiers à discuter les questions avec les autres compagnies de chemins de fer et nous suggérons que vous ou tout autre représentant de la population canadienne-française assistiez à ses réunions, pour y faire valoir vos vues.

Il vous sera peut-être agréable de savoir que dans notre département en loi, nous avons tout un bureau de langue française et correspondances, qui s'occupe des affaires qui nous parviennent dans la langue française. Dans chacun de nos bureaux, nous avons des employés de langue française pour répondre aux demandes qui nous sont faites dans cette langue. C'est là une nécessité qui s'impose dans cette province.

Notre compagnie se fait aussi un devoir de préparer tous ses contrats et règlements en français lorsque l'autre partie intéressée ne comprend pas l'anglais ou lorsqu'elle le demande.

Je demeure, cher monsieur,
Votre bien dévoué,
D. McNICOLL,
Vice-président du Pacifique Canadien.

A côté de ces paroles loyales et conciliatrices, le texte de la requête fait très mauvaise figure :

Considérant enfin que pour y remédier un appel à la COURTOISIE des compagnies NE SUFFIT PAS; mais qu'il faut y joindre une loi qui les oblige.

Aussi, les compagnies de chemins de fer annoncent-elles ce matin dans la "Gazette" qu'elles ne se prêteront pas à plus d'impressions françaises qu'elles en font maintenant. Voilà le résultat le plus clair de l'assemblée de protestation tenue au Monument National. C'est ce que nous avons dit tout le temps: au lieu de faire avancer nos réclamations, on les détruit virtuellement.

Tout le monde peut, maintenant, tirer des conclusions faciles sur la signification de ce mouvement qui a déjà déchaîné sur la "Presse" tant de grossièretés et de remarques déplacées.

CHOSES ET AUTRES

A l'époque de saint François de Sales, le Sénat de Savoie rendait la justice avec une lenteur proverbiale. On savait quand un procès commençait, mais non quand il finirait. Or, un pauvre curé, qui soutenait une cause devant les tribunaux, en attendait impatiemment le résultat. Comme, obsédé par cette affaire, il donnait un sermon sur la Passion du Sauveur, il s'écria dans un transport de méchante éloquence:

"Seigneur Jésus! que n'avez-vous été jugé par notre respectable Sénat de Savoie! De renvoi en renvoi, vous ne seriez pas encore mort sur la croix!"

Encore, gâtait le compliment; l'orateur fut grondé, mais l'opinion publique dut aisément l'absoudre.

× × ×

Les services de Greenwich viennent de découvrir un nouvel astre dans le voisinage de Jupiter. Cet astre, qui est de seizième grandeur, a reçu la désignation provisoire de 1908 CJ.

On ne sait encore s'il s'agit d'un nouveau satellite de Jupiter, ou d'une petite planète télescopique, très proche du géant.

× × ×

La barbe n'est pas seulement un signe de virilité, elle aurait aussi une influence très favorable sur la santé. Le docteur J.-H. Hontinger affirme qu'un individu se guérit de violents maux de dents qui le tourmentaient, en se laissant pousser la barbe, et Matthei cite le cas d'un autre patient qui avaient d'atroces rages de dents chaque fois qu'il s'était rasé.

Le docteur Szokarski a fait tout dernièrement une statistique curieuse, relative à trente-trois individus vigoureux et de bonne santé, de 24 à 40 ans, employés à la construction d'un chemin de fer, et qui cessèrent de porter la barbe presque tous en même temps.

"Tous, dit le médecin, ressentirent une pénible sensation de froid aux emplacements qui avaient été subitement rasés. Quelques-uns s'accoutumèrent assez vite à l'impression de l'air, mais les autres furent moins fortunés. On constata 27 cas d'odontalgies, parmi les quelles il y avait 11 névralgies dentaires et faciales et 16 cas de fluxions aux gencives avec ou sans abcès. Vingt-deux cas se montrèrent assez rebelles au traitement, et deux malades qui, effrayés par la ténacité du mal, laissèrent repousser leur barbe, guérirent très rapidement."

La barbe crée une protection efficace contre les refroidissements, les rhumes et les pneumonies. A bons entendeurs...

× × ×

En ces temps d'aérostation intensive, il ne sera pas sans intérêt de signaler, parmi les singularités de la nature, une plante californienne appelée par les indigènes "Pisnte-Ballon".

C'est une espèce de lugumineuse qui, chaque année, produit un fruit légèrement plus gros qu'un oeuf, une sorte de vessie gonflée et vide, couleur jaune orange. Lorsqu'elle a atteint son extrême maturité, la substance liquide qui humectait ses parois internes s'évapore et forme un gaz plus léger que l'air.

La boule se dégage alors de sa tige et, sous l'action du vent, prend son essor vers les cieux. Elle atteint parfois trente mètres de haut et retombe ensuite à terre, dégonflée, saturée par l'humidité de la nuit.

× × ×

Les hommes ont, de tout temps, redouté la foudre. Et ils ont employé les procédés les plus bizarres pour conjurer cet élément qu'on appelait jadis : "le feu du ciel".

Une superstition, déjà point si ancienne, voulait, notamment, que par les nuits d'orage, on fit sonenr les cloches de toutes les églises dans l'espoir de chasser les courants électriques. Le plus clair résultat obtenu fut souvent de faire foudroyer le sonneur. Et il ne fallut pas moins d'un arrêt du Parlement de Paris, rendu en 1764, pour mettre fin à cette dangereuse pratique.

Nos ancêtres eussent été fort surpris si on leur avait dit qu'ils avaient à leur disposition un très efficace moyen de défense, contre les effets de la foudre. C'est le bouleau, tout simplement.

On sait, en effet, que les différentes espèces d'arbres présentent des aptitudes très variées au point de vue de la conductibilité électrique. Or, d'après des observations méthodiquement recueillies en Amérique, le bouleau serait par excellence un arbre "mauvais conducteur."

Dans le Ténessé, on affirme que jamais le bouleau n'est frappé par la foudre. Et le fait est même si connu, qu'en temps d'orage les Indiens vont toujours chercher un abri sous l'un de ces arbres, non pas pour se mettre à l'abri de la pluie, mais bien pour se protéger contre la foudre.

Il n'y a pas de poêles qui cuisent mieux que ceux achetés chez J. & P. Davignon, 1030 Ontario Est, 322 Mont-Royal. Tél. Est 2021. March. 1552-1557

Impossible trouver un meilleur Cacao que le

CACAO

Epps—Boisson délicieux et nourriture consistante. Nutritif, économique et agréable. Cet excellent cacao maintient le corps en bonne et robuste santé et le preserve contre l'extrême froid de l'hiver.

EPPS

En vente chez tous les épiciers et tous les marchands de comestibles en boîtes de ½ lb. et 1 lb.

Ne Colore pas les Cheveux
Détruit les Pellicules
LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER.
A. y. w

TAPISSERIE

Notre assortiment est immense, varié, distingué et bon marché.

Je me charge de nettoyer votre maison complètement, soit :

Tapisser, Blanchir, Peinturer

H. C. GREGOIRE

MARCHAND DE

Vaisselle, Tapisserie, Argenterie, Coutellerie

Tél. Est 2078 *Gros et détail*

775 rue Sainte-Catherine Est

BLOC BARSALOU

Succursale ; 1593 rue Sainte-Catherine Est, Hochelaga.

159—2

TAPISSERIE

Seulement 10 cents par semaine pour vous tenir en parfaite santé ; pour vous sentir toujours comme dans vos meilleurs jours. Les Cascarets préviennent toutes les indispositions légères.

Les hommes des temps primitifs n'avaient pas besoin de Cascarets.

Ils vivaient au dehors, mangeaient beaucoup de fruits, et toute leur alimentation était naturelle.

Il n'en est pas de même de nos jours.

Nous manquons d'exercice, nous mangeons peu de fruits ; notre nourriture est trop riche.

Nous ne pouvons avoir les intestins bloqués et nous sentir en santé.

Cela signifie que la nourriture qui y séjourne est en putréfaction, ce qui crée des poisons. Et ces poisons pénètrent dans le sang par ces conduits mêmes où devaient passer les éléments nutritifs.

Ainsi, il nous faut faire notre choix.

Nous devons vivre, jusqu'à un certain point, comme l'homme primitif ou bien prendre des Cascarets.

Les Cascarets font ce que la digestion ferait, ce que de l'exercice en abondance fait.

L'effet est aussi naturel, de l'une comme de l'autre.

C'est une question de goût.

Si vous choisissez les Cascarets, prenez-les comme vous prenez des aliments. Pas à grosses doses de temps en temps, mais une tablette à la fois.

Voilà le moyen de se tenir en bonne santé.

Les Cascarets sont des pastilles-bonbons. Ils sont vendus par tous les pharmaciens, mais jamais à la pesée. Soyez certain d'obtenir les véritables, avec CCC sur chaque tablette. Prix: 50 cents, 25 cents et

10 cents la boîte kA

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

AVIS SPECIAL

La prochaine édition de

L'Indicateur du Téléphone de Montréal

SERA TERMINE LE 1er JUIN 1908

On ne recevra pas de nouvelles entrées ou corrections

APRES CETTE DATE.

Donnez vos commandes immédiatement à

R. F. JONES, gérant local

9,12,15,19,22,26,29

La Chasse à l'Ours à travers la forêt épaisse donnait à nos ancêtres des estomacs qui pouvaient digérer toute chose. L'homme qui est toujours incliné sur un bureau doit "dorloter" son estomac.

Le meilleur "dorloteur" c'est **"FORCE"** Flocons sucrés, croustillants et Maltés.

"FORCE" est fait du meilleur blé blanc, cuit à la vapeur, roulé en flocons minces, combiné avec le plus pur malt d'orge et cuit au four. Rendez-le toujours croustillant avant de le servir, en le mettant dans une poêle et en le réchauffant dans le fourneau.

Votre épicier le vend. Aucune autre nourriture en flocons n'est "aussi bonne."

A

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE: . . . $2,500,000
FONDS DE RESERVE: $2,000,000

LETTRES DE CREDIT—Nous émettons des Crédits Commerciaux sur tous les pays, ainsi que des Lettres de Crédit circulaires offrant aux voyageurs toutes les facilités et toute la sécurité désirables et constituant en même temps une lettre d'introduction et d'identification toujours utiles en pays étrangers. ed

HUILE D'OLIVE ADOLPHE PUGET

D. MASSON & Cie., Seuls Agents, Montréal et Toronto.

Henry Morgan & Co
Limited.

Mardi, le 12 Mai,

Nous offrirons en vente des

Genres spéciaux de Rideaux en Madras et de Rideaux en Dentelle Suisse, à $5.00 la paire; prix réguliers $5.25 à $8.50.

Un lot spécial de rideaux en tapisserie sans envers, 3⅓ verges de long, couleurs et dessins d'Orient, convenables pour Rideaux de Fenêtres et Portières ;

A $6.00 la paire ;

Prix réguliers $8.50 et $9.00.

(RAYON AU TROISIEME ETAGE)

Colonial House Montreal

Papeteries Avant d'acheter vos papeteries ayez nos prix.

Seuls agents pour le
CANADIAN LOOSE LEAF SYSTEM
Nous pouvons vous épargner de l'argent.

CARBONS Spécialité de fournitures de clavigraphe: rubans carbones, etc. Feuilles de cire pour machine "Duplicateur".

RUBANS Rubans pour aucune sorte de clavigraphe.

MEUBLES DE BUREAUX

Canada Office Supply Co.
101 Notre-Dame Ouest
Phone: Main 4500
114—1.y.n

Rappelez-vous
que nous garantissons que notre
POELE PENN ESTHER amélioré
donnera entière satisfaction. Votre argent vous sera remis si vous n'en êtes pas satisfait. Il n'est vendu que chez les meilleurs marchands.

Record Foundry & Machine Co.,
268 St Paul, Montréal.
155—6

UN PETIT PIANO DROIT

LAYTON BROS.

viennent de recevoir de la Karn Co., un très joli PIANO COTTAGE. C'est le plus petit piano droit jamais mis sur le marché canadien. Il a 4 pieds de haut et 7 octaves, un son doux et mélodieux.

PRIX SPECIAL - - $325
Conditions faciles,
Escompte généreux au comptant.

Magasin : 144 RUE PEEL
(Entre rue Ste Catherine et Hotel Windsor)

Ouvert le soir jusqu'à la fin de mai.
ed

Si vous ne déménagez pas, vous nettoyez votre maison.

Nous nettoyons ou teignons tous les articles de ménage, depuis un rideau de dentelle ordinaire jusqu'aux plus belles tentures en peluche ou brodées, depuis une couverture jusqu'à un bel antimakassar, depuis un costume de toilette jusqu'à un costume de tous les jours, et depuis une robe de bal jusqu'à une robe de matin. Lorsque vous serez prêt, si vous avez besoin d'un conseil, **téléphonez** ou **écrivez**. Un expert ira vous donner les prix ainsi que de bons conseils.

British American Dyeing Co.

Bureaux et agents dans toutes les parties de la ville. 8.11.13

Accidents, Employés Ascenseurs

The Ontario Accident Insurance Company.

et responsabilités générales

104 rue St François-Xavier
MONTREAL 160—1.y.n

POURQUOI PAYER PLUS CHER ?
Quand vous pouvez acheter la
POUDRE à PATE COOK'S FRIEND
A 25 cents la Livre. A

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée par homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et il ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancellée après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annuation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être annulée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père de la mère, du fils, de la fille, du frère, ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de réside: sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du mineral dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
301—n

ONGUENT "MARMEN" POUR LES HEMORRHOIDES

25c 25

ET LES MALADIES DE LA PEAU TELLES QUE DEMANGEAISONS ERESIPELES DARTRES MALADIES DE LA BARBE

Envoi Franco contre 25 cents
LABORATOIRE LACHANCE
87 Rue St Christophe, Montréal.

A 65—n

LE SACRE DE MONSEIGNEUR P. E. ROY A QUEBEC

Le splendides cérémonies qui ont eu lieu, en la vieille Basilique de Québec à cette occasion. — Les évêques présents à la fête. — Le dîner offert aux assistants, par le Séminaire. — Les vêpres chantées pontificalement par le nouvel évêque.

LA FETE DE CE MATIN AU PETIT SEMINAIRE.

Monseigneur Paul-Eugène Roy, évêque titulaire d'Eleuthéropolis et auxiliaire de Monseigneur l'archevêque de Québec

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

L'âme de la vieille Basilique de Québec a dû vibrer bien vivement, en étant témoin de la grandiose cérémonie du sacre de Monseigneur Paul Eugène Roy, évêque titulaire d'Eleuthéropolis, et auxiliaire de Monseigneur l'archevêque de Québec. Tout, en l'église métropolitaine de la vieille capitale, en la circonstance, rappelait les superbes cérémonies que présidait, il y a peu d'années encore, avec tant de dignité, l'Eminentissime et saint cardinal Taschereau, dont le souvenir est toujours bien vivace dans le coeur de ceux qui savent ne pas oublier. Les tentures, rouge et or, qui ornaient la cathédrale, rappelaient davantage la mémoire du Prince de l'Eglise qui a dirigé avec tant de sagesse, tant de sérénité, tant d'humilité, l'Eglise de Québec. Il est des jours où il fait bon se souvenir plus particulièrement des grands morts, Le maître autel était étincelant d'or. Les mille lumières qui sillonnaient le sanctuaire figuraient un ciel constellé d'étoiles, un beau soir de Mai.

× × ×

Dès samedi, le soir, les cloches avaient annoncé joyeusement la solennité du lendemain. Déjà, le nouveau pontife venait d'accomplir une première cérémonie du sacre: la prestation du serment, en la chapelle particulière de Monseigneur le métropolitain, au palais archiépiscopal. Monseigneur Bégin avait reçu les promesses de son auxiliaire: Celui-ci, les mains étendues, sur les saints évangiles, avait dit: "Que Dieu me soit en aide, de même que ces saints évangiles de Dieu." Le consécrateur avait répondu: "Rendons grâces à Dieu." Tous les prélats et les dignitaires ecclésiastiques présents à l'archevêché ont assisté à cette cérémonie préliminaire.

× × ×

Hier, à l'aube, le ciel était déjà de la fête, l'aurore bleue indiquait la présence du roi des astres, il n'y manqua point. Les couleurs pontificales flottaient sur le palais archiépiscopal. De bonne heure, les cloches firent entendre leur carillon des fêtes, il n'y manquait que la voix du bourdon Notre-Dame de Montréal.

LE CORTEGE PONTIFICAL

C'est au son de l'orgue tenu par M. G. Gagnon, que le cortège pontifical fit son entrée solennelle dans la Basilique. Le formaient: les archevêques, les évêques, les prélats, les dignitaires ecclésiastiques: Mgr Duhamel, archevêque métropolitain d'Ottawa; Mgr Bruchési, archevêque métropolitain de Montréal; Mgr Emard, évêque de Valleyfield; Mgr Brunault, évêque de Nicolet; Mgr Bernard, évêque de Saint Hyacinthe; Mgr Racicot, évêque titulaire de Pogla et auxiliaire de Mgr de Montréal; Mgr Mathieu, recteur de l'Université Laval; Mgr Laflamme, professeur à l'Université; Mgr Paquet, professeur à l'Université Laval; Mgr Routhier, vicaire général d'Ottawa; Mgr Langis, vicaire général de Rimouski; Mgr Beaudry, vicaire général de Joliette; Mgr Faguy, curé de la Basilique; Mgr Gauvreau, curé de Saint-Roch; Mgr Têtu, procureur de l'archevêché; Mgr Rouleau, principal de l'Ecole normale; Mgr Gagnon aumônier; Mgr Bolduc; M. le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université Laval à Montréal; M. le chanoine Roy, chancelier de l'archidiocèse de Montréal; M. le chanoine Ross, principal de l'Ecole normale de Rimouski; M. le chanoine Arcand, supérieur du Séminaire de Trois-Rivières; M. l'abbé P. Perrier, visiteur des écoles catholiques de Montréal; M. l'abbé F. Decelles, du séminaire de Saint-Hyacinthe; M. l'abbé F. Bédard, curé de l'église canadienne française Sainte-Anne, de Hartford, etc., etc . . . .

Puis suivait Monseigneur le métropolitain de Québec, en cappa, précédé de la croix archiépiscopale, de Mgr Marois, son vicaire-général, qui remplissait après de Sa Grandeur, les fonctions de prêtre assistant, entouré de ses diacres d'honneur, M. l'abbé P. Roy et le R. P. S. Roy, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, frères du nouvel évêque; de son diacre d'office, M. l'abbé F. Pelletier, du Séminaire, et de sous-diacre, M. l'abbé E. Laflamme, secrétaire de l'archidiocèse.

Venait ensuite le nouveau pontife, entouré de Mgr Blais, évêque de Rimouski, de Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, et de leurs assistants respectifs.

L'ENTREE AU CHOEUR

La procession se termina au choeur, où prirent place Nos Seigneurs les archevêques et évêques, les prélats et les autres dignitaires auxquels se sont joints alors un grand nombre de prêtres et des religieux de tous Ordres. Les élèves du Grand Séminaire s'y trouvaient déjà. Les officiants revêtirent les ornements pontificaux et la cérémonie commença.

Devant le sanctuaire avaient pris place les parents du nouvel évêque, sa vénérable mère; ses frères, MM. Georges Benjamin, Edmond, Alfred, Urbain, Hilaire et Nérée; sa soeur, Madame Elmina Gagné; ainsi que ses confrères de classe, et les syndics de la paroisse de N. D. de Jacques-Cartier. Son Honneur le lieutenant-gouverneur et Madame Jetté occupaient, eux aussi, des fauteuils devant le sanctuaire.

LA MESSE

Mgr le consécrateur, à son trône, puis à l'autel, entouré de ses assistants, commença les cérémonies spéciales à la consécration, puis la messe. En face, à l'autel préparé pour la circonstance, le nouvel évêque, participait aux prières liturgiques, ayant à ses côtés, les deux évêques assistants, entourés tous les trois, de leurs assistants: Mgr Roy, de M. l'abbé C. Roy et de M. l'abbé A. Roy, ses frères, Mgr Blais, de M. l'abbé T. Lachance, supérieur du collège de Lévis, de M. l'abbé G. Miville, supérieur du collège de Sainte-Anne de Lapocatière; Mgr Labrecque, de M. l'abbé O. Cloutier, curé de N. D. de Jacques-Cartier, de M. l'abbé S. Lorde, du séminaire de Québec.

M. l'abbé J. Laberge, de l'archevêché, remplissait les fonctions de maître des cérémonies.

Après l'Evangile, Mgr Faguy, curé de la Basilique, monta en chaire. Il fit les annonces et lut l'Evangile. Mgr Cloutier, évêque de Trois-Rivières, lui succéda et prononça le sermon de circonstance. Sa Grandeur, pendant trente minutes, entretint ses auditeurs des fonctions épiscopales. Mgr de Trois-Rivières dit la joie de l'Eglise de Québec, le choix judicieux de Mgr Bégin, qui a pris pour auxiliaire, un homme de la valeur de Mgr Roy, le bonheur éprouvé par les chefs du clergé de la Province de Québec, de recevoir parmi eux le nouvel évêque, l'honneur qui rejaillit sur le vieux séminaire de Québec.

Jésus-Christ donne à ses représentants ici-bas, dit Sa Grandeur, les grâces, dont ils ont besoin pour accomplir leur mission au milieu des hommes. En possédant la plénitude du sacerdoce, ils possèdent la plénitude du Christ. Ils doivent accomplir leur mission avec force, mais aussi avec douceur. Les hommes doivent leur obéir, comme ils obéiraient à Dieu lui-même. Si l'évêque est le sanctificateur, le régénérateur de son peuple, il en est aussi le conducteur. Pour le conduire, il prend ses enseignements auprès de la Chaire de Pierre, et alors il marche dans la voie droite.

Mgr de Trois-Rivières se tournant vers Mgr d'Eleuthéropolis, félicita Sa Grandeur, et dit que connaissant les traditions d'honneur de la famille, il était sûr que l'évêque auxiliaire de Québec n'y faillirait point. Il demanda à saint Joseph, patron du Canada, dont on célébrait la fête du Patronage, de protéger l'évêque d'Eleuthéropolis, de bénir son épiscopat.

Alors, recommencèrent les cérémonies de la consécration, qui devaient se terminer par le chant de l'"Ad multos annos" par Mgr le consécrateur, et la bénédiction du nouvel évêque. Il était midi et quelques minutes lorsque la cérémonie se termina, elle avait duré plus de trois heures.

LE CHANT

Ce sont les élèves des Séminaires de Québec qui ont exécuté le chant. M. l'abbé C. Desrochers, économe du Petit Séminaire, dirigeait le chant. Plusieurs amateurs de la ville s'étaient joints aux séminaristes: MM. A. Roy, le docteur de Varennes, Raymond, Cantin, etc. Ils ont chanté la messe de Riga. Avec les théologiens, ils alternaient le chant des prières liturgiques, entonnées par les pontifes, entr'autres, celui du "Veni Creator" que l'on aurait tant aimé entendre en chant grégorien de Solesmes.

LE DINER

Après la cérémonie, les évêques et le clergé se rendirent au Séminaire, où avait lieu le dîner offert par ces Messieurs de la maison. Les membres de la famille du nouvel évêque furent également admis.

Après le repas, Mgr l'archevêque de Québec se leva et harangua son auxiliaire. Ce dernier répondit de la manière la plus aimable. Puis Mgr Mathieu, recteur de l'Université, qui recevait le nouvel évêque, adressa aussi la parole pour féliciter Sa Grandeur.

LES VEPRES PONTIFICALES

A la Basilique, le soir, à 7 heures, les vêpres ont été chantées pontificalement par Mgr d'Eleuthéropolis. Mgr l'archevêque était à son trône, Mgr l'auxiliaire au fauteuil. Mgr Bégin était assisté de M. l'abbé P. Roy et du R. P. A. Roy; Mgr Roy, de M. l'abbé C. Roy et de M. l'abbé A. Roy.

Plusieurs de Nos Seigneurs les évêques assistaient au choeur. Après les vêpres, Mgr l'Eleuthéropolis donna la bénédiction solennelle du Saint Sacrement.

× × ×

Le matin, dans toutes les églises et chapelles de l'archidiocèse, ainsi qu'au Chapitre de toutes les communautés, on avait lu le mandement de Mgr le métropolitain de Québec, à l'occasion du deuxième centenaire de la mort du Vénérable François de Montmorency Laval et de l'érection du monument élevé en son honneur, en la ville archiépiscopale de Québec. Sa Grandeur annonce que les 21, 22, 23 juin prochain, seront consacrés à célébrer les fêtes solennelles qui auront lieu à cette occasion.

Le dimanche, 21 juin, un "Te Deum", solennel sera chanté dans toutes les églises de l'archidiocèse, à l'issue de la grand'messe.

L'URBANITE QUEBECQUOISE

L'oeuvre des journalistes étrangers, est toujours difficile à accomplir, cela se comprend. Nous qui écrivons ces lignes, nous devons des remerciements à M. l'abbé Laberge, de l'archevêché; à M. J. Despatis, élève de philosophie; à M. A. Germain, élève de troisième; un, tout particulier, à M. Vandry, élève de philosophie, qui tous ont été si aimables, pour nous, en la circonstance.

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Québec, 11 — Ce matin, à sept heures et demi, Mgr Ray disait, dans la chapelle du séminaire la première messe de sa vie épiscopale. Sa Grandeur était assistée à l'autel, de Mgr Mathieu et de Mgr Laflamme. Tous les élèves du Grand et du Petit Séminaire étaient présents. Durant le saint sacrifice un choeur composé d'écoliers a chanté plusieurs pieux cantiques de circonstance.

Après la messe, Monseigneur Roy s'est rendu dans la grande salle de réception où les élèves étaient tous réunis pour lui présenter leurs hommages. A son entrée, Sa Grandeur fut acclamée avec enthousiasme. Pendant que la fanfare des écoliers mêlait ses mélodieux accords, aux applaudissements prolongés, le nouvel évêque prit place sur un trône magnifique, élevé à l'une des extrémités de la salle, et élégamment orné de fleurs naturelles. On apercevait au dessus, les armes de l'évêque d'Eleuthéropolis. Le président de la classe de philosophie senior, au nom de tous les élèves de la maison, lut une adresse de bienvenue à l'heureux titulaire.

"Le séminaire est très honoré, dit-il, en substance, de voir un de ses anciens élèves, un de ses anciens professeurs, élevé à la dignité épiscopale."

Mgr Roy, avec beaucoup d'à-propos et de délicatesse remercia ses jeunes hôtes de cette marque d'affection, et dit qu'il ne pourra jamais oublier les heures délicieuses qu'il a goûtées au Petit Séminaire, alors qu'il était écolier. C'est le temps le plus heureux de sa vie, et il le voit comme à travers un rêve. Soyez heureux d'être écoliers, dit-il, assez heureux pour pouvoir, plus tard, songer heureusement, à ce temps inoubliable de votre jeunesse; assez heureux pour ne pas éprouver le desoin de revenir à l'avenir. Sa Grandeur dit que la jeunesse des collèges sera l'objet de ses plus tendres sollicitudes. Dès ses années de séminaire, il songeait à se dévouer à la jeunesse canadienne, il avait caressé longtemps cet idéal qu'il veut maintenant réaliser.

Monseigneur a donné de bons conseils aux écoliers, et, avant de les quitter, il leur a accordé un congé de vingt-quatre heures.

UNE COLONIE FRANÇAISE

Plus de deux cents immigrants se dirigent vers l'ouest canadien.— Déclarations du capitaine Henry, du " Sardinian."---La mission dont était chargé le docteur Brisson.

Une colonie française est arrivée à Montréal samedi après-midi, à bord du "Sardinian". L'événement avait du nouveau et une foule considérable est venue saluer les arrivants.

Le représentant de la "Presse" a eu l'avantage de parler à plusieurs des émigrés. Le but principal de ceux qui s'en viennent est de faire de l'agriculture. La plupart des Français récemment arrivés ont de l'argent et mettront leurs capitaux à des fins d'agronomie.

Les passagers de troisième classe — nous parlons toujours des Français — sont débarqués à Québec.

Ceux qui sont venus à Montréal ont—pour la majeure partie du moins —l'intention de se diriger vers l'ouest canadien. Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont les préférences. Les nouveaux arrivés s'y établiront et demanderont à la terre ce qu'elle rend à ceux qui la travaillent d'après des méthodes intelligentes et d'expérience. Le sol ne pourra manquer d'être débonnaire envers ceux qui lui demanderont le pain quotidien.

M. le Dr T. A. Brisson, agent de colonisation, a été l'un des premiers à nous serrer la main

"Le voyage de France, a déclaré M. Brisson, a été des plus heureux et des plus satisfaisants.

Le Dr Brisson n'a pas perdu son temps sur le vieux sol gaulois.

"Le groupe d'immigrants de langue française, dit-il,—cent cinquante environ — que vient de nous amener le "Sardinian", est remarquable par sa valeur à tous les points de vue. Il a été recruté dans les endroits les plus divers de la France et de la Suisse et se compose d'éléments très variés. Quoique la classe agricole y prédomine, il se trouve aussi quelques capitalistes, des ingénieurs, des industriels, des agents de commerce et même des artistes.

Je suis heureux de mentionner, entre autres, l'arrivée de M. Eugène Guignon et sa famille, peintre en vitraux. Il espère travailler à la succursale de la fameuse maison A. Venemenot et Clave, tout récemment installée à Montréal. Voilà une industrie qui trouvera dans notre pays un magnifique champ d'opération. Plusieurs autres employés de la même maison suivent de près sur le "Parisian", attendu dans quelques jours.

Des Suisses, compétents en industrie laitière et possédant tous les procédés de la culture en pays de montagne, font également partie du contingent actuel. Par le prochain "Parisian", on attend aussi un expert en sylviculture pratique. Il vient ici diriger l'exploitation d'un domaine très considérable, la propriété d'un établissement agricole de premier ordre, où l'on se propose d'instituer une chaire d'enseignement forestier. Ce sera la première au Canada, je crois, et il est inutile d'ajouter que son rôle sera bienfaisant et fécond.

D'autres projets relatifs aux industries forestières sont enfin soumis à l'étude de personnes capables de les mener à bien; mais je ne puis entrer dans plus de détails pour ce moment.

Il se poursuit en France, parallèlement à beaucoup d'autres d'un ordre moins intéressant une double campagne de presse contre l'abandon de la terre par la population rurale et contre le déboisement excessif des régions forestières, les deux questions ayant l'une avec l'autre des rapports assez intimes.

Une foule d'enseignements, applicables à notre état social, découlent de cette discussion excessivement intéressante à suivre.

M. le Dr Brisson dit en terminant, et comme conclusion, qu'un mouvement d'affaires important et de nombreux avantages vont résulter de la nouvelle convention commerciale franco-canadienne, récemment conclue.

Le capitaine Blanchard Henry, du "Sardinian", que nous avons rencontré, a déclaré que la traversée avait été très rude. La mer s'est montrée inclémente pour les trois quarts du voyage.

Mais pour tromper la mauvaise fortune, des sports, des jeux ont été organisés à bord. Des prix ont été distribués aux vainqueurs par le comité élu.

Avant de quitter le bord, les passagers français ont tenu à exprimer leurs remerciements à M. le capitaine Blanchard Henry, et à ses officiers.

On a voulu prouver des sympathies toutes particulières à M. Kirpatrick, maître de l'hôtel.

Parmi ceux qui ont signé, nous remarquons: MM. E. Larcher, A. Dubus, L. Bluche, N. Pirvil, M. Mallard, M. Martin, M. Boyer, L. Horthener, Louis Tréfeu, M. Buchner, M. Lewiston, F. Larcher, René Louys, A. Gongas, Dr Brisson, O. Lacapillez, Mme veuve Renault, A. Pouilley, Léon Leogoff, Elisabeth Floury, A. Manibol, J. Saurry, Albert Rivière, E. Civoury, G. Gingnon, Mathild et Marie Toindenbussche, C. Gavillier, Mlle Gingnon, M. Farmentier, Germaine Pailloz, A. Peynard, A. Aomilly, A. Davis, M. Grancher, M. Mardivon, L. S. Breymont, M. Gautier, H. Barbety, M. Bonnefous, etc., etc.

La plupart des émigrés français viennent du Havre, de Rouen et surtout du Jura. C'est une bonne aubaine et il est consolant de voir que l'on apprécie de plus en plus les avantages trouvés au pays canadien.

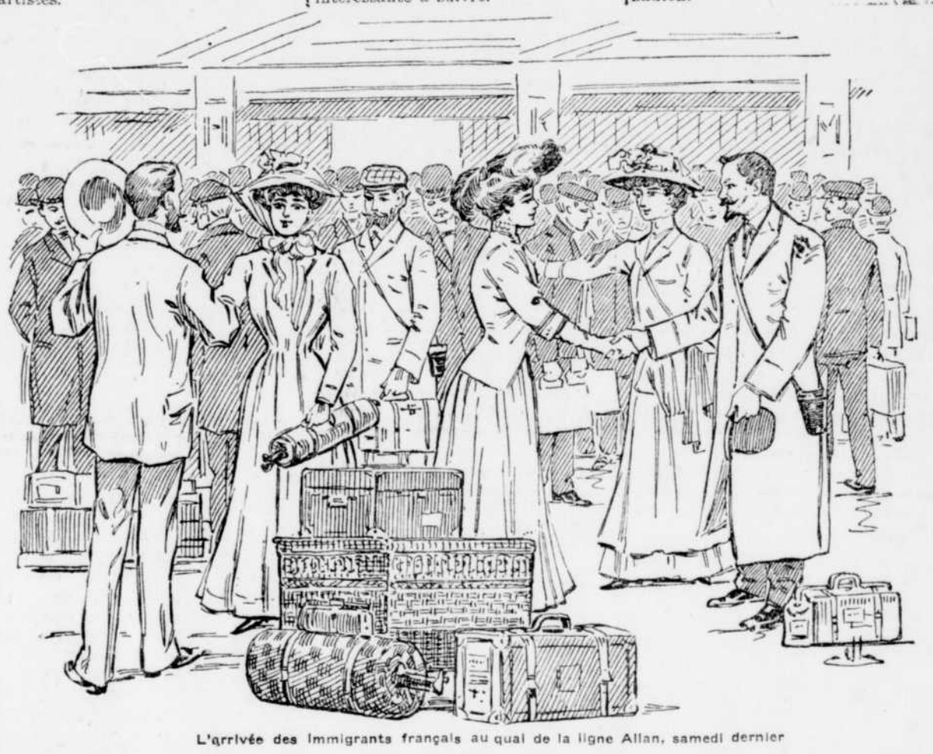

L'arrivée des immigrants français au quai de la ligne Allan, samedi dernier

UNE EXPLOSION MEURTRIERE

Suite de la première page

chef, on était à essayer la bouilloire, et tous devaient nécessairement être sur leurs gardes. Les survivants ne peuvent donner des explications claires et précises de leur expérience.

Tous les alentours de la bouilloire ont été incendés.

James Carroll et W. Bushell ont tenté de porter secours aux blessés; mais en se dirigeant vers eux, ils rencontrèrent Charbonneau et Fougère.

Lorsque la vapeur fut dissipée, ils purent alors descendre près de la bouilloire, et ils trouvèrent gisant là: Pintal, Gouin, Côté et Sauvageau.

Le vapeur "Brockville" appartient à la compagnie Richelieu et Ontario, et fait le service entre Kingston et Prescott.

Au moment de l'accident, le navire se trouvait au chantier de construction à l'est de la rue Bathurst.

Les dommages au steamer ne s'élèveront peut-être pas à $100.

LA PLUIE SAUVE CAMPBELLTON

Suite de la première page

UNE BRISE LEGERE

Une brise légère venait de l'est et la manufacture de MM. J. et D. A. Harquail se trouve justement à l'est de la ville. Le vent balayait les étincelles en tous sens et c'est grâce à la pluie qui ne cessa de tomber la veille et toute la nuit que Campbellton a été sauvée de la destruction.

Pour quoi les premières nouvelles télégraphiques annonçaient que quinze maisons avaient été rasées.

Le chef de police Jones, qui a montré beaucoup de dévouement durant l'incendie de samedi dernier, à Campbellton, N. B.

LE FEU COURT

Après avoir ravagé la manufacture de MM. Harquail, le feu se dirigea vers le centre, c'est-à-dire le quartier des affaires et des résidences privées. Ce fut le moment critique. La population comprit que de cette minute dépendait pour elle la conservation de ses propriétés ou une ruine complète.

On redoubla d'efforts. Chacun y mit du sien, et outre les torrents d'eau lancés par les pompes, les seaux passés de mains en mains —à l'ancienne mode — apportaient leur contingent.

Toutefois, on ne put empêcher la destruction complète de la maison occupée par M. Ernest Blair et possédée par M. D. R. Seals. M. Blair put enlever son ménage, considérablement avarié tout de même. La propriété était évaluée à $2,000, avec une assurance de $1,200.

M. J. Morisson, chef de la brigade de pompiers volontaires, qui a montré beaucoup de dévouement et de tact, durant l'incendie qui a eu lieu samedi dernier à Campbellton, N. B.

AUTRES PERTES

Sur plusieurs toits le feu fit mine de commencer ses ravages, mais on avait l'oeil ouvert et on ne lui laissa pas le temps de prendre du champ.

La maison de M. Robert Smith, son magasin et les dépendances, au coin des rues King et Queen, ont aussi été détruits de fond en comble. Pertes: $4,000; assurance, $1000.

La demeure privée de MM. Harquail, sise en face de la manufacture, a pu être sauvée, bien que considérablement endommagée. Les autres maisons qui ont le plus souffert sont celles de MM. Numa Bernatchez, Simon Poirier, John Reid et A. T. Leblanc.

$60,000.00 EN FUMEE.

Le plus gros des pertes retombe, comme bien l'on pense, sur MM. J. et D. A. Harquail. On peut dire que l'incendie de samedi matin leur a détruit pour une valeur de $60,000 tandis que les assurances ne s'élèvent pas à plus de $30,000.

C'est un coup terrible pour eux, mais qui ne l'est pas moins pour la population de Campbellton, car cent ouvriers au moins étaient annuellement employés dans la manufacture de portes et fenêtres.

Les propriétaires ne savent pas encore s'ils reconstruiront oui ou non. Les frères Harquail faisaient de bonnes affaires, quoique leurs débuts

EUSSENT ETE MODESTES.

Le gardien de nuit dans la manufacture Harquail se nomme M. Jos. Cyr. C'est un employé fidèle qui était était à son poste quand le feu prit dans la chambre des bouilloires. Il donna d'abord l'alarme aux propriétaires et ensuite fit tous ses efforts pour enrayer les progrès de l'incendie.

La manufacture de MM. Harquil, incendiée samedi dernier à Campbellton, N.B.

M. Monter Cuntwell, 21 ans, et pompier volontaire, qui a failli perdre la vie à l'incendie de Campbellton, N. B., samedi dernier.

Les pompiers doivent être complimentés de leur travail énergique, car, sans cela, le désastre serait peut-être irréparable. Le matériel dont ils se sont servis était de même excellent, mais les conditions étaient contre eux dans l'incendie de la manufacture, à cause du bois accumulé.

LE CONCERT DE MME DE LA CHAUX

Le brillant concert de Mme de la Chaux, qui devait avoir lieu au Fraser Hall, demain, mardi, 12 mai, est remis au lundi, 25 mai, à 8 h. ¼ et dans la même salle.

Mme de la Chaux, par une délicate attention, n'a pas voulu que son concert ait lieu le même soir que la représentation donnée au bénéfice des artistes des Nouveautés.

Bien entendu, les billets du 12 mai seront valables pour le lundi, 25 mai.

Lachine, 11 — L'eau continue de monter, à Lachine. Déjà le chemin public est couvert de plusieurs pouces d'eau sur une longueur d'environ deux cents pieds, à partir de la 28e jusqu'à la 21ème avenue.

Le quai LePailleur est submergé. Plusieurs caves sont inondées.

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE".

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BOUCHER — On trouvera un bon boucher, à 71 rue Saint-Augustin.

CHARRETIER demande position, ayant été sept ans pour Shedan Co., parlant les deux langues, pour livraison. S'adresser 325 Montcalm. 158—3

CHEF CUISINIER et pâtissier demande de place, en ville ou en campagne préféré, références. E. Lerède, 92 rue Champ de Mars. 158—3

CUISINIERE recommandable, demande de place dans les familles privées, prix $18.00 à $20.00. S'adresser à 115 Dorchester Est. 158—3

CUISINIERE de première classe demande emploi dans une famille privée, ville ou campagne. Références. 446 Hôtel de Ville.

CUISINIERE de première classe, ayant les meilleures références et parlant les deux langues, désire position immédiatement. S'adresser 3½ Sainte-Julie.

DEMOISELLE anglaise accepterait, pour les mois de vacances, une position dans une famille française allant aux bords de la mer, soit comme dame de compagnie, soit comme institutrice pour de jeunes enfants. Références échangées. Ecrire casier 196 la "Presse." 159—3

DAME de bonne famille, respectable, instruite, sachant coudre et faire la cuisine, se placerait chez personne seule, ou curé, ou vieille dame, aussi auprès d'un couple âgé où elle serait bien vue, hautes références. S'adresser 44 Christophe Colomb.

EMPLOI DEMANDE — On demande du linge à laver et à repasser, travail soigné fait à la main, rideaux mis à neuf. 1549 rue Saint-Hubert. 155—6

EQUIPES DE JOURNALIERS — M. H. Richaud, contremaître, 57 rue Latour, offre des équipes de journaliers, de 40 à 100 hommes, pour travaux généraux. 160—6

FRANCAIS de passage à Montréal, au courant des affaires, demande à être correspondant en France de maison canadienne. Ecrire Casier 85 la "Presse". 155—6

FEMME DE JOURNEE — On trouvera une femme de journée, en s'adressant à 646 Craig Est, la porte à droite. 159—2

FEMME DE JOURNEE demande emploi pour ouvrage général. S'adresser au No 12 rue Amherst. 160—3

FEMME DE JOURNEE — On trouvera femme de journée au No 30 Ste Elisabeth.

FILLE de confiance demande position générale ou cuisinière. S'adresser, dans l'après-midi, 654 avenue Coloniale, près Marie-Anne.

GARDE-MALADE — On trouvera une bonne garde-malade pour n'importe quel cas et avec références. S'adresser 219 rue St Timothée. 159—3

GARDE-MALADE — Mlle Couvrette, garde-malade, 9 années de pratique. Références de médecin, ville ou campagne, parle l'anglais et français. 1524 Saint-Denis. Téléphone 5879 Est.

HOMME demande emploi comme gardien d'édifice et fera le ménage des bureaux, ou bien un emploi pour conduire ascenseur ou place comme sacristain, fera l'ouvrage du presbytère ou autre ouvrage général. Bonnes références. Ecrire Casier 213, la "Presse." 159—3

HOMME sérieux, 32 ans, bon cavalier, demande place comme piqueur d'écurie, 14 ans de références dans la même maison. S'adresser Henri Tardivon, P. O. Boite 180, Québec. 160—3

JEUNE FILLE pouvant prendre rapidement sténographie dans les deux langues, connaissant très bien la clavigraphie, comptabilité, travail du bureau, ayant terminé ses études dans l'anglais et le français demande position. Meilleures références. Ecrire casier 317, 66 Sainte-Catherine Est. 159—3

JEUNE FILLE demande place pour prendre soin des enfants ou aider au ménage. S'adresser 609 avenue Laval. 159—3

JEUNE HOMME demande place de domestique, dans famille privée. Bonnes références. S'adresser par lettre, 340 Plessis. A. Larose. 160—3

JEUNE HOMME de 21 ans, venant de la campagne, demeurant à la ville, demande emploi quelconque dans magasin de gros, immédiatement, bonnes références. Ecrire Casier 228 la "Presse." 160—2

JEUNE HOMME, 21 ans, 4 ans d'expérience dans liqueur, épiceries, désire position, comis épicier ou hôtel. J. M. Légaré, 712 De Gaspé, Mile-End. Est 2605. 160—2

MODISTE, TAILLEUR — M. et Mme Chas. Vézina, 211 Amherst, tailleurs pour dames, modiste de robes et chapeaux, se chargeront de faire sur ordre, les costumes tailleur, robes, blouses, manteaux, chapeaux, etc. Ouvrage garanti. Coupe américaine. Nous faisons la teinture de fourrures, robes, plumes, ainsi que réparations, nettoyage, pressage. Commandes données lundi sont livrées samedi. Ne serez jamais trompées. Ouvert jusqu'à 10 heures. 136—26

MENAGERES — Les deux soeurs désirent place chez un prêtre ou personne seule. S'adresser 233 Lagauchetière Est. 159—3

MADAME ROLLAND, autrefois Mlle Blais, modiste, demande ouvrage dans famille privée, pour robes et costumes, No 15 rue Brébeuf. Ouvrage garanti. 159—2

MACHINISTE demande emploi, bonnes références, capable d'installer engin et bouilloire, faire les réparations. S'adresser 1865 Ontario Est.

PEINTRE, TAPISSIER — Vous trouverez un bon peintre tapissier, imitateur, blanchisseur, au No 400 Visitation, ou 220 Brébeuf. 158—8

EMPLOIS DEMANDES

PERSONNE âgée, recommandable, s'offre pour rendre quelques services dans petite famille sans enfant, en retour de sa pension. 846 avenue Coloniale.

PEINTRES — Propriétaires trouverez grand intérêt en s'adressant "aux peintres réunis," 121A St Antoine ouvrage soigné. Prix très avantageux, défiant toute concurrence. 160—6

UN FRANCAIS, âgé de 45 ans, très expérimenté dans le commerce de vins et connaissant à fond la comptabilité, demande place. Peut fournir de bonnes références. Ecrire Vernet, 106 St Hubert. 160—3

ELEVES DEMANDES

APPRENEZ LA TELEGRAPHIE — Un salaire de $50 par mois au bout de 4 mois, est le salaire que les gradués de Moon reçoivent. Vous pouvez nous payer un petit montant en entrant à notre école, et le reste quand nous vous plaçons dans une position à $50 par mois. Venez immédiatement. MOON'S SCHOOL OF TELEGRAPHY, édifice Karn, 468 rue Ste Catherine Ouest. Tél. Up 3005. 155—6

DEMOISELLE allemande désirerait donner leçons d'allemand. Possède meilleures recommandations. Adresse: A. W., 36a rue Drummond. 160-5

DEMOISELLE, Anglaise, conversant dans les deux langues, enseigne l'anglais. Enfants ou adultes. Progrès rapides. 330 Saint-Denis. Termes modérés. 160—3

ELEVES DEMANDES — Mme A. Therrien, 145 Saint-Denis, sténographie anglaise, française, leçons de français, anglais, arithmétique, cours du jour et du soir. 159—3

ELEVES DEMANDES — Mlle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise — système unique — clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé. Position assurée. 359 Saint-Denis. 159—3

ELEVES DEMANDES — Jeunes gens désirant suivre un cours complet de télégraphie et affaires de chemins de fer, et se rendre compétents pour occuper de bonnes positions. S'adresser à Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. Un professeur spécial d'anglais est attaché à l'école. Conditions faciles. 159—6

ELEVES DEMANDES — Professeur grec, donne des leçons privées de la langue grecque, progrès rapides, prix modérés. Pour conditions, s'adresser par lettre, Professeur. No 134 Parc Lafontaine. 160—l.j.s—n

INSTITUT Sténographique Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. Sténographie applicable aux deux langues, 120 mots par minute en 20 leçons. Comptabilité moderne. Conversation anglaise. Bas prix. 158—6

HOMMES GARCON DEMANDES

APPRENTIS — On demande des apprentis rembourreurs, ayant un an ou deux d'expérience dans le métier. S'adresser chez Rolland Frère, 111 rue Windsor, en arrière. 156—6

APPRENTI TAILLEUR — On demande un apprenti tailleur de un an ou deux d'expérience. S'adresser à 1469 St Dominique.

BARBIER — On demande un bon barbier compétent, bons gages payés. S'adresser 461 rue Centre, Aldéi Frigon.

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier. Position permanente. S'adresser 93 rue Notre-Dame Ouest.

BARBIER — On demande un bon barbier, sobre immédiatement. 444 Marie-Anne, coin Drolet.

BARBIER — On demande un bon barbier. S'adresser 1551 Saint-Jacques.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, bon salaire. S'adresser coin des rues Rachel et Delorimier, 1061 Delorimier.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, bons gages à un homme sobre. J. W. Roy, barbier, Richmond, Qué. 160—2

BRIQUETIERS

On demande des briquetiers à salaire gradué : 35c, 40c, 45c ou 50c de l'heure, selon la compétence. S'adresser à l'Association des Constructeurs, 204 rue Saint-Jacques. 155—6 F

BON cuisinier ordinaire demandé, doit vouloir venir au bord de la mer. Références requises. S'adresser à 182 rue Université. 160—2

BOULANGER — On demande un boulanger. S'adresser 35 Vitré Est.

CHARRETIERS demandés pour transporter de la pierre broyée; le plus salaire payé. S'adresser à M. Carpenter, Carrière Limoges, angle des rues Laurier et Amherst. 155—12

CONCIERGE — On demande un concierge avec sa femme, logement gratis. S'adresser à Mme H. S. Phillips, 110 rue Saint-Marc. 159—2

CIMENTIER demandé. M. Gingras qui a travaillé à Villa Maria. S'adresser à 479 Saint-Hubert. 159—2

COMMIS PHARMACIEN — On demande un commis pharmacien d'expérience, parlant très bien l'anglais, mineur préféré. S'adresser pharmacie Annexe, Saint-Viateur et Esplanade, Annexe. 159—6

COMMIS — On demande un commis d'expérience pour l'épicerie, parlant bien l'anglais. Références exigées. S'adresser W. Demontigny, 235 McCord, coin Barré.

COMMIS — On demande un jeune homme parlant les deux langues pour notre magasin de chaussures. S'adresser à Robinson et Studam, 1303 rue St Laurent.

COUTURIERS - COUTURIERES demandés dans les habits de pratique, bon salaire. S'adresser immédiatement 37 Notre-Dame Est, chambre 15.

COMMIS — On demande un commis d'expérience pour épicerie chez P. Dubuc, 797 rue Lafontaine, coin Panet.

CHARRETIER — On demande un bon charretier, bien recommandé pour voiture de charge double. S'adresser 1100 Dorchester Est.

COMMIS EPICIER — On demande un commis d'épicerie avec une couple d'années d'expérience, parlant l'anglais et avec de bonnes références. S'adresser 1654 Saint-Urbain.

COMMIS DE BAR — On demande un bon commis de bar avec références. B. S., 61 Craig Est.

DISTRIBUTEUR — On demande un distributeur de pain, avec expérience de préférence. S'adresser 597 rue Dorchester Est.

DISTRIBUTEUR — On demande un distributeur de venir avec références. S'adresser 53 Boyer.

DETECTIVE privé demandé pour travailler de temps à autres pour une compagnie de Montréal. Ecrire en faisant connaître son expérience et références. Applications traitées confidentiellement, à Casier 230, la "Presse." 11.12.14.16

ELEVE EN PHARMACIE demandé avec ou sans expérience, bon salaire. S'adresser Henri Lanctôt, pharmacien, 295 Sainte-Catherine Est, coin St Denis. 160—6

FAISEUR de tentes, auvents et voiles, compétent, demandé, comprenant le commerce parfaitement. L. J. Alex. Miller, 45 rue Saint-Gabriel. 155—6

FERBLANTIER — On demande un ferblantier de premier ordre. Emploi constant. S'adresser à T. O'Connell, 183 rue Ottawa.

FORGERONS — On demande de bons forgerons, chez Ledoux Carriage Co., 23 Osborne. 160—2

FORGERONS — On demande des forgerons, bons gages. S'adresser Napoléon Guy, 1599 Notre-Dame Ouest.

FERBLANTIER connaissant très bien le posage des tuyaux en fer et l'installation des poêles. Bonnes références exigées. S'adresser 208 rue McGill.

HOMMES GARCON DEMANDES

FORGERON — VOITURIER — On demande immédiatement un bon forgeron voiturier, bons gages à un homme compétent. S'adresser Stanislas Robitaille, ville Saint-Laurent.

FLOTTEURS demandés, "river drivers," au No 426 rue Saint-Jacques. 160—6

FERBLANTIER COUVREUR — On demande un ferblantier couvreur. S'adresser Lefrançois et Frère, 430 rue Chambord. 160—2

GARCON — On demande un garçon pour ouvrage général dans un restaurant. S'adresser Café des Nouveautés en haut, coin Sainte-Catherine et Cadieux.

GARCON — On demande un jeune garçon de 15 à 16 ans pour magasin de ferronnerie. S'adresser 413 Ontario Est.

GARCON DE CUISINE demandé, 394 Saint-Jacques.

GARCON — On demande un garçon pour bureau. S'adresser au "Canadien, 74 rue Saint-Jacques.

GARCON de bureau demandé, parlant anglais et français, d'environ 14 ans, avec bonnes références. Ottawa River Nav. Coy., 165 rue des Communes.

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 178—n

HOMME — On demande un homme d'expérience pour prendre charge d'une machines à boites pliantes, et faire les patrons nécessaires. S'adresser à la Dominion Corzet Co., No 45 rue Dorchester, Québec. 131—n

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 2—n

HOMME de première classe demandé pour louer un comptoir de lunch et sept chambres. S'adresser 109 Windsor. 155—6

HOMME — On demande un homme compétent pour conduire un petit moulin à raboter. Doit pouvoir tenir les machines à raboter en bon état. S'adresser à Donald Fraser and Sons, Cabano, P. Q. 158—6

HOMMES ET JEUNES GENS demandés, qui veulent être bien habillés, dans les derniers goûts ; pour venir voir nos étoffes pour habillements faits sur mesure, à partir de $12.00. Montreal Custom Tailoring Co., 61 Sainte-Catherine Est. 158—26

HOMMES — On demande de bons hommes au-dessous de 30 ans, éducation ordinaire, doivent parler anglais, employés préférés, forts, ayant bonne vue et bonne ouïe, pour se préparer aux fonctions de chauffeurs et serre-freins sur les chemins de fer environnants. $75 à $100 par mois, promotions aux postes payant le double ; expérience non nécessaire. S'adresser à 518 rue Sainte-Catherine ouest, chambre 105, Montréal. 160—6

HOMMES demandés, par une compagnie manufacturière en gros, pour vendre notre nourriture médicamentée anglaise à Montréal et dans les banlieues. Devront être actifs et fournir de bons certificats. Peuvent facilement se faire $25 par semaine. Se présenter au No 14 Place Royale, Montréal.

HOMMES — On demande immédiatement 3 ou 4 hommes journaliers, pour couper des arbres. S'adresser 87 rue des Conseillers.

JEUNES GENS DEMANDES — La plus grande Ecole de Télégraphie, la mieux outillée et celle qui a fourni les meilleurs opérateurs depuis son ouverture est la nôtre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs et vous vous en convaincrez. Jeunes gens, nous avons des salaires de $55.00 par mois à vous offrir. Venez nous voir ou écrivez pour informations. MONTREAL TELEGRAPHY AND RAILROAD BUSINESS SCHOOL, 120 Ste Catherine Est, Edifice la "Patrie." 155—6

JEUNES GENS DEMANDES — Grand concours. — Jeunes gens, d'ici au 21 de ce mois, tous les jeunes gens qui voudront apprendre la Télégraphie, nous leur offrons ceci: Nous donnerons deux cours de Télégraphie, cours du jour et du soir valant, taux ordinaires, $70.00 pour $40.00 comptant. Une demande considérable d'hommes vient encore de nous arriver. Jeune gens hâtez-vous de venir faire un cours ici, notre Ecole est la meilleure de Montréal sous tous rapports. Ecrivez ou venez nous voir pour prospectus et informations. Montreal Telegraphy and Railroad Business School, 120 Ste Catherine Est, Montréal. 160—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour ouvrage général. 90 Lagauchetière Est.

JEUNE HOMME demandé pour la marchandise sèche. S'adresser 629 rue Mont-Royal. 160—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pouvant conduire un express d'épicerie. S'adresser chez A. Boismenu, 621, 623 avenue Coloniale.

MECANICIEN DENTISTE — On demande un mécanicien dentiste de bonne expérience, générale, habile pour ouvrages en or, chez dentiste dans localité peu distante de Montréal. Références exigées. S'adresser No 521 rue Saint-Denis, à 6 heures p.m. 156—6

MEDECIN demandé. Pour toutes informations, s'adresser à M. Noël Charrette, de L'Annonciation, via Labelle, Qué. 156—6

PLOMBIER — On demande immédiatement un bon plombier au No 245 Cadieux.

PEINTRES — On demande des peintres-blanchisseurs. Inutile de se présenter si on n'est pas compétents. S'adresser après 6 heures. E. David, 712 Coloniale.

PLOMBIERS — On demande des plombiers chez M. Duquette, 913 Ste Catherine Est.

PEINTRES — On demande des tapissiers et des peintres, No 428 Saint-Timothée. Jos. Matte, Tél. Bell Est 3757.

PEINTRE BLANCHISSEUR — On demande un bon peintre blanchisseur au No 87 Sanguinet. S'adresser entre 4 et 6 heures ce soir.

PLOMBIER — On demande un bon plombier. S'adresser J. A. Brosseau, 348½ Montcalm.

PEINTRES ET TAPISSIERS — On demande des peintres et tapissiers. Bons gages payés tous les samedis. S'adresser immédiatement, 405 Rivard, près Marie-Anne.

PEINTRES — On demande des bons peintres. S'adresser E. De Gagné, 113 Aylwin.

PEINTRES — On demande de bons peintres. Ouvrage permanent. S'adresser ce soir, entre 6 et 8 heures, à 843 Hôtel de Ville.

PEINTRES— On demande 4 bons peintres blanchisseurs. S'adresser au No 1100 rue Saint-Jacques. A. N. Dubrule.

REMBOURREUR — On demande un bon rembourreur immédiatement. S'adresser de 6 à 8 heures, 1224 boulevard Saint-Laurent.

TAPISSIERS — On demande trois bons tapissiers, au No 407 Saint-André. 160—6

TIREUR de joints demandés pour travailler à la Canadian Express. S'adresser 728 St Hubert, chez Art. Gagnon, de 7 à 8.

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux ; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray." C'est le meilleur arrosoir à main. Air comprimé. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 83—n

VENDEURS demandés, bon solliciteur dans chaque section pour vendre lignes établies, exclusives, sur plan nouveau et attrayant. Chance extraordinaire de se créer un commerce permanent et profitable, dans un territoire protégé. Boite 422, Ottawa. 140—11—n

Si vous n'avez pas encore essayé à vous procurer une bonne servante par l'entremise des ::

PETITES ANNONCES DE LA "PRESSE"

Vous avez pris tous les moyens, mais vous avez négligé le meilleur. :: :: :: ::

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE — On demande une bonne d'enfants et une cuisinière, au No 486 Sherbrooke Est. 156—6

BONNE d'enfants demandée, bonnes références exigées. Jeune femme préférée. S'adresser 227 Université. 158—3

CUISINIERE d'expérience demandée. S'adresser à 291 rue de la Montagne, entre 9 et 10 a.m. et 2 et 3 p.m. 152—n

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière ayant de bonnes références, pour un presbytère. Ecrire à casier 114 la "Presse". 156—6

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière. S'adresser à l'hôpital Sainte-Justine, 820 avenue Delorimier. 156—n

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, avec références. S'adresser par téléphone, après 7 p. m., à Madame J. L. Décarie, Westmount, 767. 157—6

COUTURIERES — Filles de moulin pour coudre les pantalons de pratiques. A. Villeneuve, 354 boulevard St Laurent, 4ième étage. 159—6

COUTURIERES — On demande des couturières de première classe, Mlle Dupont, 417 Sanguinet.

COUTURIERE — On demande une bonne couturière, bons gages, ouvrage à l'année. S'adresser immédiatement 128 Saint-Pierre.

COUTURIERE demandée pour ouvrage facile. S'adresser 443 Saint-Jacques.

CUISINIERE - PATISSIERE d'expérience demandée. Grand Union Hôtel, 348 rue Notre-Dame Ouest. 160—2

DEUX jeunes filles demandées comme fille de table ; doivent parler les deux langues et avoir de l'expérience. Jack's Café, 553 rue Saint-Jacques.

FEMME — On demande une femme sachant conduire, ainsi qu'une fille de chambre. S'adresser 829 Notre-Dame Ouest.

FEMMES ET HOMMES — On demande des femmes et des hommes de cuisine, pour un restaurant. S'adresser à 346 Craig Est.

FEMME de journée demandée. S'adresser à 125 Berri, dans le bas.

FEMME — On demande une femme pour ouvrage général. Hôtel Grand Café Parisien, 21 Est Sainte-Catherine. Jos. Gravel, prop.

FEMME — On demande une femme pour l'entretien des bureaux. S'adresser au No 556 Saint-Laurent.

FILLES — On demande des filles d'expérience dans le commerce de marchandises sèches. S'adresser à la maison Normandin, 171 et 175 Notre-Dame Est. 149—n

FILLE — On demande une sténographe clavigraphiste d'expérience, de première classe, connaissant très bien les deux langues. Bon salaire. S'adresser M. Johnson, 58 Saint-Jacques.

FILLE — On demande une fille pour laver la vaisselle, gages $6 par mois, coucher en dehors préférable. 97 Saint-Paul.

FILLE — "Skiveuse" dans la chaussure demandée, chez Dupont et Frère, 203 rue Champlain.

FILLE expérimentée demandée pour salon de crème à la glace. Devra parler les deux langues. Se présenter au No 792 Notre-Dame Ouest.

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre pour une famille de trois personnes. S'adresser le matin, le midi ou le soir, au No 115 Champ de Mars.

FILLE — On demande une sténographe clavigraphiste d'expérience, de première classe, connaissant très bien les deux langues. Bon salaire. S'adresser M. Johnson, 58 Saint-Jacques.

FILLE — On demande une fille pour le travail général du ménage, pas de cuisine, bon salaire, doit être angiaise. 40 carré Saint-Louis.

FILLE — On demande une fille pouvant tenir les livres et connaissant la sténographie et clavigraphie. S'adresser 316 Saint-Laurent.

FILLE — On demande une fille de salle sachant les deux langues. S'adresser immédiatement 156 Sainte-Catherine ouest, près Saint-Georges.

FINISSEUSES — On demande des finisseuses dans les habits—coats.—S'adresser à R. Monday, The Campbell Mfg Co., 23 rue Côté.

JEUNE FILLE demandée, parlant l'anglais et le français, pour servir dans un restaurant de bonbons et librairie, No 46 Ste Catherine Ouest. Draguson. 157—3

JEUNE FILLE — On désirerait se procurer les services d'une jeune fille de 15 à 16 ans, pour aider au travail léger du ménage, et principalement avoir soin de deux enfants âgés respectivement de deux et quatre années ; bonne position permanente. Adresser application par lettre, à Boite 146, bureau de la "Presse." 157—3

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille bien recommandée pour avoir soin d'un bureau. S'adresser à 395 Rachel. 158—2

JEUNES FILLES demandées pour servir dans un restaurant de liqueurs douces. S'adresser 228 rue Amherst.

JEUNE FILLE demandée pour servir dans un restaurant de liqueurs douces. S'adresser 228 Amherst.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille parlant anglais et français, pour un bureau. S'adresser J. B. Paquin, 186 rue Maisonneuve.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille de 15 à 16 ans pour aider aux travaux légers du ménage et prendre soin d'un bébé. S'adresser à 62 boulevard Saint-Laurent, 3e étage.

JEUNE FILLE — On demande immédiatement une jeune fille de 14 à 20 ans, pour aider au ménage. S'adresser avec références. 350 Saint-Denis.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille commis et teneur de livres pour un magasin départemental, 121 rue de l'Eglise, Côte Saint-Paul.

JEUNES FILLES — On demande 2 jeunes filles pour travailler à la cuisine. S'adresser 601 Saint-Jacques. 160—2

JEUNE FILLE — Jeune fille demandée pour légers travaux du ménage. Bon chez-soi, couchera chez elle si préféré. S'adresser 1 Cherrier.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour prendre soin d'un bébé au No 1369 rue St André.

JEUNE FILLE DEMANDEE — Chance d'apprendre la coupe française; jeune fille parlant très bien l'anglais. Madame Jane, modiste de robes, 394 Sainte-Catherine Ouest. Se présenter mardi après-midi.

LAVEUSE — On demande une personne pour laver le linge à l'hôpital Sainte-Justine, 820 avenue Delorimier. Devra demeurer à l'hôpital, aura chambre et pension. 156—n

MODISTES de robes compétentes demandées. Bons gages. S'adresser E. Shinnick, 64 rue Université.

MODISTE — Une bonne modiste qui désire s'établir à la campagne trouvera à se placer à des conditions avantageuses dans une bonne famille. S'adresser à 203 Demontigny Est.

MODISTE — On demande une modiste de quelques années d'expérience dans les robes. S'adresser 188 Sainte-Elisabeth.

OPERATRICES demandées pour les pantalons, pour travailler sur machine Union Special, ouvrage permanent et bons gages. S'adresser E. A. Small, 9 rue Latour. 157—3

OFFRE D'EMPLOI

Une position agréable, honorable et de confiance est offerte à toute femme disposant de quelques heures par jour et qui désirerait se créer un revenu de $15 à $25 par semaine. Informations complètes envoyées moyennant timbre-poste de 2 centins. Adressez: Boite Postale 7, Saint-Sauveur, Québec. 159—n F

OPERATRICES — On demande des opératrices d'expérience dans les pantalons, ouvrage constant, meilleurs gages payés. S'adresser à Mlle Raymond, chez R. C. Wilkins, 23 rue Dowe, près Bleury. 160—3

PLIEUSE — On demande immédiatement une bonne plieuse dans les brochures. S'adresser 421 Saint-Paul.

REPASSEUSES dans tous genres d'ouvrage demandées. Aussi autres filles pour ouvrage de buanderie. Royal Laundry, 436 Visitation.

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante générale et une bonne d'enfants bien recommandées. Devront aller à la campagne. Bon salaire, lavage en dehors. S'adresser de suite au No 54 avenue Laval. 11, 13

SERVANTE demandée pour famille de trois. Plain-pied. Pas de blanchissage ni repassage. 474 parc Lafontaine. 155—6

SERVANTES — On demande deux filles de chambre et une cuisinière de première classe. S'adresser à l'hôtel Empire, 53 carré Chaboillez. 155—6

SERVANTE — On demande cuisinière et fille de chambre, petite famille, pas de lavage ni repassage, consentantes de passer l'été à Vaudreuil, bons gages. 321 Sherbrooke Est. 156—6

SERVANTE générale demandée dans une famille de deux personnes. Références exigées. S'adresser à 11 avenue Laval, nouveau numéro. 156—6

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale sachant faire la cuisine ; devra venir à la campagne. S'adresser 187 Saint-Denis. 156—6

SERVANTE — On demande une bonne servante générale dans une famille. S'adresser au No 55 rue Saint-François-Xavier, entre dix et onze heures, ou à la Côte des Neiges, chez M. Emile Demers. 156—6

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage, pour petite famille. S'adresser au No 173 Sanguinet, coin rue Sainte-Catherine. 157—6

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider à avoir soin d'un enfant. S'adresser à 1519A St Denis. 158—6

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage dans une petite famille, à la campagne, Be'oeil, références. S'adresser 1185 rue Saint-Denis. 158—6

SERVANTE — On demande une servante bien recommandée, pour ouvrage général, petite famille, 26 avenue Victoria, Saint-Lambert. 158—3

SERVANTE — On demande une bonne servante générale sachant faire la cuisine. Bonnes recommandations exigées. Une personne pouvant accompagner ses "maîtres" en Europe sera préférée. S'adresser 515A Mance. 158—6

SERVANTE générale demandée, pas de lavage ni repassage. 172 Parc Lafontaine. 159—6

SERVANTE générale demandée, sachant faire l'ordinaire pour petite famille. S'adresser avec références, à 85 Cherrier. 159—2

SERVANTE demandée dans une famille de deux enfants âgés de 8 et 12 ans, une personne âgée préférée, avec bonnes références. 184 Workman, coin Dominion. 160—2

SERVANTE — On demande une servante générale, pour une maison privée, pas de jeunes enfants. S'adresser 463 Notre-Dame Ouest, S. Sauvé.

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante générale, pas de lavages, ni repassages, bons gages. S'adresser 386 Saint-Hubert, près de la rue Sherbrooke.

SERVANTE générale demandée pour famille de deux. Doit parler l'anglais. S'adresser à 221 rue Sherbrooke Ouest. (Plain-pied).

SERVANTE — Une famille anglaise désire une servante. Bons gages. S'adresser au No 9, "Carlton Apartments", 242 rue Sherbrooke Ouest. 160—6

SERVANTE — On demande une servante pour une petite famille, pas de lavage. S'adresser au No 399 rue St Hubert.

SERVANTE — On demande une personne pour faire la cuisine et une jeune fille pour aider au ménage. 83 rue Cherrier.

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage ni repassage. 253 Sherbrooke Est.

SERVANTE — On demande une servante sachant faire la cuisine, pour petite famille, sans enfant, pas de lavage ni repassage. 884 avenue du Parc.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTES — On demande une cuisinière, aussi une fille de chambre. S'adresser à M. E. Bazinet, 9 rue Bonsecours.

SERVANTES — Deux servantes demandées pour venir passer l'été à la campagne près de la ville, une pour faire la cuisine, l'autre pour prendre soin des enfants. S'adresser 905 St Denis.

SERVANTE — On demande une fille de chambre. S'adresser 396 rue St Hubert. 160—3

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser 344 St Hubert.

SERVANTE — On demande une servante générale, chez Madame Viau, 277 boulevard Saint-Laurent. 160—2

SERVANTE — On demande une servante pour petite famille, 2 enfants, pas de lavages. S'adresser 1551 Sainte-Catherine Est.

SERVANTE demandée pour ouvrage général. 394 Saint-Jacques.

SERVANTE — On demande une servante au No 492 Sherbrooke Est.

SERVANTE — On demande une servante sachant faire la cuisine, dans une petite famille où l'on garde une autre servante, 211 avenue Hôtel de Ville.

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, pas de lavage ni repassage. 1138 rue Saint-Denis.

SERVANTE demandée au No 545 rue Mont-Royal. On demande une servante générale, famille 3 personnes, pas d'enfant, bons gages.

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de trois. Pas de cuisine, pas d'enfants. 890 St Denis.

SERVANTE — On demande une servante générale. Pas d'enfants. Bons gages. 73 avenue du Parc.

SERVANTE demandée pour aider aux travaux légers du ménage, pour famille de trois personnes, pas de lavage, bon chez-soi. S'adresser 105 Wolfe.

SERVANTE — On demande une servante générale. Bons gages. S'adresser au No 39 avenue Esplanade, en face de l'élévateur de la montagne.

SERVANTE —On demande une bonne servante, bons gages. Références exigées. S'adresser 104 Visitation.

SERVANTE — On demande une servante générale, bien recommandée. S'adresser au No 215 rue St Hubert.

SERVANTE — On demande une servante générale recommandée, petit plain-pied, 3 personnes. S'adresser de suite, 29 Sherbrooke Est.

AGENCES DEMANDEES

AGENCE DEMANDEE — Français, marié, intelligent et actif, prendrait représentation de maison canadienne en France. Ecrire à casier 185, la "Presse." 158—6

AGENTS DEMANDES

AGENTS — Agents, vous pouvez faire de l'argent en vendant nos pommiers Peerless. Une variété dure d'hiver, originaire de Duchess et Wealthy, du nord du Minnesota. Chaque arbre garanti résister aux hivers de Québec. Nous offrons aussi une ligne complète de produits de pépinière convenant à la province de Québec. Pour conditions écrire à The Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 201Ms—n

AGENTS DEMANDES pour terrains, ventes faciles, argent remis aux 150 premiers acheteurs, commission $10 comptant par terrain, occupation immédiate. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

AGENTS — On demande des bons agents solliciteurs à domicile. S'adresser au No 695 Est Notre-Dame. 159—6

AGENT DEMANDE pour vendre un remède indispensable à tous propriétaires de chevaux, pour crevasses, gales, peignes et toutes blessures sur un cheval. S'adresser 115 Iberville.

AGENTS DEMANDES — L'Industrielle, compagnie d'assurance, demande de bons agents, hommes sobres et honnêtes, pouvant se faire de très bons salaires. Avancement rapide. S'informer de 8 à 9 heures a.m., 942 Notre-Dame ouest. A. Corbeil.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé sans capital, pour commerce très payant, pour prendre charge des affaires ; le propriétaire étant incapable de sortir. S'adresser 1301 Berri. 156—6

ASSOCIE — On demande un associé avec capital de $1,000 à $1,500, pour manufacture de boites, etc. S'adresser 1557 St Urbain. 157—6

LAVAGES DEMANDES

LAVAGES DEMANDES — On demande de des lavages à la maison. S'adresser à 590 Sanguinet.

CHAMBRES A LOUER

AVENUE LAVAL, 76. — C. A. L. — En face du carré Saint-Louis, magnifique chambre meublée ou non, améliorations modernes, famille privée sans enfants. 158—6

AVENUE VIGER, 27 — C. A. L. — Chambre à louer, beau local, au centre de la ville. 159—6

AVE VIGER 1 — C. A. L. — Meublées ou non, bonne localité, gaz, eau chaude, pour médecin ou couple marié, 2ème plain-pied Est. 160—6

BEAUDRY, 304 — C. A. L. — Chambres à louer sur le devant, étage du bain, près Sainte-Catherine, famille privée, prix modéré. 156—6

DORCHESTER EST, 196 — C. A. L. — Chambre simple à louer, avec poêle à gaz à la chambre, possession immédiate, maison tranquille. 159—3

DULUTH, 504 — C. A. L., près Parc Lafontaine, 2 chambres non meublées, famille de deux personnes. 160—3

JOLIETTE, 561 — C. A. L. — Salon double ou deux chambres, usage cuisine, pension si désiré, bain, gaz, balcon, bon air, conditions faciles. 160—2

LAGAUCHETIERE EST, 310 — C. A. L. — Chambres à louer, eau chaude, été comme hiver, prix modéré. 158—3

MONT-ROYAL, 406 — C. A. L. — Magnifique salon double, sur le devant, non meublé, près des Pères du Saint-Sacrement. S'adresser rue Saint-Hubert, 1072. 158—6

MENTANA, 23 — C. A. L. — Près Cherrier, grande chambre non meublée, étage du bain, lumière Auer. S'adresser 23 Mentana.

NOTRE-DAME EST, 37 — C. A. L. — Chambre à louer, pour travail léger, 3 et 4ème étage. S'adresser 213 rue Saint-Paul. 160—6

NOTRE-DAME EST, 576 — C. A. L. — Quatre chambres, 3ième étage, en avant, belle vue sur le fleuve, pas d'enfant. 160—3

ONTARIO OUEST 24 — C. A. L. — Grande chambre meublée à louer, famille privée, sur le devant. 159—2

PAPINEAU, 804 — C. A. L., coin Mont-Royal. Salon double et belle chambre garnie ou non, avec améliorations modernes, balcon, bon air, famille privée. 156—6

RUE ST LAURENT, Mile-End. — C. A. L. — Deux pièces, chambre, bureau, $10 par mois. Ecrire casier 115 la "Presse." 159—2

RUE DU GRAND TRONC, 191 — C. A. L. — Pointe Saint-Charles. Deux grandes chambres dans une famille privée, maison de première classe, pour des amis ou pour couple marié.

RUE STANLEY, 96 — C. A. L. — Une, deux ou trois chambres non garnies, éclairées, chauffées, eau chaude et eau froide, poêle à gaz. $8, $20, $28 par mois, payables d'avance. 159—2

CHAMBRES A LOUER

RUE VICTORIA, 23 — A louer, une grande chambre convenable pour couple marié ou deux amis. Usage de la cuisine si désiré. Aussi chambre simple. 160—3

SAINT-DENIS, 268 — C. A. L. — Magnifiques chambres à louer, pourvues des accommodations les plus modernes, eau chaude, bain émaillé. Prix très raisonnable. S'adresser 268 Saint-Denis, près de Montigny. 154—12

SAINT-DENIS, 63 — C. A. L. — Grande chambre sur l'étage du bain, boudoir sur l'étage du salon. 155—6

SHERBROOKE, coin Saint-Denis. — C. A. L. — Appartements Salaberry. Chambre simple, non meublée avec bain privé, chauffée, éclairée, téléphone, eau chaude, concierge, $12.00 ; double, $20.00. 155—6

SAINT-DENIS, 485. — C. A. L. — Près Sherbrooke. Chambres avec ou sans pension, dans famille parisienne sans enfants. Ameublement neuf et élégant. Belles chambres vastes bien décorées, bain, eau chaude. Eclairage Auer. Installation moderne et de premier ordre. On donne gratuitement aux pensionnaires des leçons de conversation et de pur français. Cuisine soignée. Prix modérés. 157—12

SAINTE-CATHERINE, 196. — C. A. L., près Bleury, chambre non garnie seulement à louer, chauffage à l'eau chaude, avec accessoires pour poêle à gaz, pour petit ménage, dans une localité centrale. 157—6

SAINT-DENIS 299 — C. A. L. —Belle chambre à louer, pour un ou deux messieurs, lumière Auer, étage du bain, famille privée. 158—3

SAINT - HUBERT, 60 — C. A. L. — Belle grande chambre salon avec piano et pension pour couple ou deux amis, confort du chez-soi. 158—3

SAINT-ANDRE, 364 — C. A. L. — Grande et petite chambres sur l'étage du bain, avec lumière Auer, pour messieurs. 159—3

ST LAURENT 99 — C. A. L. — A louer sur le devant trois chambres meublées, premier plancher, étage du bain, pension si désiré.

SAINTE-CATHERINE EST, 490 — C. A. L. — Belle grande chambre de devant, avec garde-robe, lumière Auer, usage du téléphone.

SAINT-LOUIS, 55 — C. A. L. — Grand salon à louer, dans une famille privée, usage de la cuisine si désiré. 55 Saint-Louis, près gare Viger.

SAINTE-CATHERINE EST, 152 — C. A. L. — Des personnes respectables, tranquilles, trouveront 4 chambres sur le même plancher, un passage, chambre de bain, gaz pour éclairage et pour poêle. Louera ensemble ou séparé. 160—3

ST AUGUSTIN 71 — C. A. L.—Chambre à louer à l'adresse ci-haut.

ST DENIS, 361 — C. A. L. — Deux jolies chambres à louer, sur le devant, dans une famille privée, pas d'autres pensionnaires, possession immédiate.

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AMHERST, 409. — C. M. — Chambres meublées ou non meublées, avec de bons arrangements. 158—3

A LOUER — Chambres meublées, 147A St Hubert, grand salon double, richement meublé et chambre simple, maison moderne, lumière Auer, bains, etc, dans famille française sans enfant. 159—2

AMHERST, 307 — C. M. — Chambres meublées à louer, avec ou sans pension, cuisine française, prix modéré. Près Sainte-Catherine. 160—3

AVENUE LAVAL, 20 — C. M. —Grande chambre de devant et aussi chambre simple à louer, famille privée. 12,14,16

AMHERST, 271 — C. M. — Chambre-salon, éclairée au gaz, droit au bain. 160—3

BERRI, 127. — C. M. — Grande chambre meublée, sur le devant, étage du bain, ainsi qu'une petite chambre sur le même plancher, bien éclairée et plate-forme. Possession immédiate. Monsieur seulement. $5 et $15. 159—3

BOULEVARD ST LAURENT, 150. — C. M. — Toutes personnes qui désirent avoir une chambre de première classe et meublées richement, compris piano, téléphone, lumière électrique, bain, chauffées, maison propre et honnête, au centre de la ville. Prix modéré. 159—6

BERRI, 151 — C. M. — Chambre double sur l'étage du bain, et arrière-salon, pour couple marié et messieurs, avec tout le confort désiré. 160—3

DEMONTIGNY EST, 905 — C. M. — Chambre meublée à louer, lumière Auer, désire faire la cuisine, gaz, garde-robe, famille sans enfants. 158—3

DEMONTIGNY EST, 446 — C. M. — Chambre meublée, étage du bain, famille sans enfant, usage du téléphone. 158—3

DORCHESTER EST, 198 — C. M. — Chambre double meublée, poêle à gaz, garde-robe dans la chambre, $2.00 par semaine, gens tranquilles. 159-3

DORCHESTER EST, 363 — C. M. — Chambres doubles et simples pour messieurs ou dames, avec tout le confort désiré. 159—3

DOMINION, 16 — C. M. — Chambres meublées à louer, prix modéré, messieurs seulement.

HOTEL DE VILLE, 168 — C. M. — Belles grandes chambres, avec garde-robes, bien meublées, avec l'usage de la cuisine, poêle à gaz, famille sans enfant. 158—6

HOTEL DE VILLE, 345 — C. M. — A louer, chambre pour messieurs seulement. S'adresser de 5 à 8 p.m. 157—6

LAFONTAINE, 679 — C. M. — Vous trouverez grande chambre sur la rue Lafontaine, meublée, avec portemanteau. 160—2

MONTCALM, 169½ — C. M. — Chambre meublée à louer, pour monsieur seulement, bain, gaz, chauffée à l'eau chaude, possession immédiate, en haut. 159—3

MARQUETTE, 399. — C. M. —A louer, chambre confortable pour une dame seulement, dans famille privée, pas d'enfants. 160—3

RUE BEAUDRY, 323 — C. M. — Près Sainte-Catherine, petite chambre meublée pour une personne, sur le devant, balcon, gaz, garde-robe, étage du bain. Prix $6 par mois. 158—3

RACHEL, 319 — C. M.—Grande chambre sur le devant, avec garde-robe, sur étage du bain, lumière Auer, poêle à gaz, famille privée, cottage moderne. 159—3

RACHEL, 319B — C. M. — Deux chambres meublées, une sur l'étage du balcon et l'autre en arrière. 159—3

SAINT-ANDRE, 631B. — C. M. — Coin Sherbrooke. — Chambres doubles et simples, garnies en neuf, avec améliorations modernes, dans famille privée. 155—6

ST LAURENT, 340 — C. M. — Belles grandes chambres, petite attenante, deux ou trois messieurs, couple marié, étage du bain, confort chez-soi, maison propre, tranquille, prix modéré. 158—3

SAINT-DENIS, 62. — Chambres bien meublées, lumière Auer, lavabo, garde-robe, chauffées eau chaude, bain neuf, famille privée, possession immédiate. 158—3

SAINT-DENIS, 638. — C. M. — Très belle chambre meublée ou non meublée, famille privée sans enfants, améliorations modernes. 158—3

ST DENIS, 78 — C. M. — Très jolie chambre confortable, bain moderne, famille privée. 159—3

SAINT-HUBERT, 216, 216A — C. M. — Près Ontario, belles chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. 158—3

SAINT-HUBERT, 366 — C. M. — Grande et petite chambre superbement meublées. Belle occasion, localité tranquille. Téléphone à la maison. 159—3

SAINT-LAURENT, 154. — C. M. — A louer, chambres sur le devant, améliorations modernes, étage du bain, possession immédiate, prix modéré. 159—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

SAINT-DENIS, 415. — C. M. — Jolie chambre bien meublée, avec garde-robe, étage du bain, dans famille privée, pas d'affiche. 159—3

SAINT-ANDRE, 360. — C. M. — Belle chambre meublée, sur le devant, dans famille privée. Messieurs seulement. 159—3

SAINT-DENIS, 377A. — C. M. — Jolie chambre meublée, dans famille sans enfants, à l'étage du bain, usage du salon si désiré. 159—3

SAINT-LAURENT, 78 — C. M. — Chambres meublées à neuf, gaz, lumière Auer, téléphone, pour couples ou messieurs. Possession immédiate. Restaurant porte voisine. 159—3

SAINT-DENIS, 42. — C. M. — A louer, garnis, salon simple ou double. Aussi belles chambres, lumière Auer, vue sur parc Viger. 159—6

SAINT-CHRISTOPHE, 31. — C. M.— Magnifique chambre en avant, eau chaude, gaz, dans famille sans enfant, couple ou homme seul, bien tranquille, préféré. 159—3

SAINT-DENIS, 300B — C. M. — Belle chambre meublée sur le devant, confortable pour deux messieurs ou couple marié. Famille privée.

SHERBROOKE EST, 259 — C. M. — Chambres magnifiquement meublées et pension de première classe, bain, électricité, eau chaude dans les chambres. Tél. Est 4172. 160—3

SAINT-LAURENT, 1971 — C. M. — Grande chambre meublée ou non, et salon double, donnant vue sur la montagne, bain émaillé, eau chaude, gaz pour éclairage et cuisine, garde-robe, véritable chez-soi, louera ensemble ou séparé, très bon marché pour personnes honorables, famille française privée.

SAINT-DENIS, 299 — C. M. — Grandes chambres meublées, pour messieurs ou couple sans enfants, améliorations modernes, pension comprise. 160—3

SAINT-DENIS, 99 — C. M. — Grand salon double à louer pour couple marié ou messieurs, et chambres simples. 160-3

STE CATHERINE OUEST, 124 — C. M. — Chambre simple meublée, sur devant, $5.50 par mois, monsieur seulement.

SAINT-HUBERT, 290 — C. M. — Près Ontario, grande chambre, arrière salon, au 1er étage, déjeuner si désiré. 160—3

VISITATION, 390. — C. M. — Deux chambres, 1 double garnie, et une simple non garnie, étage du bain, lavabo, près Parc Lafontaine 158—3

VERCHERES, 11. — C. M. — Chambre garnie à louer, messieurs ou couple, coin Saint-Charles-Borromée, près Sainte-Catherine. 159—3

CHAMBRES ET PENSION

BERRI 185 — C. E. P. — Chambre et pension, pour deux personnes, dames ou messieurs, seuls pensionnaires, dans petite famille, tout confort, maison moderne. 159—3

BERRI, 150. — C. E. P. — Magnifique chambre simple, avec lavabo, eau chaude, lumière Auer, pour messieurs. Possession immédiate, pour 1er juin. Deux grandes chambres et salon et arrière-salon, pour couple ou messieurs, ainsi que pension de table. 160—2

DEMONTIGNY EST, 1368 — C. E. P. — Chambre à louer, ou plutôt double salon, sur le même plancher, avec usage du bain, aussi pension de table de première classe.

HOTEL DE VILLE, 93 — C. E. P. — Grande chambre avec pension, garde-robe, bain, maison tranquille, 2 messieurs préférés. Prix modéré. 158—3

PENSION FRANCAISE, rue Sherbrooke Ouest, 122, coin Bleury. — C. E. P.—Station chars, Madame Berthe, si renommée pour son excellente cuisine et la variété de ses mets, par les familles aristocratiques montréalaises informe Mesdames et Messieurs les gourmets, qu'elle a créé une vraie pension bourgeoise française à cette adresse, fréquentée par la haute société. Repas sur commande. 139—26

RACHEL, 590. — C. E. P. — Chambre pour deux messieurs, étage du bain, garde-robe, téléphone. On prend aussi des pensionnaires de table. 158—3

SAINT-DENIS, 74 — Chambres et pension française. Avis aux touristes et voyageurs. Les personnes désireuses d'un bon confort doivent s'adresser à cette maison ; ne pas confondre avec les maisons similaires, cuisine française, belles chambres, vastes, bien décorées et saines, bain, eau chaude, lumière Auer, installation moderne et de premier ordre, à proximité de toutes gares, au centre de la ville. Tramways devant la porte. Madame De Pellerin, propriétaire de cette maison, donne des leçons et conversation de pur français. Repas, 35c et à la carte. Téléphone Bell Est 4931. 150—12

ST DENIS, 444 — C. E. P. — Chambres et pension, aussi pension de table. 444 St Denis, près Sherbrooke. Tél. Est 2208. 157—6

SAINT-DENIS, 57 — Madame A. Goyette laisse savoir qu'elle a ouvert une maison de pension de première classe au No 57 Saint-Denis. La cuisine est sous la direction d'un chef cuisinier français. Pension de table et très belles chambres richement meublées, tapis neuf. Tout le confort désirable, bain, eau chaude, lumière Auer, téléphone, etc. Au No 57 rue Saint-Denis, près carré Viger. Téléphone. 158—3

SAINT-HUBERT, 46 — Pension Sainte-Cécile. — Magnifique chambre de salon, premier, deuxième étage, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 158—6

SAINT-HUBERT, 33 — Pension Viger, magnifiques chambres en avant, très éclairées, lumière Auer, possession immédiate, avec ou sans pension. Prix modique. 158—3

SAINT-DENIS, 472A. — C. E. P.—Belle grande chambre meublée, étage du bain, avec pension de première classe, droit au salon, vrai chez-soi. 158—6

SAINT-DENIS, 406 — C. E. P. — Chambre et pension, améliorations modernes, appartements vastes et meublés à neuf; pensionnaires de table, cuisine de première classe. 159-3

SAINT-TIMOTHEE, 228 — C. E. P. — Près Sainte-Catherine. Belle grande chambre en avant, avec pension de première classe. 159—3

SAINT-LOUIS, 44 — C. E. P. — Chambre et pension. 44 Saint-Louis, près gare Viger. Eau chaude dans le bain.

ST DENIS 307 — C. E. P. — Chambres avec bonne pension pour messieurs, pas d'annoce à la porte. 160—3

SAINT-CHARLES-BORROMEE, 155 — C. E. P. — On trouvera chambre et pension pour $3.75 par semaine. Pension de table, $2.75. 160—3

VIGER, 25. — C. E. P. — Deux belles chambres avec pension de première classe, améliorations modernes, eau chaude, téléphone, etc. Quelques pensionnaires de table. Famille canadienne. 160—3

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE demandée, meublée, devant, téléphone, bain, eau chaude et eau froide, entre Demontigny et Dorchester, sur rues Saint-Denis, Berri ou Saint-Hubert. Deux jeunes messieurs. Ecrire, mentionnant prix absolument, A. Z., suc. 3, 310 Sainte-Catherine Est.

PENSION D'ETE

BEAUREPAIRE — Pension d'été, deux ou trois personnes trouveront une ou deux chambres meublées avec usage de salles à dîner et cuisine, chauffée, avec tous les ustensiles et vaisselle, fournis, maison située en face du lac. Maison Lépine. 159—3

HUDSON — Pension d'été, jolies chambres et excellente pension à des prix modérés, chez Mme C. Bertrand, Hudson, Qué. 156—6

SAINT-JEAN — Pension d'été. — Chambres meublées à louer, avec usage de cuisine. S'adresser à Caleus Benoit, en face de l'église Notre-Dame. 158—3

PENSION D'ETE

COTEAU LANDING, Qué., Tremont House, pension d'été. Sur les bords du lac Saint-François, endroit idéal pour passer l'été à la campagne, bel ombrage, chaloupes, etc., chambres et pension française, première classe, jardin d'agrément et potager, magnifique promenade sur le bords du canal de Soulanges. S'adresser A. A. Fleury, prop., ci-devant gérant chez l'hon. L. J. Forget, Sainte-Anne. 158—6

RESIDENCES D'ETE A LOUER

BOUCHERVILLE — Jolie maison, six chambres garnies, w.c., trois chambres à coucher, deux galeries, vue fleuve. Prix $80.00. S'adresser M. Aubertin, rentier, Boucherville ou C. M. Desjardins, 484 Green. Tél. Westmount 2198. 159—3

BOUCHERVILLE — Résidences d'été à louer, 2 de 9 pièces, $100 ; 2 de 6 pièces, $75 ; maisons modernes ; eau dans la maison, à 2 minutes du quai. S'adresser Brunet, Jasmin et Parizeau, 76 Saint-Jacques. Main 6767. 157—6

BACKRIVER—Charmante résidence à louer, à Norwood, Backriver, meublée, jardin, arbres fruitiers, bain. Les tuyaux à eau seront raccordés pour locataire désirable. S'adresser boite postale 478, en ville. 159—6

COTEAU LANDING — A louer une maison, deux étages, près du lac St François, à louer bon marché. S'adresser 107 St Laurent. 157—6

LAPRAIRIE — Résidence d'été à louer. Magnifique cottage meublé, près du bateau et la gare, belle situation, terrain entouré d'arbres. J. A. Gingras, 226 Saint-Christophe, Montréal. 158—6

STRATHMORE — Cottage neuf, larges "vérandas", le plus beau site, sur le bord du lac St Louis, grand kiosque, sur la grève, huit pièces meublées à neuf, eau et chambre de bain. S'adresser au No 13 boulevard St Laurent, où l'on peut aussi voir les plans. 144—n

A SAINTE-AGATHE, cottage d'été sur le bord du lac, 10 pièces, (5 chambres à coucher), bien meublé; eau dans la maison; loyer $175. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 160—2

ST HILAIRE — Maison neuve à louer, meublée, pour l'été, 9 pièces, 15 minutes de la station ou prendra pensionnaires, bonnes conditions. Ecrire Casier 224 la "Presse".

SAINT-EUSTACHE — Pension d'été, chez Mme Théophile Doré, pension de première classe, famille privée sans enfants, maison située au nord de la rivière, place idéale, prix modéré. 160—6

MAISONS A LOUER

DESERY, 84 — M. A. L. — Un logement, 7 pièces, $14.00. S'adresser 350 Ste Catherine Ouest, ou J. Turcotte, 86 Désery. 155—6

APPARTEMENTS SALABERRY — M. A. L., coin Sherbrooke et St Denis. Suites de 3 et 8 chambres, améliorations modernes, chauffées, éclairées, téléphone, eau chaude, concierge. S'adresser Dr Dubeau. 155—6

SAINT-DENIS, 822. — M. A. L. — Un logement réparé à neuf, 6 pièces, salle d'entrée, passage avec toutes les autres commodités, très confortable. S'adresser 820 Saint-Denis. 155—6

MONT-ROYAL, Nos 10 et 10A — M. A. L. — Plain-pieds modernes, de 7 et 8 pièces, $16 et $18. Phone Main 239 ou Est 5997. 155—6

RUE ORLEANS, Maisonneuve — M. A. L. — Maison deux étages, 6 grands appartements, haut, avec gaz et électricité, limité, près des chars. S'adresser 473 Orléans, ou Tél. Est 4841 155—6

PLAIN-PIED avec écurie à louer, No 14 avenue Clairmont, Annexe, à deux pas de l'hôtel de ville de la ville Saint-Louis, six pièces. S'adresser à A. S. Archambault, 60 Notre-Dame Est. Main 2148. 156—6

MAISON à louer, au No 152 avenue Létourneau, Maisonneuve, 5 pièces, logement neuf. S'adresser 21 Ste Julie, ou le soir, 170 Saint-Denis. 157—n

RUE SAINT-HUBERT, 1158. — M. A. L. — Magnifique plain-pieds, 6 pièces, eau chaude, gaz et bain. Possession immédiate. S'adresser J. H. Brodeur, 133 Saint-Denis. Téléphone Est 4233, ou Main 5416. 157—6

RUE GUILBAULT, No 6, près Mont-Royal, — M. A. L. — 2 pièces, loyer $5.

RUE LASALLE, Maisonneuve, 5 pièces, bain, w.c., loyer $9.50.

RUE WAVERLEY, près Fairmount, 7 pièces. S'adresser Brunet, Jasmin et Parizeau, 76 Saint-Jacques. Main 6767. 157—6

PLAIN-PIED moderne, à louer, 8 pièces, fournaise, électricité, loyer $25, près du carré St Louis. S'adresser The Gross Real Estate, 403 St Laurent. Tél. Est 515. 157—6

ANGUS SHOP — M. A. L. — Rue St Germain, 10 logements à louer, $7.50 à $11.50. S'adresser coin Ontario et St Germain, ou 1890 Ste Catherine, 158 Forsyth, lots et maisons à vendre. 157—6

RUE BEAUDRY — M. A. L. — Logement de 8 pièces avec chambre de bain, lumière électrique, gaz, prix modéré, possession immédiate. S'adresser Jos. Brien dit Desrochers, 485 Beaudry. 157—6

RUE PANET, 480 — M. A. L. — Coin Sherbrooke. Possession immédiate. 8 chambres bien éclairées, très chaudes. Belle place. Conditions faciles. S'adresser Isidore Gougeon, 368 Dorchester ouest. Up 5187. 158—6

M. A. L. — A louer, un logement, 5 pièces, prix modéré. S'adresser 883 rue Lasalle, Maisonneuve. 157—6

RUE SAINT-HUBERT, 542 — Logement de 8 pièces, fournaise eau chaude, appareils électriques, en bonne condition, belle localité. S'adresser 546 Saint-Hubert. 158—6

DELORIMIER, 1290A — Bordeaux, près Mont-Royal. Beau plain-pied neuf, moderne, 7 pièces, fini première classe, gaz, bain, etc. Possession immédiate. S'adresser No 3 Sainte-Elisabeth. Tél. Main 921. 159—6

A DELORIMIER — M. A. L. — Magnifique plain-pied, moderne, 7 pièces, imitées, chambres de bain, éclairée, gaz, w.c. Prix modéré. S'adresser à 1337 Des Erables. 159—2

SAINT-URBAIN, 1662 — M. A. L. — Ville Saint-Louis; plain-pied à louer, 5 pièces, en bon état, loyer modéré. S'adresser Nap. Théorêt, 61 Saint-Gabriel, Main 803. 159—6

DELORIMIER — Un plain-pied à louer, rue Delorimier, fini pour un propriétaire, beau site pour l'été, prix modéré. S'adresser 1388 Delorimier. 159—2

LOGEMENT de 7 chambres à louer, construction moderne, situé en face de l'église, 626 Adam. S'adresser coin Adam et Desjardins. 159—3

MAISON à louer, meublée ou non, 4 étages, un des plus beaux sites de la ville, servant actuellement pour club, associations, sociétés, salle de euchre et danse, etc. Loyer couvert par sous-location. Meublée ou non meublée. Ecrire à casier 206 la "Presse". 159—6

M. A. L. — 2 magnifiques logements, six pièces, toutes éclairées, bain et closet séparés, gaz, lumière électrique. S'adresser N. A. C. Fortier, 2001 Labelle, boulevard Saint-Denis. Est 2993. 160—6

RUE SAINT-ANDRE — Maison à louer, No 223 Saint-André, aussi très bon ménage à vendre, pour cause de mortalité. S'adresser 36 Sainte-Elisabeth. 160—6

APPARTEMENTS FRONTENAC, square Saint-Louis, 2 ou 3 appartements de 7 et 8 pièces chauffées, eau chaude, poêles à gaz, gazeliers, électroliers, concierge, etc. Parfait ordre, possession immédiate, loyer modéré. S'adresser concierge, sur les lieux. 155—6

MAISON à louer, presque en face de l'église, logement 7 pièces, passage, chambre de bain, possession immédiate. Prix très modéré, 469 Gilford. 160—6

RUE MONT-ROYAL, No 10. — M. A. L. — Beau plain-pied moderne, gaz, électricité, eau chaude, blanchissage fait, 7 pièces, pour $16.00. S'adresser 16A Mont-Royal. Phones M. 239 ou Est 5997. 160—6

MAISONS A LOUER

M. A. L. — Plain-pied, 4 pièces, 200 rue Saint-Denis, coin Sainte-Catherine.

ST HUBERT 537 — M. A. L. — Appartement de 10 pièces. Tapis, électroliers et bain neufs seront vendus. Loyer $30.00.

RUE STE EMILIE — M. A. L. — Paroisse Ste Elisabeth, magnifique logement, 2ème étage, 7 pièces, toutes éclairées, bain et closet séparés, gaz, lumière électrique. S'adresser L. Méthot, 1701 St Jacques. 160—6

RUE FAIRMONT — M. A. L. — (Montréal Annexe.) 1er étage, No 132, 6 chambres, 2ème étage, No 134, 5 chambres, $16 chaque. 160—6

A VIAUVILLE

MAISONS à louer, beaux plain-pieds modernes de 7 à 8 pièces, et un logement de 10 pièces avec appareil de chauffage. Gaz et électricité, le tout situé à Viauville, coin de la 4ième avenue et Lafontaine. S'adresser sur les lieux. 78—n

MAISONS MEUBLEES A LOUER

APPARTEMENT meublé $22.50, comprenant 4 chambres très bien meublées, lumière électrique, possession immédiate, aussi un superbe appartement de chambres, séparé à neuf, lumière électrique et gaz, bains, etc., sera loué meublée ou non, si le locataire achète les tapis. S'adresser chez N. G. Valiquette Ltée., 477 Ste Catherine Est. 159—3

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER — 287 Mont-Royal, près rue Boyer, $23 par mois. S'adresser Tél. Bell 1629 Est, 401 Sainte-Catherine Est. 155—6

MAGASIN — Laval, 385, coin Duluth, beau magasin à louer, arrière magasin, cave cimentée, remise, écurie, meilleure place pour épicier, les fixtures appartenant au magasin, bon marché. J. Lanctôt, 538 Mont-Royal. 157—6

MAGASIN — Drolet, 395, près église Saint-Jean-Baptiste, beau magasin à louer, avec avantage pour barbier, cordonnier, épicier, plombier, sellier, restaurant, show parlor. S'adresser immédiatement 393 Drolet.

MAGASIN A LOUER — Chauffé, 39 Notre-Dame Est, coin St Gabriel. S'adresser à 213 rue St Paul. Tél. Main, 2829. 160—6

BUREAUX A LOUER

BUREAU — A louer rue St Jacques magnifique bureau, convenable pour agent d'immeubles, d'assurance, avocats, salle d'échantillons, etc. S'adresser Johnson et Lepage, 58 St Jacques. 160—6

BUREAU — A louer, un beau bureau bien éclairé, chauffé à la vapeur. Lumière électrique gratis. $8.00 par mois. S'adresser 128 Saint-Pierre.

PLACE PHILLIPS — Bureaux du haut de la ville (Beaver Hall) prix $100 par année et plus, très convenables pour médecins, dentistes, etc. Pour plans et renseignements, voir A. W. D. Howell, 212 rue Saint-Jacques. 159—6

A LOUER

BOUTIQUE — A louer, au No 49 rue Saint-Justin, une boutique, 35 pds large par 60 pieds de profondeur, avec grande cave cimentée, même dimension, pouvant servir pour manufacture, salle de billard, quilles, salle à manger, imprimerie, etc. S'adresser 62 Saint-Catherine Est. 92—n

BOUTIQUE DE FORGE à louer, bonne place d'affaires pour un bon forgeron. Trottier et Adams, 323 Richmond. Téléphone Main 2825. 155—6

ECURIE ou boutique à louer, ou hangar à 2 étages, arrière No 236 Ste Elisabeth, coin ruelle Brunet. J. Hébert, 94 rue Saint-Denis. Téléphone Est 1252. 156—6

ECURIE à louer, 4 places, place pour voitures. Electricité, eau, entre Mentana et Parc Lafontaine, en arrière Cherrier. Tout ou séparé. Demers, 52 Saint-Jacques. Téléphone Main 2894. 159—6

MANUFACTURE à louer avec moteur électrique et bonne machine pouvant servir pour menuiserie. S'adresser C. Bourdon, 605 Davidson. Phone Est 1946. 158—6

BAS DE BOUTIQUE à louer. S'adresser à D. Morel, contracteur. 106 avenue Viger. 155—6

ON DEMANDE A ACHETER

HOTEL DE CAMPAGNE DEMANDE — On demande à acheter un hôtel de campagne, aux alentours de Montréal. Ecrire, mentionnant la place, le prix, combien la licence dans la place, quel genre de propriété, combien de pièces et combien de comptant requis. S'adresser par lettre à casier No 117 la "Presse." 157—6

JE désire acheter un magasin de cigares et bonbons, situé dans un bon centre. Ne paiera pas plus que $800. Ecrire à casier 157 la "Presse." 157—6

J'AI $2,000 comptant pour acheter une petite propriété, quartier Saint-Jean-Baptiste ou Duvernay. Ecrire à casier 160 la "Presse." 157—6

NOUS ACHETONS toutes sortes de meubles, poêles, fourrures et vêtements de messieurs. Nous échangeons contre du neuf à des prix raisonnables. Eystein, 57 Craig Est. Tél. Est 1168. 157—12

ON DEMANDE A ACHETER des tapis, poêles et vêtements de toutes sortes, paiera un bon prix, pour ces marchandises. Téléphoner ou écrive Sam Pearson, 776 Notre-Dame Ouest. 154—12

ON DEMANDE A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, hôtel licencié, dans l'Alberta, pour une propriété avec jardin, aux environs d'une ville. Prix de l'hôtel, $16,000. James Hardisty, Alta. 160—6

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE ou à louer, petite maison portative, servant de bureau, étant sur roues, peut se transporter facilement avec petit cheval. S'adresser 877 Craig Est. 160—6

BOUCHERVILLE — A vendre ou à louer, magnifique maison ; aussi lots à bâtir. S'adresser Lucien Giroux, notaire, 71a Saint-Jacques. 158-6

BEURRERIE à vendre ou à louer, peut recevoir environ quatre à cinq mille livres de lait par jour. S'adresser au No 421 rue Bréboeuf. 159—6

A VENDRE OU A ECHANGER

PROPRIETES à vendre ou à échanger dans toutes les parties de la ville. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. Main 2538. 157—6

A VENDRE

A CHENEVILLE — A vendre une boutique de ferblantier, comprenant stock et outils nécessaires. Située au centre de la rue principale. Conditions faciles. S'adresser à Ed. Dupuis, Chénéville, Qué. 154—8

AMEUBLEMENTS — A conditions très faciles et à des prix très modérés ; meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher ; poêles, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèques, etc. La Cie Prince, 85 Saint-Laurent. 128—306

ARDOISES — A vendre, un assortiment d'ardoises à couvertures, à prix réduits. S'adresser à Ouellette et Forget, 1145 boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Est 2275. 156—6

ARTICLES DIVERS — A vendre, table, chaises, bureau, une lampe de salon, sommier, couchettes. 266 Sanguinet.

AMEUBLEMENT — A vendre, magnifique garde-robe, un coussin, à sacrifice, un mobilier de chambre complet, 8 morceaux, pour $18.00. S'adresser 257 Cadieux.

A VENDRE

A VENDRE — Manufacture d'empois établie depuis 3 ans dans la Nouvelle-Angleterre, très connue dans ce district, 100 pour cent de profits, à vendre pour cause de maladie. Conditions très libérales. Bonne chance pour un jeune homme qui veut s'établir. S'adresser 101 Mont-Royal, Montréal. 158—n

AUVENT à vendre, au No 981 Saint-Hubert, magnifique auvent, presque neuf, pour balcon. Grandeur environ 7 ou 8 pieds.

AMEUBLEMENT de salon et différents autres articles de ménage seront vendus à sacrifce à 537 rue St Hubert.

APPAREIL à air comprimé à vendre avec tous les instruments complets et en parfait état, bon pour 6 chaises de barbier. Aussi une chaise pour cireur de bottes, le tout pour 20 cents dans la piastre. S'adresser 2 Côte Place d'Armes.

A VENDRE — Un commerce établi depuis 18 ans, sera vendu au prix de la facture, environ $2,000 à $3,000 de stock. Un homme actif peut se faire un salaire assuré pas moins de $4,000 par année, le propriétaire se retire après fortune faite et cause de santé, échangerait pour ropriété de ville de n'importe quelle valeur. Pour informations s'adresser à P. O. Coulombe, propriétaire. Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie." 160—6

BOYAUX EN CAOUTCHOUC, chaîne, fil, métallique, câble, câble en manille, tuyaux en fer. Nous avons des boyaux en caoutchouc pour vapeur et eau. Le tout neuf et à très bon marché. Dominion Machinery Co., —Mullins.—37 square Papineau. 155—6

BUFFET, chaises de salle à manger, tables, bureau, lits, literie, à vendre, 644 rue Sainte-Catherine Ouest. 157—6

BOAS DE PLUMES A VENDRE — Actuellement nous avons en mains tous les échantillons de nos voyageurs dans cette ligne, boas en plumes d'autruche, boas marabout, étoles en tous genres, les plus chics jamais montrés à Montréal. Le prix convient à tous, variant depuis $5.00 en montant. Conditions pour marchands, 3 pour cent, 30 jours. A. J. Alexandor, fabricant fourreur, 504 et 506 Saint-Paul, Montréal. 157—5

BRIQUES — Matériaux à vendre, 80,000 bonnes vieilles briques à vendre à bon marché. S'adresser coin des rues Iberville et Mont-Royal. 158—6

BOUTIQUE — A vendre, bonne boutique de forge, outillage, stock, aussi résidence privée, bonne clientèle, bon site. Bon marché à prompt acheteur. Josaphat Guindon, Plaisance, comté Labelle, Qué. 158—3

BOUTIQUE de forge à vendre, village Rapide l'Orignal, près chemin de fer Pacifique, qui est actuellement en construction. Honorius Gauvreau, Rapide l'Orignal, comté Labelle, Qué. 159—22

BAINS — Lot de bains du nom de "All Steel", à vendre à très bon marché. 899 Lasalle, Maisonneuve. 159—2

BOUTIQUE — Bonne boutique de barbier à vendre, dans un des meilleurs hôtels de la ville. Le propriétaire est fatigué du métier. 350 Notre-Dame Ouest. F. Dupré. 159—6

BOUTIQUE de barbier moderne à vendre à sacrifice, située Sainte-Catherine Est propriétaire partant pour campagne. Conditions faciles. Ecrier P. 700 Ste Catherine Est.

CONSTRUCTEURS — Trouverez cheminées amiante, papier - goudron, peintures, vernis, vitres, serrures, tôles, appareils plomberie, gaz, électricité, outils, pierre, garantis. Joseph Versailles 1897 Ontario Est. Téléphone Est 1406. 137—26

CHAUDIERES ET MOTEURS—Nous avons des chaudières et moteurs droits et horizontaux, de 5 à 100 c.v., en parfait état et à bas prix pour du comptant. Venez les voir. Dominion Machinery Co., — Mullins, —37 square Papineau. 155—6

CLAVIGRAPHE complètement neuf à vendre, marque Oliver No 6. Dernières améliorations, fini en nickel givré. S'adresser 837 Saint-Denis, dans l'après-midi et soir. 156-6

CHAUSSURES—A vendre, chaussures, $650, à 65c dans la piastre. Moulin à coudre McKay, à pied. S'adresser à Mercier, 374B avenue Papineau. 156—6

CARROSSE d'enfant à vendre à bon marché. S'adresser 24 avenue Robillard, près rue Sainte-Catherine, rue Saint-André.

CLAVIGRAPHE Smith Premier No 4, à vendre. Il est aussi bon qu'un neuf. On peut le voir au No 122 Vitré Ouest.

CLOS DE BOIS et charbon, foin, grain, etc., à vendre à conditions faciles, cause de départ. S'adresser 265 Marquette ou à Tétraultville. 160—6

COMMERCE de voitures à vendre ; bien établi, faisant de bonnes affaires. On vendra à bon marché à prompt acheteur, loyer très modéré à l'acheteur. Aussi moteur à gazoline de six chevaux, à bon marché, n'a jamais servi. S'adresser à la Fyfe Scale Company, 490 rue Saint-Paul. 11,13,15

ENGIN à vapeur à vendre, de 8 à 10 forces, avec bouilloire. S'adresser à la Cie A. C. Larivière, 71 rue St Antoine. Tél. Main 1382. 155—6

DYNAMOS — A vendre de 100 lampes, type Edison, marque General Electric, aussi moteur de 8 forces, 250 volts, courant continu. Chambly Electric Co., 55 St Antoine. 143—26

ENGIN à gaz ou gazoline à vendre, stationnaire, 6-8 forces, neuf et prêt à fonctionner. Aussi plusieurs engins de marine de différentes forces. S'adresser 358B Visitation. 156—6

ELECTROLIERS, gazeliers, assortiment, globes, dernière nouveauté, installation 7 pièces, fixtures gaz, $7 ; électrique, $10. Tous genres d'installation électrique. Prix modéré. W. Rochon, 454 Parc Lafontaine. 140—ljs—n

FIXTURES — Grand assortiment de gazeliers à réduction, poêle de cuisine et à gaz de toutes sortes, bon marché, granit, ferblanterie. P. Brisson, 712 Saint-Laurent. 135—26

FIXTURES A GAZ A VENDRE — Beau gazeliers, 3 branches, $4.50, $3.50, $2.50, 2 branches, $2.65, $2.00, $1.65, pendant 50c, 55c, 60c, manteaux 10c, 25. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 154—26

FLEURS — A vendre à grand sacrifice, pour liquidation, fleurs artificielles, palmiers, etc., pour décorations. Choix magnifique et considérable. Au Chrysanthème, No 157 rue Ste Catherine Est. 155—6

FORGE — A vendre, belle forge avec un bon outillage, clientèle de première classe. Vendra bon marché pour prompt acheteur. S'adresser Trottier et Adam, 323 Richmond. Téléphone Main 2825. 157—6

FRAISIERS — Vingt variétés supérieures des célèbres pépinières Kellogg. Collections pour jardins potagers une spécialité. Ecrire et demander une liste de prix. S. Moore, Stanbridge Est, Qué. 160—6

GAZELIERS — Deux magnifiques gazeliers en cuivre solide ; ont coûté un gros prix, à vendre à sacrifice. 13 boulevard Saint-Laurent. 145—n

GLACIERE, devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et manufactureir. 1351 Notre-Dame ouest. Téléphone Main 3838. 157—12

GLACIERE, devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier, 1351 Notre-Dame Ouest. Téléphone Main 3838. 157—12

HABILLEMENTS d'enfants à vendre, pour $2.00 en montant, un assortiment de 3,000 habillements, chez H. Freedman, 1338 Notre-Dame ouest, près Viret. Téléphone Main 1298. 158—6

INSTALLATION pour cirage de chaussures à vendre — Shine — chaires 6 pieds en cuivre, 2 plateformes en marbre; aussi à louer magasin 1614 Notre-Dame Ouest, 100 pieds profondeur. Vendrait ou louerait un jeu de quilles, bonnes conditions. S'adresser 17 Place Guay. 155—6

INSTALLATION pour boutique de barbier de première classe, à vendre, valant $800, vendra très bon marché. Ecrire à casier 508 la "Presse." 157—6

A VENDRE

MEUBLES — Si vous avez besoin de go-arts, meubles, poêles, tapis, etc., au comptant ou à crédit, n'oubliez pas "The Montreal House Furnishing Co.," 295 Notre-Dame Ouest. 147—26

MARCHANDS DE CHAUSSURES — Marchands, écrivez et demandez la liste de prix de nos 1,050 variétés. Holmes Warehouse, Newark Street, Leicester, England. 107—n

MACHINES A LAVER — $9.50, $8.50, $6.50, $5.50, $4.00, $3.50. Satisfaction garantie ou argent remis. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 154—26

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 155—26

MACHINERIE pour travaux de bois et de fer. Nous avons des planers, matchers et molders, tours, drills, shafting, courroies, poulies, etc. Le tout à bon marché. — Mullins — Dominion Machinery Co., 37 square Papineau. 155—6

MACHINES A COUDRE — Pluze et Frère ont en main un assortiment complet de machines à coudre neuves et aussi des machines d'occasion New Williams et Singer, à leur magasin, 1086 boulevard St Laurent. 158—6

MAISON DE PENSION à vendre par cause de maladie, toute bien meublée. 399 St Denis. 158—6

MAISON MEUBLEE à vendre, beau logement, 14 pièces, toutes louées, loyer $32, avec chauffage, près Notre-Dame de Lourdes, 348 Sainte-Catherine Est. 159—2

MAISON DE PENSION à vendre toute meublée et remplie de pensionnaires, dans un bon endroit. On vendra bon marché. S'adresser 1032 Notre-Dame Ouest. 160—6

MAISON MEUBLEE A VENDRE — 1 plain-pied, 6 chambres, meubles presque neufs, quartier fashionable. Bail de 3 ans, chance unique pour jeunes mariés. Ecrire casier 226 la "Presse".

MEUBLES à vendre, un poêle de cuisine, une couchette double en fer avec sommier, chaise berçante, cadres, table de centre, bain — Steel Clad. Bon marché. S'adresser à 1233B Saint-Denis.

MAISON de pension à vendre pour $175, au centre, sur la rue Sainte-Catherine. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 158—6

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, dessus plat, dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 149—26

PARAPLUIES — Le plus gros stock de parapluies, parasols, cannes, de la ville. Parapluies recouverts et réparés. The Dominion Umbrella Co, magasin, 407 Sainte-Catherine Ouest. Fabrique, 139 Saint-Pierre. 148—26

POELES à vendre, de choix, assortis. Spécialité, poêle Moffat d'acier et fonte; aussi morceaux assortis ; peinture, ferronnerie, granit. M. H. Boucher, 1377 Saint-Laurent, Est 4842. 147-26

PEINTURE — A vendre, 600 gallons de peinture préparée, au gallon, demi et pinte, à 90 cents le gallon, couleurs assorties, chez Joseph Papineau, marchand de ferronnerie, 1479 Notre-Dame ouest, près Atwater. 155—6

PRESSE — A vendre, à sacrifice, presse Gordon, 13 x 19, complète, parfait ordre. Aussi à peu près 26 fontes caractères, 6 à 48 points, modernes. A qui le bargain ? Ecrire casier 122 la "Presse". 156—6

PLANER — A vendre un "pony Planer" complet, bon marché, en pleine opération, chez E. N. Hébert, 684 Parc Lafontaine. 157—6

PHARMACIE à vendre, dans la banlieue de Montréal, bonne clientèle de médecin et de pharmacie, avec bail pour 4 ans ; pharmacie et logement privé. Bonnes conditions à un prompt acheteur. Ecrire Casier 182, la "Presse." 158—6

PRESSE POUR LA BRIQUE — A vendre une presse "Sheppard" pour la brique. S'adresser à l'Aristide Hôtel, rue Davidson, boulevard St Paul. 155—6

POELES — G. Quintal, 860 Craig Est, manufacture le célèbre poêle en acier "Le Défendeur," autrefois manufacturé par M. Gauthier. Grand assortiment, toutes sortes de poêles réparés. 159—6

PLANTES — A vendre, un magnifique lot de plantes assorties : begonias, lustres, centenaire, captus, etc. Banc à bouquet et petite chienne New Yorkshire. S'adresser 275 Delorimier.

PAPIER à couverture à vendre à bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co., 21 rue Wellington. Main 2992. 160-26

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone Est 3272. 158—12

SALLE à manger à vendre, une des meilleures salles à manger de la ville, pour cause de départ du Canada. On pourra visiter dimanche. S'adresser 167 boulevard Saint-Laurent. 155—6

SOFA-LIT à vendre, tout neuf, valant $12, laissera à grand marché. S'adresser 18 Désery, Montréal. 156—6

SCIE à ruban à vendre, fonctionnant à bras ou pédale, nouveau brevet, très utile pour menuisier, voiturier, etc. Aetna Machine Co., chambre 10, 214 St Jacques. 159—6

TABLE et chaises de salle à dîner à vendre. S'adresser 482 Saint-Denis. 149—n

TORDEURS garantis pour 5 ans, $6.00, garantis pour 2 ans, $4.25, aussi de $3.50 à $2.25. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 154—26

TAPIS — A vendre à des prix pour écouler le stock au complet d'ici une couple de semaines, tapis, rugs, tapis cousus, rideaux, meubles, prélart, linolum marqueté, toutes les couvertures de plancher, rideaux, articles de ménage. Thomas Ligget and Co., 642-644 Sainte-Catherine Ouest. 157—6

UN BEAU LOT de prélarts anglais et écossais et carpettes à vendre, 644 rue Sainte-Catherine Ouest. 157—6

VITRINES d'étalages, "show case", de tous genres à vendre, livraison immédiate, termes de 10 mois si désiré. J. M. Gauthier, 158 Ste Catherine Ouest, Main 967.

VIEUX BOIS de service à vendre. Environ 200,000 pieds de vieux bois de service, de toutes dimension — a été employé principalement pour boites à béton — on préférerait vendre le lot complet pour qu'il soit enlevé immédiatement. Vulcan Portland Cement Co., Ltd., Longue Pointe. 160—3

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE — Couvertures de voitures, garnitures de sièges ; couvertures imperméables pour cheval et voiture ; fouets, éponges, tout ce qu'il faut pour cheval et écurie. Dowell, 102 Saint-Henri. 136—26

BOGHEI piano box à vendre, bandages caoutchouc, tout neuf. Prix modéré. 277 Wolfe. 156—6

BOGHEIS — A vendre, 2 bogheis Concord, 1 avec "top," 1 avec parapluie, $25.00 chacun. S'adresser dans la cour, No 241 Panet. 157—6

BOGHEIS à vendre, deux Gladstone en très bon état, Concord d'occasion, bandage en caoutchouc, peu d'usure. G. Latreille, 53 Saint-Henri, coin Saint-Paul, chez J. E. Charlebois. 157—6

BOGHEI, express, phaéton, concord, charrette, tombereau, neufs et seconde main, comptant ou à termes, réparations de toutes sortes à bon marché. U. Roy, 1141 Papineau. 158—6

BOGHEI piano box à vendre, très bon, pour $40. S'adresser 86 Marie-Anne, quartier Duvernay.

CHEVAUX — Une paire de chevaux pesant 3,000, avec lorry double et harnais, le tout en parfait état. Aussi 19 chevaux de marché. S'adresser G. Latreille, 53 Saint-Henri, coin Saint-Paul, chez J. E. Charlebois. 156—6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

BOGHEI piano box à vendre à bon marché, $40. S'adresser 86 Marie-Anne, quartier Duvernay.

CHEVAUX A VENDRE —Etalon enregistré Kankara, vendra à bon marché pour un prompt acheteur, trotteur et sans défaut, et aussi une jument ambleuse et un poney Shetland, peut être conduit par une femme, ainsi qu'un express pour épicier ou boucher, presque neuf, et un attelage d'express et de boghei. S'adresser Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. 155—6

CHEVAUX A VENDRE — Deux chevaux, respectivement de 5 et 6 ans, brut et rouge, sains, bons pour boghei, aussi pour l'ouvrage, tous deux de race. St Laurent et Tom Ofabia. S'adresser entre 12 et 1 hr. p. m., et 6 à 7 heures p. m. 790 rue Saint-André. 156—6

CHARRETTES — Deux charrettes de boucher à vendre, de seconde main, deux express de seconde main, six express neufs. 336 Rachel, ou 88 avenue Labelle. 157—6

CHEVAUX — J'ai en mains 100 chevaux assortis ; grand nombre de paires aussi belle paire de chevaux gris pommelé. Je fais encan les vendredis et mardis. Ventes privées tous les jours. J. E. Charlebois, 53 Saint-Henri, coin Saint-Paul. Tél. Main 2369. Chevaux, voitures, harnais, achetés et vendus à commission. 157—6

CHEVAUX A VENDRE — Nous venons de recevoir un char de chevaux pesants, aussi chevaux de carrosses, de selle et de voiture. Bon marché. 792 Sainte-Catherine Est. 157—6

CHEVAL — Jeune cheval à vendre, garanti, aussi un harnais et un tombereau presque tout neuf. S'adresser 899 Lasalle, Maisonneuve. 159—2

CHEVAL — On demande à acheter un cheval, environ 1,100 livres. S'adresser 1124 Rachel Est. Tél. Est 2130. 159—6

CHEVAL de sang à vendre, grand, 16 mains, 9 ans, bien sain, sans défaut, aussi voitures Gladstone presque neuve, première classe. S'adresser 860 Craig Est. 159—6

CHEVAL — Beau cheval rouge à vendre, 1260 livres, bien dompté pour la ville. S'adresser Jos. David, 703 St Antoine. 160—6

CHEVAL de 900 à 1,000 livres à vendre ou à échanger contre un plus gros. S'adresser le soir 85½ Visitation.

CHEVAL — A vendre, un cheval de 8 ans, pesant 1,300, garanti sous tous rapports, harnais complet. S'adresser 269 Amherst.

CHEVAL à vendre, pour cause d'abandon des affaires. No 24 de la Montagne. 160—2

CHEVAL EXPRESS — A vendre, un cheval de 1,200 livres, 7 ans, aussi un express jobbing. Cause de vente : maladie. 321 Dufferin.

CHEVAL et voiture de promenade à vendre, ainsi qu'un harnais, en bloc ou séparément. S'adresser à J. A. Savignac, notaire, 97 Saint-Jacques, chambre 18. 160—6

CHEVAL — A vendre, un cheval rouge, sain, âgé de sept ans, pesant 1100 livres, pourra être vu toutes les avant-midi, à 419A Panet.

CHEVAL de 6 ans, corps et timons de ouvertes charrettes écossaises, à vendre. Aussi deux coussins noirs à vendre. 61½ rue Forfar.

EXPRESS neuf, de seconde main, d'épicier et boucher, à vendre ; jobbing express couvert, tombereau neuf de seconde main, trois harnais de boghei. Villeneuve, 1140 Saint-Laurent. 156—6

EXPRESS à vendre, conveanble pour boucher, épicier, laitier, etc., prix réduit. Aussi réparations de voitures de toutes sortes. L. Vaillancourt, 72 Saint-Louis, près Bonsecours. 156—6

JUMENT — Bonne grosse jument à vendre. S'adresser 263 Sanguinet.

ROCKAWAY — Un beau de famille, en usage seulement deux ans, a coûté $500, vendra $250, bourre en cuir, parfait ordre. 120 Bleury. J. Lévesque. 155—6

VOITURES à vendre, cinq tombereaux, six harnais à vendre bien bon marché. S'adresser le jour, 160 avenue Abbott, Westmount ; soir, 2509 Saint-Jacques ouest, chemin Lachine. 158—6

VOITURES de toutes sortes à vendre, neuves et seconde main, express de boucher, épicier; charrette, tombereau et boghei. Voitures faites sur commande promptement, garanties. S'adresser Lecours et Brière, 1619 Notre-Dame Est. 158—6

VOITURE de famille et harnais en parfait ordre, à vendre à bon marché. S'adresser 473 avenue Orléans, Maisonneuve. 158—6

VOITURES — A vendre, un stock victorias charretier, concord, gladstone, bogheis neufs, express de livraison neufs et seconde main, lorry simple. Caoutchouc posé sur roues à court délai. Jos. Bonhomme, 209 rue Guy. 159—6

VOITURES — A vendre, un tombereau, express de seconde main, vendra bon marché. S'adresser à Chas. C. Morand, maréchal ferrant et voiturier, 78 Fulford, Sainte-Cunégonde. 159—6

VOITURE à médecines à vendre, n'ayant jamais servi. Par Bérard et Major, où elle peut être vue. Ecrire casier 199 la "Presse". 159—3

VOITURES — A vendre, 2 bogheis neufs, 1 phaéton, 2 sièges, avec couverture. Valant $180.00 pour $130.00 ; 1 Stanhope, bandages en caoutchouc, 1 siège, $175, pour $100.00, 187 Saint-Paul. 159—6

VOITURE— Magnifique boghei phaéton, marque Bérard et Major. S'adresser A. Meunier, rue Bonsecours, Ecurie de louage. 160—6

VOITURES à vendre : Victoria, surry, concord, piano box, kensington, rockaway, landau, etc. S'adresser à la Cie A. C. Larivière, 71 rue Saint-Antoine. 160—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO — A vendre, une chance, $145.00, à conditions faciles, achèteront un piano droit neuf, à 7 octaves, petit format. Nous n'avons que celui-là. Une grande occasion à un prompt acheteur. Se présenter chez McNee, 550 Ste Catherine Ouest, angle Stanley.

A VENDRE — Piano Martin Orme, presque neuf, en parfait ordre, $225 au magasin de piano McNee, 550 Sainte-Catherine Ouest.

PIANOS NewCombe, grand format, ayant un peu servi. Prix régulier, $400, prix de vente $225, au magasin de piano McNee, 550 Ste Catherine Ouest Uptown 3883. 155—6

PIANO cottage à vendre, marque américaine. Concert-Grand, 2 mois d'usage, 3 pédales, notes d'ivoire, 7 1-3 octaves. Vendra $155. Chance, 516 Mont-Royal. 156—6

PIANO droit magnifique, pris pour dettes, peut être acheté pour $145 ; a coûté $300 il y a peu de temps. Ecrire immédiatement à casier 151 la "Presse." 157—6

PIANO droit Pratte, $265, régulier $550, c'est une occasion exceptionnelle pour acheteur au comptant. Veuillez écrire à casier 148 la "Presse." 157-6

PIANOS droits Heintzman, en usage un an, à vendre, $160.00, vu que le propriétaire cesse de tenir maison. Pour plus de détails écrire à casier 145 la "Presse". 157—6

PIANO — A vendre, petit piano droit, touches en ivoire, caisse en noyer, 7 octaves, bon instrument de pratique. En bon état, $90. Layton Bros., 144 rue Peel. 8.11

PIANO — A vendre, un bon piano carré; vendra bon marché à prompt acheteur. S'adresser 91a Shannon. 159—6

PIANO DROIT presque neuf, $155 comptant, occasion merveilleuse. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste Catherine Ouest, près Drummond, gérant canadien-français.

PIANOS droits Beel neufs, $350, payables $7 par mois. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste Catherine Ouest, près Drummond, gérant canadien-français. 159—2

PIANO — A vendre, piano droit en parfait état, seulement $95. Une occasion. S'adresser 409D Saint-Antoine. 160—3

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX DE CONSTRUCTION à vendre — Huit bâtisses en pierre et brique seront démolies, sans délai, à partir de lundi le 4 mai, situées avenue Viger, du No 55 au No 43 et rue Lagauchetière, No 358. Propriété du juge A. Ouimet. Les bâtisses pourront être achetées séparément où les matériaux tel que fournaises à eau chaude, bain en fonte émaillé, bois en marbre, devant de cheminée en marbre, etc., etc. S'adresser sur les lieux à Théophile Leclaire. 153—12

MATERIAUX A VENDRE — Bois, 10 x 10, et 12 x 12, madriers de toutes grandeurs, toutes grosseurs. W. Lajeunesse et Cie, 141 Frontenac, Est 4720. 159—6

AUMTOMOBILE A VENDRE

AUTOMOBILE A VENDRE, Maxwell, modèle H. B. 1907, pourvue d'une capote, lampes à gaz et à l'huile, outils, etc. Automobile comme une neuve, à vendre à bon marché, car le propriétaire veut en acheter une plus grosse. Adressez M. C. L., 382 Notre-Dame Ouest, Montréal. 155—6

AUTOMOBILES — A vendre, deux automobiles, une Pope Toledo Touring Car, 45 H. P., avec couverture et 3 réflecteurs à gaz, vitre en avant ; une autre, Cadillac Touring Car, 12 H. P., en bon ordre. S'adresser au No 161 Laviolette, à Trois-Rivières. 158—6

CHALOUPE YACHT A VENDRE

CANOT à la gazoline à vendre, neuf, 20 x 4, 12 c.v., 4 cycles, moteur à 2 cylindres. Vitesse : environ douze milles. E. Poirier, constructeur de canots, Beauharnois. 160—6

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boite poste 269. 256—n

YACHT à vendre, magnifique coque de 18 x 5 pieds, neuf, fait de première classe, en cèdre, deux épaisseurs et toile entre et fini en chêne. S'adresser à H. Demers, 47 rue Labelle, Montréal. 158—6

BILLARD TABLE DE POOL ETC

BILLARDS — BILLARDS — Pools et jeux de quilles. Visite sollicitée. La Cie de Billard de Montréal, 36A Notre-Dame ouest. E. L. Ethier, gérant. Main 1725. 141—26

BILLARDS, tables de pool, neufs et d'occasion. Fixtures de buvette, jeux de quilles, vendus à termes faciles. Assortiment considérable à nos salles d'échantillons, pour livraison immédiate. The Brunswick - Balke - Collender Co., 11 Notre-Dame ouest, Montréal 139—26

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIENS et chiennes à vendre, "Griffon-Korthals". Agés de 4 mois, avec pedigree. S'adresser à M. Chs. de la Casinière, à Valleyfield.

PROPRIETES A VENDRE

RUE DELORIMIER, 1104. — P. A. V. — Cottage, deux plain-pieds, terrain 50 x 125, ainsi que lots vacants entre Marie-Anne et Mont-Royal. S'adresser sur les lieux. S. L'Archevêque. 139—26

A VENDRE — Propriété de deux logements, située rue Hutchison, améliorations modernes, chauffage à eau chaude, loyer $600, prix $5,500. S'adresser à P. O. Coulombe, propriétaire. Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie." 155—6

RUE DUFFERIN — Maison à vendre, $1,500, 2 logements et magasin, belle cour, une écurie, revenu $200 par année. Pourrait prendre possession du magasin et logement de suite. 142 rue Dufferin. 155—6

BEAUDRY — P. A. V. — No 320, près Sainte-Catherine, trois étages, deux logements, seulement $1,000 comptant. Prix $3,300. Un vrai bargain. Le terrain seulement vaut $1.00 le pied. T. Girard, 68 Saint-Jacques. Téléphone Main 2538. 156—6

A VENDRE, par G. Martin et Cie. — $1,200, $300 comptant, balance $10 par mois, maison bois, rue de Gaspé.

$1,300, $600 comptant, rue Chapleau, 1312, 1 logement, 5 pièces.

$2,400, $500 comptant, balance $100 par année, 2 logements, écurie, rue Alma.

$3,700, $1,500 comptant, 4 logements neufs, rue Sanguinet, revenu $420.

MAISONS pension, centre Montréal, 10, 12, 15, 25 pièces meublées, profits énormes, vendra très bon marché. Cause mortalité.

POUR VENDRE ou acheter avantageusement une propriété, maison, terre et emprunter ou prêter de l'argent, voyez G. Martin et Cie, 38 Notre-Dame Est. Main 2190. 155—6

A SAINT-HENRI — Maison à vendre, 2 logis, prix $1,800 ; comptant $250. Balance $10 par mois, sans intérêt. A vendre pour 8 jours seulement. S'adresser 68 Saint-Rémi, St Henri. 156—6

RUE LABELLE — P. A. V. — 3 plain-pieds modernes, gaz, électricité, bouilloire eau chaude. Revenu 11 pour cent, $3,600, partie comptant. Balance conditions faciles. E. Lalonde, 468 Huntley. 156—6

VILLE EMARD — P. A. V. — Boulevard Saint-Paul. — 4 maisons, 2 de 1 étage et 2 de 2 étages, très bon marché pour prompt acheteur, peu de comptant exigé. S'adresser H. Gagné, 465 Rivard, Montréal. 156—6

RUE PARTHENAIS 1388 à 1410A —P. A. V.—Delorimier, 6 beaux côtés de maisons avec toutes les améliorations modernes. Rapportant $2,592 de loyer. Prix, $25,000. Conditions faciles. S'adresser au No 1343 Des Erables. Téléphone Est 5232. 157—6

RUE AYLWIN, No 190 — P. A. V. — Un beau coin, un magasin et 12 logements, bâtisse de première classe en brique pressée, $2,000 à $3,000 comptant, balance $1,000 par année, avec intérêt à 5½ pour cent. La propriété rapporte $1,488 par année. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538.

VERDUN — Rue Saint-Joseph, No 198, une bonne propriété de deux logements, avec un grand terrain, le tout pour $2,500. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 157—6

RUE SAINT-LOUIS, 689-691, Annexe, P. A. V. — Propriété à deux plain-pieds, lambrissée en pierre et brique, 5 et 6 pièces, bain, w.c., $4,000. Faites une offre. Severs and Co., 55 St François-Xavier. Main 399. 157—6

AVENUE LAVAL, 317 — P. A. V. — Cottage en pierre et brique solide, en parfait ordre, avec toutes les améliorations modernes, $6,300.00 ou $7,600.00 avec le terrain adjacent, contenant écurie, remise. 157—6

LACHINE — Grande maison superbement située sur le bord de l'eau, en face du lac Saint-Louis, vue étendue sur le lac, quatorze grandes pièces, grosse fournaise, trois foyers à découvert, deux chambres de bain, remise à voiture et écurie, grand terrain, canotage et bain. James Chisholm, 28 rue Adam, Viauville. Téléphone usine E 5298. Résidence E 2052. 159—2

RUE MARQUETTE, 390-392 — P. A. V. — 2 logements de 6 pièces, donnant un revenu de 10 pour cent, seulement $600 comptant, la balance par versements annuels. S'adresser à S. D. Vallières, 1049 Saint-Hubert. 157—6

PROPRIETES à vendre rapportant de 10 à 15 pour cent, dans toutes les parties de la ville. Adressez-vous en toute confiance. Alexandre Schachter, 90 Mitcheson. Est 1355. 157—12

P. A. V. — Chance exceptionnelle, magnifique maison rapportant $408. Prix $3,300. Faut vendre. S'adresser à Gilbert et Cie, 880 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2263. 158—6

A VERDUN — P. A. V. — Bord du fleuve, deux maisons en pierre, 2 logements chacune, 8 pièces, finies première classe, possession immédiate, très bon marché, peu comptant, balance payable comme loyer, à un prompt acheteur. S'adresser H. Gagné, 465 Rivard, Montréal. 158—6

RUE SAINT-GERMAIN — P. A. V. — Près des usines Angus du C. P. R., propriété neuve. Prix $4,300 ; revenus $510, comptant $1,000.

TERRAIN rue Aylwin, Hochelaga, avec solage érigé et premier plancher construit. Prix $600. Maranda et Désilets, 20 Saint-Jacques. Tél. Main 3000. 158—6

PROPRIETES A VENDRE

RUE DRUMMOND — P. A. V. — Maison commode et confortable — sur la rue Drummond, au-dessus de la rue Sainte-Catherine, neuf pièces, trois salles de bain, billard, salles de musique. Conditions raisonnables. Tél. Up 943. 11, 13

A MAISONNEUVE — P. A. V. — Propriété sise rue Orléans, 81, Maisonneuve, 6 logements modernes, revenus $660, rapportera $720 l'an prochain. Excellent placement. Capital requis $1,500 à $2,000. S'adresser 75 rue Orléans. 160—3

DE FLEURIMONT ET HUNTLEY — P. A. V. — A vendre, cause départ, bonne maison 3 logements, ainsi qu'un terrain faisant coin des rues de Fleurimont et Huntley. S'adresser 379 Huntley.

AVENUE DU PARC, No 24 — P. A. V., tout près de la rue Sherbrooke. Une bonne maison pierre et brique solide, en parfait ordre, avec toutes améliorations modernes. Prix $7,000, hypothèque $4,200 à 5 pour cent. S'adresser The Canada Real Estate, Loan and Financial Brokers, chambre 67, 107 rue Saint-Jacques. 11,13,16

RUE DUFRESNE — P. A. V. — No 102 et 104, bois et brique, 2 logements et 2 magasins, un beau coin, $5,300, $2,000 comptant. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques.

RUE MARIE-ANNE, Nos 124, 126, bois et brique, un magasin et un logement. Faut vendre d'ici à huit jours, $3,200, $1,500 comptant. T. Girard, 68 Saint-Jacques. 158—6

MARIE-ANNE — P. A. V. — Nos 124 et 126, Marie-Anne, magasin, logement, boutique, écurie, terrain 25 x 85. Possession immédiate. Prix $3,200. S'adresser propriétaire, 124 Marie-Anne. 159—6

BOULEVARD SAINT-ANTOINE — P. A. V. — Tétreaultville, logement et magasin, terrain 25 x 90, rapport 12 pour cent. Prix $1300. $500 comptant. S'adresser 2694 Saint-Laurent. 159—6

RUE DROLET — P. A. V. — Près Laurier, maison de coin détaché, en brique solide, façade en pierre, grande boutique, écurie, $3,000 fera surgir une offre rapidement. Fred. R. Cole, 205 rue Saint-Jacques. 159—2

BOULEVARD SAINT-DENIS — P. A. V. — Maison de deux logements, bois et brique, près de l'église, rapporte $240, pour $2,300. S'adresser 685 Cowans. Téléphone Est 5844. 159—6

BRUNET, JASMIN ET PARIZEAU, agents d'immeubles, 76 Saint-Jacques. Main 6767.

$600 — RUE MARCIL, maison en bois, terrain 25 x 95, comptant $300, balance $4.00 par mois.

$3,000 — RUE SANGUINET, près Duluth, 2 logements, comptant $800, balance $100 par année.

$3,000 — RUE LALONDE, 2 logements, revenu 10 pour cent.

$3,100 — RUE HUNTLEY, près de l'église et des chars, comptant $800.

$4,300 — RUE BERRI, près Pères Saint-Sacrement, 4 logements, revenu $492. Termes faciles.

$5,500 — RUE SAINT - URBAIN, 3 logements, revenu environ 10 pour cent, hypothèque $2,500 à 5 pour cent pour 3 ans.

$6,200 — RUE ESPLANADE, 4 logements, revenu environ 10 pour cent, hypothèque $3,200 à 5½ pour cent.

$7,500 — RUE LETOURNEUX, près Sainte-Catherine, revenu $808, deux maisons, 8 logements, hypothèque $3,000 à 5 pour cent.

$9,800 — RUE HARBOUR, 8 logements, avec terrain à bâtir sur coin de ruelle, hypothèque $5,500 à 5 pour cent, revenu $1,056.

11,000 — RUE SAINT-URBAIN, près Villeneuve, 6 logements, revenu environ $1,200, hypothèque $5,500 à 5 pour cent.

BRUNET, JASMIN ET PARIZEAU, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 6767; soir, 720 rue Mance. Tél. Est 5787, ou M. Parizeau, 1297 Notre-Dame Est. Tél. Est 4188. 160—6

AVENUE BOURBONNIERE — P. A. V. — Trois logements, cave 8 pieds, éclairée, bain, gaz, loués $444.00. Prix, $3,800. Comptant, $2,000. 278 Bourbonnière, Maisonneuve. Pas d'agents. 160—6

BOULEVARD ST JOSEPH — P. A. V. — Annexe, 2 plain-pieds, $8,250. Revenu $750.

BOULEVARD ST JOSEPH ANNEXE — 3 plain-pieds. Prix $10,500. Revenu $1,068.

RUE CHURCH—3 plain-pieds, pierre et brique, $8,250. Revenu $846.

AVENUE HOTEL DE VILLE — Maison à un seul logement, 7 pièces. Prix $6,500. Conditions faciles.

RUE MANCE ANNEXE — 3 plain-pieds, façade en pierre. $8,500. Revenu $864.

AVENUE DU PARC — 3 plain-pieds, près Prince Arthur, $13,500. Revenu $1,230.

FRONTENAC — 9 plain-pieds, prix $12,500. Revenu $1,332.

NOUS avons des propriétés de choix dans toutes les parties de la ville. Severs et Co., 55 St François-Xavier. 160—6

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A SAINT-JEAN D'IBERVILLE— P. A. V. — La magnifique propriété de feu le notaire Fournier, site magnifique sur le bords du Richelieu, beau jardin avec arbres fruitiers. Cottage de 9 pièces et chambre de bain. Superficie 188 x 200 pieds. Conditions de paiement faciles. S'adresser à F. L., B. de P. 583, Montréal. 121—n

MONTREAL SUD — $600 achèteront tout de suite un cottage de cinq pièces et 6,000 pieds de terrain. Bonnes vérandas, arbres fruitiers, etc. Photo W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 155—6

SAINT-JEROME — P. A. V. — Propriété, 32 x 6 arpents, bien bâtie, très propice à la culture; partie boisée suffisante aux besoins de la famille. Conditions faciles. S'adresser J. Albéric Sigouin, notaire, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 157—22

VILLAGE AUBRY — Pour $500, petit cottage d'été sur la Rivière Anglaise, près Howick, cuisine en rallonge, hangar, écurie, ¾ d'acre de terre, pommiers et arbres ombreux. Canotage et bain. A. W. D. Howell, 212 rue Saint-Jacques. 159—6

LOTS A VENDRE

SAINT-LAMBERT — Lots. Grands avantages, les chars électriques s'y rendront dans quelques jours. Ceux désirant se faire un chez-soi idéal, trouveront beaux lots, bas prix, $150 l'arpent, payables mensuellement. Conditions faciles. Eexemption taxes pendant cinq ans. Belles rues bordées d'arbres. Arthur Patenaude, propriétaire, Saint-Lambert. 136—26

LOTS A VENDRE — Conditions excessivement faciles, coin sud-ouest de Mance et Bernard, 50 x 100 pieds à 35c et 317 avenue Laval, 20 x 75 avec ruelle à $1,400.00. S'adresser 317 avenue Laval. 157—6

LOTS A VENDRE, en bloc. Avis aux spéculateurs. 262 lots, rue St Denis, à partir des limites de la ville en montant, avec toutes les améliorations.

6,000 LOTS formant partie d'un boulevard, traversant l'île de Montréal, à l'ouest.

HENRI CORRIVEAU ET CIE, agents généraux, 97 St Jacques, chambre 73. Tél. Main 4365. 159—6

ST LOUIS, ANNEXE — LOTS A VENDRE — Beaux lots pour construire dans l'Annexe, St Louis, et maisons avantageuses. S'adresser A. Joly, 190 Waverley. 160—6

TERRAINS A VENDRE

BORDEAUX — Terrain à vendre, près de la station, terrain de 6 arpents longeant le C. P. R., propice pour clos de bois ou manufacture, $4,000. Propriétaire quittant le pays fera un sacrifice. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques. 155—6

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS — A vendre, de magnifiques terrains situés rue Davidson, boulevard Saint-Paul. Termes faciles. S'adresser à Ouellette et Forget, 1145 boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Est 2275. 156—6

TERRAIN rue Saint-Vincent, entre Notre-Dame et Sainte-Thérèse. — Magnifique terrain vacant à vendre, bien central, grandeur 75 x 60, superficie 4,500 pieds, très bien situé pour emmagasinage, manufacture. Conditions faciles. S'adresser R. Gohier et Fils, courtiers d'immeubles, 50 boulevard Saint-Laurent. 159-6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — On veut acheter propriété de revenu, de quatre à six mille piastres, payable mille piastres comptant, balance facile. Bonne localité. Canada Investment, Reg'd., 8 boulevard Saint-Laurent. Main 4735. 156—6

PROPRIETE DEMANDEE — Nous avons $50,000 à placer sur des propriétés rapportant au moins dix pour cent. Ecrire en donnant tous les détails ainsi que les numéros, afin que nous puissions aller visiter. S'adresser par lettre à casier No 120, la "Presse". 157—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 Saint-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—n

OCCASIONS D'AFFAIRES — Hôtels licenciés à vendre.

PROPRIETES à vendre.

TERRAINS à vendre dans toutes les localités.

MAISON DE PENSION, 28 chambres, toutes louées; belle occasion pour affaires.

PLUSIEURS autres maisons meublées à vendre.

YATCH à gazoline à vendre.—Nadeau Realty Co., 56 St Jacques. Tél. Main 5744. 156—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — Avis — Messieurs Maranda et Désilets ont le plaisir d'informer leurs nombreux amis qu'ils viennent d'ouvrir un bureau d'immeubles au No 20 rue Saint-Jacques. Toujours en mains, toutes sortes de propriétés à vendre, hôtels, restaurants, magasins, etc. Aussi achat de propriétés. Rendez-vous au "Bureau de Chance." Maranda et Désilets, 20 Saint-Jacques. Main, 3000. 158—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN à vendre, bonbons, jouets, cigares, papeteries et recette pour la petite bière, bonne place d'affaire, vente pour cause de santé. S'adresser 714 Parc Lafontaine. 155—6

MAGASIN à vendre, cigares, bonbons, bière blanche, papeterie, etc. Vente de l'an dernier, $2,321.65. Loyer bas, cause de vente: me retirant des affaires. 22A rue de la Montagne. 158—6

MAGASIN tabac et bonbons à vendre, très bonne place d'affaires, chiffre d'affaires par semaine $80 à $90. Propriétaire change de commerce. S'adresser 207 avenue Duluth. 158—6

MAGASIN à vendre, bonne localité, on change de commerce. S'adresser 605 Ontario, Maisonneuve. 155—6

MAGASIN de cigares à vendre, bonbons, bonne place pour donner des repas au No 1292 Iberville, coin Mont-Royal, en face du marché du Pacifique en construction. 160—6

MAGASIN de ferronneries et peintures, établi depuis 22 ans, le propriétaire se retirant des affaires pour cause de santé. S'adresser sur les lieux, 1073 Notre-Dame Ouest. 160—6

RESTAURANT Queen Café, bon centre, bien établi, nombreuse clientèle. Vendra avec toutes les fixtures, accessoires, etc. Logements au-dessus meublé. Cause départ, 1340 Sainte-Catherine Est. 157—6

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires. 61 rue Saint-Germain, Hochelaga.

RESTAURANT — A vendre restaurant tabac, bonbons, bière blanche, revenu $40.00 par semaine, loyer $7.00 par mois. S'adresser 345 Panet.

HOTELS A VENDRE

BORD DE LA MER — Hôtel à vendre, dans une des plus belles places du golfe, 200 pensionnaires, place d'argent. Recettes nettes $3,000. Prix $12,000; comptant, $5,000, balance termes faciles. Ecrire Casier 225, la "Presse." 160—6

HOTEL — A vendre, magnifique hôtel, près de Montréal, garantie vingt-cinq mille piastres d'affaires par année. A vendre cause santé. Ecrire casier 767 la "Presse". 156—6

HOTEL de campagne à vendre, bien bâti en brique, avec tout l'ameublement et le stock, licence garantie, $4,500 pour le tout. On échangerait contre une propriété. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 157—6

HOTELS A VENDRE — Johnson et Lepage, 58 Saint-Jacques. — Gens de commerce, si vous avez une épicerie à vendre, un magasin de cigares, un restaurant licencié, une maison de pension, un hôtel à la campagne ou tout autre commerce, adressez-vous à Johnson et Lepage. Nous avons toujours des acheteurs sérieux et nous sommes convaincus que toute vente pourra se terminer dans un court délai.

JOHNSON et LEPAGE, 58 Saint-Jacques. — Restaurant licencié, rue Craig, très bonne place, loyer bas, long bail. Prix $12,000. Nous accepterons une bonne épicerie ou une propriété en échange.

JOHNSON et LEPAGE, 58 Saint-Jacques. — Voulez-vous acheter une bonne épicerie à 75 cents dans la piastre ? Loyer bon marché, bon logement. Consultez Johnson et Lepage immédiatement.

JOHNSON et LEPAGE, 58 Saint-Jacques. — Savez-vous que Johnson et Lepage ont plusieurs hôtels de campagne à vendre ou à échanger contre une propriété de ville, très peu de comptant requis ? Si non, venez voir Johnson et Lepage, nous sommes à votre disposition en aucun temps.

JOHNSON et LEPAGE, 58 Saint-Jacques. — Hôtel licencié centre de la ville, près des gares, 30 chambres meublées, long bail. Prix $12,000, $3,000 comptant, ou nous accepterons une bonne propriété, une bonne ferme.

JOHNSON et LEPAGE, 58 Saint-Jacques. — Hôtel licencié situé à Québec, près des gares, long bail. Nous considérons ceci comme un bon marché extraordinaire. Prix $4,500. Coditions très faciles. 159—6

HOTEL à vendre, à Saint-Denis, rivière Richelieu, seul licencié pour 3 paroisses environnantes, bonne place d'affaires. Vend pour cause de maladie. S'adresser à E. E. Bessette, propriétaire. 160—12

RESTAURANT licencié à vendre. Pour informations, s'adresser à 401 et 403 rue Ontario Est. 159—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée à vendre, établie depuis 20 ans, coin Dorion et Demontigny, cinq cents piastres d'affaires par semaine, garanties. S'adresser à Z. Bessette, 1031 Demontigny Est. 155—6

EPICERIES — A vendre, deux épiceries licenciées, une ou boulevard Saint-Denis, et l'autre dans le centre de la ville. Ces épiceries ont une bonne clientèle et faisant au-delà de $400 par semaine. S'adresser à Larue et Cloutier, 137 Saint-Paul 156—6

FERMES A VENDRE

TERRES à vendre à Saint-Jérôme et dans le Nord, à bonnes conditions. Ecrivez pour liste de prix à Drouin et Lorrain, Saint-Jérôme, Co. Terrebonne. 150—lmjvs—n

TERRES à vendre sur l'île de Montréal, de toutes les grandeurs que vous désirez, on échangera contre propriétés à la ville. S'adresser à G. Goyer, entre 10 heures et 2 heures. Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie." 159—6

FERMES A VENDRE

DRUMMONDVILLE — Une terre à vendre, environ trois milles, ville Drummondville, un mille de la fromagerie, 150 arpents, trente en foin, maison et grange. Ecrire B. P., 502 Sherbrooke. 156—5

SAINT-SULPICE — Terre à vendre. — Magnifique terre, 160 arpents en culture. Roulant compris. Vente cause de santé. S'adresser M. Octave Archambault, Saint-Sulpice, P. Q. 156—10

TERRE — A vendre, à la Petite Rivière de Lavaltrie, à un mille au nord du fleuve, ayant près de 1½ arpent de large sur 45 de long, tout compris, maison, grange, hangar et le bois pour consommation, etc., pour $1,200, moyennant $600 comptant, balance à 6 pour cent. S'adresser C. Lacombe, 95 Saint-Christophe. 160—1

A BISHOP'S CROSSING, près Sherbrooke — "Lakeholme" 100 acres, toutes cultivées, grande maison de ferme, 14 pièces, solage en pierre, deux granges, sur le bord d'un lac superbe. Photographies. Prix, $2,750. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 141—6

MODES

AUX DAMES — Le Grand Magasin des Modes de 36 Ste Catherine Est, vis-à-vis le théâtre Français, qui a acheté un considérable stock de banqueroute, a commencé sa vente samedi, le 9 mai, et continuera à moitié prix toute la semaine prochaine. Ne manquez pas de venir faire votre choix.

INFORMATIONS DEMANDEES

DUPUIS — Informations demandées de Georges Dupuis, cordonnier, né à Saint-Thomas Pierreville, marié à une Belge. Toutes informations seront reçues par Joseph Dupuis, 496 avenue Central, Dover, N. H. 159—5

AVIS DE DEMENAGEMENT

AVIS DE DEMENAGEMENT — H. R. J. Asselin, autrefois du No 1990 Saint-Jacques, Saint-Henri, annonce à ses clients qu'il vient d'ouvrir son nouveau magasin au No 1637 Notre-Dame ouest, Saint-Henri, avec un assortiment complet de chapeaux, fourrures et mercerie pour hommes, à des prix modérés. 159—6

REPARATIONS

AMEUBLEMENTS de maison rembourrés, matelas désinfectés, $1.00; durcissons "spring beds" mous; montrons à domicile échantillons pour couvertures, etc., bon marché. X. Martineau, 1415½ St Laurent. Est 2245. 135—26

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 133—26

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 160—26

REPARATIONS — Réparations d'instruments de musique à corde tous genres. Satisfaction garantie, prix raisonnables. Dominion Furniture Novelty Mfg. Co., Chambre 45, 521 Sainte-Catherine Ouest. 155—6

REPARATIONS et installation électrique de tout genre, automobile réparés, remis à neuf, à prix modérée. S. Gagnon, 1924 boulevard St Laurent, téléphone Est 2872. 147—l.j.s—n

REPARATIONS de poêles et posage de fixtures à gaz fait avec les meilleures garanties. Toujours en mains magnifique stock de poêles. H. Levert, 302 Cadieux. 158—26

VALIQUETTE ET BRIARD, bourreurs. Réparations et polissage de meubles, matelas, pianos, émaillages en tous genres. Echantillons donnés à domicile. 223 Plessis. 159—2

PORTRAITS

PORTRAITS — Nous continuerons à faire nos portraits au crayon, pastel, couleur à l'eau, toujours dans les meilleurs finis, et ce, au plus bas prix. Venez nous voir. Ludger Séguin et Cie, 390 Ste Catherine Est, près St Hubert. 144—26

SOCIETES DE BIENFAISANCE

LES DAMES, demoiselles et messieurs désirant entrer dans les Forestiers Indépendants durant ce concours devront s'adresser, pour informations, à Idor Larivière, organisateur de l'Ordre, 398 Delorimier, Tél. Bell Est 1812. 150—26

PLISSAGE FRANCAIS

MODISTE et plissage français accordéon. Nous faisons les toilettes aux derniers goûts, blouses et costumes, jupes plissées. Prix modéré, 382 Craig Est, 2e porte Place Viger. 254—n

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2, 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest. Haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 153—26

REMEDES PATENTES

CHIPWA, purificateur du sang, remède sauvage, la plus grande composition de racines sur terre. Essai absolument gratis pour toutes maladies. Ecrivez votre cas. Bénédiction pour les femmes. Traitement gratis. Envoyez cinq cents. Mme J. L. Royer, Manchester, N. H. 156—6

TUMEURS — CANCERS

TUMEURS, CANCERS—Madame SOTTIAUX, spécialiste, 998A Saint-Denis, fait disparaître promptement, sans opération, tumeurs, cancers, bosses du crâne, kistes, signes; guérison sans nuire à vos occupations. Certificats attestant guérison. 155—26

CARTES POST. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Album-souvenir du tricentenaire, magnifiquement illustré, 48 vieilles gravures envoyées par la poste sur réception de 25 cents. Cartes postales du tricentenaire, 30 différentes gravures historiques, 25 cents la douzaine ou 50 cents la série. Tercentenary Art Publishing Co., 106 rue Notre-Dame Est, Montréal. 141—22

PERDU

ARGENT — Perdu dimanche après-midi, entre cinq et six heures, un cinq piastres, passant la rue Saint-Denis, Mont-Royal, jusqu'à Garnier. Récompense en le remettant au No 273 Drolet.

CHIENNE — Perdue, jeudi, petite chienne épagneule. Prière de ramener 88 Sainte-Catherine Ouest. La personne qui la gardera après cet avis sera poursuivie. 155—6

CHALOUPE — Perdue l'automne dernier, une chaloupe en déclin, mesurant 21½ x 2-10—épaisseur, 2 lignes et demie, couleur jaune, avec marque de commerce Paton and Son, manufacturiers. Récompense de $10, 912 St Urbain. 157—5

CHIEN — Perdu, petit chien fox noir, blanc et jaune. Récompense en le ramenant au No 832 avenue Coloniale. Quiconque le retiendra après cet avis sera poursuivi.

CHIEN — Perdu, il y a une semaine, un jeune chien English Setter, avec tache noire sur l'oeil gauche. S'adresser P. J. Pelletier, 316 Lagauchetière Est. Récompense.

CHIENNE — Perdu, dimanche, petite chienne irish setter âgée de 7 à 8 mois, répondant au nom de Diane. Récompense libérale sera donnée à la pharmacie, coin Ontario et Saint-Hubert.

PERDU

CHIENS — Perdus, deux chiens, un collie jaune, numéro de sa licence 106 ou 108, et un Saint-Bernard, poil court. S'adresser R. Saint-Jean, 185 avenue Lasalle, Maisonneuve.

CHIEN — Egaré, depuis la gare de la rue Windsor, un petit chien berger brun, col blanc, jambes blanches, barre blanche sur le nez, répond au nom de Rover, porte un collier avec le nom, Nelson Lefebvre, gravé dessus, jeton de bagage et bout de chaîne encore attaché. Prière de le renvoyer à la gare de la rue Windsor.

CHIENNE — Perdue, petite chienne blanche, Loulou, 7 mois. Récompense de $10 en la ramenant à l'adresse de Mme Desjardins, 388 Craig Est. Quiconque la détiendra après cet avis sera poursuivi. 155—6

CHIEN brun, un petit, échappé de la voiture de la Canadian Express Co., angle Dupré et Notre-Dame, le 8 mai. Récompense à la Canadian Ex. Co., rue McGill.

CHIENNE — Perdue, le 1er mai, une petite chienne noire et blanche, ayant petit collier dans le cou. Récompense promise à qui la ramènera à 11A Châteauguay, Pointe Saint-Charles. La personne qui la gardera après cet avis sera poursuivie.

MONTRE — Montre en argent avec chaîne perdues, samedi 2 mai, rue Dorchester, entre Saint-Timothée et Maisonneuve. Récompense qui reportera Emile Lavigne, 480 Dorchester Est.

PERDU, à Westmount, vendredi, gros chien blackhound, répondant au nom de Kasser. Récompense au No 4471 rue Sainte-Catherine Ouest. Toute personne le retenant après cet avis sera poursuivie. Tél. 250 Westmount. 159—2

PERDU, samedi après-midi, à 1.30, trousseau de clefs à partir du bureau de poste, Craig et Bleury. Le remettre à 219 rue Sherbrooke ouest, et recevoir récompense.

PARAPLUIE perdu, en soie, avec poignée argentée, dans les chars rue Saint-Denis, entre 6½ et 7½ du soir, samedi. S'adresser 71 Saint-Antoine. Tél. Main 1382.

PERDUE — Ceinture avec grosse boucle sur le chemin Saint-Antoine, Dominion, Saint-Jacques, Richmond et Notre-Dame. Prière de la rapporter au No 814 rue Notre-Dame Ouest et recevoir récompense.

SACOCHE A MAIN — Perdue, samedi matin, dans un tramway de la rue Sainte-Catherine ou de la rue Saint-Denis, une sacoche à main, contenant une passe du C. P. R. et autres articles de valeur pour la propriétaire. La remettre à Mme Amey, 345 avenue Laurier. Récompense.

SACOCHE — Perdue, samedi après-midi, du No 19 Notre-Dame de Lourdes, passant par Sainte-Catherine jusqu'à la rue Labelle, une sacoche en soie noire, contenant deux porte-monnaie et dix dollars. Rapporter 19 Notre-Dame de Lourdes. Récompense.

SAC — Perdu, samedi après-midi, dans char Saint-Denis ou en en descendant, coin Duluth, petit sac à main en cuir noir contenant à peu près un dollar, billets de char et deux clefs atachées ensemble. Récompense en le rapportant Café Bougeant, 32 Côte Saint-Lambert.

$19.00 — Perdus samedi soir ou dimanche matin du No 604 Saint-Timothée jusqu'au coin Amherst Ontario, $19.00 en billets de banque. Veuillez rapporter à l'adresse ci-dessus et recevoir récompense libérale.

TROUVE

TROUVE, ce matin, rue Saint-Jacques, un billet d'excursion pour le 24 mai. Pourra être réclamé au département des annonces classifiées, la "Presse" en payant le coût de cette annonce.

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A rue Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 143—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 1333 Notre-Dame Ouest; bureau: Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862; Main 529. 121—n

A PRETER — A la ville ou à la campagne, Notre bureau étant établi depuis près de 15 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse." 148—20

ARGENT à prêter sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 1195 des Erables. 148—26

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc. transactions sur "pawn tickets". J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 137—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux." 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 155—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à conditions faciles, taux courant. S'adresser à Ths. Touzin, notaire, 20 rue Saint-Jacques, et 1418 boulevard Saint-Laurent. 155—6

ARGENT à prêter sur première hypothèque, montants de $1,500 à $9,000, taux courants. S'adresser notaire J. Baudouin, 160 Saint-Jacques, chambre 55. Bâtisse Guardian. 157—6

PRETS à 6 pour cent, sur 1ière hypothèque, ville ou campagne, argent de particuliers, peu de frais, aucuns retards. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

$12,000 A PRETER, par montants de $1,500 à $2,000 sur première hypothèque. Bonnes conditions. S'adresser notaire Paquin, 20 St Jacques. Tél. Main 3000. 159—6

$10,000 à prêter sur première hypothèque. S'adresser à R. S. Simard, 315 Saint-André. 160—6

DIVERS

AVIS — Aux mineurs et travailleurs de mines de ne pas venir à Cobalt. La grève se continue pour 9 heures de travail et pour gages réclamés par l'union. Par ordre du comité exécutif de l'union des mineurs de Cobalt. 139—26

AVIS — Nouvelle invention pour se servir de voitures en été et en hiver, en y ajoutant des patins aux roues. Patente No 99009, 15 mai, 1906; les patins et appareils sont en vente dès maintenant au Canada. S'adresser W. Montminy. S'adresser 217 Saint-Charles, Montréal. 156—5

AVIS — Demande a été faite par Ovila Samson à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission d'installer une chaudière à vapeur sur la propriété portant les numéros de cadastre 31-32-33. Parc Amherst, 28 avril 1908.

AVIS — Après cette date, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans un ordre signé de ma main. M. Jos. Omer Mainguy, 438 avenue Hôtel de Ville. Montréal, 11 mai 1908.

AVIS — A partir de cette date, 11 mai 1908, je ne serai plus responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit signé de ma main. W. E. Bourbonnais, No 15, 41ème avenue, Viauville.

BEGAIEMENT — Guéri en 30 jours, sans remèdes ni opération, par moyens didactiques. Circulaire gratuite sur demande. Institut de Phonotechnie, 345 Sherbrooke Est, Montréal. 58—lmMv—n

BICYCLES A LOUER et bicycles à vendre, aussi réparations de tous genres. Montreal Bicycle Works. D. Dowell, 900 Boulevard Saint-Laurent. Toutes sortes d'accessoires pour bicycles. 146—26

CHAUSSURES — Nous donnerons 50 cents à chaque client sur nos chaussures valant $4.00, $4.50, $5.00, $5.50, $6.00, Grand Union Shoe Store, 397 Notre-Dame Ouest. 156—26

COMPTABILITE — Le " Manuel de comptabilité pratique de Goltman" est en usage partout. Copies non reliées envoyées n'importe où sur réception de 30 cents. Robt. Goltman, comptable, chambre 9, 260 rue Saint-Jacques, Montréal. 160—4

DIVERS

HYDROPISIE, "rétention d'urine" et "pierre" guéries très rapidement. Pour autres informations, écrire à Joseph Paquette, Rainy River, Ont. Certificats seront fournis sur demande. 156—5

LECONS DEMANDEES — Monsieur désire apprendre sténographie anglaise et française. Mentionner système et coût de cours privé ou public. Ecrire à Casier 227, la "Presse."

PATURAGE — Le meilleur de cinquante acres de terre à la "Ferme Coine" de M. Laurin, Petite Côte. S'adresser à James Howells, surintendant, Petite Côte ou au bureau de M. Laurin, 112 rue Saint-Jacques.

REMERCIEMENTS aux âmes du purgatoire pour deux grâces spéciales obtenues, avec promesse de publier. Une abonnée de Nicolet. 159—2

RHUMATISME — Goutte, Catarrhe, bronchine, taenine, gastralgie, etc., guérison garantie par spécialiste Français, médaille d'or à l'Académie thérapeutique de Paris. Consultations gratuites. Rue Hubert, 1072. 159—6

REMERCIEMENTS au Père Pampalon, pour grande grâce obtenue avec promesse de le publier.

REMERCIEMENTS à Notre-Dame du Bon Secours, pour grande faveur obtenue avec promesse de le publier.

REMERCIEMENTS à la Vénérable Jeanne d'Arc pour guérison obtenue par son intercession avec promesse de publier. Mme P. M. 160—7

REMERCIEMENTS à saint Joseph pour faveur obtenue, avec promesse de publier.

REMERCIEMENTS à saint Joseph pour position obtenue avec promesse de publier. R. L.

SOUFFREZ-VOUS DES PIEDS ? Sont-ils douloureux, sensibles, calleux, tendres ? Ecrivez-moi, je puis vous aider. L. M. Prout, White Plains, N. Y. 159—3

OCCASIONS D'AFFAIRES

MEUBLES ET POELES

Tapis, prélart, carrosses de bébé, glacières. Bas prix au comptant ou peut s'arranger pour les conditions. Ouvert le soir. Lande Bros., 234 St Laurent, près Dorchester. 153—n F

MEUBLES

En fait de tapis, prélarts, poêles en acier "Royal Victoria," ou toutes autres sortes de poêles en fonte, meubles de maison, bureaux, etc., nous avons l'assortiment le plus complet et nous offrons les termes les plus faciles à la semaine ou au mois. Il est à remarquer que nous vendons meilleur marché que partout ailleurs. Elie Duchesne, 444 rue Sainte-Catherine Est, 2ième porte de la rue Saint-Christophe. Tél. Est 1080. 148—n FF

MEUBLES

Table à rallonge, carrosse de bébé, couchettes de fer et de cuivre, sommiers, buffet Davenport, poêles en acier et en fonte, etc., etc. Au comptant ou à termes faciles, très bon escompte durant ce mois, chez

F GUIBORD & CIE,
Marchands de Meubles.
916 Sainte-Catherine Est. 144—n F

DE L'ARGENT POUR VOUS

Pour régler tous vos petits comptes ou pour payer les frais de déménagement.

Nous garantissons des billets de $10 à $100 afin que vous puissiez négocier un emprunt.

La possession d'un ménage, ou autres articles personnels, est assez pour obtenir l'argent voulu. Nous vous assurons des taux raisonnables, ainsi qu'un service confidentiel.

Nous vous donnons, par écrit, un arrangement, vous garantissant un bon escompte en payant avant le temps de maturité.

Vous êtes invités de passer, de téléphoner, ou de nous écrire, et nous vous enverrons notre représentant qui vous expliquera en détail toutes nos conditions.

Rappelez-vous que nous ne chargeons rien, à moins que vous ne soyez satisfait et n'ayez obtenu l'argent.

The Borrowers Agency, LIMITED.
E. J. LECLAIR, Gérant.
206 Edifice New York Life, Carré de la Place d'Armes, Phone Main 3361. 120—n

VOTRE BILLET GARANTI

Pour aucun montant de $10.00 à $100.00.

pour que vous puissiez négocier un emprunt, dans quelques heures après avoir fait application.

Vous savez qu'il est mieux de devoir seulement à un qu'à plusieurs.

Si vous avez des meubles, pianos, chevaux, etc., ça suffit pour démontrer que vous êtes capable de payer. Téléphonez Main 5467 et j'enverrai mon représentant vous voir.

R. H. LEBEAU, AGENT, 50 Notre-Dame Ouest, coin de la Paroisse. 74—n F

ARONSON & RUTENBERG
Prêteurs sur gages et bijouteries, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier. (Etabli en 1873).

ARGENT A PRETER
par montant d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 38—l.M.s—n

HOTEL RIENDEAU
J. A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montréal.
216—lMv—n

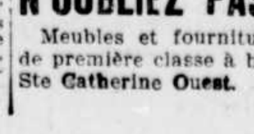

Vos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. lMv—n

CHAPEAUX PANAMA

Nettoyage et blanchissage des panamas, paille, de toutes sortes. Procédé "à sec", sans acides. Spécialité: "Panamas" et "Leghorn" de dames et messieurs. Bloques et formes les plus récents, 1908. MARCEL DESGEORGE, 131 Saint-Laurent. Tél. Bell Est 4064.

N'OUBLIEZ PAS ALBERT

Meubles et fournitures de maison de première classe à bon marché. 39 Ste Catherine Ouest. 99—n FF

MAISONS A VENDRE

RUE BISHOP — Maison à trois étages, façade en pierre, avec rallonge et sous-sol fini, 7 chambres à coucher, chauffage à l'eau chaude et toutes les améliorations modernes. Possession 1er mai. Prix $15,000.
RUE CRESCENT — Maison à trois étages, façade en pierre, six chambres à coucher, chauffage à l'eau chaude et toutes les améliorations modernes. Possession le 1er mai. Prix $15,000.
AVENUE METCALFE — Westmount — Maison semi-détachée, avec rallonge à deux étages, éclairée sur le côté, entrée latérale; bien finie partout. Plomberie et système de chauffage de première classe.
La maison est sise sur un lot spacieux, environ 50 x 150, et le lot adjacent, qui mesure environ 25 piers de front, avec pelouse et jardin, peut être acheté avec la maison.
La propriété est bien située entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Côte Saint-Antoine. CONDITIONS FACILES.
Pour renseignements supplémentaires sur ces maisons et autres dans WESTMOUNT et en VILLE, s'adresser au
DEPARTEMENT D'IMMEUBLES — TELEPHONE MAIN 2303.
NATIONAL TRUST Co., Ltd., 153 rue St Jacques.
157—n FF

International Post Card Co. Tel. Main 3861. Tel. Est 2499.
260 rue St Jacques, Coin McGill, Edifice Banque Toronto.
Ernest Stevens, Propriétaire Gérant.
Nous avons l'honneur d'informer nos clients que nos quartiers généraux sont maintenant à l'adresse plus haut mentionnée. Nous avons opéré ce changement dans le but de donner plus entière satisfaction à nos clients, aussi serons-nous reconnaissants à toutes personnes nous signalant des erreurs dans leur commande ou ailleurs, quelque simples quelles soient. Notre assortiment de cartes illustrées est toujours très varié et important, de 35c à $48 le cent, aussi albums, enveloppes, caoutchoucs, porte-cartes, etc., etc. Demandez notre liste de prix. Nous venons de recevoir une importation de cartes de première communion, que nous enverrons à $3.00 le cent. 156—5 FF

M.P. A VENDRE

COTTAGES
POSSESSION IMMEDIATE

230 SHERBROOKE EST, quelques portes ouest Saint-Denis, pierre et brique solide, 12 chambres, très confortable et très bien divisée, gaz, électricité, fournaise eau chaude, plomberie ouverte, localité de choix. Conditions faciles, possession immédiate. PRIX $9,500.

421 AVENUE LANSDOWNE, WESTMOUNT, quelques portes nord rue Sherbrooke, superbe cottage 3 étages, parfaite condition, boiserie en cotonnier, 2 chambres de bain, 3 w.c., 6 feux cheminée, buffet en cotonnier attaché, cave cimentée, inspection sollicitée, possession immédiate. Conditions faciles. PRIX $13,000.

98 AVENUE COLUMBIA, WESTMOUNT, pierre rouge et brique pressée, 3 étages, entrée de côté, parfaite condition. Grand terrain en arrière et à côté, maison située quelques portes sud rue Dorchester. Possession délai raisonnable. Conditions faciles. PRIX $8,500.

Rue Ste Catherine Est
PROPRIETE COMMERCIALE

Une partie de la propriété occupée depuis si longtemps par MM. Chas. Desjardins et Cie, possession mai prochain. Chance extraordinaire, placement certain. Spéculation sans risques.

LOTS VACANTS

AVENUE COLUMBIA, Westmount, 4 beaux lots, pour 50c le pied. Superbe localité. Echange possible.
RUE SHERBROOKE EST, près coin sud-ouest rue Saint-Denis, le seul lot disponible, $2 le pied. Conditions faciles.
RUE SAINT-HUBERT, quartier Saint-Denis, en bas avenue Laurier, 4 beaux lots pour $2,000.
AVENUE PAGNUELO, Outremont, lots superbes de 50 pieds de front par environ 170 de profondeur, sur la montagne. Localité devant doubler de valeur d'ici à deux ans. Prix de 17c à 40c. Plusieurs lots aussi sur le chemin Sainte-Catherine.

MASTAI PAGNUELO,
97 RUE SAINT-JACQUES.
Main 279. Westmount 1863.
159—6 FF

New Westmount

La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Assurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 10 cents le pied carré, payables 10 pour cent comptant et $5.00 par mois — ou plus si vous le désirez. — et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à Geo. Marcil et Cie, 180 St Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 159—n FF

VENTE SANS RESERVE A L'ENCANDE
Deux Magnifiques Résidences d'Eté par : :
U. H. Dandurand
Dans ses Salles d'immeubles
43 et 50 St Jacques.
Mardi, le 19 Mai 1908, à 11 hrs A.M.

Cette belle résidence, à Vaudreuil, près de la gare, appartenant à la succession de feu Dr J. A. Leduc. Superficie du terrain : 32,500 pieds. La maison contient 13 pièces, complètement et très bien meublées, a de larges vérandas. Eau dans la maison, bain, etc. Très bonne écurie, hangars, glacières, etc.

SERA AUSSI VENDU LA MEME JOURNEE

Cette très jolie villa située à Châteauguay Bassin, faisant face à la rivière. La maison contient 10 pièces, avec fondation en béton, couverture en tôle galvanisée, planchers en bois dur, véranda de 12 pieds autour de la maison. Très bonne écurie, hangars, glacière — remplie de glace. — eau dans la maison, bain, etc. Grandeur du terrain : 87 x 375 pieds. Cette propriété est située près de la gare. Billets à commutation à Montréal, 10 cents.

Conditions de paiement faciles sur chaque propriété.

Pour visiter ces propriétés s'adresser à mes bureaux.

U. H. DANDURAND,
FF Encanteur d'immeubles.

L'ENQUETE DU JUGE CASSELS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11. — L'enquête tenue par M. le juge Cassels sur la conduite des fonctionnaires de la marine et des pêcheries a été continuée ce matin.

La salle d'audience était trop petite pour contenir la foule de politiciens et de journalistes.

L'hon. M. Brodeur était présent, ainsi que plusieurs députés fédéraux.

Mtres Perron et Watson, chargés par le gouvernement d'aider le juge Cassels à chercher la preuve étaient au poste. Longtemps avant l'arrivée du juge. Ils apportèrent une

BOTTE DE PAPERASSES

qui tenaient à peine sur la table. On eut dit que toutes les archives du département avaient été transportées dans cette petite chambre.

A l'ouverture de la séance, Mtre Watson fit assermenter le colonel Anderson, ingénieur en chef du département de la marine depuis 1880.

Après avoir décliné leurs noms et prénoms, leurs états de service, la nature de leurs fonctions, leurs attributions générales en rapport avec toute dépense des deniers publics, les témoins devront prendre connaissance des paragraphes du rapport de la commission du service civil où les accusations des plus infamantes sont portées contre eux d'une façon générale, puis ils seront appelés à déclarer si, à leur connaissance personnelle ils ont eu connaissance directement ou indirectement, de toute transaction ou tentative de transaction louche quelconque qui peut justifier les accusations faites par les commissaires Fyshe, Bazin et Courtney.

REPONSE NEGATIVE

Or, le colonel Anderson répondit dans la négative, ajoutant que, depuis 28 ans qu'il est dans le service civil, il n'a absolument rien à se reprocher. Il donna des explications complètes sur le fonctionnement du service de ce département, et il déclara que jamais feu M. Préfontaine ni M. Brodeur ne l'ont engagé à commettre le moindre acte répréhensible.

Cet après-midi, d'autres chefs de bureaux seront appelés.

Ils le seront tous, et les députés, oppositionnistes comme ministériels, qui suivent cette enquête du juge Cassels, sont convaincus que le résultat ne peut qu'infirmer les accusations de MM. Fyshe, Bazin et Courtney.

L'enquête promet de marcher rondement, grâce à la procédure faite par MM. Watson et Perron.

L'EPILOGUE D'UN CONCOURS

Dans le compte rendu du journal la "Patrie", en date du 29 avril, au sujet du Grand Concours Dramatique, nous lisons au bas de la nomenclature des champions artistiques, ayant gagné des prix, la phrase suivante:

"Autre prix spécial (Peinture de "Maurice Cullen) donné par les mem-"bres du jury actif à l'amateur qui "s'est le plus distingué durant le con-"cours: M. Jean Mélançon, dans le "rôle de "Floche", cercle Melançon."

Un tableau ne se porte pas sur l'oreille comme une plume, ou dans la poche comme un carnet. M. Mélançon n'apporta pas son tableau le soir qu'on le lui accordait.

Ayant appris que "le prix" avait changé de domicile, M. Mélançon alla chez M. Louvigny de Montigny, y vit son tableau, mais le membre du jury actif lui déclara qu'il ne pouvait le lui remettre et qu'il eut a demander raison à M. Germain Beaulieu qui devait lui écrire.

Le gagnant du prix attendit vainement, et quand il appela M. Beaulieu au téléphone, ce dernier lui déclara que lui (M. Mélançon) devrait d'abord lui adresser une demande et qu'ensuite ou répondrait officiellement.

Dans l'intervalle, M. Mélançon s'adressa à ses avocats, Mtres E. Lamarche et Gosselin qui prirent une saisie revendication qui fut exécutée samedi après-midi chez M. Louvigny de Montigny.

DREYFUS SERAIT CATHOLIQUE

Le héros de l'"Affaire" entrerait bientôt dans le giron de l'église romaine.

LA SOUFFRANCE

C'est dans la Ville Eternelle, d'après sa propre déclaration, qu'il trouve vérité et justice.

SENSATION

Paris, 11 — La dernière sensation ici est que le capitaine Dreyfus, le prisonnier de l'île du Diable, le héros de trois procès pour trahison, va entrer dans le giron de l'église catholique.

Le capitaine Dreyfus, comme on sait, est d'origine juive. C'est même là la circonstance qui a le plus envenimé les haines dans cette cause désormais célèbre.

Le capitaine Alfred Dreyfus, le prisonnier de l'île du Diable, qui se ferait catholique.

Au cours des dernières années, le capitaine Dreyfus a passé plusieurs mois à Rome, fréquentant avec assiduité plusieurs catholiques en vue.

EPINEUSE QUESTION

Ce qui a donné cours à cette rumeur de la prochaine conversion de Dreyfus, c'est la lettre adressée par lui à un journal autrichien qui lui avait posé la question: "Si vous pouviez recommencer votre existence, aimeriez-vous à la revivre de nouveau?"

Dreyfus répondit:

"Je vous remercie beaucoup de votre lettre et des bons sentiments qu'elle exprime. Je regrette néanmoins de ne pouvoir vous accorder une interview, attendu que je pars sur le champ en voyage.

VERITE ET JUSTICE

"Je pars à Rome où plus qu'ailleurs je puis rêver des choses qui ne meurent pas—de la beauté de l'éternelle visite, de la beauté de la justice."

Il serait étrange de voir que le héros de l'"Affaire Dreyfus" trouvât que tout chemin—même celui de la souffrance—mène à Rome.

LES CAMBRIOLEURS CHEZ LIPSTRITZ

L'établissement Lipstritz et Hyams, situé au No 10 de la rue Côté, recevait la visite des cambrioleurs, dans la nuit de vendredi à samedi. Au moyen d'une pince-monseigneur, les rôdeurs purent forcer la porte de derrière et s'introduire dans la place.

Ce n'est que samedi matin qu'on s'est aperçu du vol.

Le gérant de l'établissement prévenu par téléphone accourut faire une enquête sommaire. Il porte à environ trois cents dollars les pertes subies par ses patrons.

Le capitaine Loye, du poste No 5, a confié à deux constables spéciaux le soin de pincer les cambrioleurs et de recouvrer les marchandises volées.

LES COURRIERS EUROPEENS

Les courriers pour la Grande-Bretagne et le continent d'Europe partiront cette semaine aux heures suivantes:

Lundi — 9 h. 30 a. m., par le "Kronprinzessin Cecilia", Lloyd Allemand du Nord; *6 h. p.m., courrier supplémentaire.

Mardi — 9 h. 30 a.m., par la "Mauretonia", ligne Cunard; *6 h. p.m., courrier supplémentaire.

Mercredi — 9 h. 30 a.m., par le "Baltic", ligne White Star; *6 h. p.m., courrier supplémentaire.

Mercredi—9 h. 30 a.m., par "La Lorraine," Cie Générale Transatlantique; *6 h. p.m., courrier supplémentaire.

Vendredi — 9 h. 30 a.m., par la "Caronia", ligne Cunard; *6 h. p.m., courrier supplémentaire; **6 h. p. m., par l'"Empress of Britain", Cie du Pacifique Canadien.

Samedi — **1 h. p.m., par le "Kensington", ligne Dominion.

*Les lettres peuvent être déposées jusqu'à 6 h. p.m., les autres objets doivent l'être avant 5 h. p.m.

**Les colis sont expédiés par ces bateaux et doivent être déposés avant 5 h. 30 p.m., vendredi, et 12 h. 30 p.m., samedi.

Les lettres peuvent être déposées à la Station B quinze minutes avant les heures ci-haut mentionnées.

DEPART POUR L'EUROPE

Le R. P. Dom Marie-Bernard, abbé de Trymadeuc, est parti samedi soir pour l'Europe, à bord du "Corinthian", de la ligne Allan. Le R. P. Dom Antoine, abbé de Notre-Dame d'Oka, est venu le reconduire à Montréal.

ELLE A LA RUE POUR PARTAGE

Triste odyssée d'une jeune femme lâchement abandonnée, avec son enfant,

PAR SON MARI

Brisée de fatigue et mourante de faim, elle est recueillie par un brave constable du poste central.

SCENE PENIBLE

En faisant sa ronde habituelle, samedi soir, le constable Henri Bricault, du poste central, rencontrait, rue Notre-Dame, une jeune femme brisée de fatigue et mourante de faim. L'infortunée tenait par la main un bébé de quatre ans.

Le policier conduisit aussitôt au poste, la mère et l'enfant.

Au capitaine Bériau qui l'interrogeait, la pauvre femme déclara se nommer Mme Geo. Hollies. Elle raconta une lamentable histoire. Elle prétend que son mari l'a abandonnée depuis plusieurs semaines et qu'elle est absolument sans ressources. Elle n'avait pas mangé depuis deux jours, et son pauvre petit lui-même, depuis plusieurs heures, n'avait rien eu à se mettre sous la dente. Cette femme disait la vérité; car pendant qu'elle faisait le récit de ses malheurs, l'enfant, en pleurant, demandait du pain. Cette scène pénible arrachait les larmes.

Le capitaine Bériau chargea le brave constable Bricault de conduire la mère et l'enfant à l'Assistance Publique.

Mme Hollies, qui est canadienne, a vécu pendant plusieurs années, à Mansonville, N. H.

NOTES MONDAINES

Mlle Merrill, de la rue Bleury, recevait, vendredi après-midi, à l'heure du thé, quelques intimes en l'honneur de Mlle Caroline Béique, dont le mariage aura lieu mardi prochain.

Hier après-midi, à cinq heures, madame Louis Béique, a donné un thé pour la charmante fiancée.

Madame Humphrey Ward, la célèbre femme de lettres anglaise, est arrivée à Ottawa, hier matin, et s'est rendue immédiatement à Rideau Hall, où elle assistera à un lunch donné en son honneur. Madame Ward compte passer quelques jours dans la capitale.

× × ×

Les Messieurs suivants ont été invités, jeudi soir, à dîner chez le gouverneur-général, à Rideau Hall: L'hon. M. Dandurand, l'hon. F. L. Béique, l'hon. T. Bolduc, l'hon. J. P. B. Casgrain, l'hon. P. Landry, l'hon. George Foster, l'hon. G. T. Baird, l'hon. H. Bostock, l'hon. T. Domville, l'hon. J. V. Ellis, F. J. Frost, l'hon. H. Gibson, l'hon. T. K. Kerr, l'hon. R. Mackay, M. J. T. Armstrong, Dr J. Barr, Major Beattie, M. T. Boyer, E. Bristol, Dr Black, Dr T. L. Cash, M. N. Chisholm, M. O. S. Crocket, M. T. E. St Cyr, M. E. B. Devlin, M. H. Gervais, M. H. M. German, M. J. B. Kennedy, M. T. Lapointe, M. J.M. McDonald, M. A. A. Lafurgey, M. A. McIron, M. H. B. Northrup, M. R. Stewart, lt.-colonel Northington, lt.-col. Henry Smith, A. D. C.

× × ×

On annonce pour le 27 du courant le mariage de Mlle Berthe Brosseau et de M. Joseph Branchaud, de Manitaki.

× × ×

L'honorable H. S. Fielding, accompagné de madame et Mlle Fielding sont partis pour New York où ils passeront une dizaine de jours.

× × ×

Mlle A. Taschereau, de Québec, est en ville l'invitée de madame Herbert Scott, de la rue de la Montagne.

× × ×

Mme et Mlle M. de Sola sont partis aujourd'hui à bord du "Virginian" pour passer l'été en Europe.

× × ×

M. et Madame M. Ritchot et Mlle Angelina Ritchot, leur fille, de la rue Crescent, sont partis, hier soir, pour un voyage à Chicago et St Paul, Minn. Au retour, ils visiteront Buffalo et les Chûtes Niagara.

× × ×

Madame et Mlle Pouliot, de Québec, sont en visite à Montréal.

× × ×

Mlle Berthe Brodeur est partie pour Ottawa, après une visite à Montréal.

× × ×

M. L. S. Demers, de Québec, est en ville et loge au Viger.

× × ×

Jeudi, le 14 mai, aura lieu la tombola du Château Ramezay; un concert et un thé auront lieu en même temps. Les membres de la société des antiquaires et les autres personnes qui voudraient se procurer des billets, pourront s'adresser à la secrétaire, Mlle Surveyer, ou à l'entrée du Château, jeudi. Chaque billet de tombola se vend un dollar et donne droit d'assister au thé et au concert.

MORT DE Mlle RAYMOND

Mlle Maria Raymond est décédée hier soir, à la demeure de son père, à l'âge de 26 ans. Elle était la fille de M. Hubert Raymond, de la rue Sherbrooke.

La "Presse" offre ses sympathies à la famille en deuil.

CHEZ LES PHARMACIENS

La réunion annuelle du Collège de Pharmacie de Montréal a eue lieu jeudi dernier.

Après l'adoption des minutes et du rapport financier, les scrutateurs, MM. W. H. Chapman et A. T. Christie ayant compté les bulletins de vote annoncèrent que le conseil exécutif du Collège serait composé comme suit pour l'année 1908-1909: MM. David Watson, président; W. H. Chapman, vice-président; E. Muir, trésorier; J. E. Tremble, L. A. Bernard, J. M. Aumont, M. Albert, Thos. R. Goulden, W. S. Stone, C. J. Caverton, Leo G. Ryan et H. W. Reynolds, conseillers.

Le président, le vice-président et le trésorier ont été élus par acclamation.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL. Coin Sainte-Catherine et Beaudry. Matinées tous les jours. Téléphone Bell Est 1736. Marchands, 520. M. Cazeneuve, directeur. Semaine du 11 mai 1908: Bénéfice des Employés: MARIE-JEANNE ou la femme du peuple. Semaine prochaine: La Grâce de Dieu. 159—6 E

THEATRE DES NOUVEAUTES. Comédie-Française. Tél. Bell Est 1395. Semaine du 11 mai: LA CAGNOTTE, par E. Labiche. Intermèdes tous les soirs. Matinée samedi. Mardi, soirée de Gala au Monument National. Jeudi en matinée spéciale: "LA MASSIERE". 159—6 E

Vues Animées NATIONOSCOPE CHANSONS ILLUSTREES COIN S. ANDRE ET STE CATHERINE TEL. EST 5219 PRIX POPULAIRES 25—n—E

OUIMETOSCOPE Vues Animées 624 RUE SAINTE-CATHERINE EST. Bell Tél. Est 1193. March. 650. 53—n E

Sélections d'Opéra par CARUSO A l'Aréna, Lundi, le 18, Billets en vente maintenant chez Willis and Co., 600 Ste Catherine Ouest. Phone Up 2080. Prix: 1.00, 1.50, 2.00, 3.00 et plus. Commandes par la poste remplies par M. Veitch, 286 St Jacques. E

I. O. F.

Cour Notre-Dame 1076.

Les membres de cette cour sont priés de se rendre à l'assemblée du 13 courant, pour affaires très importantes. 160—2 E L. J. HENRICHON, S.A.

QUEBEC ET LEVIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11. — M. Etienne Dussault, le grand entrepreneur de Lévis, nous a écrit pour nous dire que l'article de la "Presse" en ce qui concerne les pauvres familles de la Halle St Pierre, l'avait grandement ému, et qu'il serait heureux de donner du travail aux deux chefs de famille pour qui nous avions fait un si vaillant appel à la charité.

—On est à faire une toilette neuve à la gare de l'Intercolonial. La gare sera peinturée tout à neuf, d'une couleur grise, et aura le plus bel aspect.

—L'avocat Brodie en passant devant la demeure du Dr Lagueux, n'a pas été peu surpris de trouver sur le trottoir un vieux porte-monnaie, contenant une fort jolie somme.

Il en demande maintenant le propriétaire.

—La Compagnie de la Traverse de Québec et Lévis vient de recevoir son fameux vaisseau Henry R. James, avec lequel elle entreprendra de traverser les chars à vapeur d'une rive à l'autre.

Le vapeur sera muni d'un élévateur qui pourra prendre dix chars à la fois.

LE CONFLIT SE PROLONGE

La situation dans les difficultés qui existent entre les entrepreneurs du Builder's Exchange et les briquetiers n'a pas subi beaucoup de changement depuis une couple de jours.

Les deux parties semblent toujours bien décidées à lutter et rien ne fait prévoir une fin prochaine des hostilités.

Les briquetiers de l'union nous informent que plusieurs entrepreneurs importants à part MM. Deakin, Edwards, Rochon, etc., sont en négociations avec eux présentement dans le but de conclure un arrangement à l'amiable.

De leur côté, les officiers du Builder's Exchange adressent une note aux journaux dans laquelle ils disent: "que la nouvelle publiée par des journaux français du 6 courant, à l'effet que M. Lauer, secrétaire du Builders' Exchange, aurait écrit, le 29 mars, refusant de recevoir les délégués de l'Union des Briquetiers, et déclarant que toutes relations cesseraient au 1er de mai, n'est pas exacte. Le fait est que durant février et mars il y a eu plusieurs entrevues entre les deux associations et qu'on y a discuté la situation financière pour l'année courante.

On a fait remarquer qu'il n'était pas raisonnable de demander, en face de la dépression actuelle, les mêmes gages qu'en 1906 et 1907, aussi que les grandes compagnies, telles que chemins de fer, fabriques, compagnies minières, filatures, etc., avaient dû réduire les gages de 10 à 20 pour cent. Dans ces circonstances, le Builders' Exchange soumit deux propositions, soit de réduire le minimum des gages de 50c à 40c, soit d'avoir une échelle de prix de 35c à 50c, selon la compétence de l'ouvrier.

On a fait grand bruit du fait que certains membres du Builders' Exchange se sont rendus aux exigences de l'union et que ceux-là mêmes qui tonnaient le plus fort ont vite baissé pavillon. Les noms publiés à son de trompettes sont les suivants:

The Canadian White Co., Stanislas Rochon et C. E. Deakin. Or, bien que ces patrons fassent partie du Builders' Exchange, ils n'appartiennent pas à l'Association des Maîtres-Briquetiers. La Canadian White Co. emploie deux ou trois briquetiers, pour lambrisser la maçonnerie, M. S. Rochon aurait eu besoin de trois briquetiers, pour finir un ouvrage livrable à date fixe, et M. C. E. Deakin n'a actuellement aucun ouvrage en brique à Montréal."

FEU ANTOINE MOREAU

L'un des plus vieux citoyens du quartier Saint-Louis vient de disparaître dans la personne de M. Antoine Moreau, ancien entrepreneur.

M. Moreau avait vu le jour à Mackinongé, en 1827. C'était l'un des derniers survivants de la rébellion de 1837-38. Il fut aussi l'un des compagnons les plus dévoués du célèbre Jos. Mathieu et, Tout jeune encore, M. Moreau s'établissait à Montréal, où son énergie indomptable et son grand génie des affaires ne tardèrent pas à lui créer une position enviable dans le monde commercial.

Le défunt laisse trois filles: Mesdames W. O. McKay, A. Saint-Pierre et O. Gadbois, et cinq petits-enfants.

Nos plus sincères condoléances à la famille éplorée.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à l'église Saint-Jacques.

AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

His Majesty's Matinées Mer. et Samedi. The Man of the Hour.

ACADEMIE Mats Mer., Jeu. et Sam. THE LITTLE TROOPER

FRANCAIS Mats Lun. Mer., Jeu. et Sam. WILLIE LIVE, THE BOY DETECTIVE.

ROYAL Matinées tous les Jours Le foyer du burlesque. THE WISE GUY. Soirée d'amateurs vendredi.

160—6 E

STADIUM LE PATINOIR A ROULETTE LE MIEUX AMENAGE EN AMERIQUE

Séances Matins, Après-midi et Soirs. Musique après-midi et soir. Instructeurs gratuits. Personnel poli. Salles chauffées. Les meilleurs patins à roues d'acier fournis et la meilleure clientèle.

PATINEURS ET SPECTATEURS, ADM. 10 cts.

N. B. — Les commençants sont priés de venir, de préférence aux séances du matin, alors qu'ils peuvent recevoir plus d'attention.

Les Lun. Mer. et Ven.—Soirées gratuites pour Dames. Les parents cordialement invités.

TOUS LES SOIRS cette semaine à 9P.M. KOMICK KARDINE LE BOUFFON DE LA ROULETTE.

EN PREPARATION POUR LUNDI 18 MAI 2ième MASCARADE des CONFETTI PRIX aux meilleurs costumes et Confetti pour tous.

SINGULIERE MENTALITE

Si nous disions, il y a quelque temps, qu'un complot était tramé contre l'institution du Conservatoire que la "Presse" a, dès le début, généreusement et gratuitement encouragée, c'est que nous étions en mesure d'en fournir des preuves évidentes.

Si nous n'avons pas continué notre polémique contre ceux qui se sont prêtés à cette besogne anti-patriotique, anti-progressiste, contre ceux qui essayaient de détruire dans l'oeuf une éclosion nationale, c'était pour ne pas diminuer, dans une bataille qui aurait pu paraître une bataille de clochers, la grandeur de l'oeuvre entreprise. Les gens bien pensants nous ont approuvés, et notre silence a été plus éloquent que toutes les phrases qui NOIRCISSENT souvent un journal; mais, nous n'avons pas le droit de rester muets en présence de la nouvelle attaque dirigée contre M. Lassalle, qui a attachée son nom au Conservatoire que nous protégeons.

N'osant s'attaquer franchement et directement à l'oeuvre, un confrère qui se vante DE N'AVOIR PAS D'ETROITESSE D'ESPRIT ET SE GLORIFIE D'UNE LIBERALITE SANS PAREILLE, essaie de diminuer le fondateur dans l'esprit public.

"N'attaquez jamais la réputation de quelqu'un", écrivait, dans son testament, il y a quelques mois, un Honorable père, à ses enfants.

La tombe est encore fraîche et les sages conseils sont déjà oubliés!

Monsieur Eugène Lassalle, dans quinze leçons qu'il a décrites dans la "Presse", sous le titre de "Parlons Bien", a copié, et sans en changer un mot, quelques passages du traité de M. Dupont-Vernon, dont il a suivi les conseils. Quel mal y a-t-il à cela? et de quelle faute est-il imputable?

"Il ne mérite ni cet excès d'honneur ni cette indignité."

Notre généreux confrère reproduit les passages copiés dans une ou deux leçons, mais il oublie avec soin de reproduire les commentaires et les observations personnelles de M. Eugène Lassalle.

Ce dernier n'a pas changé un seul mot du texte de M. Dupont-Vernon et il a bien fait; cela nous semble préférable et plus honnête que de plagier tel ou tel article ou de démarquer le dictionnaire Larousse, comme nous le voyons faire chaque jour.

Ajoutons que sur les copies de M. Lassalle, les passages en question sont entre guillemets, et que ce dernier, dans des milliers de prospectus qui ont été distribués à profusion dans la ville de Montréal, a déclaré qu'il se servirait pour ses leçons et ses cours des traités de M. Dupont-Vernon et de M. l'abbé Gondal. Tout le monde en a eu connaissance. Ce n'est pas du nouveau, pas plus que le désir évident de nuire à cet homme qui s'est dévoué à une oeuvre pour laquelle il s'est imposé des sacrifices de toutes sortes, dignes de l'admiration de tous les honnêtes gens.

Il méritait l'appui général, sans distinction de partis et sans jalousie mesquine, mais il existera partout et toujours, parmi les compatriotes surtout, des êtres qui ne sachant rien édifier, voudront sans cesse démolir.

Aux aigris, désillusionnés, incompris, fielleux ou jaloux, nous répondrons que nous admettrons toujours une lutte courtoise et non les combats grossiers qui altèrent, par une évidence de parti pris ou de méchanceté, les oeuvres nationales; nous les laisserons tomber sous le mépris public.

Nous en avons assez dit; mais, en tout cas, ce n'est ni M. Dupont-Vernon, ni d'autres qui, à Montréal, vous ont donné, en six mois, avec leurs élèves, une preuve aussi décisive, aussi flatteuse pour notre amour-propre de Canadiens-Français que celle que nous a fournie M. Eugène Lassalle dans sa fondation du Conservatoire.

"Facta non verba."

Nous recevons de M. Lassalle la petite note qui suit:

Monsieur le Directeur de la "Presse",

Je continuerai tous les samedis, sous la rubrique "Parlons Bien", mes leçons de diction.

Toutes les fois qu'il me fera plaisir et que je le croirai utile et nécessaire, je copierai sans en changer un mot des passages des traités de M. Dupont-Vernon et de M. l'abbé Gondal, à côté de ma méthode et de mes idées personnelles et je signerai

EUGENE LASSALLE.

LA FEDERATION SAINT-JEAN-BAPTISTE

On en célèbre les fêtes à l'église de Notre-Dame de Lourdes sous la présidence de M. l'abbé Guibert. —Au Monument National.—M. le chanoine Lepailleur conférencier.

Très solennelles et à la fois très brillantes ont été hier les fêtes de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. La journée commença à Notre-Dame de Lourdes, par une messe du Saint-Esprit que célébra M. l'abbé Guibert, vicaire à Saint-Jacques. La jolie chapelle, parée, pour la circonstance, de ses plus beaux ornements et illuminée à profusion, présentait le coup d'oeil le plus élégant. Toutes les dames appartenant à la Fédération avaient tenu à assister à cette messe qui eut lieu à 9 heures. La chapelle était absolument remplie. Les dignitaires et les déléguées des diverses associations féminines affiliées à la Fédération, occupaient des sièges réservés près du sanctuaire.

Le choeur des élèves de l'Académie Sainte-Marie fit entendre, durant l'office divin, des hymnes et des cantiques pieux. Les voix fraîches et pures de ces jeunes filles, s'unissant dans un ensemble parfait n'ont pas peu contribué à rendre la cérémonie émouvante et gracieuse à la fois. La collecte fut faite durant la messe par Mlles Gérin-Lajoie et Bouthilier.

Avant de quitter l'église, Mme J. P. Rottot, au nom de toutes les femmes de la Fédération, lut un acte de consécration à la sainte vierge. Par privilège de Mgr l'archevêque, il a été attaché à la récitation de cet acte de consécration, 100 jours d'indulgence.

Cette faveur a été annoncée par M. l'abbé Henri Gauthier qui fit aussi un sermon. Ce serait défloner la pièce d'éloquence que fut ce sermon que de le résumer; qu'il nous suffise de dire qu'il comportait des enseignements d'une très haute portée morale, et qu'il a été écouté avec une religieuse attention.

LA SEANCE D'HIER SOIR

Hier soir, au Monument National, avait lieu la réunion générale des membres de la Fédération, lesquels étaient pour la plupart accompagnés de parents et d'amis.

M. J. C. Beauchamp, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste présidait. Dans les baignoires, à côté de Mme F. L. Béique, présidente de la Fédération, se voyaient, Mmes Gérin-Lajoie, Lady Lacoste, Mme Rottot, Mme Leman, Mme Bouthilier, Mlle Auclair, Mlle Moss, Mlle Godbout, Mlle Béland et plusieurs autres dignitaires de l'Association.

Un charmant concert eut lieu, qui permit au nombreux auditoire d'applaudir au gracieux talent de Mme Guillaume Saint-Pierre, de Mlles Cora Guertin et Juliette Saint-Pierre, de M. A. Leduc et de Mme Leduc, de M. Emile Taranto, etc.

Mme Gérin-Lajoie adressa quelques mots, sur le travail accompli par la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, au cours du dernier exercice. Elle remercia, en termes exquis, le président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, les artistes et tous ceux qui s'étaient fait un devoir de contribuer à la fête par leurs talents ou leur présence. Elle félicita délicatement M. le Dr Lemieux, qui était présent, pour le dévouement qu'il a apporté à l'oeuvre de la tempérance poursuivie avec zèle par ces dames.

MONSIEUR LE CHANOINE LEPAILLEUR

félicite d'abord les dames organisatrices pour leur programme qui est, dit-il, "tout un programme économique." Il les félicite aussi d'avoir compris que "la religion seule peut donner une solution satisfaisante au programme économique et d'avoir réuni au pied de l'autel le capital et le travail, pour leur faire entendre le langage du sacrifice.

Après avoir exposé tout ce que la Fédération a fait pour les travailleuses, il la défend contre ceux qui disent que les associations de femmes sont inutiles et peut-être même dangereuses. "Tant que les hommes ne suffiront pas à gagner la vie de la famille" dit M. Lepailleur, "ces associations seront nécessaires."

Puis monsieur le chanoine parle de l'économie, cette quatrième vertu théologale, malheureusement si peu pratiquée par notre peuple. Il raconte les résultats merveilleux obtenus par une caisse d'épargne scolaire, établie dans sa paroisse et qui compte après 41 semaines seulement d'opération, 1571 déposants ayant épargné collectivement $2,886.66.

Monsieur le conférencier termine sa brillante et spirituelle causerie par un conseil aux dames: "Soyez prévoyantes et économes."

UN INCONNU DANS LE FLEUVE

DESCRIPTION DE L'INFORTUNE. IL LUI MANQUAIT LE POUCE ET L'INDEX DE LA MAIN DROITE.

On a repêché dans le fleuve près du quai Victoria, hier matin, vers 6 heures, le cadavre d'un inconnu qui paraît avoir fait un court séjour dans l'eau. C'est le troisième cadavre que la rivière rend, depuis l'ouverture de la navigation.

On n'a rien trouvé dans les poches

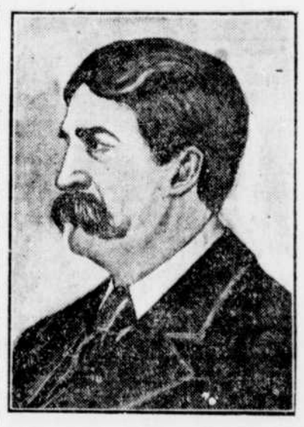

L'inconnu repêché hier matin dans le fleuve, vis-à-vis le quai Victoria.

du malheureux pour aider à en établir l'identité. Le défunt était un homme d'à peu près 5 pieds 9 pouces. Il pesait 150 livres et était âgé de 35 à 40 ans. Il portait moustache brune. Son habit et son pantalon étaient gris-fer. Il avait une chemise blanche, un faux-col avec cravate bleue et pois rouges.

L'infortuné a le pouce et l'index de la main droite amputés.

UNE QUESTION

qui intéresse le foyer, c'est "avez-vous un piano?" Rien ne peut prendre lap lace occupée par le piano. C'est le premier parmi les instruments de musique, tout comme les pianos Mason & Risch sont les premiers en popularité. Les deux raisons de cela sont la qualité supérieure et le prix raisonnable pour acheteurs au comptant. Nous vendons ce qui ne peut être surpassé, à aucun prix, pour des prix qui ne peuvent être approchés, sauf par les instruments inférieurs. Les derniers modèles sont exposés aux magasins de C. A. McNee, 550 rue Ste Catherine, angle Stanley. Voyez-les avant de choisir ailleurs. 160-6

NAVIGATION

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.

*LA LORRAINE . . . . . mai 14
*LA TOURAINE . . . . . mai 21
*LA SAVOIE . . . . . mai 28
*LA PROVENCE . . . . . juin 4
*LA LORRAINE . . . . . juin 11
*LA SAVOIE . . . . . juin 18

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1679 rue Notre-Dame, Montréal n

EMPRESSES CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS

A LIVERPOOL De

9 mai—Lake Erie . . . . . 22 avril
16 mai—Empress of Britain . . 1 mai
23 mai—Lake Manitoba . . . . 6 mai
29 mai—Empress of Ireland . . 15 mai
6 juin—Lake Champlain . . . 20 mai
13 juin—Empress of Ireland . . 29 mai
20 juin—Lake Erie . . . . . 3 juin
26 juin—Empress of Ireland . 12 juin
4 juillet—Lake Manitoba . . . 17 juin
10 juillet—Empress of Britain . . 26 juin
18 juillet—Lake Champlain . . 1 juillet
24 juillet—Empress of Ireland . 10 juillet
1 août—Lake Erie . . . . . 15 juillet
7 août—Empress of Britain . 24 juillet

Cabine de 1ère classe, $72.50 et plus. "Empresses", $90.00 et plus.

Cabine de seconde classe — $42.50 et plus, selon le steamer.

L. J. RIVET, 13 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4097. 147—n

Agence de Voyages RIVET

Billets par toutes les lignes EUROPE ANTILLES, AMERIQUE DU SUD Etc

3 croisières d'été pour 1908 La Méditerranée, (Palestine, Grèce, Turquie, Egypte). La Norvège, (le Cap Nord). Les Antilles, etc.

Bureau, avec une organisation complète, pour billets de passage et renseignements. 13 boulevard St Laurent. Tél. M. 4097.

Brochures, circulaires, horaires, etc., envoyés sur demande 40—n

Pour vos poêles, glacières, votre plomberie, etc., etc. Allez chez J. & P. Davignon, 1030 Ontario Est, 322 Mont-Royal. Tél. Est 2021. March. 1552-1557

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Fête Victoria

Des billets, aller et retour, seront vendus aux plus bas prix, pour voyage en première classe; bons pour aller les 23, 24 et 25 mai, bons pour revenir jusqu'au 26 mai 1908.

Excursions de Colons

Au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Alberta.

Bon pour partir les 12 et 26 mai, 9 et 23 juin.

Billets bons pour revenir dans les 60 jours.

Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, près du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Fête Victoria

PRIX REDUITS POUR

Québec	$4.90	Peterboro	$7.85
Sherbrooke	3.20	Toronto	10.00
Ottawa	3.35	Hamilton	10.65
St Jean	0.90	London	12.95

Et pour tous les autres endroits du Canada et retour au prix d'un

Billet Simple DE PREMIERE CLASSE

Départ: les 23, 24 et 25 Mai.

Limite de retour: . . . . 26 MAI 1908

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 134 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

EXCURSIONS A PRIX REDUITS

à l'occasion de la

FETE VICTORIA

Des billets d'aller et retour au prix d'un billet d'aller de 1ère classe seront en vente, bon à l'aller du 23 au 25 et au retour jusqu'au 26 mai 1908.

MALLE EUROPEENNE

Les voyageurs en route pour l'Europe peuvent prendre, à 7.45 P.M. le VENDREDI, le train qui transporte les malles et rejoindre leur navire à Rimouski le samedi matin.

BUREAU DES BILLETS

141 rue St Jacques. Tels. Bell Main 615 Marchands 202

H. A. PRICE. Ass. Ag. Gén. des Passagers.

GEO. STRUBBE. Agent des billets pour la ville.

LE BON PAIN

est une chose dans laquelle nous excellons. Notre pain est pur et délicieux. Il est fait avec les plus purs ingrédients, et la plus stricte propreté règne dans notre établissement.

JAMES STRACHAN

Boulanger des Personnages Royaux

244-260 Ave de l'Hôtel de Ville

Tél. Est 77. 11, 15

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE.

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life, Montréal, Chambre 39. 176—1Myn

BREVETS, Marques de Commerce, etc

C. C. COUSINS

SOLLICITEUR de BREVETS

Chambre 506, Bâtisse New York Life. Tél. M. 6096. 19—1.M.s.n.a

EXAMENS DE STENOGRAPHIE

On nous demande si les élèves qui, l'année dernière, ont suivi les cours gratuits du Monument National seront admis gratuitement aux exercices d'entraînement préparatoires aux examens de la sténographie officielle.

Les élèves, anciens et nouveaux, du Monument National ainsi que ceux de la "Presse" pourront suivre ces exercices d'entraînement. Il n'y a que les étrangers qui devront payer un honoraire d'entrée.

Ces exercices commenceront mercredi soir, 13 courant, à huit heures, et se continueront jusqu'au 13 juin, date des examens.

Il convient de dire, ici, que seuls, les élèves qui écrivent 100 mots et plus seront admis à suivre ces exercices. Ainsi, mercredi soir, les aspirants subiront une épreuve éliminatoire.

Pour de plus amples informations, s'adresser au: Prof. Denis, R. Perrault, 26 rue Ida, ci-devant Emilie, près de l'Hôtel-Dieu, Montréal.

DEUIL DANS LA MAGISTRATURE

L'honorable Emilien-Zéphirin Paradis, juge de la Cour Supérieure pour le district d'Iberville, est décédé hier après une longue maladie.

L'hon. juge E. Z. Paradis, du district d'Iberville, décédé hier matin.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 11. — L'honorable Emilien-Zéphirin Paradis, juge de la cour supérieure pour le district d'Iberville, est décédé hier matin à 3 heures à St-Jean, en sa résidence de la rue Longueuil, âgé de 66 ans et 5 mois, des suites d'une maladie qui le minait depuis longtemps.

Le regretté défunt fut nommé juge pour notre district en septembre 1901, en remplacement de son ancien associé et ami, feu l'honorable juge A. N. Charland.

DEBUTS DE SA CARRIERE

Natif de la florissante paroisse de Lacadie, où il vit le jour en 1841, il fit ses études au collège Sainte-Marie, de Montréal, et étudia la loi avec MM. Leblanc et Cassidy, qui possédaient alors un des bureaux les plus achalandés de la métropole.

En 1864, il fut admis au barreau et s'en vint exercer sa profession en notre ville. Il s'associa d'abord avec feu le juge Laberge, et en 1869, il forma une société légale avec feu l'honorable juge A. N. Charland. Quand ce dernier abandonna son associé pour accepter une position de protonotaire et s'élever dans la magistrature, M. Paradis appela dans son bureau maître P. A. Chassé, aujourd'hui Conseil du Roi et substitut du procureur-général pour ce district. Plus tard, il pratiqua en société avec ses fils Rodolphe, maintenant avocat du Pacifique Canadien à Montréal, et Oscar, actuellement employé civil dans le département de l'agriculture à Ottawa.

BRILLANT JURISCONSUTE

Feu l'honorable juge Paradis, au cours de sa carrière comme avocat a plaidé plusieurs causes importantes, notamment la fameuse cause de la division de la paroisse de St Blaise, qui alla de tribunal en tribunal jusqu'au conseil privé, en Angleterre. Il était surtout reconnu pour sa logique et ses solides connaissances comme jurisconsulte.

Il épousa en premières noces Mlle Marguerite Bourgeois, qui lui donna quatre fils et deux filles; en outre de MM. Rodolphe et Oscar Paradis, déjà nommés, M. Paul Paradis, ingénieur civil à Calgary; M. Jobson Paradis, artiste peintre de Montréal; madame Gustave Carreau, de Montréal, Mlle Nellie Paradis, demeurant sous le toit paternel.

En secondes noces, il épousa madame veuve Théophile Arpin, née Agnès Marchand, avec laquelle il n'a pas eu d'enfants.

DEUIL PROFOND

La mort de ce magistrat éminent a non seulement jeté la désolation parmi ses proches, mais a créé un deuil profond au milieu des citoyens et des paroisses environnantes. Pendant la journée et la soirée d'hier ont défilé devant la dépouille mortelle plusieurs centaines de personnes désireuses de rendre un dernier hommage à celui qui fut un savant et digne magistrat, un chef de famille admirable, un bon citoyen, et, par-dessus tout, un ami secourable à l'infortune.

Il y a environ quatre ans, on se rappelle que celui qui repose aujourd'hui sur un lit de parade, faillit, ainsi que son épouse, être asphyxié par une fuite de gaz. L'événement fit sensation et les victimes de cet accident, l'honorable juge Paradis surtout, furent à

DEUX DOIGTS DE LA MORT.

Notre distingué citoyen ne s'est jamais tout à fait rétabli de ce commencement d'empoisonnement. Cependant, il continua de remplir les devoirs de sa charge jusqu'à il y a quelques mois, alors qu'une maladie présentant des caractères alarmants se déclara. Les plus savants médecins furent consultés, mais en vain.

Il s'affaiblissait de jour en jour et il fut bientôt évident qu'il n'en avait pas pour longtemps. Le dénouement fatal était donc attendu depuis plusieurs jours, mais cela n'eut pas pour effet d'amoindrir le choc de la triste nouvelle.

Les funérailles de feu l'honorable juge Paradis auront lieu mardi matin, à 10 heures, en notre église paroissiale.

ASPHYXIE PAR L'AMMONIAQUE

Le pompier Léonce April, de la caserne No 14, a failli perdre la vie dans un incendie à la brasserie Ekers. — Les pertes sont d'environ cinq cents dollars.

Le pompier Léonce April, sauvé par son camarade Gauthier, pendant l'incendie à la brasserie Ekers. — Le portrait du pompier April est dans l'angle. — Scène reconstituée par un artiste de la "Presse."

Saisi par les émanations de l'ammoniaque et par la fumée, un pompier a failli perdre la vie, samedi après-midi, à la brasserie Ekers, boulevard Saint-Laurent. Un incendie qui avait éclaté dans les glacières a donné à nos pompiers une couple d'heures d'un travail difficile, mais, au dire même de M. Ekers, n'a causé que des dommages assez légers, puisque $500 suffiront pour couvrir les pertes.

Il était environ 2 h. 30, lorsque l'alarme appela la division centrale. Des ouvriers, employés à dégeler les tuyaux de l'entrepôt frigorifique, avaient par mégarde mis le feu à la boiserie; les flammes firent des progrès rapides entre les murs. Les employés crurent cependant en avoir eux-mêmes raison, mais n'y réussissant pas, ils appelèrent les pompiers.

Il était temps, car le feu était déjà difficile à déloger. Dans ces entrepôts, le froid est produit par la réfrigération de l'ammoniaque. Ce composé chimique émet à l'air libre des vapeurs étouffantes et il est dangereux de les respirer. C'est ce qui a failli coûter la vie au pompier Léonce April, de la caserne No 14.

Le capitaine Dagenais l'envoya à l'intérieur de l'entrepôt en lui recommandant de ne pas rester trop longtemps, à cause du danger de l'asphyxie et aussi parce qu'il risquait de se perdre au milieu de l'amoncellement de barils et des réservoirs. Au bout de quelques minutes, le capitaine envoya le pompier Gauthier le rejoindre. Ce dernier dit à M. April de descendre rejoindre ses compagnons, mais April refusa de s'en aller immédiatement. Quelques instants après, un tuyau crevait et April, déjà fatigué par la fumé perdit connaissance. Son camarade le traina immédiatement à une fenêtre et appela à l'aide. Une échelle de trente pieds fut apportée et deux pompiers descendirent April qu'ils transportèrent chez le Dr Cross, rue Sherbrooke. Celui-ci crut d'abord le cas assez grave et fit appeler une voiture d'ambulance de l'hôpital Général. Le pompier reprit connaissance dans la voiture et, après s'être reposé pendant quelque temps, il s'en retourna sur le théâtre de l'incendie où il continua à travailler, comme si rien n'était arrivé. Hier, il se sentait encore oppressé, mais était, à part cela, complètement rétabli.

Le chef-adjoint Tremblay, qui était en commandement, essaya de pénétrer dans l'entrepôt avec une couple de pompiers, mais il fallut auparavant ouvrir toutes les portes et toutes les fenêtres. Quelques jets d'eau lancés par le dehors ouvrirent le chemin et bientôt les pompiers pouvaient s'attaquer aux murs et inonder le feu.

Du dehors on ne voyait qu'un peu de fumée et il n'en reste nulle trace aux murs extérieurs. La lutte contre l'incendie a été si bien menée qu'il n'y a eu aucun danger pour le reste de la brasserie.

M. Ekers, qui était à Sainte-Agathe, fut immédiatement averti et revint en ville. Après avoir visité l'établissement, il dit que $500 suffiront à couvrir les pertes. Les barils de lager et de bière n'ont aucunement souffert de la chaleur ou de la fumée, non plus que 15,000 gallons de bière qui fermentait dans une immense cuve.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

DANS MASKINONGE

Louiseville, 11 — M. Georges Lafontaine, ex-député de Maskinongé à la Législature, a rendu compte de son mandat hier à l'issue de la grand'messe. Le discours de M. Lafontaine a été vigoureusement applaudi par ses partisans. Dimanche prochain M. Lafontaine parlera à ses électeurs de Saint-Paulin et de Saint-Alexis des Monts. Le camp libéral est dans le statu quo, cependant diverses candidatures se dessinent avec plus de relief et plusieurs noms sont mis de l'avant. Mentionnons entre autres les noms de MM. Rodolphe Tourville auprès de qui ont a fait des instances très sérieuses mais qui a obstinément refusé jusqu'aujourd'hui d'entrer dans la fournaise et M. Treffilé Thisdel, qui pose sa candidature envers et contre tous, malgré les deux défaites successives qui ont marqué ses débuts politiques. De M. Pierre Gélinas, un riche et populaire citoyen de Saint-Ursule, qui semblerait avoir certaines chances de réussite. De M. Antonin Galipeau, de Québec, qui viendrait prendre sa revanche dans le comté avec plus d'atout et plus d'expérience.

Il est probable qu'une convention sera très prochainement convoquée pour choisir enfin l'heureux mortel à qui sera confié l'étendard du parti libéral dans le comté de Maskinongé.

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies à la "Presse" par M. L. J. Des Rosiers, courtier, 47 rue Saint-Vincent:

NOM	Valeur	Offre	Demande
Colombie Anglaise			
Consolidated Mines	$100.00	......	70
Canadian Gold Fields	.10	3½	4
Rambler-Cariboo	1.00	24½	27
North Star	1.00	6¾	7
Monte Christo	1.00	......	3½
White Bear	.10	......	......
International Coal & Coke	1.00	50	......
Diamond Vale Coal	1.00	11½	13½
Alberta Coal & Coke	1.00	14	......
Dominion Copper	1.00	1½	1½
Novelty	.10	......	2½
Granby	00.00	......	......
COBALT			
Cobalt Lake	1.00	16	17
Cobalt Central	1.00	25	27
Coniagas	5.00	4 70	4 95
Crown Reserve	1.00	40	41
City of Cobalt	1.00	1 17	1 25
Foster	1.00	72	78
Green Meehan	1.00	15	18
Kerr Lake	5.00	2 40	2 75
Little Nipissing	1.00	24	26
McKinley-Dar-Sav	1.00	70	75
Nipissing	5.00	6⅞	7⅛
Nova Scotia	1.00	23	26
Peterson Lake	1.00	15½	16½
Right of Way	1.00	2 50	2 90
Silver Queen	1.00	1 03	1 12
Silver Leaf	1.00	12	12½
Trethewey	1.00	87	92
Temiskaming	1.00	34	36
Mon. Reduction & Smelting	5.00	....	......
" " " Prf	5.00	...	2 50

PAR RAE ET DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Grande Vente à l'Encan

De Magnifiques

TAPIS

Ameublements de Salon, de Chambre à Coucher et de Salle à Manger, Neufs et d'Occasion

Linoléums et prélarts anglais, rideaux et portières, lits en cuivre et en fer, sommiers et matelas, oreillers, etc., pianos droits de haute marque.

Le plus grand assortiment de tapis carrés de tous genres et de toutes les qualités, de toutes les maisons de la ville. Pour vente certaine pour couvrir les avances.

Aussi un lot de beaux meubles et tapis, livres, etc., d'occasion.

A L'ENCAN,

MARDI, LE 12 MAI 1908.

A 2.30 p.m.

RAE et DONNELLY, Encanteurs.

159—2

A. LEGFRED (grad. Laval et McGill)

INGENIEUR CIVIL

Spécialité **AQUEDUCS**

39 rue St Jean QUEBEC, Phone 51

291—L—n

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend.	Ach.	STOCKS	Vend.	Ach.
Ant.C.R.S.	......	......	BANQUE		
Bell Tél.Co.	135	130	Brit.N. A.	144½	......
B.C.Pk. As.	......	......	Commerce	159½	......
" B. Pfd.	......	......	Dominion	......	......
Ca. Conver.	......	......	East Town.	......	148
Can. Pacific	159¾	159⅝	Hamilton	......	......
New Pacific	......	....	Hochelaga	......	......
Dét.El.Ry.	38	37⅞	Imperial	......	......
Dom. C. Co.	54	53	Merchants	......	156
" Pfd.	96	90	Molsons	200	197
D.I.& St Co.	18⅛	18	Montréal	235	234¾
" Pfd.	64½	64	Nationale	......	......
Dul. Com.	......	......	New Bruns.	......	......
" Pfd.	......	......	Nova Scotia	......	......
Halifax	98	96	N.S. New.	......	......
Hav. Elec.	......	......	Ontario	......	......
" Pfd	......	......	Ottawa	......	......
Illinois T.P.	87½	87	Québec	124½	123
Int. C. Com.	......	......	Royal	222	......
Pfd.	......	......	Royal New.	......	......
LakeW.Com	86½	86⅜	Sovereign	......	......
" "	114	113½	Standard	......	......
Lau.Paper	106½	104	Toronto	......	......
" Pfd.	110	109	Union	......	129
Mackay Co.	63½	63¾	COTONS		
Pfd.	65	64½	C.C.C. Co	50	45½
Mex.L.& P.	47½	47	D. Tex. Co	45	44
" Pfd.	......	......	" Pfd.	85	83½
Min. St Paul	111¾	111½	Montréal	114	100
M.L.P.& P.	94	93⅝	BONDS		
M. L. & M.	......	......	Bell Tel.	102	......
Mon. St Ry.	184	182	C. C. Cot.	93	92½
New St Ry.	......	......	Can. Con.	......	......
M.I.D.C. Co	......	......	Dom. Coal	91½	......
" " Pfd	......	......	Dom. Cot.	98	95
M.St Work.	......	......	D. I. & S.	77	76
" Pfd.	......	......	Hal. Tram.	......	97
Marconi W.	......	......	H. E. Ry.	86	...
M. Tél. Co.	138½	......	Keew. Mill.	......	......
Nipissing	......	......	Lake Wood	....	108
O. T. & L.	......	......	Laur. Paper	107	105
N.S. St Co.	51¾	51	Mag. Is. De.	......	......
" Pfd.	109½	......	M. E. L. Co.	78	75½
N.W. Land.	......	......	Mex. L. P	82	......
North Star.	......	......	M. L. H. P	......	......
Og. Mil. Co.	125	105	M. St Ry.	......	......
" Pfd.	129	120	Mont. Ware	......	......
Penman's L.	33	30	N.S.S.Cl.	......	108
" Pfd.	...	......	N.S.Con.	......	100
R.&N.O.Co.	76½	76	Ogil Milling	......	......
R.J.L.&P.O	34½	34½	Price Bros.	.....	......
Sao Paulo	......	......	Rich. Ont.	......	......
Sha.W & P	......	......	Rio de Jan.	80¾	80¾
St John E.R	......	95	Sao Paulo	......	....
Toledo	14½	13½	St John R.	......	....
Toronto	99½	99	Tex. S. A.	......	83
Trinidad	......	......	" " B.	......	85
Tri City Pfd	82½	75	" " C.	82	81½
Twin City	87½	87	" " D.	88	......
West India.	......	......	W. India.	85	80
Winnipeg	155	154	Winnipeg	102	100
Wind hotel	......	......	Win.Hotel.	91	88

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 75 à 158¾, 50 à 158 7-8, 25 à 158½, 25 à 158 7-8, 200 à 159, 25 à 159¼, 50 à 159 3-8, 25 à 159½, 75 à 159¾, 20 à 159½.

Mont. St. Ry. — 15 à 183.

Twins — 15 à 86⅝, 50 à 87.

Mexican — 350 à 47 1-8.

Ogilvie Bds — $3,000 à 113.

Illinois Pfd — 3 à 87¾, 7 à 87¼.

Toledo — 150 à 14.

L. of Woods — 35 à 86, 15 à 86¼, 50 à 86, 15 à 86½, 2 à 85 7-8, 75 à 86¼, 25 à 86.

Détroit — 25 à 37 7-8, 25 à 37¾, 25 à 37 5-8, 25 à 37½, 50 à 37 5-8, 10 à 38.

Halifax Bds — $2,000 à 98.

Halifax Ry — 5 à 98.

Iron — 50 à 17 7-8, 100 à 18, 10 à 17 7-8, 5 à 18, 50 à 17 7-8, 50 à 17½.

Soo Com. — 10 à 111 7-8.

Scotia — 67 à 52.

Toronto Ry — 22 à 98¾, 50 à 99.

Mackay — 75 à 63¾, 6 à 63, 25 à 64.

Coal Bds — $2,000 à 90.

Rio Bds — $6,000 à 80¾.

Iron Bds — $1,000 à 77.

Wpg Ry. Bds. — $2,000 à 101.

Scotia Con. Bs. — $4,000 à 101 1-8.

Molsons Bk — 8 à 197.

Dom. Cot. Bds — $3,000 à 96.

T. T. B. — 2 à 150.

Iron Pfd — 2 à 62¾.

Mackay Pfd — 22 à 65.

Power — 50 à 94¼, 230 à 94, 24 à 93¾.

Textile Pfd — 2 à 85.

L. of W. Pfd — 35 à 113½.

Coal — 20 à 51.

Textile Bds — $5,000 à 82C.

VENTES DE L'APRES-MIDI:

Power.—1 à 94, 100 à 93¾, 25 à 93 7-8.

L. of Woods.—60 à 86¼, 50 à 86½, 25 à 86¾, 25 à 86 5-8, 25 à 86¾, 15 à 87.

Scotia Pfd.—6 à 110.

Textile Pfd.—3 à 84.

Toronto Ry.—25 à 99.

Illinois Pfd.—40 à 87.

Coal.—25 à 51¼, 5 à 51¼, 50 à 52, 25 à 52, 25 à 52¼, 25 à 52 3-8, 25 à 52½, 25 à 53 5-8, 25 à 54, 50 à 53½.

Iron Pfd.—75 à 63¾, 25 à 64, 5 à 65, 25 à 64½.

Mexican.—100 à 17 1-8.

Can. Pac.—75 à 159½, 50 à 159 5-8.

Scotia.—2 à 52.

Rich. et Ont.—10 à 75.

Iron.—135 à 18.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis à la "Presse" par MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, Montréal.

VALEURS	Clot.	3.00	VALEURS	Clot.	3.00
Am. Car. F.	87	87⅜	K. & Tax.C.	28½	29¼
" Prf.	97	......	" Prf.	60	60⅜
Am. C. Oil.	28⅝	30	Ls. & Nash.	109	108⅞
Am. Loc Co.	50½	50⅞	Mann. Elev	......	......
A. L. Copper	62½	64	Miss. Pac.	49½	49⅜
Am. Smel C	74⅞	74½	Metropolit.	......	......
" Prf.	......	......	Norf. & W.	71	71
A Sug R.Co.	128½	129¼	M.St.P.&S.M	111⅛	111⅛
A. T. & S. F.	81⅝	82⅜	" Prf.	......	......
" Prf.	......	......	N.Y.C.& H.	105⅞	106
Balt & Ohio	89	90⅛	N.Y.O.& W.	40⅝	43⅜
" Prf.	......	......	Nat. Lead.C.	63½	......
B. R. T.	48⅝	50⅞	Pacific Man.	......	26⅜
C.& Al.Co.	22¾	......	Penn. R. R.	120	......
Can. Pac.	159⅝	159⅝	P.Steel com.	28¼	28⅜
Can. South.	......	......	People Gas.	90⅜	91
Ches & Ohio	44	46¼	Phil. & R.	115½	114⅞
C. & N. W.	154¾	154⅞	" I Prf.	......	.
C. M.& St P.	131⅝	133¾	" II Prf.	......	......
R.I.& Pac	......		R. Island c.	17⅞	17⅜
" Prf.	......		South. R. c.	18	19⅝
C. G. N. Y.	121	122	" Prf.	42	......
Col. F. & I.	28	27¾	South. Pac.	88½	88
C.C.C.&S.L.	60	......	Ten. C. & I.	......	......
D.Lack & W	540	......	Texas Pac.	......	22
Del. & Hud.	164	164½	Twin City	87½	87⅜
Det. U. Ry.	......	......	U. S. L. C.	......	......
D. & R.Co.	25¼	......	" Prf.	......	......
" Prf.	......	......	U. S. S. com.	36⅞	37⅛
D.S.S. & At.	......	......	" Prf.	101	102⅜
" Prf.	24¾	24¾	U.S.Rub. c.	...	23
Erie Rail.	20¼	20⅜	" Prf.	......	......
" II Prf.	26½	......	U. Pacific c.	141	140⅞
" I Prf.	36	5	" Prf.	80⅜	......
Great Wet.	......	......	Wabash	11⅜	11⅞
Gen. Elec.	137⅛	138	" Prf.	22½	23⅜
Hoc. Valley	......	......	West U.Tél.	52	52
Ill. Central	135¼	136¼	Wis.C. com.	....	12⅜
Money	......	......	Mackay Co.	......	......
Great North	130½	130¾	" Prf.	64½	34⅜
" Prf.	......	......	North Pac.	135⅛	135

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE AUX ENCHERES

Meubles en Acajou et Bois de Rose

Nous avons reçu instructions de la succession de feu Madame A. E. Généreux, 358 rue Sherbrooke Est, de vendre sans aucune réserve, tout le contenu de la maison, ainsi que voitures, cheval, etc., comprenant :

SALON

Gazeliers en cristal. Beau piano droit, en usage depuis peu. Deux ameublements de salon, cadres, gravures, grand miroir, tapis de velours, table à cartes en acajou, ornements, etc.

SALLE A MANGER

Deux buffets, grand miroir, tapis, table à dîner, gazeliers, belle verrerie taillée, chaises recouvertes en cuir, vaisselle, argenterie, etc.

BUREAU

Pupitre, coffre-fort, chaises, tables et ornements.

CHAMBRES A COUCHER

Contenu de 9 chambres, garde-robes en acajou, tapis, meubles en noyer noir et en acajou, matelas, sommiers, sofas, chaises, tables, etc.

CUISINE

Poêle en acier et tous les ustensiles.

Tout le contenu des remises et écurie sera vendu à deux heures : 3 robes en peau d'ours, 3 robes de buffalo, cheval, rockaway, voitures d'hiver, une vache, 2 séries de harnais doubles et 3 harnais simples, etc., etc.

On servira un lunch à une heure.

Vente Mardi, le 12 Mai, à Dix Heures

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

158-3

VENTE AU COMMERCE

Mercredi, 13 Mai,

A nos Salles, rue St Jacques,

En lots au commerce et sans réserve. Marchandises générales provenant de plusieurs fonds de banqueroute : Etoffes à robes, toiles, essuie-mains, sous-vêtements, chemises, faux-cols, cravates, bas, gants, parapluies doublures, étoffes pour habits et pantalons, hardes de confection, chaussures, chapeaux de feutre et de paille, casquettes, mouchoirs, soie, etc.

Articles émaillés, ferblanterie, vaisselle, articles de fantaisie et beaucoup de consignations.

VENTE A DIX HEURES.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

159—3

Vente de Prélarts

Nous vendrons à nos salles, 69 rue St Jacques, pour le compte des parties intéressées, à midi précis,

Mercredi, le 13 Mai,

sans réserve et en lots pour le commerce.

150 pièces de prélarts de plancher, largeurs et patrons assortis.

50 pièces de prélarts d'escaliers.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

159—3

VENTE DE JUTE,

Mercredi, 13 Mai,

A deux heures, nous vendrons à nos salles, rue Saint-Jacques :

40 pièces de jute, en lots pour le commerce et sans réserve.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

159—3

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2 p.c.), égal au taux de huit pour cent (8 p.c.) par année, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 mai prochain et sera payable, au Bureau-Chef de la Banque et à ses succursales, le et après le premier jour de juin prochain aux actionnaires inscrits au registre le 16 mai.

Par ordre du Conseil de Direction,

M. J. A. PRENDERGAST,

148—1.M.v.n Gérant-Général.

En Vertu de l'Acte de Liquidation.

VENTE A L'ENCAN

du local du The Canada Cabinet Company, Limited, en liquidation,

Gananoque, Ont.

En conformité d'un ordre de la haute cour de justice, il sera offert en vente, à l'encan public, par Edward M. Hiscocks, encanteur, **à 3.00 p.m., JEUDI, LE 21 MAI, 1908**, sur la propriété de la compagnie, à Gananoque, le site de fabrique et édifices de ladite compagnie avec privilèges de pouvoir hydraulique.

La propriété consiste en un site spacieux, ayant front sur la rivière Gananoque, où elle se jette dans le Saint-Laurent. Une voie d'évitement ferrée s'étend le long d'un côté de la propriété. Les édifices comprennent l'édifice principal, à 3 étages, en brique, 150 x 50 pieds ; la chambre des chaudières, 47 x 29 ; atelier des métaux, 2 étages, 72 x 27 ; atelier de vernissage, 40 x 24 ; séchoir, 80 x 18 ; magasin, 2 étages, 49 x 19 ; forge, 19 x 19 ; salles d'expédition, 3 étages, 60 x 25 ; bureau, 2 étages, 24 x 21 ; salle des huiles, 27 x 10.

Il y a aussi en rapport avec la propriété un excellent pouvoir hydraulique.

On pourra visiter la propriété à des heures raisonnables, deux jours avant la vente.

Pour plus de détails et conditions de vente, s'adresser à Son Honneur Herbert Stone McDonald, maître local à Brockville, ou au liquidateur, ou son procureur.

Daté ce 11e jour de mai, 1908.

J. ARTHUR JACKSON, Gananoque, Ont. Procureur du liquidateur.

E. A. WRIGHT, Liquidateur, Edifice Guardian,

11.16 Montréal.

PAR FRASER & FRERES

Beaux Chevaux de livraison splendides Lorries, Express, etc., Voitures et Sleighs de livraison, Harnais, etc.,

A L'ENCAN

Nous avons reçu instruction de la

Montreal Packing Co. Limited

de vendre à l'encan, sans réserve, sur sa propriété rues Mill et Oak, Pointe Saint-Charles,

Mardi matin, 12 Mai,

tout le contenu de l'écurie, en détail, comprenant : 13 chevaux supérieurs de livraison pour atteler double ou simple, — une des paires a remporté le ruban bleu au concours hippique de l'an dernier, — un bon cheval de promenade ; une lorry double et une simple, 7 voitures de livraison, quelques-unes recouvertes ; un boghei avec pneus en caoutchouc ; 11 sleighs, simples et doubles ; un berlot, un cutter, 2 robes, 3 harnais doubles et 13 simples, couvertures pour chevaux, tarpaulins, couvertures et autres articles d'écurie.

Vente à dix heures.

FRASER FRERES, Encanteurs.

2,5,7,9,11

VENTE IMPORTANTE

de jolis Meubles de Ménage, Piano droit, Tapis de Bruxelles, Meubles de Qualité Supérieure pour Salon, Salle à Manger et Chambre à Coucher, etc.

Pour le compte de la Succession de feu M. Wm. LESPERANCE,

à la résidence,

No. 398 rue St Denis,

MERCREDI, 13 MAI 1908

A DIX A. M.

Comprenant, dans le SALON — Splendide piano droit Karn, porte-musique, environ 100 verges du meilleur tapis de Bruxelles, mobilier de salon en soie avec dossier en fil métallique, mobilier de salon à trois articles, en acajou, recouvert en soie, cabinet de fantaisie en acajou, gazeliers et électroliers combinés en cuivre, 2 jolis miroirs de manteau de cheminée, glace anglaise, cadres dorés, piédestal en acajou, tables de centre en acajou, bons rideaux en dentelle, beaux rideaux de croisée, portières et draperies en soie, aquarelles, peintures et gravures, ornements, etc.

Dans la SALLE A MANGER — Joli buffet et table de salle à manger en noyer, huit chaises de salle à manger en noyer, recouvertes de cuir, bon cabinet à porcelaine en noyer, canapé en noyer recouvert en cuir, gravures, horloge de manteau de cheminée, miroir rond de fantaisie, glace anglaise, pour manteau de cheminée, tapis de Bruxelles carré, rideaux et portières, services à dîner et à thé, cristaux, argenterie, etc.

Dans la BIBLIOTHEQUE et le CORRIDOR — Bibliothèque à combinaison en noyer avec haut cylindrique, horloge Couco, fauteuil, table, tapis de Bruxelles, appliques à gaz en cuivre, rideaux et portières, jolie lampe de corridor en cristal taillé, très beau porte-chapeaux en noyer avec glace, beau siège de corridor en chêne et table à cartes combinée, miroir glace anglaise, tapis de Bruxelles de corridor et d'escalier, portières en peluche.

Dans le BOUDOIR — Table à cartes en chêne doré, fauteuils, tables de fantaisie, horloge avec régulateur, sofa, rideaux, gravures, etc.

Dans les CHAMBRES A COUCHER — Lit double tout en cuivre très dispendieux, beau lit simple en cuivre, bons matelas en crin, lits et oreillers de plume, très jolis mobiliers de chambre à coucher en chêne et en noyer, splendide table de toilette en chêne avec beau bureau et chiffonnier assortis, plusieurs autres bons bureaux et lavabos désassortis, canapés recouverts en soie et autres, berceuses et fauteuils, tapis, rideaux, portières, gravures, services de toilette, gazeliers et électroliers, rugs, etc., miroirs de chambre de bain.

Dans la CUISINE, etc. — Poêle de cuisine à gaz, glacière, filtre, prélart, ustensiles de cuisine, le contenu de la chambre des domestiques, nouvelle machine à coudre Williams, etc.

Tout est en bon état et plusieurs articles égaux à des neufs, et tous à vendre sans réserve.

FRASER FRERES, Encanteurs.

160—2

CANADA, Province de Québec, District de Montréal. } **Cour Supérieure**

Dans l'affaire de The W. G. Browne Company, Limited, en liquidation, Montréal.

Avis est par la présente donné qu'une seconde feuille de dividende a été préparée en cette affaire — le premier dividende payé aux réclamations privilégiées seulement. — Les objections sont permises jusqu'au 23ième jour de mai, 1908, après laquelle date le dividende sera payables au bureau des soussignés.

WRIGHT et KINGAN, Liquidateurs,

54 Edifice Guardian, Montréal.

8 mai, 1908. 159—2

HOMME

On demande un homme pour remplir la charge de chef de la correspondance dans un bureau d'assurance. En plus de son expérience en matière de correspondance, il devra avoir de l'expérience en assurance, connaître la sténographie, la clavigraphie et savoir parfaitement son français. Inutile de se présenter sans être en état de donner des preuves de sa parfaite qualification. S'adresser à boite 73 la "Presse". 158—3

IN RE :

P. D. DODS & CIE,

Manufacturiers de peintures et vernis, Montréal.

Des soumissions seront reçues par les soussignés jusqu'à **MERCREDI, 19 MAI, 1908**, à midi, pour l'achat, en bloc ou séparément, de l'actif suivant :

Peintures, huiles, vernis, matières brutes, marques de commerce, clientèle, etc., etc. environ	$80,000.00
Machines et mobilier de manufacture	30,000.00
Bâtisses et terrain	40,000.00
	$150,000.00
Stock de peintures à Winnipeg	15,000.00

La manufacture est ouverte tous les jours.

Les curateurs se réservent le droit de refuser aucune et toutes les soumissions.

KENT et TURCOTTE, 97 rue Saint-Jacques,

158—3 Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 2376. — L. W. Leduc vs C. Boileau. Le 20ième jour de mai 1908, à 2 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 813 rue Saint-André, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent Comptant. C. T. Jetté, H. C. S. Montréal 11 mai 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour Supérieure No 3540. — F. C. Wheeler et al vs A. J. Perriard. Le 20ième jour de mai 1908, à 10 heures de l'avant-midi, au No 916 rue boulevard Saint-Laurent, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en 67 habits. Conditions: Argent Comptant. C. T. Jetté, H. C. S. Montréal, 11 mai 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2816 — Onésime Fréchette, demandeur, vs Arthur Lemieux, défendeur. Le vingtième jour de mai 1908, à onze heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No 649 rue Sanguinet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chevaux, voitures, farine, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 11 mai 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 9106. — D. O'Borne, demandeur vs. J. E. Lepage, défendeur. Le 21ième jour de mai 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 1369 rue Delorimier, en la municipalité de Delorimier, District de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles meublants. Conditions : argent comptant. L. E. Bachand, H. C. S. Montréal, 11 mai 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 19517. — S. Ledue vs M. Aubertin. — Le 20ième jour de mai, 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur au No 421 rue Maisonneuve, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. H. A. Cinq-Mars, H. C. S. Montréal, 9 mai, 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 5406. — Dé M. Langlois, demanderesse, vs G. Brinkworth, défendeur. — Le vingtième jour de mai, 1908, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 68 rue Rockland, en la ville de Verdun, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en cadres en peinture, etc. Conditions : Argent comptant. J. Bacon, H. C. S. Montréal, 5 mai, 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 286 — Onésime Fréchette, demandeur, vs Edmond D. Vachon, défendeur. Le vingtième jour de mai 1908 à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No 600 rue Rivard, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, chevaux, voitures, etc. Conditions : argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 11 mai 1908.

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELLES

AVOCATS

MILLETTE, N. A., avocat, 97 Saint-Jacques, chambre 17. Tél. Main 2789. Résidence, 225 Rachel. Est 5684. 160—78

THEODULE RHEAUME, L. L. L., avocat, procureur, édifice la "Presse", chambre No 3. Tél. Main 5493. 152—26

MEDECINS SPECIALISTES

DR FRS DE SALES PREVOST—Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Intubation dans la diphtérie, 232 rue Sherbrooke Est. 150—26

CHIRURGIEN-DENTISTE

LE DR LEON ARCHAMBAULT, chirurgien dentiste, a toujours ses bureaux aux coins des rues Saint-Denis et Rachel. Téléphone E. 3848. 25,27,29,30,2,5,7,9,11,13,16

DR NAP. DESJARDINS, chirurgien-dentiste, 1680 Notre-Dame Ouest, Saint-Henri., Westmount 1197. Consultations, 9 à 5 heures. 53—1js—n

DENTISTES

D. GAREAU, dentiste, autrefois 998 St Denis, a maintenant ses bureaux angle Ste Catherine et Saint-Alexandre. Uptown 1072. 158—6

ACHATS ET COLLECTIONS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent. Tél. Bell Main 2149. Collection. Achats de comptes, billets, jugements, etc. 153—26

DROUIN ARTHUR, achats de comptes, billets, collections. 71A Saint-Jacques. Main 1473. Résidence, Est 6052. 144—1.M.s—n

INGENIEURS CIVILS

CHOPIN ET RINFRET, ingénieurs-civils, arpenteurs fédéraux et provinciaux, et architecte; 26 St Jacques. Main 3826. 172—306

ACHATS DE CREANCE

BONIN J. ARTHUR, achats de comptes, billets et collection. 60 Notre-Dame Est. Tél. Main 1183. 156—26

LIQUIDATEURS DE FAILLITE

J. ARTHUR ROY, curateur, liquidateur, auditeur, promoteur et évaluateur. Suite 203, 52 Saint-Jacques. Main 2894. 130—n

NAPOLEON ST AMOUR, curateur et liquidateur de faillites, chambres 513 et 514 édifice New York Life, Montréal. 156—lMs—n

AGENTS GENERAUX

HENRI CORRIVEAU ET CIE, agents généraux, 97 St Jacques, chambre 73. Tél. Main 4365. 159—6

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PHILIAS GAGNE, 414 CRAIG, réparations d'instruments de musique, spécialité accordéons, aussi accordéons à voix d'acier fabriqués par Odilon Gagné, de Québec à vendre. S'adresser 414 Craig, Montréal. 159—6

ACCORDEURS DE PIANO

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos pour de bons accordeurs, ouvrage garanti. 13 boulevard Saint-Laurent. 69—n

GEO. J. FOUCRAULT, accordeur de piano, bonne expérience, 68 rue Chaboillez, près Saint-Jacques. Main 1381. 153—26

MANUFACTURIERS

J. BENJAMIN DAGENAIS, manufacturier et marchand de plafonds, lambrissage, bardeaux et lattes métalliques. No 977 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Uptown 3132, Montréal. 159—26

MANUFACTURIER DE MATELAS — Rolland Frère, manufacturiers de matelas, sommiers et canapés (pour le commerce seulement). 111 Windsor, Montréal. 136—26

ENTREPRENEURS

J. O. DESFORGES, ferblantier, plombier, couvreur et poseur d'appareils, 443 rue Saint-Joseph, Lachine. Téléphone No 57. 149—26

ENTRERPENEUR DE POMPES FUNEBRES

A. G. BELISLE, directeur de funérailles, 90 rue Vinet. Abonnements aux frais funéraires, $1.00 par année par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4138. 160—lMs—n

SERRURIER

CLEFS, serrures, spécialité : découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf ; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 182 Sanguinet. 159—1

JOHN OHLING — On aiguise et répare les tondeuses de gazon. Réparation de serrures, clefs ajustées. 312 rue Saint-Jacques. 154—ls—n

POLISSEUR ET ARGENTEUR

ELECTROLIERS remis à neuf, placage en cuivre ou argent. Canada Electric Co., 230 Dorchester Ouest. Téléphone Main 722. Lacasse, Rousseau. 158—26

FLEURISTE

PLANTES en fleurs de toutes sortes pour boîte de chassis, paniers rustiques, parterre, jardins, pour ville et campagne. Chas. Deryick, 865 Saint-Laurent. Bell Est 2487. 9,11,13,16,19,23

MACHINES A COUDRE

MACHINES A COUDRE—Raoul Richard, 1229 Notre-Dame Ouest. Beau choix de machines à coudre, aiguilles, huile, etc. Spécialité: Réparations de toutes sortes. 106—l.s.n

ACADEMIE DE COUPE

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur. 36A Notre-Dame ouest. 141—26

CAOUTCHOUC A ROUES

CAOUTCHOUC, le meilleur connu en usage au Canada, pour roues de voitures, carrosses d'enfants, posé d'un seul bout. A. R. Sarrazin, 2 Ontario ouest. 152—26

CHARTON & LAPERRIERE,

I. C. et Arpenteur Provincial

ARPENTAGE, AQUEDUC

Pouvoirs d'eau, expertises. Chambre 516, Bâtisse N. Y. Life. 154—n

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 9629. L. Riopelle vs J. King et al. — Le vingtième jour de mai 1908, à dix heures de l'avant-midi, au No 4 ave Riopelle, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. C. Dorion, H.C.S. Montréal, ce 11 mai 1908.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

L'honorable M. Gouin, plusieurs ministres et députés libéraux tiennent une grande assemblée samedi midi et sont l'objet d'une belle ovation—L'honorable M. Leblanc, chef de l'opposition, parle à Saint-Martin de Laval hier après-midi.—Rumeurs de partout.

Les libéraux ont ouvert, samedi, la campagne électorale, de fort enthousiaste façon, aux numéros 77 et 79 de la rue Saint-Jacques. Nombre de députés, de candidats et de chefs libéraux étaient présents. Tous, à maintes reprises, ont manifesté leur confiance tant dans la victoire prochaine que dans le gouvernement dont l'honorable M. Gouin est le premier ministre.

Dès onze heures de l'avant-midi, la salle commençait à se remplir de figures bien connues et l'on causait de la campagne qui allait commencer officiellement dans quelques instants.

Au fur et à mesure qu'ils arrivèrent, les honorables Devlin, Allard, Lanctôt, Horace Archambault, J. P. B. Casgrain, furent acclamés chaleureusement ; et quand ce fut le tour de l'hon. M. Gouin, les vivats et les applaudissements redoublèrent et l'enthousiasme dura pendant plusieurs minutes.

L'assemblée commença. M. Godfroy Langlois, député de la division Saint-Louis, proposa l'hon. Horace Archambault comme président, et cette proposition fut accueillie à l'unanimité.

Le président ne dit que quelques mots qui lui valurent des applaudissements mérités. Il prédit une éclatante victoire, et dit qu'il espérait que tous les amis de la cause libérale se lanceraient dans la bataille. Il ne doute pas que le premier ministre retournera au pouvoir avec sa majorité actuelle. Il termina en invitant l'hon. M. Gouin à prendre la parole.

Le premier ministre déclara d'abord que l'heure n'était pas au discours-programme, et qu'il était venu uniquement dans le but de rencontrer les chefs des phalanges libérales et pour leur demander tout l'appui dont le gouvernement pouvait avoir besoin et dont il pouvait se croire digne.

Le premier ministre parla ensuite de l'importance de la campagne actuelle, et il déclara dès le début qu'il n'y avait qu'un seul parti libéral dans tout le pays, et non pas un parti libéral au provincial et un autre au fédéral. Donc, la victoire dépend intimement de l'union efficace de tous les libéraux. Il n'éprouve aucune crainte au sujet de la victoire : "Car, dit-il, nous pouvons être fiers de notre dossier. Après onze ans de pouvoir, nous venons demander aux mêmes électeurs de nous renouveler leur confiance, et c'est les mains nettes que nous le faisons.

"A la fin de la session, 65 députés libéraux étaient réunis en caucus. Je leur ai alors demandé si le temps était venu de nous présenter devant l'électorat. Savez-vous quelle réponse j'ai obtenue ?

"Soixante et quatre députés sur soixante et cinq m'ont répondu affirmativement."

Cette déclaration du premier ministre fut couverte d'applaudissements.

"J'ai aussi consulté, nos amis d'Ottawa, reprit l'hon. M. Gouin, et l'on m'a fait la même réponse. On ajoutait que les victoires du passé nous seraient continuées.

"Nous vous demandons donc votre appui, convaincus que si nous demeurons toujours aussi unis que dans le passé, les victoires de jadis vont se répéter aussi brillantes.

"Notre organisation est déjà presque complète dans le district de Montral et si Québec va bien faire son devoir, Montréal ne tirera pas en arrière".

Puis passant rapidement en revue les faits parlementaires, l'hon. M. Gouin déclare avec orgueil que pas un seul député élu comme libéral n'a fléchi et que tous ont voté libéral.

"Nos adversaires se prétendent, ajoute-t-il, c'est leur droit et leur devoir, mais, c'est aussi notre devoir de nous organiser et montrer que nous sommes dignes de ceux qui sont venus avant nous, et que nous devons rester dignes de ceux qui viendront après nous.

"Il y aura peut-être certaines interventions que nous regretterons, mais ce n'est pas une raison pour nous laisser effrayer.

"Nous ne devons pas avoir peur de nos adversaires, qu'ils s'appellent conservateurs ou portent toute autre étiquette.

"Nous n'avons rien à nous reprocher. Nous n'avons pas gaspillé cinq sous des cinquante millions passés dans le trésor depuis des onze dernières années".

Ici, l'hon. premier ministre énumère brièvement les principales oeuvres du gouvernement aux applaudissements de l'assistance, et il ajoute : "Ce n'est pas quand nous avons accompli pareille besogne que nous devons craindre de nous présenter devant le peuple".

"C'est pourquoi, continue-t-il, nous devons avoir confiance dans la belle victoire que nous prédisait tout à l'heure l'hon. M. Archambault. Cependant, soyez plus vigilants que jamais ; organisez sans délai, un comité général avec officiers, pour la distribution du travail électoral".

L'hon. M. Gouin fait ensuite allusion aux divisions de Montréal qui sont très populeuses, et il cite comme exemple la division d'Hochelaga, représentée par son excellent ami, M. Jérémie Décarie, disant que cette division possède 45,000 électeurs.

C'est pour lui un gros travail, dit le Premier Ministre, qui fait un vibrant appel en faveur du député d'Hochelaga.

Ici, le Premier Ministre fait une déclaration très importante: "Si nous n'avons pas divisé, dit-il, le comté d'Hochelaga, à la dernière session, c'est que nous voulions éviter certains reproches passés et que nous préférions consulter le peuple auparavant. Donc, à la prochaine session, aussitôt après les élections générales, cette rédistribution se fera. Nous reviendrons alors devant les électeurs de l'île de Montréal, afin que tous les districts soient représentés dans le prochain parlement.

Passant à un autre ordre d'idée, le Premier Ministre déclare qu'il n'a jamais commencé une élection avec autant de confiance, et il ajoute que ce que l'on trouve chez les libéraux, en dépit de certains enthousiasmes un peu exagérés, c'est un fond de patriotisme qui fait considérer l'intérêt général avant l'intérêt particulier. Et, il termine à peu près comme suit :

"Pourquoi, dit-il, condamner un gouvernement qui a augmenté tous les ans les revenus de la province ?

"Pourquoi condamner un gouvernement qui a réglé d'une façon si satisfaisante la question des subsides ?

"Pourquoi demander la tête d'un gouvernement qui a aidé si noblement la cause de l'éducation en cette province, en fondant des institutions de hautes études commerciales, et en votant de fortes sommes pour améliorer le sort des éducateurs en cette province ?

"Pourquoi demanderait-on un changement de régime, quand le régime actuel a été synonyme de prospérité et d'abondance ?"

Chacune de ces énumérations fut saluée par de vives acclamations.

Appelé à prendre la parole, l'hon. Dr Lanctôt, conseiller législatif, se montra très éloquent.

"Il faut, dit-il, pour la province de Québec, une victoire pleine et entière, parce que cette victoire doit servir à assurer le succès à Ottawa. Il ne faut pas qu'on dise dans les autres provinces, que la province de Québec n'a pas fait son devoir. Et pour cela, il conseille sagement aux jeunes de ne pas céder trop facilement à certaines ambitions de leur âge, pour en arriver à nuire à leurs amis plus anciens. Très éloquemment alors, l'hon. docteur Lanctôt parle en médecin, et il compare les partis politiques aux patients. Il dit que si le parti libéral souffre de quelque chose, c'est d'excès de vitalité, tandis que le parti conservateur, au contraire, est atteint d'anémie.

"Tout de même, dit-il en terminant, surveillons-nous bien, les excès sont aussi dangereux que les insuffisances. Parce que nous sommes forts, il ne faut pas fermer les yeux et s'endormir."

L'HON. M. DEVLIN

prié de prendre la parole à son tour, le ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries parla en français, puis en anglais. Il ne parla pas longuement, mais il se montra très enthousiaste et très confiant. Il déclara que bien qu'un peu étranger il n'en était pas moins l'un des plus vieux libéraux de Montréal. Il se souvient des luttes d'antan et de l'enthousiasme de l'île de Montréal pour la noble cause libérale. En passant, il explique la raison de l'absence de l'hon. M. Weir de cette réunion; c'est qu'il préside actuellement une convention libérale dans un autre district.

Puis, passant au programme de M. Leblanc, il se demande quel il est. "Je n'ai pu en découvrir rien autre chose, déclare le ministre, que le mécontentement de M. Leblanc du fait que les élections auront lieu le 8 juin au lieu du 20 juin. (Rires et applaudissements.)

En regard de ce programme absolument vide du chef de l'opposition, l'hon. ministre rappelle l'admirable programme de l'hon. Lomer Gouin que les journaux conservateurs eux-mêmes, non seulement n'ont pas critiqué, mais ont approuvé, et il cite le "Star", entre autres journaux de l'opposition.

"En présence de faits comme ceux-là, nous avons donc le droit, déclare l'hon. M. Devlin, de nous présenter devant les électeurs avec une grande confiance."

Aussi, il termine en prédisant pour le 8 juin, une victoire encore plus éclatante que par le passé, et il promet son appui partout où l'on aura besoin de lui et où il pourra se rendre.

Ces dernières paroles soulevèrent un grand enthousiasme.

L'HON. M. ALLARD

L'hon. ministre de l'Agriculture, M. Allard, ne fit pas de discours. En quelques paroles bien senties il fit un bel éloge du gouvernement Gouin et cita ce qu'il avait fait pour l'Agriculture et les bons chemins, et il promit lui aussi d'aller se dévouer pendant toute la campagne, partout où l'on réclamerait son aide.

Cette nouvelle adhésion contribua à électriser l'assistance davantage, et la confiance la plus entière ainsi que le courage pour la lutte se peignirent sur toutes les figures.

M. ROBERT BICKERDIKE, DEPUTE,

Le député de la division Saint-Laurent, M. Bickerdike, qui se trouvait présent, fut invité à dire quelques mots. Il trouva des paroles très élogieuses à l'adresse du gouvernement Gouin et de la députation libérale, et exprima particulièrement l'espoir que le député de Saint-Louis sera réélu par acclamation. Puis, terminant sur un ton badin, il dit: "L'hon. M. Gouin n'est pas satisfait de sa majorité actuelle, il voudrait tout avoir. S'il faut tout lui donner et abolir l'opposition, donnons-lui ce qu'il demande." (Rires et applaudissements.)

L'heure s'avançait et la série des discours était finie.

M. Michel Larochelle, C. R., proposa alors que les présidents conjoints du comité d'organisation fussent: l'hon. H. Archambault et M. E. Goff-Penny; que M. Adolphe Bazin, C. R., fut le secrétaire général du comité, et que le comité fut composé de tous les délégués et chefs libéraux présents qui signeraient les listes."

Cette proposition fut acceptée à l'unanimité.

DANS HOCHELAGA

Dans ce comté la campagne s'est ouverte samedi soir.

M. J. A. Brousseau, président du club Décarie, souhaita la bienvenue au député d'Lochelaga et lui lut une adresse, lui demandant au nom des membres du club de briguer de nouveau les suffrages.

M. JEREMIE DECARIE

député, prit ensuite la parole. Au moment où il se levait, les applaudissements éclatèrent unanimes, par toute la salle. Après avoir remercié les membres du club, de l'honneur qu'ils lui offraient, et dit combien il en était touché, l'orateur entreprit la partie importante de son discours.

"Le comité n'était peut-être pas celui qui avait le plus bénéficié des subventions du gouvernement pour le développement de l'agriculture, de l'instruction publique, l'amélioration des chemins ruraux, la colonisation, etc.

Le fait s'explique ainsi:

Le comté d'Hochelaga n'avait pas un aussi pressant besoin de ces améliorations que d'autres comtés. C'est dans Hochelaga, en effet, que l'on trouvait les plus beaux chemins, chacune de ses fermes constituait pour bien dire une ferme modèle; la prospérité régnait généralement, grâce à l'esprit de travail, l'économie d'initiative des habitants.

L'orateur expliquera maintenant ce qu'il a fait à la législature.

Il a vu à ce que justice soit rendue à qui de droit.

Une bonne partie des travaux de législation a passé entre ses mains.

Tous ceux qui sont venus lui demander de promouvoir les intérêts du comté, sont revenus satisfaits.

L'orateur passe à la question de l'instruction publique.

C'a été le premier article du programme du gouvernement provincial, depuis 1897.

C'est la base sur laquelle nous devons asservir nos ambitions, nos projets et nos entreprises de développement national.

Il a aidé dans la mesure de ses forces à améliorer notre système d'éducation; il fait voir les importantes réformes accomplies en ce sens, par le gouvernement libéral, depuis son avènement au pouvoir.

L'orateur fait un vibrant appel aux pères de familles, afin qu'ils retirent moins tôt leurs enfants de l'école.

Que sont les gages d'une couple d'années, d'un jeune homme, travaillant sur la ferme ou dans une fabrique en comparaison avec les bénéfices que la même période d'étude lui procurera.

Le gouvernement a fait beaucoup pour améliorer l'instruction publique, il appartient à chaque père de famille de faire sa part, en permettant à ses enfants de bénéficier des réformes apportées par le gouvernement.

Puis, après avoir rappelé le brillante situation financière de la province, l'orateur a terminé en disant qu'il acceptait la proposition qui lui était faite par le club Décarie de se porter candidat à nouveau dans le comté d'Hochelaga; il annonça qu'il commencerait immédiatement l'organisation de ses comités.

A M. Décarie succéda

M. PAMPHILE DU TREMBLAY

Celui-ci a prononcé un discours fort intéressant ; les applaudissements ne lui ont pas été ménagés. Le jeune orateur qui a à son crédit de beaux états de service s'est attaché à démontrer les magnifiques résultats de l'administration libérale, depuis 1897, dans notre province.

Les conservateurs avaient laissé les finances dans une situation déplorable. Déficits sur déficits s'étaient accumulés pendant le régime des conservateurs.

Grâce à une sage économie, à une politique éclairée, le gouvernement libéral réussit au bout de deux années à rétablir l'équilibre du budget, puis l'ère de la prospérité est arrivée.

Le dernier exercice financier s'est soldé par un surplus de $500,000, qui, joint à l'augmentation de $600,000 du subside fédéral — l'oeuvre de l'hon. M. Gouin, — élève le surplus à environ $1,100,000. Et cela en dépit de subventions les plus importantes pour les fins de l'éducation, de l'agriculture, de la colonisation.

M. Victor Gaudet a pris ensuite la parole.

Dans cette campagne qui commence, dit-il, la population de Duvernay doit être à l'avant-garde du parti libéral ; son passé l'exige.

Agissant selon les vues de son patron qui voulut en fondant l'Association Saint-Jean-Baptiste fonder un groupe de Canadiens-Français capables de lutter pour conserver à leur race la place qui lui appartient en ce pays, comprenant que les destinées de ce pays et de la province de Québec, ne pouvaient être mieux confiés, le quartier Duvernay, formé d'une partie du quartier Saint-Jean-Baptiste, se rangea dès la première élection qui suivit la division, sous le drapeau libéral. Et il s'y rangea d'une façon si peu équivoque qu'il donna à ce fidèle lieutenant de Laurier, Raymond Préfontaine, une majorité de 400 voix, alors qu'à l'élection précédente, Saint-Jean-Baptiste dont le quartier Duvernay n'était pas plus que le tiers, avait donné une majorité de 600 au même candidat.

Il importe que dans la présente élection il reste fidèle à son passé. Il n'y a aucun doute sur le résultat des élections provinciales, le gouvernement Gouin remportera la victoire haut la main, mais comme elles seront suivies de près par les élections fédérales, il faut que notre victoire soit éclatante afin que l'on sache bien que la province de Québec est fidèle à notre parti.

DANS CHAMRLY

L'inauguration de la campagne électorale dans le comté de Chambly a eu lieu d'une manière éclatante samedi soir, à Chambly Canton, où M. Maurice Perrault, député sortant de charge et de nouveau candidat libéral pour les élections du 8 juin prochain, a rendu compte de son mandat. Hier, à l'issue de la messe, M. Perrault a rencontré ses électeurs de Chambly Bassin et de Chambly paroisse. A ces deux assemblées, une foule considérable d'électeurs s'étaient rendus, et l'enthousiasme avec lequel ils ont acclamé M. Perrault, augure bien pour le succès du candidat libéral.

Samedi soir, à Chambly Canton, l'assemblée a été présidée par M. P. H. A. Loiseau, maire, et M. Joseph Demers, agissait comme secrétaire.

M. Perrault a énuméré les actes importants du parti libéral depuis les dernières élections. Il fut applaudi à plusieurs reprises. M. Perrault repassa aussi sa conduite en Chambre, et pour compléter les détails de son travail, un annuaire politique de son oeuvre, depuis qu'il est député provincial de Chambly, fut distribué à toutes les personnes présentes.

Après M. Perrault, M. S. Willett, le grand industriel de Chambly, ancien préfet du comté et ancien maire de la localité, assura à l'assemblée et à M. Perrault, que, comme par le passé, ils pouvaient compter sur son concours inébranlable.

M. Philéas Métivier, Emile Courtois et Henri Bourdon, journaliste, parlèrent ensuite en faveur de M. Perrault. Tous furent bien écoutés et vivement applaudis.

SAINT-JEROME

Demain, 12 mai, aura lieu à Saint-Jérôme, une convention libérale pour choisir le candidat à l'élection du 8 juin.

Les délégués s'assembleront à 11 h. de l'avant-midi, dans la grande salle du Palais de Justice.

CONVENTION CONSERVATRICE A TERREBONNE

Aujourd'hui, les conservateurs du comté de Terrebonne, se réuniront en convention pour faire le choix d'un candidat à la prochaine élection provinciale.

On parle de la candidature de l'hon. M. Nantel, de M. Bruno Nantel et de M. Sévère Laviolette.

HUNTINGDON

Aujourd'hui aura lieu la convention libérale de Huntingdon. Elle se réunira à Huntingdon, chef-lieu du comté. Il est très probable que M. W. H. Walker, député sortant, sera de nouveau le candidat du parti.

OTTAWA

La convention conservatrice du comté d'Ottawa se réunira à Hull, mercredi après-midi, à 2 heures. M. Hector Chauvin, au dire de plusieurs, est le candidat probable.

TEMISCOUATA

Les conservateurs de Témiscouata tiendront leur convention le jeudi, 14 courant, pour faire le choix d'un candidat.

MISSISQUOI

M. Gosselin sera probablement encore le candidat libéral de Missisquoi où il est très populaire. C'est M. F. X. A. Giroux qui serait le candidat conservateur.

RICHMOND

Richmond—Une assemblée des libéraux de la ville de Richmond, aura lieu dans le Palais de Justice ici, lundi soir, à 8 heures, pour nommer les délégués qui assisteront à la convention qui choisira le candidat libéral pour les prochaines élections.

SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe — Tout semble indiquer que M. Morin n'aura pas d'opposition. M. Morin est au-dessus de tout reproche, et le comté a le devoir de lui être reconnaissant, car il a obtenu plus de faveur qu'aucun autre député avant lui.

L'ASSOMPTION

M. L. J. Gautnier, député sortant de L'Assomption, tiendra bientôt les assemblées suivantes :

Samedi, 16, à Charlemagne ; dimanche, 17, après la messe, à St Henri de Mascouche ; dimanche, le 17, après les vêpres, à L'Epiphanie.

On parle du notaire R. T. Beaudoin, de St Lin, comme candidat conservateur.

× × ×

Un journal du dimanche annonce définitivement la rentrée de M. Bourassa en scène.

L'ex-député de Labelle ira tenir une assemblée cette semaine à Ste Marthe.

Cela signifie que M. Bourassa aurait l'intention de se présenter dans le comté de Vaudreuil.

SAINT-MAURICE

Le Dr Dufresne, de Shawinigan Falls, a décidé de se présenter contre tout venant dans le comté.

Le Dr Fiset, député sortant, est sûr d'être réélu.

× × ×

Mais une partie très intéressante de province, pour nous, c'est la ville d Montréal. Un certain journal soi-disant indépendant fait courir le bruit de cinq ou six candidatures pour chacune des divisions de Montréal, mais voici les candidats certains de Montréal :

L'hon. M. Gouin dans St Jacques ; M. Lacombe, dans Ste Marie ; M. J. Décarie, dans Hochelaga ; M. Langlois dans St Louis ; M. Walsh, dans Ste Anne.

LAPRAIRIE

M. C. S. Cherrier ne sera probablement pas candidat dans ce comté. La maladie qui l'a tenu alité de longs mois le force à abandonner la politique active. Son successeur serait M. S. Létourneau.

MATANE

M. Napoléon Richard, se présentera comme libéral indépendant dans le comté de Matane.

LES CLUBS POLITIQUES

CLUB LIBERAL DE LORIMIER

Demain soir, le club libéral de de Lorimier aura une réunion, en vue de s'organiser pour la campagne électorale. Tous les membres sont priés d'être présents.

CLUB LEMIEUX

CE SOIR A 8 HEURES PRECISES

Une grande assemblée aura lieu à la salle ordinaire du club, angle Lafontaine et Iberville. Plusieurs grandes questions politiques seront discutées par des orateurs distingués.

Tous les membres et amis du club se feront un devoir de s'y rendre en foule.

Par ordre du secrétaire,
P. GAGNE,

DIVISION HOCHELAGA

Il y aura demain soir, à 8 heures, une grande assemblée des électeurs d'Hochelaga, dans la salle du collège d'Hochelaga. M. Jérémie Décarie, député, y expliquera au long sa conduite parlementaire et discutera sur la politique provinciale. Il sera accompagné de plusieurs orateurs.

DIVISION SAINT-JACQUES

Les chefs et les amis de la cause libérale de la division St Jacques sont instamment priés de se réunir ce soir, à 8 heures précises, au numéro 596 rue Ste-Catherine Est, en vue des prochaines élections provinciales.

CLUB LIBERAL DU QUARTIER SAINT-LOUIS

Une assemblée du bureau de direction est convoquée pour mercredi soir, aux nouvelles salles du Club, 132 rue Ste-Elisabeth, afin de commencer l'organisation en prévision des prochaines élections provinciales.

JOS MONETTE,
Secrétaire.

Une assemblée des électeurs de la division St-Louis aura lieu vers la fin de la semaine prochaine, au même endroit.

CLUB LIBERAL DE MAISONNEUVE

L'assemblée régulière des membres du Club Libéral de la ville de Maisonneuve, aura lieu ce soir, à 8 heures, à la salle des Forestiers Catholiques No 189, avenue Letourneux.

Des questions très importantes y seront traitées. Les membres et les amis de la cause libérale sont priés de s'y rendre en foule.

LE SECRETAIRE.

CLUB LEMIEUX

C'est ce soir, à 8 heures, qu'a lieu la grande assemblée des membres du Club Lemieux, à leur salle, angle des rues Iberville et Lafontaine.

Les membres et tous les amis sont priés d'être présents.

Plusieurs orateurs distingués discuteront des questions politiques du jour.

DANS TERREBONNE

Voici la liste des assemblées convoquées par l' "Association Libérale" de ce comté:

Dimanche, 17 mai, après la messe, Saint-Jovite.

Dimanche, 17 mai, 4 h. p. m., à La Présentation (Chûte aux Bluets).

Mercredi, 20 mai, 8 h. p. m., à St Faustin.

Dimanche, 24 mai, après la messe, Sainte-Agathe.

Dimanche, 24 mai, 7½h. 30 p. m., Bélisle's Mills.

Lundi, 25 mai, 2 h. p. m., Sainte-Lucie.

Mardi, 26 mai, 2 h. p. m., Sainte-Marguerite.

Mercredi, 27 mai, 2 h. p. m., Saint-Hippolyte.

Mercredi, 27 mai, 8 h. p. m., Shawbridge.

Jeudi, 28 mai, 2 h. p. m., Sainte-Adèle.

Vendredi, 29 mai, 2 h. p. m., Saint-Sauveur.

Samedi, 30 mai, 8 h. p. m., Sainte-Thérèse.

Dimanche, 31 mai, après la messe, Sainte-Anne.

Ludi, 1er juin, NOMINATION, St Jérôme.

Mardi, 2 juin, 2 h. p. m., Sainte-Sophie.

Mardi 2 juin, 8 h. p. m., New Glasgow.

Mercredi, 3 juin, 8 h. p. m., Terrebonne.

Jeudi, 4 juin, 8 h. p. m., Saint-Janvier.

Les conservateurs sont invités.

L'hon. M. Prévost prendra la parole à toutes ces assemblées.

L'HON. M. LEBLANC AU CLUB LAFONTAINE

"Les apparences peuvent être contre nous par le fait que nous n'étions que sept à la législature, mais si nous nous unissions ensembles, comme doivent le faire les fils fidèles de cette vieille province, je suis sûr que le 8 juin nous renverserons l'administration actuelle."

Ce sont là les paroles de l'honorable M. P. E. Leblanc à l'assemblée du Club Lafontaine, samedi soir. Quand on sut que le député de Laval et son fidèle lieutenant M. Tellier, député de Joliette, devaient adresser la parole, les salons du club furent vite pleins.

M. Thom. Chase Casgrain, en prenant le fauteuil, dit que jamais il n'avait été aussi fier de présider assemblée et fit de sévères remarques sur le vol des documents dans l'affaire électoral de Stanstead et ajouta que récemment arrivé de Québec il devait communiquer à ses amis tout l'enthousiasme qu'il avait rencontré chez les amis de la cause, heureux de la rentrée de Mtre L. P. Pelletier dans la politique.

L'honorable M. LeBlanc a reçu une ovation comme personne n'en a encore eu une au club Lafontaine. Il fit une revue du travail accompli depuis la grande assemblée de Trois-Rivières l'été dernier. Il raconta avec chaleur tout le secours que leur avait apporté M. Henri Bourassa et ses amis.

Le député de Laval parla ensuite de la lumière que la petite phalange était parvenu à jeter sur les sombres agissements du groupe ministériel.

L'honorable M. LeBlanc fit une démonstration personnelle établissant que les libéraux depuis onze ans n'avaient rien fait pour la Province.

Les libéraux ont augmenté la dette de la Province, n'ont rien fait pour l'agriculture, l'instruction publique, la colonisation.

Puis il fait une description, de ce qu'à sont point de vue, l'administration Gouin a fait pour la colonisation et l'instruction publique.

"Des centaines de colons avaient reçus des concessions mais à peine une douzaine ont fait quelque chose."

En concluant, M. LeBlanc fit un appel aux auditeurs pour que chacun mit sa bonne volonté au service de la cause conservatrice.

M. Tellier fit aussi un bref discours et fut vivement applaudi.

M. L'ABBE BELANGER ET M. LANGLOIS

La "Gazette" publiant samedi une note relative à la campagne prochaine dans la division Saint-Louis, disait que M. l'abbé Bélanger, curé de Saint-Louis de France, s'était déclaré hostile à la candidature de M. G. Langlois. Interrogé ce matin par un rédacteur de la "Presse", l'abbé Bélanger a nié avoir fait telle déclaration; la "Gazette" est priée de rétracter.

DANS LAVAL

Dimanche matin, les électeurs de Laval ont fait une belle démonstration à leur député, l'hon. M. P. E. Leblanc.

DANS CHATEAUGUAY

Mtre Henri Mercier, député de Chateauguay, aura pour adversaires M. H. Desrosiers et Mtre L. E. Beaulieu.

DANS TEMISCOUATA

Dans ce comté la convention conservatrice aura lieu le 14 mai.

M. J. A. LEBLANC

Mtre J. A. LeBlanc sera candidat conservateur dans le comté de Wolfe.

DANS RIMOUSKI

Il est à peu près certain que le Dr Jos. Gauvreau sera choisi comme candidat conservateur dans Rimouski en opposition au député actuel, M. P. E. D'Anjou, du Bic. De plus il est presque décidé que M. H. R. Fiset, candidat malheureux à l'élection partielle du 4 novembre dernier, briguera de nouveau les suffrages des électeurs de ce comté.

DISTRICT DE QUEBEC

L'hon. L. P. Pelletier exposera le programme du parti conservateur lundi, le 11 mai, à Saint-Hénédine, comté de Dorchester. Ce sera l'ouverture officielle de la campagne électorale dans le district de Québec.

A LEVIS

Lévis, 11. — M. Cléophas Blouin, le député de Lévis sortant de charge, a convoqué hier ses électeurs dans deux grandes assemblées dont l'une à Notre-Dame, après la messe et à St Joseph, après vêpres.

Les électeurs se sont rendus en foule à ces deux assemblées et toutes les paroisses du comté y avaient des représentants.

La première assemblée a été présidée par M. le maire Bernier, de Lévis et la seconde par M. le maire Couillard de St Joseph et le maire de Bienville, M. Octave Brochu.

M. Blouin est un enfant de Lévis et depuis au-delà de vingt-cinq ans il a pris une part active à toutes les luttes au profit du parti libéral. C'est au cours de ces luttes qu'il s'est acquis une popularité grandissante et qui est loin d'être à son déclin.

M. Blouin n'était accompagné d'aucun autre orateur.

Après la première assemblée, M. Blouin et ses amis ont été reçus chez M. l'ex-maire Auger et à St Joseph, il est allé faire visite à M. le curé Fafard.

On ne connait pas encore d'adversaire à M. Blouin qui a, naturellement, posé sa candidature aux prochaines élections.

DANS TROIS-RIVIERES

A Trois-Rivières on a offert la candidature libérale au député sortant, M. J. A. Tessier. Un comité général est déjà formé qui organise la lutte.

Dans Stanstead, M. Bissonnette, député sortant fait de nouveau la lutte. Les conservateurs n'ont pas encore de candidat.

Dans Richmond on a offert la candidature conservatrice à Mtre O'Bready de Sherbrooke, mais il a refusé et c'est le docteur Boyer, de Richmond qui sera candidat.

Dans Wolfe, c'est Mtre J. O. LeBlanc qui sera le candidat conservateur contre Mtre Tourigny.

DANS BERTHIER

L'Association conservatrice du comté de Berthier, va commencer à s'organiser, en vue des prochaines élections provinciales. Ainsi donc, mardi prochain, 12 mai courant, à une heure de l'après-midi, à l'hôtel de ville de Berthier, chef-lieu du comté, aura lieu une assemblée pour choisir un candidat conservateur, en opposition au candidat libéral. Plusieurs candidats sont sur les rangs.

DANS BEAUHARNOIS

La rumeur veut que si l'on n'en vient pas à une entente, dans le groupe libéral du comté de Beauharnois, l'honorable M. Gouin se présentera dans la division Saint-Jacques et Beauharnois simultanément.

DANS SAINTE-MARIE

Le candidat libéral est M. T. Bélanger et MM. Plante et Laurendeau brigueront les suffrages du groupe conservateur.

M. Lacombe a ouvert sa campagne vendredi soir, au milieu d'un enthousiasme considérable.

M. Lacombe, dans un langage simple, clair, expressif, a démontré que pendant l'espace très court de trois ans, l'honorable M. Lomer Gouin a trouvé le moyen de donner à la prospérité et au développement de la Province de Québec un essor tel que l'histoire politique de la Province de Québec depuis la Confédération, n'offre aucun exemple qui puisse lui être comparé.

Parlant de l'augmentation du subside, l'orateur dit:

Réussissant, grâce à son sens politique, là où d'autres avaient piteusement échoué, ce dernier obtint le Réajustement du Subside, puis comprenant que le nerf du progrès consiste dans un budget bien équilibré, il réussit à clore le dernier exercice avec un surplus de $500,000, ce qui ne s'était jamais vu.

Ce surplus considérable et inouï fut obtenu non pas en taxant le peuple mais en taxant les opérations de bourse, en prélevant des droits sur les transactions de la Haute Finance.

L'orateur termine en ajoutant que si M. Gouin a pu faire ce qu'il a fait avec les modestes ressources dont il disposait, quelles choses admirables ne devons-nous pas attendre de lui lorsque les surplus obtenus chaque année s'ajouteront au subside provincial, lequel s'élèvera bientôt à un million.

MM. Wilfrid Pilon, avocat, A. E. Gareau, Goyette, avocat, et Gagné, avocat, tout en énumérant les bienfaits de la politique libérale qui est une politique "pour le peuple", ont rendu un juste tribut d'admiration à M. G. A. Lacombe, qui s'est montré un des députés libéraux les plus actifs et les plus dévoués à la cause ouvrière.

Mieux que les "députés ouvriers", M. Lacombe a su comprendre les besoins du peuple et a eu le courage de s'en faire le défenseur, en soumettant à l'approbation du parlement des mesures uniquement destinées au bien-être physique et au relèvement moral des ouvriers.

Puis, avant de clore l'assemblée, le secrétaire du club, M. le notaire Bouvier, demanda aux membres présents de n'avoir qu'une volonté et qu'un avis afin de faire une campagne politique pratique et menée à bien.

DANS DEUX-MONTAGNES

M. Tancrède Marcil, journaliste, a l'intention de se présenter comme libéral dans le comté des Deux-Montagnes.

Voir aussi page 10

UN PIANO POUR LA MAISON D'ETE

La maison d'été est incomplète sans un piano, et il est bien maladroit de n'en avoir pas un quand vous pouvez acheter un bon piano d'occasion à très bas prix, ou en louer un de Willis & Co., Limited, 600 rue Sainte-Catherine Ouest.

W. S. CHURCHILL VICTORIEUX

Le nouveau président du Board of Trade dans le cabinet britannique répare son

PREMIER ECHEC

En remportant Dundee à une forte majorité, après une lutte violente contre une

COALITION

Dundee (Ecosse), 11. — Les rapports de l'élection de Dundee donnent le résultat suivant: Baxter, unioniste, 4,370 voix; Churchill, libéral, 7,079; Stuart, parti du travail, 4,014; Scrimgeour, prohibitionniste, 655.

Winston Churchill, président du Board of Trade en Angleterre, élu.

Le très honorable Winston Churchill est donc élu par une majorité de 2,709 voix sur le candidat unioniste.

Dundee est une des villes qui ont le plus souffert de l'état des affaires, et les partisans de la réforme du tarif et les "laborites" en ont profité. Les premiers ont fait des processions avec des paravents sur lesquels on déclarait que les chanvriers avaient perdu leur emploi à cause du

TARIF AMERICAIN

et que l'occasion était venue pour eux de se reprendre. Les corderies locales ont fermé leurs portes hier, et cela a fourni un excellent argument dont les partisans de la réforme du tarif n'ont pas été lents à tirer profit. Les avocats de la protection et les "laborites" ont fait du capital politique avec les différends survenus dans l'industrie de la construction des navires, qui ont laissé à Dundee 1,400 ouvriers sans travail.

LA CRISE INDUSTRIELLE

Le fait que M. Churchill n'a pas réussi aussi bien que son prédécesseur au Board of Trade à effectuer un règlement de la grande crise industrielle a été regardé par les "laborites" comme de bon augure pour le succès de leur cause. M. Churchill a aussi beaucoup souffert des "suffragettes", qui l'ont harcelé sans cesse sonnant des clochettes à ses assemblées pour l'empêcher de parler.

La victoire de M. Churchill est significative par le résultat du vote. Aux dernières élections, le candidat socialiste a reçu 6,833 voix, et hier c'est le candidat de la réforme du tarif qui est venu second sur la liste. En 1906, les unionistes avaient donné 7,048 votes, leur candidat n'en a recueilli hier que 4,370.

LES FETES DE QUEBEC

LE PRINCE DE GALLES ET LORD GREY LOGERONT TOUS DEUX SUR LES HAUTEURS DE LA CITADELLE.

Londres, 11 — Il a été décidé que le prince de Galles et les membres de sa suite ne resteront pas à bord de leur navire durant leur visite à Québec, mais auront leur quartier général à la citadelle, où résidera aussi le gouverneur général, lord Grey. Il n'est pas encore décidé définitivement à bord de quel navire le prince traversera l'Atlantique, mais il semble probable que ce sera le nouveau croiseur "Minotaur" ou le croiseur encore plus nouveau et plus gros "Indomitable."

MORT DE MME E. J. LANGEVIN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11 — Mme E. J. Langevin, épouse de l'ancien greffier du sénat, est morte, samedi après-midi, à l'hôtel Russell, d'une hémorragie cérébrale. Elle laisse un époux et une fille.

FEU JOHN R. McKERMAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11 — M. John R. McKerman, anciennement voyageur de commerce bien connu à Montréal, mais depuis deux ans à l'emploi de Revillon frères, est mort, samedi après-midi, après quelques jours de maladie.

NOS PRODUITS AU MEXIQUE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11 — A. W. Donly, commissaire canadien du commerce au Mexique, rapporte au département du commerce que les exportations du Canada au Mexique augmentent rapidement. Le Mexique a importé du Canada, pendant le dernier exercice financier, des marchandises d'une valeur de $317,105. En 1904-05 le total de ces importations n'était que de $26,195.

BOTTINES en POULAIN VERNI POUR GARCONNETS, $2.25

Bottines de garçonnets, styles blucher, en poulain verni, points 1 à 5, à écouler à.. **$2.25**

Notre assortiment de bottines, souliers et pantoufles d'enfants et de demoiselles, est tout à fait moderne, et comprend les meilleurs produits des principaux fabricants américains et canadiens ; en chevreau noir ou tan, et en cuir verni, tous à nos bas prix reconnus.

COSTUMES NOIRS DE DAMES

Valant $15 et $10 pour $10

Costumes tailleur pour dames, en belle serge noire et en beau panama, manteaux semi-ajustés et à dos lâche, garnis de soutache de fantaisie, jupe à larges plis et de dix-huit lés, avec plis de fantaisie.

Ces costumes noirs sont on ne peut plus élégants, très bien confectionnés. Nous n'en avons qu'une quantité limitée, et ils vont probablement s'enlever rapidement.

Mais si vous venez ici le matin, vous serez certaines d'obtenir un joli costume à un prix simplement nominal.

Jupes noires de $12 et $14, pour . . . **$10**

Nous vendrons aussi plusieurs jupes noires, confectionnées d'après les plus nouveaux modèles, de jolis tissus. Prix réguliers $12 et $14, pour **$10**

Commandes de deuil promptement exécutées.

Le dernier Jour pour Acheter des Artfcles de Ménage aux Prix de Gros.

SUPPORTS de BAS

Supports de bas "Perfect," avec coussinets en avant et dans le côté, fortes jarretelles élastiques, et boutons en caoutchouc, couleurs assorties 22½c

Supports de bas avec ceinture et coussinet, jarretelles en élastique uni ou froncé de fantaisie et boutons en caoutchouc, toutes les couleurs 22½c

Supports de bas avec ceinture et coussinet, coussinet en moiré ou en satin, 4 jarretelles en élastique uni ou de fantaisie, boutons de caoutchouc, toutes les couleurs. Prix spécial 33c

Offres Spéciales au Comptoir des Brimborions

Peignes de chignon et de face, en écaille ou en ambre, dessins orientaux, sertis de brillants et à dos unis et résistants, dents grillées à la main, valant jusqu'à 75c. A écouler à 25c

Grosses cordes de coussin en soie, 42 combinaisons de couleurs. Prix régulier 25c. Prix spécial, 15c la verge ; 3 verges 40c

DERNIER JOUR DE LA VENTE DE REGARNISSEMENT DE MAISON. VALEURS SPECIALES

W. H. Scroggie Limited

Occasions dans les Dessus de Coussin

Dessus de coussin à rayure romaine, sans envers, 22 x 22, prêts à recevoir le coussin, avec glands à chaque bout. Prix spécial. 24c

Dessus de coussin en toile, pour travailler, teints en différents dessins, tels que guirlandes de feuilles d'érable avec les mots Canada The Land of The Maple, paniers de violettes, paniers de roses, et autres. Prix spécial. 25c

Carrés en Tapisserie

20 x 20, en dessins assortis de paysages, aussi dessins de fleurs et de personnages, convenables pour coussins ou pour recouvrir les chaises. Valeurs jusqu'à 45c, pour. 35c

Valeurs jusqu'à 35 cents. 22½c

Pour. 22½c

Rubans de 5 pouces à 24c la verge

Il y a 25,000 verges au choix — virtuellement tous les dessins et nuances du jour : modèles à fleurs, à rayures et brocart, en une grande variété de couleurs pâles et de couleurs foncées, de dessins à fleurs avec bordures de couleurs uniformes, d'effets de rayures satinées, de modèles de roses, etc. Mardi, seulement, la verge. 24c

Offres au Rayon de l'Epicerie

5 livres de sucre granulé. 25c

Une boite de café Strathcona de 30c. . 25c

Boite de 2 livres de Cornbeef. 25c

Une bouteille de vinaigre français de 35c 25c

Bouteille de sauce à salade C. et B., de 35c. 25c

6 jarres de marmelade de Hartley. 25c

Chacune de ces Offres Spéciales de Conserves pour 25c

2 boites de 2 livres de fèves Savoy. . . . 25c

Une boite de 3 livres de Bolby Pears . . . 25c

6 livres de blé roulé. 25c

9 livres de farine Strathcona. 25c

1 livre de thé Assam de 30c. 25c

6 paquets de sel importé. 25c

4 boites de pâté aux cerises. 25c

7 livres de farine de maïs. 25c

1.000 Ananas mûrs, gros, 2 pour 25 cents.

Une rare Occasion dans les Soies, de 8 hrs à midi seulement

PEAU DE CYGNE A RAIES ET A CARREAUX. TAFFETAS UNI INDECHIRABLE, bonne variété de nuances, le noir y compris.

TAMALINE DE COULEUR UNIE, superbes nuances. Mardi, de 8 heures à midi, pour. **29c**

La raison de la limitation des heures de vente, c'est que ces soies seront tant demandées qu'elles seront toutes vendues à midi. Celles qui achèteront de bonne heure auront, naturellement, le meilleur choix.

En vente, toute la journée, soie chinoise Habutai, 27 pouces de large, tissu serré, se lave parfaitement, convenable pour robes d'été, etc. Régulier 50c, pour. 37c

Chemises de garçonnets en flanellette pour 29c

Chemises de garçonnets en flanellette avec collet attaché ou bande de col uni, chics dessins à rayures, exactement la pesanteur pour le printemps et l'été, toutes les grandeurs. Régulier 50 cents . . . . . 29c Mardi. . . . . .

Chemises ouatées et de travail pour hommes, pas toutes les grandeurs, mais plusieurs des grandeurs populaires. Régulier, 50c et 59c. Pour écouler à 33c

Tulles brodés. — Rayon du Voile

Notre assortiment de tulles brodés est le plus considérable que nous ayons jamais étalé et comprend toutes les dernières nouveautés en fait de tulles à pois blanc, crème et écru.

Tulles filet unis et brodés. Tulle en soie russe, dessins oeil d'oiseau, oeillet, pois solides et très voyants avec patrons de fleurs. Prix spéciaux.

Dernier jour de la vente de reganissement de maison. Voyez nos étiquettes de prix spéciaux.

TULLES DE 35c POUR 25c

Tulle de soie, 36 pouces de large, de toutes les couleurs, comprenant toutes les nouvelles nuances de bleu, tanné, brun, vert, etc., convenable pour chapeaux, articles de cou, etc. Une journée seulement. . . 25c

VENTE D'ETOFFES LAVABLES (Au Troisième Etage) EXCELLENTES OCCASIONS POUR MARDI

3,000 verges d'indiennes anglaises de bonne qualité, couleurs claires et foncées, y compris les effets à rayures à pois et à fleurs. Prix spécial, pour mardi, la verge. . 6½c

Guingans écossais de fantaisie et zéphirs, à rayures et à carreaux, couleurs assorties. Rég. 12½c et 15c. Prix de vente, mardi, la verge 10c

300 pièces d'indiennes anglaises, couleurs assorties, marine et blanc, noir et blanc, etc., aussi à fonds blanc, rose et bleu pâle, avec effets à rayures, à pois ou à fleurs. Prix de vente, la verge. . . . 10c

Linon blanc à tablier, 40 pouces de large. Régulier, 12½c. Mardi, la verge. 7½c

Pas plus de 25 verges à chaque client.

Beau nansouk blanc français, 36 pouces de large. Rég. 15c et 18c la verge. Mardi, la verge . 9½c

Coton blanc, excellente qualité, 36 pouces de large. Rég. 12½c. Mardi, la verge. 9½c

Duck de fantaisie résistant, pour costumes, marine, noir et bleu boucher, avec dessins à ancre, à pois ou à rayures. Un très bon tissu pour complets de garçonnets. Prix spécial, mardi, la verge. . . . 12½c

La même ligne à fond blanc avec fonds bleu, rouge ou noir, dessins à dessins à pois ou à rayures, bleus, rouges, noirs. Prix de vente, mardi, la verge. 12½c

Fines indiennes de batiste, fabrication anglaise, grand teint, choix complet de couleurs pâles et de couleurs foncées, de dessins à fleurs et à pois. Rég. 15c. Prix de vente, la verge. 12½c

Fine mousseline organdi de chiffon, magnifique variété d'effets à fleurs, de riche qualité, soyeuses et légère, se vendant régulièrement 35c. A vendre, mardi, la verge. . 25c

Tissus blancs à grand rabais

Fin linon de Perse blanc. Rég. 20c.
Fine toile blanche des Indes. Rég. 20c.
Fin brocart égyptien blanc. Rég. 20c et 25c.
Cordé et coutil piqués blancs.
Duck blanc, fini irlandais.

AU CHOIX LA VERGE 15c

Fine Mousseline Tokio 29c la verge

Une mousseline claire, mercerisée, de couleur, fini soyeux, appropriée pour robes de soirée, costumes d'été. Couleurs : rose pâle, bleu pâle, blanc, noir, champagne, turquoise, vert Nil, cramoisi, crème, 48 pouces de large. Rég. 40c. Prix de vente, la verge. 29c

Pongé de Toile de couleur 33c la vg.

Riche fini soyeux, bleu pâle, rose, noir, bleu boucher.

Beau voile Picardie de couleur

Toutes nuances, y compris le noir. Rég. 25c. Prix de vente, la verge. 19c

LE PRINTEMPS EST UN TAQUIN

Certains jours, nos rivières menacent de tout détruire; le lendemain elles rentrent dans leur lit. —Buckingham est actuellement la place menacée.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Maniwaki, 11. — Le rapport paru dans certain journal à propos des inondation causées par le lac Serpent, est ridiculement exagéré.

Au cours d'une entrevue, M. Joseph Bennett, gérant de la compagnie Foster et Bennett, qui a contrôlé la descente des billots dans la rivière St Joseph, déclare formellement que deux petites estacades seulement se sont brisées : une au lac Serpent et l'autre dans la rivière Saint-Joseph.

L'eau est un peu plus haute qu'à l'ordinaire dans la rivière Gatineau, mais cela n'a rien qui doive surprendre, à cause de la saison.

Aucun des bouleversements décrits à Sainte-Famille : le village est paisible et n'est pas même menacé.

LA RIVIERE OTTAWA

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11. — Le niveau de la rivière Ottawa s'est élevé de huit pouces, après avoir été stationaire pendant trois jours. La rivière n'est guère plus haute qu'elle l'était il y a trois ans, et les vieux s'accordent à dire que les seuls dommages considérables que la crue des eaux pourrait causer, affecteraient les estacades sur les cours d'eau supérieurs.

Au village de la Pointe-Gatineau, l'inondation a forcée plusieurs familles à quitter temporairement leurs logements, non que ceux-ci soient en danger d'être détruits, mais parce qu'il est impossible d'entrer ou de sortir sans se servir d'une embarcation.

BUCKINGHAM EN DANGER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Buckingham, 11. — L'eaup de la rivière continuait à monter vendredi, elle est plus haute qu'elle n'a été depuis une trentaine d'années, dit-on.

Dans le nord de la ville, les scieries Shearer Brown, ceux de W. H. Kelly, le chemin de fer du C. P. R. sont inondés, ainsi que la maison de M. Joseph Saint-Jacques, dans laquelle il y a quatre pieds et 3 pouces d'eau. De fait M. Saint-Jacques et sa famille se trouvent obligés d'habiter le deuxième étage de la maison.

Les glissoires de la compagnie McLaren sont ébranlées fortement, on appréhende des désastres, et d'ici à quelques jours l'eau des affluents de la lièvre se précipite dans son cours et vient en grossir encore l'immense volume.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sainte-Anne de la Pérade, 11. — Les récentes pluies ont fait déborder les eaux de la rivière. Les rues du village sont inondées, mais on ne craint pas encore de catastrophe.

A RIGAUD

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Rigaud, 11 — Depuis les dernières pluies, ici comme ailleurs, la crue des eaux a atteint un degré très élevé.

Tous les cultivateurs de la "Grande Ligne" et du bas de la "Rivière", qui ont des terrains bas souffrent beaucoup de l'inondation de leurs terres par le débordement de la rivière Ottaouais.

Quelques-uns, qui avaient profité des beaux jours que nous avons eus, pour ensemencer quelques pièces d'avoine, où l'eau n'avait jamais monté les années passées, ont à déplorer l'inondation qui est venue noyer et laver le fruit de leurs labeurs; ils seront, par ce fait, dans l'obligation de recommencer le même travail.

Le bateau "Victoria" qui fait le trajet entre Montréal et Rigaud, a fait son premier voyage ici, mercredi, avec une très belle cargaison. Cependant il ne put se rendre au quai à cause du niveau de l'eau qui l'a mis dans l'impossibilite de passer sous le pont du Pacifique Canadien. La difficulté a été d'accoster à un quai temporaire, le long de la rive et d'y laisser son fret.

Le correspondant de la "Presse" qui assistait à l'arrivée de ce navire a pu saluer M. Mallette, le propriétaire, et le capitaine, M. Nap. Vallée. Dans son entrevue avec eux, M. le capitaine Vallée lui a dit que l'eau cette année est plus haute qu'elle ne l'a été depuis trente ans, qu'il voyage. Il prétend même que l'eau atteindra encore un degré plus élevé à cause de l'eau du Nord qui n'est pas encore descendue.

A Pointe Fortune et Carillon, l'eau couvre les quais et, à quelques endroits, le chemin, d'un pied et demi. Elle cause aussi beaucoup de dommages à certains terrains.

LA TRAGEDIE D'HUNTSVILLE

LE JURY DU CORONER TROUVE QUE LE MEURTRE DE MME SMITH ET LE SUICIDE DE SON MARI SONT DUS A LA JALOUSIE.

Huntsville, Ontario, 11. — Le jury du coroner a rendu son verdict sur la double tragédie de la semaine dernière, dans laquelle Nelson Smith a tué sa femme puis s'est ensuite suicidé. Il attribue le meurtre à la jalousie. Les témoignages des parents et des amis de Smith corroborent d'ailleurs cette théorie.

Mme James Goldie a raconté ce qu'elle connaissait du meurtre de sa fille.

Les deux victimes laissent de petits garçons, l'un, âgé de sept ans et l'autre de cinq ans.

STATISTIQUES DE L'HOPITAL GENERAL

Pendant le mois d'avril, 276 patients furent admis dans les salles de l'hôpital Général, et 239 furent renvoyés. Il s'y est produit 35 décès, dont 18 moins de trois jours après l'admission des malades. Le nombre des patients, chaque jour, a été de 204, et le plus grand nombre, pour une seule journée a été de 213. On a donné 4010 consultations au dispensaire. La voiture d'ambulance a fait 162 courses. La moyenne des visiteurs par jour a été de 328.

ILS SONT INNOCENTS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

L'Assomption, 11. — L'enquête préliminaire dans la cause de Joseph Turgeon, boulanger vs J. B. Beauchamp, père, fils, cultivateur, de L'Assomption, accusé de fraude, s'est terminée le 7 du courant par un renvoi de la plainte.

M. G. Brouillet, juge de Paix, qui présidait cette enquête, a jugé l'accusation mal fondée.

M. J. E. Faribeault était l'avocat du plaignant, et les accusés étaient représentés par MM. J. A. Piché et J. A. Renaud.

CE QUI SE PASSE A RIMOUSKI

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Rimouski, 16 — Le gouvernement fédéral a dépensé, cette année, $11,077.90, au quai de Rimouski pour réparations, dragage, lumière électrique, etc., afin d'accommoder le "Lady Evelyn" qui fait le service des malles. L'on espère que, cette année, une drague viendra continuer les travaux de creusage à la tête du quai.

—La nouvelles de la mort de M. Léonidas Dionne, jr., avocat, à Québec, a causé une pénible surprise ici. M. Dionne, qui a exercé sa profession pendant plus d'un an, en notre ville, avait su conquérir l'estime et la confiance de ses concitoyens. Il fut aussi trésorier de la société St Jean-Baptiste de Rimouski.

—La Révérende Soeur Sainte-Hélène, supérieure générale des SS. de la Charité, de Québec, était en ville, cette semaine, accompagnée de son assistante, au sujet de la reconstruction du couvent incendié. Il est presque décidé qu'il sera reconstruit. On attend une décision de S. G. Mgr Blais à ce sujet.

—Nos divers clubs de base-ball se sont mis à l'oeuvre depuis plusieurs jours déjà et de belles pratiques ont eu lieu. L'on parle d'inviter le club de baseball de la Rivière-du-Loup à venir jouer une partie avec le Club Saint-Pierre du Séminaire.

—C'est avec regret que nous avons appris la très grave Maladie de Mme Cyprien St Laurent,dont l'état précaire inspire de fortes craintes à ses médecins. Nous formons des voeux pour son prompt retour à la santé,

—Le 20 de ce mois, il y aura, au séminaire de cette ville, dans l'après-midi, une séance littéraire, donnée par les membres de l'Académie Saint-Jean. Le soir du même jour, aura lieu une soirée dramatique et musicale, donnée par les élèves, sous le patronage de S. G. Mgr Blais.

—La mauvaise température que nous avons depuis quelque temps, cause beaucoup d'ennuis aux cultivateurs de notre région. Jusqu'à ce jour, aucune semence n'a été faite, vu le froid qui sévit.

—Un cheval à l'épouvante, et qui a causé une grande peur aux passants, qui, heureusement, n'ont pas été blessés, a causé tout un émoi dans l'avenue de la cathédrale. Dans sa course la bête affolée a failli écraser des piétons. Heureusement qu'on est parvenu à l'arrêter avant qu'aucun accident ne se soit produit.

—On a saisi, dans un magasin de cette ville, une certaine quantité de cigarettes Sweet-Caporal, marchandise de contrebande. Ces cigarettes ont été transportées au bureau de douane de cette ville.

S. G. Mgr. A. Blais, évêque du diocèse, commencera sa visite pastorale le 29 de ce mois. Voici l'itinéraire qui sera suivi:

Ste-Rose du Degelé et St Benoit de Packington, 29, 30, 31 mai; Notre-Dame du Lac, Témiscouata, 31 mai, 1 et 2 juin, St Eusèbe, 2, 3, 4 juin ; St Mathias, 4, 5, 6 juin; La Colonie de Squateek, 6, 7, 8 juin; St Louis du Ha! Ha! 8, 9, 10 juin; St Honoré, 10, 11, 12 juin, St Hubert, 12, 13, 14 juin; St Epiphane, 14, 15, 16 juin ; St Modiste, 16, 17, 18 juin; Ste Françoise, 25, 26, 27 juin; St Jean-de-Dieu, 27, 28, 29 juin; St Cyprien, 29, 30 juin et 1 juillet; St Clément, 1, 2, 3 juillet; St Paul de la Croix, 3, 4, 5 juillet, St Eloi, 5, 6, 7 juillet.

—A une assemblée du bureau et des officiers du Palais de Justice de cette ville ainsi qu'à une séance spéciale des directeurs de la Cie d'Assurance "La Rimouski", on a voté des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de Léonidas Dionne jr., avocat de Québec, qui fut aussi membre du Barreau de Rimouski.

—Nous regrettons d'avoir à enregistrer la grave indisposition de Mme L. de G. Belzile, épouse de M. le notaire Belzile. Nous formons des voeux pour son prompt retour à la santé.

—Madame Arthur Chamberland est de retour d'un voyage à Ottawa.

—S. G. Mgr Blais, qui était de retour de Ste-Anne de la Pocatière, où il a présidé à une ordination, est monté à Québec, vendredi, dernier, accompagné de Mgr Bolduc, P. D. S. S. et du chanoine F. X. Ross principal de l'Ecole Normale, pour assister au sacre de S. G. Mgr Roy.

—La plupart de nos hommes de chantier sont repartis pour travailler à la descente des billots. La Cie Price a plus de 400,000 billots à faire descendre et aussitôt que la rivière sera complètement libre de place, elle ouvrira ses scieries.

—L'honorable juge A. Tessier, Mesdemoiselles Lucie et Jeanne Tessier sont de retour de New-York où ils étaient allés en voyage de plaisir,

—M. l'abbé Pierre Banville, ancien supérieur du séminaire de cette ville qui réside aux Etats-Unis depuis quelques mois, est venu rendre visite à sa mère, à St Anaclet.

—Madame Robert et sa jeune fille, Mlle Alice, de Capelton, qui ont passé l'hiver en notre ville, sont retournées, samedi, en leur famille.

—La température maussade que nous avons eue ce printemps a causé de lourdes pertes aux cultivateurs de notre région. La récolte du sucre d'érable d'ordinaire si abondante et si rémunératrice a été tout à fait nulle. C'est à peine si elle a permis de couvrir les dépenses d'urgence.

LES DROITS SUR LE TABAC

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11 — La "Gazette Officielle" donne avis d'une proclamation royale disant que le bill passé à cette session amendant la loi du revenu de l'intérieur concernant les droits d'accise sur le tabac et l'uniformité des timbres sur tous les cigares sera en force le 1er juin prochain.

Les nouveaux droits de douane sur le tabac sont venus en force le 1er mai.

RECOMPENSE A UN CANADIEN

Tecumseh, Ont., 11. — M. Joseph Gouin a été, samedi soir, décoré d'une médaille par la "Royal Humane Society", pour un sauvetage qu'il a opéré l'hiver dernier. C'est l'honorable M. Sutherland, de Windsor, qui a présidé la cérémonie. Le Dr Rhéaume assistait aussi à la fête et y fit un discours.

Gouin est un Canadien-Français, âgé d'une quarantaine d'années qui fait la pêche sur la rivière Detroit et le lac St Clair. L'hiver dernier il sauva d'une mort certaine quatre hommes dont l'embarcation avait chaviré. Il a opéré plusieurs sauvetages auparavant.

POUR LE MONUMENT DE LA VIERGE

GRAND EUCHRE AU MONUMENT NATIONAL.

La magnifique tombola organisée par les dames du comité de l'Oeuvre du Monument de la Vierge se terminera ce soir, au Monument National. A cette occasion aura lieu un grand "euchre" dans la salle No 11. Mesdames Joseph Mathieu et M. Montmigny-Duchesne en sont les présidentes.

Les billets ne sont que de 35 centins et sont en vente chez M. Ed. Archambault, marchand de musique, Sainte-Catherine Est, et au Monument National. Dix superbes prix seront distribués.

DEUIL POUR LES LETTRES

LUDOVIC HALEVY, L'AUTEUR DE "L'ABBE CONSTANTIN," EST DECEDE LA SEMAINE DERNIERE A PARIS, A L'AGE DE 74 ANS.

Paris, 11 — On annonce la mort de Ludovic Halévy, l'auteur bien connu, membre de l'Académie Française. Il était âgé de 74 ans.

Ludovic Halévy était né à Paris, le 1 juillet 1834, d'une famille israélite. Son père, Léon Halévy fut un écrivain de talent. Son oncle, Fromental Halévy, est connu par le monde entier comme le compositeur de la "Juive" et de tant d'autres opéras justement célèbres.

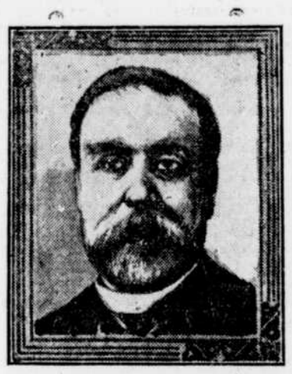

M. Ludovic Halevy

Ludovic fit ses études au lycée Louis-le-Grand et il entra plus tard au ministère des colonies. En 1861, il donna sa démission pour se consacrer aux lettres.

Il s'était d'abord fait connaître par des nouvelles et des romans signés Jules Servières. Une fois libre, il signa de son nom et sa collaboration avec Meilhac est trop connue pour qu'on en dise très long.

On leur doit les livrets d'un grand nombre des opérettes d'Offenbach : "La Belle Hélène", "Orphée aux Enfers", "Barbe-Bleue", "La Grande Duchesse", "La Vie Parisienne", "La Périchole", "Les Brigands". Ils ont écrit pour Lecocq et, dans un genre plus relevé, pour Bizet, qui leur doit le poème de "Carmen". Leurs romans sont célèbres.

Seul, Ludovic Halévy a écrit un grand nombre d'oeuvres, dont la plus connue, et à juste titre, est "L'abbé Constantin" qui fut tiré à 150,000 exemplaires. "La Famille Cardinal" et un grand nombre d'autres romans n'ont fait qu'ajouter à sa réputation.

GRANDE PARADE MILITAIRE

Le général Lake, C.M.G., inspecteur général des troupes canadiennes, passera les troupes en revue, le 25 mai prochain, à la ferme Fletcher.

Les préparatifs se poursuivent activement pour amener la parade de la garnison à un succès. Plusieurs milliers d'hommes seront sous les armes.

NEUF TRAMWAYS DERAILLENT

Un accident assez curieux est arrivé samedi à neuf tramways de la rue Centre. Les uns après les autres, ils ont déraillé à l'angle des rues Condé et Centre. La pluie abondante de la nuit précédente avait désagrégé les fondations de la voie et les rails s'étaient enfoncés. Le trafic a été retardé pendant deux heures.

CETTE PRETENDUE CONSPIRATION

L'enquête préliminaire dans l'affaire d'Hélène Jarraud, alias Mme Saint-André, accusée d'avoir conspiré avec Joseph Mignolet, un Belge, pour faire assaillir et voler le restaurateur Léon Duchesne, s'est continuée, vendredi après-midi, devant M. le juge Choquet.

Albert Poirier a corroboré le témoignage de Camille Gaveart. Il a prétendu que la prévenue se trouvait dans la ruelle qui passe derrière le restaurant Duchesne, quand lui et son compagnon Gaveart devalent faire le coup.

Edouard Renaud et Ernest Malette, qui demeurent près du restaurant Duchesne, ont déclaré qu'ils avaient vu une femme voilée, vers minuit, dans la ruelle. Ils ont reconnu la prévenue dans la femme voilée.

Mtres Wilson et Laflamme ont fait subir de sévères transquestions aux témoins de la poursuite.

A l'ajournement de la cause, Mtre Wilson a demandé au tribunal que sa cliente fut remise en liberté, sous caution.

M. le juge Choquet a refusé en déclarant que les accusations portées contre la prévenue étaient trop sérieuses pour se rendre à la demande de l'avocat de la défense.

Mtre Alban Germain, l'avocat de la poursuite, a fait remarquer, de son côté, que l'accusée avait un tempérament violent, ce qui la rendait dangereuse.

Hélène Jarraud attendra à la prison commune l'issue de l'enquête.

LE CONCOURS DES ELEVES DU CONSERVATOIRE LASSALLE

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX.

Malgré la pluie qui tombait à torrents jeudi soir, les élèves du Conservatoire Lassalle s'étaient rendus en très grand nombre au cours du Monument National. A la fin de la leçon le professeur a annoncé que le concours public aurait lieu au Monument National, à l'instar de celui du conservatoire de Paris, dimanche, le 31 mai, et que la distribution solennelle des prix aura lieu deux jours après, le 2 juin.

Les élèves travaillent avec une ardeur sans égale. Jusqu'à présent plus de soixante ont été admis à concourir dans le cours supérieur, le cours préparatoire au cour supérieur et la classe enfantine. Des prix et accessit et des prix spéciaux seront décernés pour l'élocution ou discours, la tragédie et la comédie.

La distribution desp rix sera deux fois une fête. Les élèves recevront la récompense du travail ardu auquel ils se sont livrés pendant plusieurs mois, et on célébrera, en même temps que son anniversaire, les trente ans de théâtre de M. Eugène Lassalle. Le dévoué professeur a en effet débuté au théâtre en 1877 et étant resté un an sans jouer, cet anniversaire tombe bien cette année.

A cette occasion un programme dramatique et musical est en préparation qui ménagera des surprises à ceux qui l'entendront. Nous irons jusqu'à commettre une discrétion. Cédant aux instances de ses nombreux admirateurs et amis et aussi aux prières de ses élèves, M. Lassalle a consenti à jouer avec eux une de ses meilleures créations dans un acte tiré de l'une des plus belles oeuvres du répertoire. Cela seul suffit pour attirer à la soirée du 2 mai, tous ceux qui ont été témoins des succès de M. Lassalle et du triomphe de ses élèves.

L'OEUVRE DES FLAMMES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Rémi de Tingwick, 11. — Les scieries de M. Gédéon Boisvert, situées dans notre village, ont été la proie des flammes, jeudi soir. **Les pertes sont de $3,000.**

ECHOS MONDAINS

Ce soir, au Monument National, il y aura un grand euchre, au bénéfice du Monument de la Vierge au Cimetière. De magnifiques prix seront distribués et il y aura des rafraîchissements de servis dans la salle. Les billets ne sont que de 35 cents et se vendront à l'entrée de la salle No 11 où aura lieu la soirée.

× × ×

M. et Mme James Cloutier, de Lévis, sont en visite à Montréal, chez M. Jos. Cloutier, de la rue Saint-Denis, et chez M. Nap. Huard, d'Outremont. Ils partiront demain pour un voyage aux Etats-Unis et ne seront de retour qu'à la fin de juin.

× × ×

Mme Joseph Dragon, de Holyoke, Mass., est en promenade pour plusieurs semaines chez Mme M. Duclos, 283 St Denis.

× × ×

M. Roméo Roussil, directeur-gérant de la Cie Internationale d'Importation, est parti à bord du "Corinthien" pour un voyage d'affaires en Europe. Il visitera l'Angleterre, la France, la Suisse et l'Allemagne.

× × ×

M. F. D. Pontbriand, de Trois-Rivières, et Mlle Berthe Pontbriant, de Sorel, étaient ces jours derniers les hôtes des demoiselles Lalonde, de Longueuil.

× × ×

Mlle Juliette Beauchemin, fille de M. le maire de Sorel, était en promenade tout récemment chez M. Ed. C. Lalonde, de Longueuil.

UNE ETRANGE DISPARITION

TOUS LES DOCUMENTS CONCERNANT LA RECENTE ELECTION DE STANSTEAD SONT DISPARUS DU BUREAU DU GREFFIER EN CHANCELLERIE.

Sherbrooke, 11. — Un fait d'autant plus extraordinaire qu'il n'a apparemment pas de précédent, s'est révélé, vendredi, au cours de la cause de contestation de l'élection de Stanstead, qui se plaide actuellement en Cour Supérieure, devant Son Honneur le juge Hutchins a déclaré que tous les documents se rapportant à l'élection de M. Lovell, à Stanstead, au mois de janvier dernier, étaient disparus de son bureau. Il a fait des recherches dans toutes les voutes, dans la maison même de M. Lamothe, son prédécesseur, décédé depuis, et il n'a trouvé qu'une enveloppe contenant l'inscription suivante, écrite de la main de M. Lamothe : "Election partielle, janvier 1908, Stanstead."

A OTTAWA

Ottawa, 11. — La question de la disparition des documents en rapport avec l'élection de M. Lovell, dans Stanstead au mois de janvier dernier a été portée à l'attention de la Chambre par M. Borden, le chef de l'opposition.

Sir Wilfrid Laurier a répondu à M. Borden qu'il avait appris la chose des employés du département il y a une semaine environ. Il a en même temps fait l'éloge de M. Lamothe, décédé, qui agissait comme officier-rapporteur dans cette élection.

SOUVENONS-NOUS

Mardi matin, à l'église Saint-Jacques, à 7 heures, on chantera une messe de requiem à la mémoire de feu Arthur Boivin.

La Grippe Guéri

Quand les ordonnances des Médecins échouent dans la guérison de la grippe elle est guérie par le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr. Chase.

La température actuelle se joue des gens. La grippe sévit, malgré tous les efforts pour l'enrayer. Cela s'explique aisément quand on songe à la facilité avec laquelle on tombe victime de ce mal commun. Les pieds humides, les jours de beau temps, de neige, de pluie qui se succèdent, des chars urbains froids, des maisons et des bureaux surchauffés, tout cela apporte son contingent à l'expansion de la maladie. "Les gens ne sont pas sans espérance," cependant, car il y a à leur portée la Graine de Lin et la Terébenthine du Dr Chase, qui a souvent guéri bien du monde de la grippe. N'acceptez pas nos paroles comme la seule garantie de la véracité de la déclaration ci-dessus, mais considérez les témoignages de centaines et de milliers de gens qui en ont bénéficié. Mme R. Hutton, 12 rue Claremont, Toronto, Ont., dit :

"Il y a un an, j'eus une grave attaque de grippe, et toutes les ordonnances des médecins ne purent la vaincre. On m'engagea à essayer le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, et j'y trouvai un grand bienfait, car je fus radicalement guérie. J'ai dit à mon médecin que je me proposais de le recommander à tous mes amis. Je ne voudrais pas m'en passer pour plusieurs fois son coût."

Ce n'est pas là une recommandation faite par une personne inconnue quelconque de porter une ordonnance chez un pharmacien et de la faire remplir. Nous reproduisons le témoignage de gens recommandables avec qui vous pouvez correspondre pour vérifier les faits. Méfiez-vous de ces annonces ne portant pas de signatures, contenant des ordonnances recommandées par quelque "pharmacien éminent de New-York" ou par un "médecin renommé." C'est pire que les imitateurs, car ces derniers impriment leur nom sur l'article vendu, tandis que ces trompeurs vous laissent dans le mystère, avec une dose administrée d'après une ordonnance sans valeur que personne ne recommande.

Ayez le véritable Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, portant le portrait et la gnature de A. W. Chase. 25 cents la bouteille ; grandeur pour famille, 60 cents. Chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto, Ont. Ecrivez et demandez l'Almanach Calendrier 1908 du Dr Chase. 6 A

Impossible de trouver ailleurs une meilleure glacière que chez J. & P. Davignon, 1030 Ontario Est, 322 Mont-Royal. Tél. Est 2021, March. 1552-1557

GRANDE JOURNEE A SHERBROOKE

La bénédiction de la nouvelle église Saint-Jean-Baptisre, par Monseigneur Larocque, évêque de cette ville.

LES DIFFERENTES CEREMONIES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 11. — La journée du 10 mai 1908 fera époque dans les annales de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke. L'église nouvelle, est réputée l'une des plus belles de notre province. Elle a été bénite hier par Mgr Paul LaRocque.

De bonne heure hier matin, les citoyens de Sherbrooke-Est commencèrent leurs allées et venues. A voir l'animation qui régnait partout, le sourire épanoui sur toutes les figures, l'on devinait quelque chose d'extraordinaire Longtemps avant l'heure fixée, le parc Forsyth, situé en face de l'église débordait de la foule de spectateurs accourus de toutes les parties de la ville pour être témoins de la fête qui allait avoir lieu.

Le premier droit d'entrée officielle dans l'église et réservé au premier pasteur du diocèse, à l'évêque. Aussi la foule en attendant la venue de Mgr Paul LaRocque, parlait avec chaleur du développement rapide de la paroisse, de son avenir. Tous, ne pouvaient taire leur admiration.

Mgr l'évêque qui devait bénir l'église, arriva à 9.15 heures, accompagné de Mgr H. O. Chalifoux et d'autres membres du clergé.

LA CEREMONIE

A 9¼ heures, la cloche de la vieille église, pas boudeuse et pas jalouse, se mit en branle pour appeler de sa voix chevrotante, les fidèles, mais c'était peine inutile, car toute la population impatiente, était massée aux abords. A 9½ heures, Monseigneur, revêtu de ses ornements pontificaux, portant la mitre, le bâton pastoral à la main, sortit de la maison curiale pour se rendre à l'église neuve et commencer la cérémonie.

Arrivé devant la porte centrale de l'église, le choeur chanta quelques versets, puis entonna le "Miserere". Ensuite, le choeur, suivi du clergé et de l'évêque, fit en procession le tour de l'édifice. Revenu au point de départ, Mgr l'Evêque pénétra à l'intérieur avec le clergé et les chantres. Les autres portes furent en même temps ouvertes et dans l'espace de quelques minutes, l'église était littéralement remplie de fidèles. Une nouvelle procession et de nouvelles aspersions eurent lieu à l'intérieur, et finalement, l'on procéda à la bénédiction de l'autel. Mgr l'Evêque était accompagné de Mgr E. C. Tanguay, comme prêtre-assistant, de MM. les abbés J. A. Lefebvre, curé de Weedon, deuxième curé de la paroisse; P. J. A. Lefebvre, supérieur du Séminaire, comme diacre et sous-diacre d'honneur, ainsi que de MM. les abbés Emile Vincent et Léon Marcotte, comme diacre et sous-diacre d'office. M. l'abbé Henri Beaudry agissait comme maître de cérémonie.

M. J. W. Grégoire, architecte de la nouvelle église de Sherbrooke-Est.

Le saint sacrifice de la messe fut offert pour la première fois dans cette église toute reluisante de neuf et sur cet autel encore constellé des gouttes d'eau de sa récente bénédiction. Une messe pontificale fut chantée par Mgr LaRocque, assisté des prêtres plus haut mentionnés. C'était solennel. L'orgue jouait ses plus beaux hymnes de triomphe et d'allégresse. Une messe harmonisée, celle de Gounod, le "Credo" et le "Sanctus" de Don Alfonso, avaient été préparés pour la circonstance.

M. Antonio Genest, accompagné d'un double quatuor, chanta le "Pater Noster", de Niédermeyer et M. Emile Rioux, avocat, interpréta avec âme "Hosannah", de Granier. L'orgue était tenu par M. le professeur Cartier, et le chant dirigé par M. J. E. Blais, maître-chantre de la paroisse.

La quête fut faite par MM. et Mmes C. E. Therrien, O. Pelletier et Ferdinand Carrier.

LE SERMON

Après que M. le curé Laporte eut fait les annonces, une figure bien connue et aimée des citoyens de Sherbrooke-Est monta en chaire. C'était Mgr H. O. Chalifoux, V. G., qui fut, durant les premiers six ans de l'existence de la paroisse, un pasteur dévoué et un père tendrement aimé.

Le plus grand silence régnait dans l'église. L'émotion devait nécessairement gagner l'orateur, se retrouvant au milieu de figures connues, de ses chères ouailles qui l'avaient aimé et avaient été aimées de lui. Il parla des beautés et des splendeurs du nouvel édifice dédié à la gloire du Très-Haut, félicita ses premiers paroissiens de leur esprit de foi et expliqua le sens liturgique d'une bénédiction d'église. Ce sermon, donné dans un style concis, clair, admirable, laissera une profonde impression dans les coeurs.

CHEMIN DE CROIX ET ORGUE

La description à peu près complète de l'église a été donnée par la "Presse", au mois de février dernier. A cette époque, le chemin de croix et l'orgue n'étaient pas encore installés. Disons- en quelques mots.

Le chemin de croix est l'oeuvre d'un véritable artiste. Il a été fait en France, à Angers, par la maison Bourriché, MM. Rouillard, successeurs, déjà si avantageusement connus au Canada. Cette oeuvre d'un fini superbe, est en plâtre moulé. Les personnages qui sont nombreux, pleins de vie et d'expression, ressortent en un relief délicat sur le fond du tableau qui est bleu d'azur, excepté sur celui du crucifiement où le ciel est assombri et celui de la sépulture du Christ, qui représente l'intérieur d'un caveau mortuaire. L'acte de lâcheté de Pilate se lavant les mains, les Pharisiens placides derrière leur longue barbe et leur faux air doctoral, les pleurs des filles de Jérusalem, la barbarie des Juifs rageurs et délicides, la figure endolorie et ensanglantée de Jésus, tout ressort dans un relief et une polychromie admirables, imposant nécessairement, même à l'esprit distrait et au coeur indifférent, de pieuses et salutaires réflexions.

L'ORGUE

L'orgue, dont la beauté artistique et la sonorité répondent bien à l'architecture de l'église et à ses proportions, a été manufacturé par Casavant etFrères, de Saint-Hyacinthe. Inutile de faire l'éloge de ces messieurs qui ont la réputation d'être les meilleurs facteurs d'orgue d'Amérique.

L'orgue de l'église Saint-Jean-Baptiste coûte au delà de $5,000. Les buffets divisés en deux parties, placés de chaque côté de la grande fenêtre de façade, qui répand sa lumière diffuse jusque dans le sanctuaire.

La sonorité de l'orgue est parfaite et les ondes harmoniques produites dans ses vastes flancs, se répercutent dans tout l'édifice avec un effet grandiose. L'organiste de la paroisse St Jean-Baptiste est M. le professeur Oscar Cartier.

Il ne manque plus que les cloches à la nouvelle église, mais elles viendront bientôt. La manufacture Crussy-Hildebrand, de France, en a été chargée. Elles arriveront à Sherbrooke au mois de juin, au nombre de quatre, du poids total de 7000 livres. Du haut du clocher de l'église qui est elle-même située sur une colline, quand, aux beaux soirs de l'été, ces oiseaux de bronze gazouilleront leur harmonieux langage, leur son de velours, se répandant au delà du Saint-François, produira sur tout Sherbrooke des mélodies aériennes d'un effet merveilleux et indescriptible.

LE BANQUET

A midi, les invités furent convoqués à un superbe banquet qui avait été préparé dans l'ancienne église. Ornée et décorée avec un goût exquis, ce vieil édifice, redevenu coquet, semblait prendre part à la joie générale et se féliciter d'être si dignement remplacé par le nouveau temple. Etaient à la table du banquet: Mgr Paul LaRocque, Mgr H. O. Chalifoux, Mgr E. C. Tanguay, M. le curé Laporte, M. l'abbé J. A. Lefebvre, curé de Weedon; M. l'abbé P. J. A. Lefebvre, du Séminaire de Sherbrooke; MM. les abbés A. O. Gagnon, S. Gervais, Emile Vincent, Léon Marcotte, du Séminaire; P. B. Couillard, J. H. Darché, V. Charest, de l'évêché; O. E. Blanchard, vicaire de Sherbrooke-Est, etc.

Parmi les laïques: MM. C. E. Therrien, P. Pelletier, député; Ferdinand Carrier, en qualité de syndics; MM. les marguillers Pierre Thériault, Hyacinthe Deziel et F. H. Hébert ; MM. les architectes, MM. les juges de la ville et nombre d'autres.

Après le repas, Mgr l'évêque a fait un discours. Sa Grandeur a félicité le curé, les syndics et les paroissiens de l'oeuvre qu'ils ont si bien accomplie, se disant heureux de posséder en son diocèse une église aussi belle que celle de Sherbrooke-Est.

LE SOIR

La journée se termina par les vêpres solennelles à 7 heures du soir.

Si l'on considère avec les yeux de la foi la beauté artistique, la richesse et la splendeur de ce temple superbe, l'on sent son âme s'élever vers l'Eternel à qui est dédié cet édifice religieux, témoignage non suspect des sentiments relevés de la foi profonde, de la générosité de coeur des citoyens de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke. Maintenant que cette belle église est ouverte au culte, tout le monde aimera à y aller souvent et longtemps prier, et alors, se vérifiera dans toute sa consolante réalité, les expressives paroles du cantique: "Une seule journée passée dans ton temple vaut mieux qu'un siècle au palais des mortels."

Patron de la "Presse"

SEMI-PRINCESSE

Cette robe semi-princesse est faite d'après un style absolument spécial et attrayant. Le guingan, la toile, aussi bien que le taffetas, le châlis, la laine ou la batiste conviennent pour cette robe. La blouse est munie de manches japonaises. En arrière elle attache à la jupe à la ligne de ceinture au moyen de boutons. La jupe est de cinq lés avec plis prononcés. Pour une fillette de 16 ans, il faut 6¼ verges d'un tissu de 36 pouces.

Robe semi-princesse, No 6167. Grandeurs: 14, 15 et 16 ans.

Le prix de ce coupon est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ces patrons aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 6167

Département des Patrons, à la "Presse".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Age.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE", avec 10 cents, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

LES REFORMES DU SERVICE CIVIL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11 — Il est entendu que, à moins de modifications dans le nouveau projet de loi du service civil, tel qu'il est actuellement rédigé, un des traits les plus importants de la nouvelle mesure sera l'élimination du système actuel d'augmentation des salaires. Au lieu de l'arrangement qui a existé jusqu'ici et en vertu duquel tous les employés faisant partie du personnel permanent, reçoivent une augmentation annuelle régulière jusqu'à ce que le maximum de leur classe ait été atteint, le gouvernement propose qu'à l'avenir des augmentations ne soient accordées chaque année que sur la recommandation du sous-ministre. On adoptera ainsi le principe d'affaires de récompenser les employés civils sur la base du mérite seulement, et les "freluns" du service civil devront se contenter du minimum de salaire accordé à leurs classes respectives.

On a aussi l'intention de classifier de nouveau le service entier, et on dit que le gouvernement a l'intention de diviser le service en trois classes principales, qui pourront être désignées sous le nom de classe administrative et classe des commis. Dans la première classe seront compris tous les fonctionnaires qui occupent des positions de responsabilité exigeant l'exercice de connaissances exécutives et la surveillance de divers départements ou branches. La classe des commis, comme son nom l'indique, comprendra la plus grande partie des membres du personnel qui sont employés principalement à des travaux de commis sous la surveillance de fonctionnaires supérieurs.

Une autre particularité du projet de loi qui tient à mettre le service civil sur une base d'affaires, sera la nomination de tous les nouveaux membres du personnel permanent au moyen d'examens de concours dirigés par une commission indépendante des partis politiques, d'après le système actuellement en vogue en Grande Bretagne. Il est aussi entendu que ces nominations ne seront d'abord que temporaires en attendant que l'employé nommé soit capable d'exécuter d'une manière satisfaisante le travail exigé de lui.

Le projet de loi sera probablement prêt à être soumis au parlement la semaine prochaine.

LE CANADA ET L'AUSTRALIE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11. — Une dépêche reçue hier, au département du commerce, du commissaire du commerce Ross, en Australie, annonce que le contrat avec la Union Steamship Company, pour un service subventionné entre Melbourne et Vancouver, a été renouvelé.

Le vieux contrat avec les gouvernements australien et canadien a expiré au mois d'août dernier, mais la compagnie a continué depuis cette date le service mensuel régulier, avec l'entente que, si le contrat était renouvelé pour une autre période de deux années, les arrérages de la subvention seraient payés. La part de la subvention payée par le Canada est de $125,000. La compagnie se propose d'ajouter un autre steamer et d'améliorer le service d'une manière générale.

RESULTAT FATAL D'UN ACCIDENT

Louis Carlo, l'infortuné qui avait été renversé par un tramway, ces jours derniers, à l'angle de l'avenue du Parc et de la rue Rachel, est mort samedi matin, à trois heures, à l'hôpital Royal Victoria. Nous avons dans le temps oublié les détails de ce triste accident.

Dr George Kent, nommé professeur titulaire à l'Ecole de chirurgie dentaire de l'Université Laval. Photo. Dupras et Colas, rue Ste Catherine Est.

Dr Louis Franchère, nommé professeur titulaire à l'école de chirurgie dentaire de l'Université Laval. Photo. Dupras et Colas, rue Ste Catherine Est.

NOUVELLES OUVRIERES

Une belle assemblée chez les typographes de l'Union No 145, samedi soir. — Importante communication des briquetiers. — Chez les ouvriers textiles de l'Union Amicale vendredi dernier. — Assemblée spéciale au club ouvrier Saint-Jean-Baptiste, ce soir. — Une grève à Owen Sound. — Chez les mouleurs de Longueuil.—Pour les ouvriers-carrossiers de l'union No 139, demain soir. — Avis aux travailleurs en buanderie. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

L'union typographique Jacques-Cartier, No 145, a tenu samedi soir, une intéressante assemblée sous la présidence de M. S. De Grandpré.

Il a été résolu après discussion, de convoquer une assemblée spéciale le 23 du courant, dans le but de s'occuper de la nouvelle échelle des salaires pour le département des journaux.

Le secrétaire a été autorisé de faire imprimer une lettre circulaire contenat tous les détails se rapportant à l'élection des officiers généraux de l'Union Internationale, qui doit avoir lieu le 20 du courant. On a décidé qu'un poll serait tenu ce jour-là au Temple du Travail de 4 heures de l'après-midi à 7 heures.

L'assemblée s'est occupé ensuite du choix du délégué qui ira représenter l'union No 145, à la cinquante-quatrième convention annuelle qui se tiendra à Boston dans la deuxième semaine du mois d'août prochain.

Trois candidats ont été mis sur les rangs. Ce sont : MM. Thaddée Léger, Victor Tardif et Cyrille Morneau. Cette élection se fera aussi le 20 mai. Les scrutateurs qui ont été nommés pour l'occasion sont : MM. H. Paquin, R. Bélanger et Henri Cardinal.

L'assemblée a voté la somme de $10 à la famille d'un membre malade. Plusieurs autres questions de moindre importance furent aussi expédiées puis la séance fut levée.

× × ×

L'union des briquetiers nous adresse la communication suivante avec prière d'y donner suite:

M. le rédacteur de la "Presse".

"Nous désirerions avoir l'hospitalité de votre journal pour répondre à l'attaque injuste que le "Bulletin" s'est permis de lancer dimanche le 3 du courant contre les unions ouvrières.

"Si le "Bulletin" est vraiment hostile aux ouvriers, soit; mais si c'est la justice qu'il veut, nous l'invitons avant de traiter les unions ouvrières d'exigeantes, d'injustes et de les accuser d'être la cause du malaise actuel, à venir se renseigner sur la situation, soit chez les ouvriers eux-mêmes, soit chez les patrons avec lesquels nous sommes restés en bons termes et qui sont le grand nombre.

"Que le "Bulletin" sache aussi que s'il veut trouver des ouvriers laborieux, des ménages probes et économes, il les trouvera en majorité parmi les unionistes, car il est un fait incontestable, que depuis que les unions ouvrières sont fondées elles ont été un grand facteur pour la morale.

"Il est facile de s'apercevoir dans ce même article du "Bulletin", que l'on a visé surtout une union dont peut-être on a craint de donner le nom, mais qui est celle des briquetiers, car en ce moment elle est la première impliquée dans le conflit actuel.

"L'on veut faire croire au public que s'il y a conflit aujourd'hui, dans l'industrie du bâtiment, la cause en est aux exigences des ouvriers depuis deux ou trois ans.

"De plus, l'on semble vouloir aussi mettre le public sous la fausse impression que pendant ces quelques dernières années d'activité, les entrepreneurs ont été obligés de céder aux convoitises des ouvriers et leur accorder l'égalité dans le prix des salaires.

"Nous tenons à informer le "Bulletin" et le public, que c'est à la demande même des entrepreneurs que l'union des briquetiers s'est formée, il y a plus d'un quart de siècle, afin que celle-ci établisse un prix uniforme et de permettre à tous les entrepreneurs de soumissionner aussi avantageusement les uns que les autres.

"Malheureusement les entrepreneurs du "Builders' Exchange" n'ont pas aujourd'hui le même esprit qu'avaient ceux d'autrefois. Ce qu'ils veulent c'est l'amoindrissement des unions ouvrières et la destruction du faible pour le fort.

"A bien considérer, le salaire uniforme est avantageux pour l'ouvrier comme pour l'entrepreneur; il permet à l'ouvrier sobre, honnête, habile ou inhabile, de vivre convenablement.

"Mais le "Bulletin" nous dit encore que l'employeur a à se défendre contre le monopole du travail qui, à son dire, vaut bien celui du capital.

"Si vraiment le monopole du travail existe, il se présente sous une forme beaucoup plus humanitaire que celui du capital.

"Le monopole du capital, comme tous le savent, consiste dans l'organisation pour le contrôle des produits du travail, pour le bénéfice de quelques-uns seulement.

"Mais nous, ouvriers, maintenons et maintiendrons toujours que dans les unions ouvrières, il n'y a pas de monopole ; une union, c'est l'association de plusieurs pour leur propre protection et pour le bénéfice de la communauté.

"Le travail n'est pas un produit comme tout autre sur le marché.

"La nécessité contraint l'ouvrier à vendre son travail, donc il ne peut y avoir de monopole dans ce que un propriétaire est obligé de disposer ou de vendre.

"Le seul recours que les ouvriers ont, c'est de s'unir afin d'obtenir un salaire aussi légitime que possible pour le travail qu'ils sont obligés de vendre et qui, malheureusement, diminue en valeur par le temps qui court.

"Dans ces circonstances le monopole du travail est impossible.

"Donc, il est aussi faux qu'injuste de désigner les organisations du travail comme des monopoles.

"Nous, ouvriers organisés, sommes d'avis que dans notre capacité comme producteurs, nous serons capables de protéger nos droits et nos intérêts.

L'Union Amicale des employés textiles d'Hochelaga, a tenu, vendredi soir une brillante et importante assemblée. Tous les ouvriers textiles, sans distinction, y avaient été invités.

Au fauteuil, était assis le dévoué président de l'union, M. Louis Mongeon, assisté de MM. Louis Harvey, vice-président, Jos. Allard, secrétaire, Chs Ratthé, trésorier, Achille Latrelille, sentinelle, et L. A. Girard, agent d'affaires.

Dans l'assistance, se trouvaient un grand nombre de membres et d'officiers de la Fédération des ouvriers textiles du Canada, parmi lesquels on remarquait MM. Pierre Fafard, vice-président général et président des fileurs d'Hochelaga ; Jos. Trudeau, membre du comité de régie du local No 2 ; Emile Lapointe, du local No 22 ; Raoul Labonté, vice-président du local No 8, etc., etc.

Un grand nombre de dames et de demoiselles rehaussaient de leur gra-

Les principaux orateurs furent : MM. Louis Mongeon, président, Louis Harvey, Pierre Fafard, L. A. Girard, Chs. Ratthé, etc.

Une grande cordialité et cet esprit de politesse et d'urbanité qui est le charme principal de toute réunion, ne cessèrent de régner d'un bout à l'autre de la séance.

Après les opinions exprimées par les divers orateurs, les membres de l'Union amicale en sont venus à la conclusion suivante: que l'Union Amicale, spécialement fondée en vue d'établir et de maintenir la paix, dans la filature, s'en tient plus étroitement que jamais aux deux clauses principales de sa constitution, à savoir:

1o. Qu'elle rejette, et désapprouve toute idée ou tentative de grève parmi ses membres;

2o. Que les contremaîtres, reçoivent dans ses rangs, les mêmes privilèges, aide et protection que tous les autres membres;

Pour clore cette belle assemblée, on écouta une spirituelle et très délicate causerie de M. Narbonne, un ami de l'Union Amicale, et deux gentilles chansonnettes, superbement enlevées par l'artiste bien connu des textiles: M. Joseph Primeau.

L'Union Amicale des Employés Textiles d'Hochelaga, tiendra ses séances tous les vendredis de chaque semaine, à la salle Lafetière, angle des rues Ste Catherine et Aylwin.

× × ×

Il y aura ce soir, à la salle Lebeau, No 777, rue Sanguinet, une très importante assemblée spéciale du club ouvrier Saint-Jean-Baptiste, dans le but de faire le choix des noms qui devront être suggérés à la prochaine réunion du comité général du Parti Ouvrier, comme pouvant faire une lutte avantageuse dans les diverses divisions électorales ou le parti mettra des candidats.

Tous les membres, il va sans dire devront se faire un strict devoir d'être présents à 8 heures précises.

× × ×

Cent cinquante ouvriers, employés dans les hangars à fret du Pacifique Canadien, à Owen Sound, se sont mis en grève samedi, pour des raisons dons on ne connait pas encore exactement la nature. On dit que la compagnie les a remplacé hier par d'autres ouvriers et l'on redoute des troubles dans le moment. Un grand nombre de constables spéciaux ont été eassermentés afin de prévenir tout désordre.

× × ×

Le comité général du Parti Ouvrier s'est réuni, hier avant-midi, sous la présidence de M. G. R. Brunet.

Le but de l'assemblée était de décider quelle position le Parti prendrait dans la campagne électorale qui vient de commencer.

La situation a été sérieusement étudiée, puis après une longue discussion, il a été décidé de mettre des candidats sur les rangs dans les divisions Hochelaga et Saint-Louis.

Tous les clubs ouvriers de ces divisions seront priés incessamment de procéder au choix de leurs délégués qui prendront part à une convention régulière qui aura lieu dimanche prochain et à laquelle se fera le choix des candidats.

Comme nous le disions, ces jours derniers, le nom de M.Gustave Francq, sera probablement celui qui ralliera la majorité des délégués pour le comté d'Hochelaga.

× × ×

Les mouleurs à l'emploi de la "Standard Foundry", de Longueuil, se maintiennent toujours très fermes dans l'attitude qu'ils ont prise il y a quelques jours, afin de résister à une diminution de salaire que le nouveau contremaître veut absolument leur imposer.

Ce matin, deux ou trois mouleurs non-unionistes de Montréal, se sont rendus à l'atelier, mais les grévistes comptent réussir à les éloigner par la persuasion. Les opérations de la compagnie se trouvent, comme de juste, passablement gênées et elles le seront certainement davantage avant peu, si la situation ne s'améliore pas.

Tout a été paisible jusqu'à présent, mais il pourrait bien se produire quelques escarmouches d'ici à quelques jours, si les briseurs de grève ne cessent pas de travailler.

× × ×

Ce soir, il y aura au Temple du Travail, grande assemblée de l'union No 22, des constructeurs d'ascenseurs, à laquelle on discutera des questions de la plus haute importance. Avis à tous les intéressés d'être présents sans faute à 8 heures précises.

× × ×

Samedi soir, le 9, il y eût une assemblée régulière des membres de l'Union Textile, local 18, de Saint-Hyacinthe, sous la présidence de M. Octave Dion.

Il a été décidé, à cette réunion, de ne plus retourner au travail, tant qu'il n'y aura pas eu une entente entre les directeurs de la "Penman Mfg. Co.", limitée, et les membres de l'Union.

Ce matin, comme d'habitude, le sifflet a fait entendre son appel, mais les employés sont restés à leur logis. On nous dit que cette grève n'est pas faite dans le but d'avoir une augmentation de salaire, qu'à ce sujet les ouvriers paraissaient assez satisfaits, mais dans le but probablement de connaître la cause de l'attitude singulière que tient depuis une couple de mois, la compagnie Penman vis-à-vis ses employés.

× × ×

Demain soir, il y aura une grande assemblée de l'union No 116, des ferblentiers-couvreurs pour discuter la nomination d'un agent d'affaires.

Prière à tous les membres d'y assister.

× × ×

Ce soir, il y aura assemblée régulière de l'union No 402, des forgerons de locomotives ; de l'union des constructeurs d'ascenseurs ; de l'union No 349, des peintres ; de l'union No 134, des charpentiers menuisiers ; de l'union No 1127 des manufactures de portes, châssis et similaires ; de l'union No 455, des ouvriers barbiers ; de l'union No 428, des ouvriers en chaussures ; de l'union No 317, des tailleurs-couturiers ; des unions Nos 3 et 4 des travailleurs en stock et des tailleurs de cuir de la Fédération Canadienne.

A LA POLICE

Les détectives McLaughlin et Gorman ont arrêté, samedi, dans la soirée, les nommés Ernest Moreau et Albert Laviolette, sous soupçon de vol.

Ces individus avaient en leur possession des pelleteries, quand ils furent rencontrés, rue Saint-Paul, par les agents.

—Le constable T. Bricault, du poste No 5, s'est battu avec deux voleurs, hier soir, dans la buanderie tenue par un Chinois, à l'angle des rues Amherst et DeMontigny. Les deux rôdeurs réussirent à sortir de la place, mais l'un d'eux, qui a déclaré se nommer A. Vaillancourt, a été capturé au coin des rues Sainte-Catherine et Wolfe.

LES PECHERIES DE L'ATLANTIQUE

SIR CHARLES FITZPATRICK SERA LE REPRESENTANT CONJOINT DU CANADA ET DE TERRENEUVE A LA HAYE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11. — Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, sera le représentant conjoint du Canada, et de Terre-Neuve, au tribunal de La Haye, pour régler les différends survenus avec les Etats-Unis au sujet des pêcheries de l'Atlantique. Terre-Neuve a acquiescé à la proposition du gouvernement du Dominion que sir Charles représente les deux pays à La Haye, et le gouvernement britannique vient de sanctionner sa nomination comme membre du tribunal. Le représentant des Etats-Unis n'a pas encore été annoncé.

M. R. N. Venning, sous-commissaire des pêcheries, accompagnera probablement Sir Charles à La Haye, pour aider à la présentation de la cause canadienne.

MORT D'UN VIEIL ARRIMEUR

M. Patrick Cannon est décédé hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu. M. Cannon est un des plus vieux arrimeurs du port de Montréal. Il y a cinquante ans qu'il surveillait les travaux de chargements et de déchargement des steamers. Le défunt venait de Castlederg, Tyrone, en Irlande. Il y a un demi-siècle qu'il demeurait au pays. Sa femme, deux filles et un fils lui survivent.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mgr l'archevêque s'est rendu samedi matin au collège de la Côte des Neiges où il a administré le sacrement de la confirmation aux élèves qui viennent de faire leur première communion. Samedi après-midi, il a donné le sacrement au Parc Terminal et à Viauville.

Mgr Racicot a donné samedi matin le sacrement de la confirmation dans la nouvelle paroisse irlandaise de Maisonneuve Saint-Aloysius Gonzaga et à Maisonneuve. Samedi après-midi, il est allé à Saint-Joseph et à Saint-Henri.

Toujours en foule au grand magasin à départements du nord de la ville. Depuis les derniers jours d'avril la foule abonde dans tous les départements surtout au rayon des papiers à tapisser qui regorge des plus nouveaux dessins, des plus artistiques et plus variés, une visite à ce département vous permettra de voir combien notre assortiment est complet et les prix nous vous les apprendrons, ils sont de 2½c, 3c, 4c, 5c, 6c jusqu'à $1.00 la pièce.

DEMAIN MARDI

La Maison

L.M. LEFEBVRE

246 rue Rachel

vous offre des bargains sans nombre, venez en profiter.

ARTICLES DE MENAGES

2 lbs size pour	5c
10 lbs blanc Céruse pour	10c
10 lbs plâtre pour	10c
100 blanchissoirs, assortis de 12c à	$4.00
700 pinceaux de 8c à	75c
250 brosses à 5c, 6c, 7c, 10c et	15c
500 brosses à poêle, 25c et	30c
2 lbs prunes sèches pour	15c
3 lbs tapioca pour	20c
1 lb. du meilleur beurre pour	30c
2 boîtes corn beef pour	25c
2 boîtes roast beef pour	25c
6 boîtes fèves au lard pour	25c
3 sacs sel fin pour	10c
12 morceaux chocolat Fry	41c
1 lb. peanuts pour	10c
1 lb. amandes Grenoble pour	28c
1 pinte mélasse pour	13c
3 lbs fleur de lin pour	11c
2 lbs borax en poudre pour	15c
1 lb. bleu à laver pour	13c
3 flacons marinades pour	25c
1 lb. empois pour	7c
3 bout. ammoniaque pour	25c
3 bouteilles sauce Paterson pour	25c
1 douz. tomates pour	$1.20
1 boîte biscuits soda pour	25c
1 paq. allumettes pour	5c
3 boîtes Lessive pour	10c
3 boîtes pois pour	25c
2 boîtes allumettes pour	15c
1 flacon bleu liquide pour	9c
1 morceau savon Castille pour	10c
6 lbs fleur avoine pour	23c
4 pintes pois pour	19c
3 pintes fèves pour	22c
6 lbs riz chinois pour	28c
12 morceaux savon Bars pour	61c
3 paq. macaroni pour	25c
2 paq. raisins épépinés pour	25c
3 lbs raisins corinthe pour	23c
3 paq. Corn Starch pour	25c
1 beau balai 3 cordes pour	23c
1 beau balai 4 cordes pour	23c
1 lb. thé naturel pour	15c
6 paq. poudre Racso pour	25c
12 paq. poudre Barsalou pour	44c
1 douz. savon Comfort pour	47c
20 lbs sucre granulé pour	$1.05
10 lbs. cassonade pour	48c
2 lbs. sucre pulvérisé pour	15c
1 seau confitures, 7 lbs, 50c pour	37c
1 lb. poivre blanc pour	23c
1 lb. poivre noir pour	19c
6 lbs. riz ordinaire pour	21c
Tablettes Fruit-a-tives pour	39c
Capsules Créosobène pour	32c
Liniment Minard pour	18c
Sept Huile Boulanger pour	19c
Tablettes Rivales pour	64c
Onguent Rivales pour	29c
Onguent Chase pour	45c
Onguent Zam-Buk pour	44c
Pepto Fer Jaillet pour	$1.13
Pepto Mangan pour	97c
Fucomorrhum pour	$1.18
Quinium Labarraque	$1.62
Vin Fer et Bouef pour	49c
Histogenol pour	$1.45
Pilules Rouges ou Moro pour	29c
Pilules Bleues pour	57½c
Pilules Radway pour	17c
Pilules Milburn, d'or, Dodd, ou Dean, pour	35c
2 emplâtres Belladone pour	25c
Vin Chartrand pour	85c
Sirop Hypophasphites pour	49c
Vin des Carmes pour	62c
Vin Quinine pour	54c
Vin Morin pour	58c
Vin Byrrh pour	91c
Vin RR. PP. Oka pour	79c
Vin St Michel pour	68c
Vin Wilson pour	75c
Gin DeKuyper, 55c et	85c
Gin Melcher, 53c et	82c
Brandy Hennessey ou Martel	$1.10
Brandy Medicinal, $1.50 pour	$1.24
1 bout. Champagne, $1.50 pour	99c
1 pinte whiskey esprit pour	$1.10
1 pinte bon brandy, 55c et	$1.15
1 bout. vin clairet, 23c et	46c
1 bout. vin Sauterne, 23c et	45c

DIVERS

32 moulins à laver à $3.75, $4.50, $5.75, $6.00 et	$7.90
60 seaux en pulpe à	30c
19 services à dîner, 97 pièces, valant $7.00 pour	$5.75
200 services à limonade de 80c jusqu'à	$4.50
700 douz. soucoupes blanches, valant 30c pour	17c
152 bouillioires ferblanc, valant $1.00 pour	59c

Effets livrés à domicile dans toutes les parties de la ville.

TEL. BELL EST 2113.

Pourquoi Boire de l'Eau Boueuse

Eau Limpide

GRATIS

Notre puits artésien "VIGER" de 1004 pieds de profondeur, pompe 6000 gallons à l'heure. PURE EAU CRISTALLINE. Apportez vos bouteilles et jarres.

MONTREAL BREWING CO'Y,

"La Bière qui rend Milwaukee jalouse" est brassée avec cette eau.

11, 13, 15, 16

BROCHES

Les pierres suivantes sont en grande vogue cette saison : le Corail, le Jade, l'Escarboucle, l'Améthyste, la Topaze, la Camée qui donnent à l'ouvrier de merveilleuses facilités pour faire des broches dont les dessins imitent à la perfection ceux d'il y a un demi-siècle.

Les broches que nous venons de recevoir sont d'une beauté exceptionnelle, avec des pierres dans des montures à la mode ancienne.

Nous nous attendons d'en vendre beaucoup durant la prochaine saison.

Henry Birks & Sons, Limited,

SQUARE PHILLIPS.

LE MEILLEUR

Poêle au Canada c'est le

PENN ESTHER AMELIORE

fabriqué à Montréal. Vous pouvez vous procurer promptement les parties à réparer.

Record Foundry & Machine Co.,

268 rue St Paul, Montréal.

155—6

PELERINAGES

— ET —

MISSIONS

Messieurs les curés trouveront toujours chez

NAPOLEON GIROUX

LIBRAIRE

29 RUE NOTRE-DAME Ouest,

MONTREAL.

Un assortiment complet d'articles de piété pour pèlerinages, missions et retraites. Toutes communications recevront notre prompte attention. 11,14

L'HON. M. GOUIN ET SON PROGRAMME

Les promesses et les actes du parti libéral.—Ce que M. Gouin a fait et ce qu'il fera.

Dans une entrevue qu'il accordait vendredi, l'honorable M. Gouin a exposé avec beaucoup de force et de clarté, les grandes lignes du programme qu'il veut soumettre à l'approbation des élections de notre province, au cours de la présente campagne électorale.

Le gouvernement libéral de la province de Québec, dit-il, représentant le parti qui a possédé pendant les onze dernières années, la confiance du peuple, se prévaut avec plaisir de la nouvelle opportunité qui lui est donnée de se soumettre au jugement de l'opinion publique. Il le fait avec d'autant plus de confiance qu'il peut donner des preuves d'une administration fidèle, efficace et honnête des affaires publiques. Il demeure toujours sur le terrain large, national et progressif sur lequel a marché l'hon. M. Marchand. Les grandes lignes de notre programme, c'est-à-dire l'économie dans l'administration, le développement de nos ressources naturelles, augmentation des subsides pour l'éducation, la colonisation et l'agriculture, ne sont pas changées, et le gouvernement actuel peut être fier d'avoir rempli toutes les promesses qu'il a faites sur ces sujets et les engagements qu'il a pris.

CE QUE NOUS AVIONS PROMIS ET CE QUE NOUS AVONS FAIT

Si les électeurs veulent savoir si nous avons réellement tenu nos promesses et fait honneur à nos engagements, ils n'ont qu'à s'en référer au discours que j'ai eu l'honneur de prononcer à l'école oMntcalm, le 5 avril 1905, immédiatement après que j'eusse été appelé à succéder à l'honorable M. Parent, comme chef du gouvernement.

"Si vous prenez la peine de revoir les rapports publiés à ce sujet, vous verrez qu'à cette occasion, j'ai attiré avec fierté l'attention des auditeurs sur le fait que l'administration libérale qui avait alors détenu le pouvoir depuis huit ans, avait rempli toutes les promesses faites lors de la victoire de 1896, que ces promesses avaient été de rétablir l'équilibre dans les finances, de mettre fin au règne de déficits, d'empêcher toute augmentation de la dette provinciale sans pourvoir à la création de revenus suffisants pour rencontrer les nouvelles obligations, ou d'augmenter autant que possible l'aide donnée à l'agriculture, à la colonisation et à l'instruction publique.

"Pour démontrer la véracité de ces avancés, je pus prouver, d'après les comptes publics des affaires de la province, que,année par année, depuis l'avènement du parti libéral au pouvoir en 1897, que les recettes de la province, non seulement avaient pu suffire aux dépenses ordinaires en plus de celles faites pour travaux publics extraordinaires, mais encore les avaient de beaucoup surpassées. Nous n'avions pas emprunté un seul centin depuis 1897 ; la dette flottante avait été réduite de $248,375.67 ; la dette consolidée avait été diminuée de $543,120.01 et les subsides accordés pour la colonisation, l'agriculture et l'instruction publique avaient été augmentés respectivement de vingt quarante et vingt-cinq pour cent.

"Je déclarai alors, après avoir donné ces preuves, que la politique de mon gouvernement serait l'amplification de celle de 1897, et nous avons tenu notre parole.

"Je promis de faire en sorte d'augmenter notre revenu afin de pouvoir plus facilement répondre aux exigences du moment, me souvenant bien qu'il est toujours nécessaire de vivre suivant ses moyens, proverbe que nous avons certainement appliqué.

"J'ai fait remarquer que les honorables Marchand et Parent et leurs gouvernements respectifs avaient prêché et pratiqué l'économie et que nous devions faire de même. Notre manière de parler et nos actes attestent grandement que notre promesse a été tenue.

"L'honorable M. Marchand, comme je le faisais remarquer, il y a trois ans, plaça en tête de son programme: "Politique d'équilibre dans les recettes et les dépenses", et je déclarai que c'était également là notre ligne de conduite. Je laisse au dernier volume des comptes publics le soin de dire si nous avons tenu notre parole. Aux pages 14 et 14, nous trouvons que le surplus des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires et extraordinaires pour travaux publics faits pendant l'année fiscale se terminant le 30 juin se montait à la somme de $505,705.40. Cependant pendant le 30 juin se montait à la somme de $75,-593.92 pour la construction du palais de justice de Sherbrooke et des réparations faites à celui de Sweetsburg, ainsi qu'à l'école d'Industrie Laitière de Saint-Hyacinthe.

ETAT DES OPERATIONS FINANCIERES

Voici un état détaillé de ce que nous avons fait avec l'argent du peuple de cette province depuis notre avènement au pouvoir en 1997.

De juin 1997 à juin 1907, en vertu d'une loi passée par le gouverment Flynn, la conversion de la dette a augmenté le passif de la somme de. . . .	$1,117,875.42
Nous avons payé en subsides aux chemins de fer.	944,520.00
Nous avons remboursé des dépôts en garantie donnés par les compagnies de chemins de fer.	370,174.35
Dépenses pour travaux publics extraordinaires.	520,213.84
	$2,952,783.61
En 1896-97, le revenu ordinaire a été de	$3,874,966.22
En 1906-07, il a été de.	5,270,594.74
Augmentation de 1907 sur 1897.	$1,395,628.52
En 1896-1897, les dépenses ordinaires furent de.	$4,685,450.42
En 1906-1907. . . .	4,691,250.42
Augmentation pour 1907.	$ 5,800.00
Excès des dépenses ordinaires sur le revenu ordinaire en 1896-97.	$ 810,484.20
Excès du revenu ordinaire sur les dépenses ordinaires pour 1906-07.	579,344.62
Différence.	$1,389,828.72
Revenu du domaine public pour 1896-97. .	$ 879,893.26
Revenu du domaine public pour 1906-07 (aucune vente de limites).	1,358,918.81
Augmentation de 1907 sur 1897.	$ 479,025.55

soit plus de 50 pour cent

Voyons maintenant ce qui a été promis et ce qui a été réalisé en ce qui a trait à l'augmentation du revenu.

Dans notre discours-programme, il a été question de la nécessité d'augmenter le revenu afin de donner plus d'encouragement à l'éducation, à la colonisation, et au développement de l'agriculture, de l'industrie forestière et minière.

En discutant la possibilité d'une telle augmentation, les trois principales sources de nos revenus, furent étudiés, notamment les taxes et contributions directes, le domaine public, comprenant les terres, les mines et les pêcheries et les subsides fédéraux.

J'admis nettement dans mon discours qu'il ne saurait être question de rétablir les taxes directes de 1892, qui avaient été abolies antérieurement à l'élection de 1897, car cette année-là l'électorat s'était énergiquement déclaré opposé à l'action de ceux qui les avaient imposées.

Ce qui fut promis en fait de taxe directe fut que le gouvernement étudierait sérieusement la question de l'imposition d'une taxe sur les transactions de bourse, ce qui avait donné d'excellents résultats en d'autres pays.

Cette promesse a été tenue, et tandis que cette taxe apporte à la province un revenu d'environ $38,000, personne ne s'en ressent sérieusement parce que ce sont des personnes qui ont les ressources nécessaires pour jouer à la bourse qui y contribuent.

REVENU DU DOMAINE NATIONAL

Il était raisonnable de compter sur une augmentation considérable du revenu provenant du domaine national, au moyen d'une prudente administration de nos ressources jointe à leur développement progressif.

J'ai eu l'honneur dans mon discours-programme de faire un certain nombre de suggestions qui me sont venues dans le temps et analogues à certaines promesses faites aux électeurs; il me fait plaisir de les rappeler, afin que l'on puisse établir une comparaison entre les promesses et les faits. J'avais déclaré que nos reserves forestières ne seraient plus louées à l'avenir qu'en raison des besoins du commerce et de l'industrie.

Depuis juin 1906, il n'avait pas été loué un seul mille de réserves, et l'excédent des recettes sur les dépenses a été mieux que maintenu sans le revenu additionnel de la somme de $200,000 à $300,000 qui pendant plusieurs années par le passé était retirée de la vente annuelle des baux de locations de terres forestières. Les électeurs furent prévenus dans le même discours-programme qu'il était temps de tirer des revenus des ressources naturelles de notre pays telles que les chutes d'eau.

Après que les électeurs nous eussent accordé leur confiance à faire établir la valeur de nos principales chute d'eau, nous avons offert de les louer à des enchères publiques. Une autre question relative à l'exploitation du domaine public qui attira dès avril 1905, notre attention, fut la division du département qui avait charge du contrôle du domaine national. Le problème fut résolu le 1er du mois de juillet suivant.

On constata qu'il était possible d'augmenter le revenu de la province en obtenant un subside plus considérable du gouvernement fédéral. Cette question était discutée depuis plusieurs années, mais aucun effort ne fut épargné par notre gouvernement et les représentants des autres provinces qui travaillèrent en harmonie avec nous en cette occasion, pour assurer le succès de cette entreprise et le revenu annuel de la province fut augmenté d'environ $600,000.

Il faut remarquer que le montant de cette augmentation du subside n'a pas été payé durant la dernière année fiscale.

Si elle avait figuré dans les comptes de cette année-là le surplus du budget se serait élevé à plus de $1,100,000 pour les 12 mois finissant le 30 juin dernier.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Durant les trois dernières sessions de la Législature nous avons augmenté les subventions pour les fins d'éducation de plus de $154,-000.

L'augmentation s'éleva à $50,-000 en 1905, à $28,000 l'année suivante, et l'augmentation votée à la session qui vient de finir a été de $126,000.

Nous nous occupons également de créer en coopération avec les autorités municipales de Montréal et de Québec, et avec l'assistance de la Chambre de Commerce du district de Montréal, trois écoles—deux écoles techniques, l'une à Montréal et l'autre à Québec, et une école de Hautes Etudes Commerciales à Montréal qui sera un honneur non seulement pour cette province, mais pour le Dominion. La création de ces centres d'instruction technique, industrielle et commerciale constitue la réalisation de plus que ce que nous avions promis.

Mais nous avons fait plus que cela. Nous avons fondé de nouvelles écoles Normales pour les filles. Nous avons accordé des primes aux instituteurs des deux sexes, qui se sont distingués par leur zèle dans les écoles Elémentaires. Nous avons aidé à l'établissement et au maintien d'une école d'arpentage à Québec ; nous avons donné un important subside à l'école Polytechnique à Montréal pour lui permettre d'étendre sa sphère d'instruction et d'être plus utile au pays ; nous avons créé des écoles ménagères dans les principaux centres de la province.

Nous espérons d'ici deux ans être en mesure d'augmenter l'actuel octroi de moins de $700,000 pour l'instruction publique à un million de dollars par année.

L'amélioration des chemins ruraux, l'établissement des réserves de colonisation, aide à des entreprises de chemins de fer et une plus grande protection à la classe ouvrière, figuraient parmi les autres articles de notre programme que j'énonçai en avril 1905.

Voyons de quelle manière nous avons tenu nos promesses dans cette direction.

La subvention pour l'amélioration des chemins ruraux votée à la dernière session constitue une augmentation de $50,000.

Une somme égale a été votée pour les ponts en fer, et une augmentation de $45,000 pour la colonisation.

Nous avons créé non seulement des réserves de colonisation, mais encore des réserves forestières, et une loi a été édictée autorisant le lieutenant-gouverneur en Conseil de mettre et d'établir un plus grand nombre de ces terres sur la recommandation du ministre des Terres de la Couronne.

Quand notre gouvernement est venu au pouvoir il n'existait qu'une seule réserve forestière, c'était le Parc National.

Nous avons maintenant neuf réserves analogues, couvrant une superficie de 162,591 milles carrés, si bien que la superficie totale de nos réserves forestières actuellement est de 163,386 miles carrés ou 107,747,253 acres.

AUTRE LEGISLATION DANS L'INTERET PUBLIC

"Dans l'intérêt des ouvriers, nous avons nommé la commission de 1907, sur une législation projetée concernant la responsabilité des employeurs pour tout accident survenu aux employés, et nous avons dicté des lois imposant une meilleure inspection des bâtisses publiques, l'inspection des échafauds et une protection plus efficace de la santé des femmes et des enfants qui travaillent dans les manufactures.

Ainsi furent remplies nos promesses.

Nous avons amendé la loi concernant les droits payables sur les successions, tout en exemptant les transactions en dessous de $5,000 au lieu de $3,000, et nous avons augmenté les droits sur les transactions au-dessus de $75,000.

Nous avons adopté, en 1907, une loi contre le système vicieux de l'usure tant en vogue dans Montréal et ailleurs, pour mettre fin aux opérations canailles des usuriers.

Nous avons édicté des lois, pour promouvoir la meilleure administration de la Justice en augmentant le nombre des juges, tant au civil qu'au criminel.

Nous avons augmenté les subsides au Bureau de Santé Provincial et fait d'autres pour la construction des écoles dans les nouveaux districts de colonisation.

Nous avons refondu les lois concernant les assurances et les licences afin de mettre fin à certains abus et de promouvoir la cause de la tempérance et du bon ordre.

Nous avons passé une loi pour autoriser la nomination d'un agent général de la Province à Londres, pour surveiller nos intérêts commerciaux et assurer à la province de Québec, la même garantie de la bonne foi des colons, et pour les diriger sur nos plaines fertiles.

Nous avons collecté durant 1906-7 provenant des Pêcheries et chasses, une somme de $87,491.57 contre $66,-030,27 en l'année fiscale de 1904-5 et des Mines, $70,399.84 contre $1,408 en 1904-5.

CE QUE NOUS ENTENDONS FAIRE

Pour ce qui est de ce que nous entendons faire, il n'y a que du bon dans l'avenir.

Maintenant que nous avons pu augmenter les boni pour subvenir aux frais de l'éducation, de la colonisation, etc., nous entendons continuer le bon travail.

"Alors, tel que mentionné déjà, nous ne serons satisfaits que lorsque nous aurons porté le bonus pour l'instruction publique à un million de piastres par année.

"Nous nous proposons, à la prochaine session, de rajuster les taxes sur les corporations commerciales.

"Le mouvement commencé par nous pour l'annexion du territoire de l'Ungava sera continué avec la même vigueur qui a marqué notre agitation réussie pour l'obtention du subside fédéral.

"Nous continuerons notre marche progressive dans le développement de nos ressources nationales dans l'avenir comme dans le passé. Notre richesse nationale est énorme. Nous devons la développer tout en la protégeant. Un de nos plus grands revenus est dans la richesse de nos forêts de bois de pulpe. La question de savoir comment la protéger efficacement est un problème qui regarde, et le provincial et le fédéral. J'ai discuté cette importante question avec le Premier Ministre du Canada et il paraît certain que prochainement une commission sera nommée pour s'occuper de toute cette question et en faire un rapport détaillé.

"Plus heureux aujourd'hui que quand je traçai mon programme à Montréal, en avril 1905, mon gouvernement peut s'en rapporter plutôt à ce qui a été fait qu'à ce qui a été promis. Nous ne demandons qu'à être jugé sur nos actes. C'est notre espoir et notre désir que la prochaine bataille électorale ne sera pas faite de personnalités mais sera conduite en vue de sauvegarder l'intérêt public et de discuter au mérite notre administration des affaires publiques.

L'essor que prend chaque jour notre nationalité sera célébr avec clat dans la vieille cité de Champlain au milieu des félicitations du monde civilisé. Cette entente et l'harmonie qui unissent les deux grandes races dans l'intérêt de la cause commune ont seuls achevé cette oeuvre.

Il se peut qu'on trouve des hommes plus éloquents et plus brillants que ceux qui composent actuellement le gouvernement de la province de Québec, mais non de plus attachés à leur province et plus déterminés à la servir honnêtement que ceux qui actuellement sollicitent la confiance de l'électorat et qui ont fait tout pour la saine administration en rétablissant l'équilibre dans les finances provinciales et ont développé si patriotiquement nos ressources nationales. Jamais administrateurs ont plus travaillé au développement de l'instruction, de l'agriculture et de la colonisation, — sur lesquelles nous basons notre expérience de développement futur, de prospérité et de paix pour notre chère province de Québec et pour le bonheur et l'avancement de toutes les classes de notre population.

Dans la suite on demarquait: MM. Dr Piante, Dr Milot, Dr Hamelin, Dr Desy, Honorable sénateur Legris, Geo. Lafontaine, député, Hormidas Mayrand, député, J. A. Couture, notaire, J. L. Desauniers, avocat, G. Béland, avocat; J. Turgeon, gérant, MM. A. Clément, Ed. Bourré, Liboire Thisdel, Henry Damphousse, Jos. Lemire, Michel Côté, M. Grenier, Isidore Voisard, Jos. Legris, L. P. Sansfaçon, F. X. Therrien, Alp. Lamothe, Honoré Lamothe, F. X. Lafleur, Ed. Lesage, Fred. Vadeboncoeur, F. X. Marcoux, Treffié Thidd, L. A. Nobert, Clovis Caron, régistrateur, Ed. Laurier, de Montréal, Wilf. Bélanger, Alf. Lambert, Ed. Lesage, Aug. Pichette, Art. Desaulniers, A. Buissure, Hvac. Barrette, Luc. Robert, F. Bergeron, Ed. Laurent, Dolphis Lamirande, Henri Lambert, Gabriel M. Caron, Alb. Lafontaine, J. Lamy, etc., et un grand nombre d'autres dons nous n'avons pu nous procurer les noms.

SUPERIORITE RECONNUE

Le supériorité incontestée des pianos Mason et Risch est la conséquence naturelle des qualités dont cette maison a toujours fait preuve à savoir: leur esprit de progrès, une longue expérience et un capital considérable. Ces pianos sont en vente chez C. A. McNee, 550 rue Ste Catherine Ouest, angle Stanley.

HOURRA ! HOURRA !

Pour vos portes à mouches la maison J. et P. DAVIGNON est en tête. Porte très bien finie, 75c. 1030 rue Ontario Est, 322 rue Mont-Royal. Tél. Bell Est 2021, Mar. 1552, 1557.

TEMOIGNAGE D'ESTIME

M. A. R. Larue, du service des douanes à Montréal, a été l'objet d'une sympathique démonstration de la part de ses amis et confrères, samedi, à l'occasion de son prochain mariage, demain matin, à l'église Saint-Jean-Baptiste, à Mlle Leda Leroux, fille de l'entrepreneur bien connu, M. Joseph Leroux.

Les membres du personnel des douanes, réunis au bureau du percepteur M. Whyte, lui ont présenté leurs meilleurs souhaits de bonheur en même temps qu'un témoignage d'estime sous forme d'une bourse contenant une somme de $200 en or.

Contre cette sensation de fatigue ou d'épuisement, prenez la Salseparelle de Hood. (6)

AUX JEUNES MÈRES.

Une mère qui est dans une bonne condition physique transmet à son enfant la bénédiction d'une bonne constitution. C'est le contraire pour les mères qui sont faibles et malades. Le petit enfant leur apporte une responsabilité d'où dépend sa vie. A ce moment, on ne saurait prendre assez de soin pour fortifier la constitution générale des mères et restorer leur système féminin, en leur donnant une condition de santé normale. Le plus grand secours qu'une femme puisse trouver en accomplisant cette œuvre si importante est le

Composé Végétal de LYDIA E. PINKHAM

Madame M. Gilmer de West Union, S. C., écrit à Madame Pinkham Lynn, Mass.

"Ma santé était délabrée et je souffrais des faiblesses particulières à mon sexe. Je commençai à prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et non seulement je retrouver la santé, mais aujourd'hui je suis l'orgueuilleuse mère d'une belle petite fille. Je souhaiterais que toutes les femmes malades et souffrantes essayent le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."

Madame Paul Oliver de St-Martinville, La., écrit à Madame Pinkham.

"Pendant des années j'ai souffert de toutes les maladies féminines, dans leurs formes les plus douloureuses, et le médecin disait que je ne pourrais revenir à la santé sans une opération. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a rendu une santé parfaite, et je suis mère d'une charmante petite fille. Je ne cesserai jamais de vanter le remède de Lydia E. Pinkham."

Pour les femmes malades

Depuis trente ans, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkhan, fait de racines et d'herbes a été le remède par excellence pour les maladies de femmes. Il a positivement guéri des milliers de femmes qui souffraient de ces maladies dans leurs formes les plus douloureuses. Pourquoi ne l'essayez-vous pas?

A yw

JETEZ VOS LINIMENTS

Voici une prescription qui guérit les rhumatismes.

Les liniments n'atteignent que la peau et les muscles situés immédiatement sous la peau. Aucun liniment ne peut guérir les rhumatismes.

Ils ne servent qu'à calmer les nerfs temporairement. Quand l'effet du calmant disparaît la douleur revient avec plus de force qu'avant. Si les intestins ne fonctionnent pas régulièrement, si les reins sont affaiblis et surmenés; si la peau est sèche et rude — ce sont autant d'indices que le sang est vicié par l'urée et les impuretés des exécutions.

L'urée se change en acide urique, ce poison qui cause le rhumatisme.

Il est donc évident que la seule manière de guérir le rhumatisme est d'empêcher la formation de l'acide urique, et la seule manière d'obtenir ce résultat est de veiller au bon fonctionnement régulier des reins, de l'estomac et des intestins. Vous obtiendrez ces résultats avec "Fruit-a-tives."

Ces merveilleuses tablettes composées de jus de fruits et de toniques agissent directement sur les trois organes d'évacuation — les intestins, les reins et la peau — et les tiennent en parfaite condition.

Voilà tout le secret du succès qu'elles obtiennent dans la guérison du rhumatisme, de la sciatique et du lumbago.

50 cents la boîte — 6 boîtes pour $2.50. "Fruit-a-tives", Ottawa, Ont.

MEUBLES

Nous accordons un large ESCOMPTE sur toutes nos marchandises.

Carrosses de Bébés, Sideboards, Bureaux et Lavemains, Couchettes, Ameublements de Salles à Diner, etc., etc.

TRES SPECIAL **Magnifique Table à Extension, très bien finie, solide et très belle apparence, pour $3.75**

Nos marchandises sont des meilleures fabriques qui existent.

F. GUIBORD & CIE, MARCHANDS de MEUBLES, 916-22 Sainte-Catherine, Montréal.

8,11

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. **Pas de mauvaise odeur.** Chez tous les marchands ou de la **Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada.** 101—n A

Le Savon "Baby's Own"

Le meilleur pour Bébé et pour vous. Méfiez-vous des substituts.

Albert Soaps Ltd. Mfrs., Montréal.

Essayez le Talc "Albert" —Parfum de Violette et Antiseptique.

A

Intéressant pour les femmes dont les maris boivent à l'excès.

Orrine fait disparaître promptement la passion de la boisson. Vous pouvez le donner sans café, ni lait, vu qu'il est insipide, inodore, incolore. Prix $1.00 la boîte. L'argent est remis s'il échoue.

Brochurette gratuite. En vente chez Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est. A

TORPEUR DU FOIE

Contre l'engorgement du foie qu'il faut combattre de toute nécessité, prenez un remède à l'action douce comme les

PILULES de NOIX LONGUES DE McGALE,

Toniques, dépuratives, reconstituantes. **LA MEILLEURE ASSURANCE CONTRE LA MALADIE.** 25 cts la boîte ou par la malle.

chez les marchands

WINGATE CHEMICAL CO., LTD. Montréal.

A

RRR

RHUMATISME, SCIATIQUE, LUMBAGO ET TOUS LES MAUX ET DOULEURS.

Inflammation des reins, de la vessie, des intestins, des poumons, mal de gorge, bronchite, respiration difficile, croup, catarrhe, influenza, mal de tête, mal de dents, névralgie, rhumatisme, frissons, froids, frissons fiévreux, engelures, morsures du froid promptement guéris par

Radways Ready Relief

A k

FUNERAILLES DE M. A. DAMPHOUSSE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Louiseville, 11. — Samedi dernier ont eu lieu les funérailles de M. Alexis Damphousse, décédé le 6 mai, à l'âge de 76 ans, après quelques jours de maladie.

Le défunt était très bien connu dans tout le comté. La famille à laquelle il appartenait compte pour l'une des plus considérables et des plus estimées de cette région.

Parti au bas de l'échelle, M. Damphouse, grâce à une merveilleuse entente des affaires, s'était élevé peu à peu au premier rang des capitalistes de Louiseville, et, à sa mort, il était possesseur d'une fort jolie fortune qu'il a légué à ses neveux et petits-neveux.

Une foule nombreuse de parents et d'amis assistait aux funérailles qui furent très imposantes. Le service fut chanté par MM. Lavergne, vicaire. Les élèves du collège assistait en corps ainsi que celles du couvent.

Les porteurs étaient: Hermas Peiland, David Gaucher, Honoré Damphousse, J. N. Donat Damphousse, J. B. Damphousse, neveux du défunt. Conduisaient le deuil: MM. Maxime Damphousse, confrère, Donat Damphousse, Victor Damphousse, Jos. Damphousse, Francis Damphousse, préfet du comté, Honoré Damphousse, avocat, J. B. Damphousse, L. P. Damphousse, Olivier et Ovila Damphousse, William Chamberland, Montréal David Gaucher, Maskinongé, Hermas Peiland, Québec, ses neveux.

Dans la suite on demarquait: MM. Dr

LE CORSET D'A

TRADE MARK

FORM-TRAINING

CAUSE DISPARITION DE PROEMINENCE ABDOMINALE

Vu la **pression ferme,** quoique **légère** de cette **partie horizontale,** au **bas du corset,** toute chair superflue se place vers les hanches, ce qui cause presque **complète disparition** de tout signe de **proéminence abdominale,** le résultat étant: **Santé, Confort** et **Elégance** à celle qui jadis aurait cru tel changement impossible.

Demandez à voir ce modèle supérieur: "Le Choix de la Personne Forte."

Prix : $3.50

DOMINION CORSET CO., Manufacturers, Quebec, Montreal, Toronto

A 6,8,11

11,14

Les ENFANTS FAIBLES ENGRAISSENT

Un des effetts remarquables du fameux Sirop d'Anis Gauvin c'est qu'en assurant à l'enfant un sommeil régulier, il empêche la déperdition des forces chez les enfants débiles et favorise ainsi leur développement et un léger embonpoint.

BEBE AURORE L'EVEQUE

M. Alphonse L'Evêque, 22 Ledge St. Nashua, N. H., écrit :

M. J. A. E. GAUVIN, pharmacien chimiste, Montréal.

Cher Monsieur—Je vous fais compliment de votre Sirop d'Anis Gauvin. Nous avons élevé notre bébé avec votre Sirop et les résultats ont été des plus satisfaisants. Nous en avons toujours une bouteille à la maison. Toutes les mères devraient en faire usage. Votre tout dévoué, Alphonse L'Evêque.

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout, 25c la bouteille.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste,

850 rue Ste Catherine Est, - - - - MONTREAL, CANADA.

SURMENAGE

quand vous êtes fatigué, abattu, à bout de forces, la tête lourde, l'esprit paresseux, un

Cachet Gauvin

contre le Mal de Tête :: ::

vous rendra la vigueur et le courage. 25cts la boite chez tous les marchands ou par la poste.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personn qui les envoient.

NAISSANCES

GRENIER — A la Pointe Saint-Charles, le 8 mai, 1908, rue Centre, l'épouse de M. Emile Grenier, marchand épicier, une fille, baptisée Marie-Emilienne-Alice. Parrain et marraine, M. et Mme Francis Chaussé, de Saint-Sulpice.

VALLEE — A la Pointe Saint-Charles, le 10 mai 1908, au No 294 rue des Manufactures, l'épouse de M. Palvida Vallée, un fils, baptisé Léo-Elphège-Josaphat. Parrain et marraine, M. Josaphat Poirier et Mlle Yvonne Poirier, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

WYNS-OUELLET — A Montréal, le 6 mai 1908, à la chapelle du Sacré-Coeur, église Saint-Jacques, M. Frédéric Wyns, alias Tardif, à Mlle M. L. Ouellet, du Cap Saint-Ignace. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Tranchemontagne. Nos voeux de prospérité aux nouveaux époux.

DECES

BERIAULT — A Lachine, le 10 mai 1908, à l'âge de 46 ans et 6 mois, Saraline Huneault, épouse de Joseph Bériault. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 197 rue Saint-Joseph, à 6½ heures, pour se rendre à l'église des Saints Anges, et de là au cimetière de Saint-Zotique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER — A Montréal, le 10 mai 1908, à l'âge de 70 ans, L. L. Bélanger, ancien voyageur de commerce. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, le Dr L. A. Bélanger, No 1295 rue Saint-Laurent, à 6¾ heures, pour se rendre à la gare Bonaventure, pour Saint-Hyacinthe, où le service sera chanté à 9½ heures, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD. — A Montréal, le 10 mai 1908, à l'âge de 63 ans, Calixte Bernard, entrepreneur plombier, décédé chez son gendre, J. A. A. Michaud, No 67 avenue Hôtel de Ville. Avis des funérailles plus tard.

CHEVALIER — A Montréal, le 10 mai 1908, à l'âge de 18 ans, 5 mois et 10 jours, Eva Chevalier, fille de Pierre Chevalier. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 839 rue Saint-Hubert, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANNON — En cette ville, le 10 mai 1908, Patrick Cannon, arrimeur, à l'âge de 74 ans, natif de Castlederg, comté de Tyrone, Irlande, et père bien-aimé de Mmes H. O'Connor et P. Vallée. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, 35 rue Eléonore, mardi matin, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Anne, et de là au cimetière catholique irlandais Terreneuve.

CAILLOUX — A Montréal, le 8 mai, 1908, à l'âge de 21 jours, Joseph-Louis-Lactance, fils bien-aimé de Lactance Caillioux, maître boucher. Funérailles privées.

DRAPEAU — A Sainte-Cunégonde, le 10 mai, 1908, à l'âge de 83 ans et 6 mois, Modeste Boultane, veuve de Placide Drapeau. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de l'Asile Sainte-Cunégonde, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Cunégonde et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE — A Saint-Dominique, le 8 avril, 1908, à l'âge de 49 ans, Victorine Guertin, épouse de Rémi Dufresne. Les funérailles ont eu lieu le 15 avril.

DEPATIE — A Montréal, le 10 mai 1908, à l'âge de 71 ans, Edmond Dépatie. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 72 rue Eléonore, à 7 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Hélène, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBORD. — A Montréal, le 10 mai 1908, à l'âge de 2 mois et 14 jours, Josephat-Charles-Aimé, fils de A. A. Dubord, tailleur. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 11 du courant, du No 1902 rue St Hubert, boulevard St Denis, à 2½ heures, pour se rendre à l'église du Sault-au-Récollet, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

FORTIER — A Saint-Hermas, le 10 mai 1908, à l'âge de 65 ans, Dame Elmire Lalande, épouse d'Isidore Fortier. Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale, mercredi, le 13 du courant, à 9½ heures du matin. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 165—2

GIROUARD. — A Saint-Eustache, le 9 mai 1908, à l'âge de 76 ans, Olivier Girouard. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure d'Emile H. Champagne, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Eustache, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU — A Montréal, le 10 mai 1908, à l'âge de 72 ans et 2 mois, Jean-Baptiste Létourneau, charpentier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 416 rue Wolfe, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU — A Montréal, le 8 mai 1908, à l'âge de 85 ans et 6 mois, Antoine Moreau, rentier. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 98 rue Ontario Est, à 8¼ hre, pour se rendre à l'église St Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 159—2

REMILLARD — A Montréal, le 8 mai 1908, à l'âge de 36 ans et 10 mois, Mlle Cécile Rémillard, 385 Ontario Est. Les funérailles ont eu lieu ce matin, le 11 du courant à l'église paroissiale de St Constant.

SERVICE SOLENNEL

MARSOLAIS — A Saint-Jacques l'Achigan, comté Montcalm, mardi, le 12 du courant, à 8 heures, à l'église paroissiale de Saint-Jacques l'Achigan, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Dame Alix Lesage, veuve de Zéphirin Lemire Marsolais. Parents et amis sont priés d'y assister. 159—2

Pour la pâtisserie — employez le SEL DE TABLE WINDSOR. Son excellente saveur est indispensable aux biscuits, aux petits pains et aux gâteaux. Il n'est jamais grossier. 159 A

LA RAZORINE du Dr Simon, de Paris, détruit presqu'instantanément les poils follets ou barbe superflue et toutes les pharmacies en vendent. A

ACHETEZ
Le PENN ESTHER AMELIORE
Nous garantissons que ce poêle cuit en cinq minutes.
ESSAYEZ-LE
Votre argent vous sera remis si vous n'en êtes pas satisfait. A vendre chez les meilleurs marchands.
Record Foundry & Machine Co.
268 rue St Paul, Montréal. 155—6

Vive une belle batterie de cuisine achetée chez J. & P. DAVIGNON, 1030 Ontario Est, 322 Mont-Royal. Tél. Est 2021. March. 1552-1557.

LE TEMPS DECIDE DE TOUT

Il a consacré la renommée des PILULES ROUGES

de la Compagnie Chimique Franco-Américaine

Aussi, gare aux nombreuses imitations

Un témoignage nouveau, celui de Madame Georges Blanchard, 518 rue Orléans, Maisonneuve, Montréal.

Le temps pouvait seul consacrer la renommée populaire des toujours si efficaces Pilules Rouges — les véritables et bonnes vieilles Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Leurs mérites incontestables, leurs effets réels, comme leurs vertus souveraines, proclament bien haut, depuis des années, la supériorité de ce remède que plusieurs voudraient pouvoir imiter, en exploitant la juste et légitime confiance du public en faveur de cette préparation universelle et si justement appréciée, à cause même de sa propre valeur intrinsèque.

Oui, la forme et l'apparence extérieure des Pilules Rouges sont imitées. Cela est relativement facile d'ailleurs quoique un peu osé, mais c'est un procédé dangereux pour ceux-là surtout qui peuvent se laisser tromper en n'insistant pas pour avoir les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Une imitation est toujours pour le moins inférieure.

Or, s'il s'agit d'une médecine, il y a toujours lieu de craindre la médiocrité.

Pourtant, que de gens sans vergogne poussent l'audace jusqu'à tromper effrontément l'acheteur en mettant sur le marché de bien pâtres imitations des Pilules de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Peu importe la variante du nom et même l'enveloppe d'un produit qui ne saurait être autre qu'une imitation ; gardons-nous toujours de tomber dans le panneau.

La santé est chose trop délicate et trop précieuse pour ne pas user de la plus sage prudence lorsqu'il y a lieu de chercher à la sauvegarder.

Nous mettons donc, encore une fois, en garde, toutes les femmes malades qui cherchent à se guérir et veulent pour cela, recourir aux Pilules Rouges, sachant d'avance qu'elles peuvent être assurées d'y trouver un soulagement immédiat et une prompte et parfaite guérison.

Afin d'être certaines de ne pas être trompées, nous avisons fortement toutes nos lectrices de ne jamais demander simplement des Pilules Rouges, mais de spécifier exactement que ce sont les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qu'il leur faut.

Ce sont les seules véritables qui constituent une parfaite sécurité dans tous les cas de maladies féminines.

Aux jeunes filles, tout comme aux femmes de n'importe quel âge, qui constatent la moindre irrégularité dans leur état de santé ; à celles qui s'aperçoivent que leurs forces diminuent, ou à celles qui souffrent d'un mal quelconque, même si elles ont déjà essayé sans succès, d'autres remèdes, nous recommandons tout particulièrement les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

C'est le plus généreux des toniques, le meilleur reconstituant et le plus sûr moyen de guérison.

Le passé des Pilules Rouges est là pour garantir leur efficacité.

Ce n'est pas un remède qu'on essaie, c'est plutôt une cure positive.

Fillettes, jeunes personnes, mères et femmes âgées, toutes peuvent en bénéficier également et chacune d'elles devrait aussi en profiter, car les Pilules Rouges activent l'énergie, enrichissent et purifient le sang, régularisent toutes les fonctions organiques, calment les nerfs, donnent appétit, procurent un sommeil réparateur et font disparaître les troubles digestifs. C'est pourquoi nous disons que les Pilules Rouges sont souveraines et toujours à propos dans tous les cas de maladie chez les femmes. Et tant qu'on n'en a pas fait usage, il ne faut jamais désespérer.

Des preuves irréfutables de la valeur des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine abondent autant que les témoignages que nous recevons de tous côtés.

L'un des plus récents est le suivant:

"Trois ans durant, j'ai souffert de débilité générale et cette faiblesse qui se répandait dans tout mon organisme m'occasionnait plus que des malaises, car j'avais à endurer de vives douleurs dans la tête et les membres. J'avais aussi des étourdissements et souvent j'avais mal au coeur ; je me sentais toujours fatiguée et ne mangeais presque pas.

Seules les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine m'ont guérie de cette maladie qui menaçait d'abréger considérablement mes jours. Depuis cette guérison tout à fait prodigieuse, ma santé s'est constamment améliorée et mes forces ont toujours été en augmentant.

Voilà l'expérience que j'ai eue des Pilules Rouges. Je suis donc parfaitement autorisée pour les recommander à toutes les femmes malades."

Mme GEORGES BLANCHARD,
518 rue Orléans, Maisonneuve.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges. Quelques boîtes suffiront pour refaire votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme délabré, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits.

Exigez donc les Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules dites "Pilules Rouges" que des colporteurs et colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs et jamais nos produits ne sont vendus de cette manière.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par la malle, les véritables Pilules Rouges.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous, par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront un autre traitement si votre maladie le requiert.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO - AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

LES EXAMENS DE MUSIQUE

CEUX DU "DOMINION COLLEGE OF MUSIC" VIENNENT DE SE TERMINER A MONTREAL ET A OTTAWA.

Les examens du "Dominion College of Music" viennent de se terminer à Montréal et à Ottawa. Nous donnons la liste des gradués pour ces deux districts.

MONTREAL ET DISTRICT

Piano.

Classe élémentaire. — Moses Feusser, Alphonse Dupuis, Gabriel Morewey, Verna Swail, Marie Monette, Richard M. Horsey, Olive Demers, Lucienne Desjardins, Alex. Dessane, Hélène Chaput, Germaine René de Cotret, Clara Jacobs, Hope Gallagher, Alex. Ramsay, Marion Burns, Huriel Wilson, Margaret Coalier, Emélia Chartier, Antoinette Tougas, Stephanie Larin, Valéria Métayer, Gladys Wilson, Marguerite Shallow.

Classe Junior. — Viola Benoit, May Nelson, Antoinette Giroux, Evangéline Ginchereau, Yvonne D'Haussy, Marie-Rose Boivin, Cécile Malboeuf, Agnès Hynes, Mélina Saravie, Mayford Duncan, Bessie Hall, Irène O'Neil, Irène Mitchell, Irène Métayer, Catherine Reed, Agnès Meony, Dorothy Meony, Louise Shallow.

Classe intermédiaire. — Sévérian Boismenue, Yvonne Coleret, Marguerite Leduc, Marie-Ange Pelletier, Ernestine Meunier, Adonai Champagne, Marie Meunier, Annie Raphaël, Marguerite Dumont.

Classe Senior.— Emélienne Lebrun, Hedwidge Blackmeyer, Corinne Raymond (distinction), Emma Jean, Alice Normandeau, Hortense Lalande, Alice Rochette, Emma Coutu, Alphonsine Bouchard, Lucienne Provencher, Luizella Langlois, Anna Charest, Grace Villandry.

Classe des Associés. — Antoinette Noël, Helen Cape (distinction), Sybil Marquis (distinction).

Orgue.

Classe senior. — Hilda Canavan, avec distinction.

OTTAWA ET DISTRICT

Piano.

Classe Elémentaire. — Rhoda Dawson, Beulah Craig, Mary Lunam, Annie Lunam, Gladys Carleton, Emily Carleton, Emma Davies, Thomas Inbman.

Classe Junior. — Helen Graham, Ethel Kissick, Emma Beaton, Ella Charlebois, Vera Roe.

Classe intermédiaire. — Jessie Boyes, Annie McCallan.

Classe Senior. — Ida Allen, Annie McAdam, Hazel Baxter.

L'INSPECTION MEDICALE

ELLE EST NEGLIGEE DANS CERTAINES ECOLES RAPPORTE LE DR L. LABERGE.

L'ingénieur sanitaire de la ville a rapporté vendredi après-midi au comité d'hygiène, que les améliorations qu'il faudra apporter aux bains publics coûteront $633.

Les autorités du "Bremmer Rest," de Sainte-Agathe, demandent une subvention. On s'enquerra du nombre de patients que cette institution recrute à Montréal.

Le Dr J. E. Laberge fait rapport de son récent voyage à Atlantic City, où il a assisté à la convention de la "American School Hygiene Association."

On se plaint que l'inspection médicale n'est pas faite dans certaines écoles comme elle devrait être faite et le Dr J. E. Laberge est autorisé à voir à ce que les médecins inspecteurs fassent tous leur devoir.

Le Dr L. Laberge reçoit instruction de continuer à poursuivre devant le recorder les médecins qui négligeront de faire enregistrer les naissances auxquelles ils ont assisté.

TRAITRISES DE LA MORT

Un jeune homme de Sherbrooke, expire subitement dans une chaise

DE BARBIER

L'assistant du coroner Bachand, M. le Dr Gadbois, dispose du cadavre du défunt

SANS JURY

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 11 — Joseph Bossé, un jeune homme d'une vingtaine d'années, est mort subitement dans une boutique de barbier, à l'angle des rues King et Alexandre.

Il était en train de se faire raser, lorsqu'il eut soudain une hémorrragie. Ce fut la cause de la mort.

En l'absence de M. le maire Bachand, coroner, M. le Dr Gadbois, qui le remplace, fut averti, mais devant les circonstances manifestes, le cadavre fut transporté, sans enquête, à la demeure du défunt, 61 rue Ball.

Depuis un an, la santé du défunt était faible et déclinante.

LEURS RANGS S'ECLAIRCISSENT

MORT DE M. ANTOINE MOREAU, ENTREPRENEUR, UN SURVIVANT DE LA PLEIADE DE TRENTE-SEPT.

L'historique pléiade des anciens de trente-sept perd, d'année en année, ses derniers survivants. Les braves de Saint-Denis ou de Saint-Eustache, les malheureux qui virent Saint-Charles partent rapidement sans que la joie de vivre puisse triompher des assauts répétés de la mort.

Combien restent-ils, aujourd'hui, ces patriotes de la dure époque?

L'un d'entre eux vient de quitter sa famille qui l'entourait d'une affection empressée.

M. Antoine Moreau, entrepreneur de Montréal, est mort vendredi après-midi, à trois heures succombant en une semaine aux conséquences d'une courte maladie qui le retenait chez lui, 98 rue Ontario Est.

M .Moreau était l'un des plus vieux résidants du quartier Saint-Louis.

Il naquit le 30 novembre 1823 à Maskinongé. Il avait quatorze ans lorsque commença la lutte de Papineau et de Nelson dans le Bas-Canada, et de Mackenzie dans le Haut-Canada contre la bureaucratie anglise. En ce temps-là on n'attendait pas l'âge des moustaches pour affirmer son patriotisme et c'est ainsi qu'on voit Antoine Moreau à Saint-Denis en 1837.

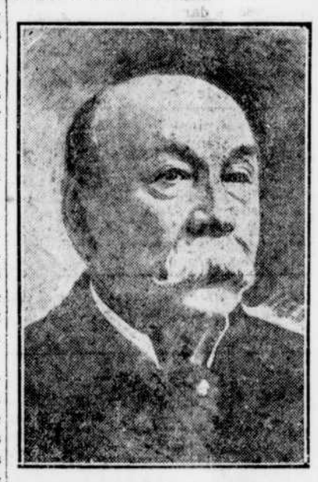

M. Antoine Moreau, entrepreneur bien connu, qui est décédé vendredi.

Très jeune venu à Montréal, il se livra aux entreprises de construction. La fortune qu'il a acquise prouve amplement ses rares qualités de coeur et son sens des affaires. Il eut un grand nombre d'entreprises du gouvernement et on lui doit plusieurs Palais de Justice dans la Province.

Il fut pendant des années compagnon de Jos. Montferrand, l'homme que tous les Canadiens connaissent de nom et de réputation.

Antoine Moreau était estimé de tous à Montréal. Sa mort laisse un vide et sa perte sera vivement ressentie par ses nombreux amis et connaissances.

Le parti libéral est profondément attristé par ce décès imprévu. M. Moreau laisse trois filles, Mesdames W. O. McKay, Alex. Saint-Pierre et O. Gadbois. Il était grand-père de M. Alexandre Saint-Pierre, du bureau de Législation municipal.

Les funérailles auront lieu mardi.

LES—
Capsules Crésobène

Si tout le monde connaissait bien la valeur thérapeutique des Capsules Crésobène, leur extraordinaire puissance préventive et curative et les services qu'elles peuvent rendre, par les temps humides et froids, à tous ceux qui ont les bronches sensibles et délicates, on n'hésiterait pas à en avoir toujours un flacon dans sa poche. Quelques-unes de ces capsules suffisent à arrêter les rhumes, les bronchites et toutes les affections des voies respiratoires.

Les CAPSULES CRESOBENE constituent un remède de premier ordre, un médicament très actif dont les vertus curatives, constatées dans tous les cas de rhumes, bronchites, catarrhe, asthme, irritation de poitrine, etc., réussissent à guérir les toux les plus opiniâtres et se montrent efficaces là où tous les autres remèdes ont échoué.

Les Capsules Crésobène sont en vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon. Dépositaire général: Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, Montréal.
(4) A 203—1.n.y.w

The John Murphy Company Limited

LUNDI, LE 11 MAI 1908.

Une Semaine de Linge Blanc

DEUXIENE JOUR DE

Notre Vente de Linge Blanc de Mai

Actuellement, alors que la plupart des dames songent à faire leurs préparatifs de voyage d'été, nous faisons, pendant une semaine, une vente d'élégant linge blanc, qui leur permettra de regarnir leur garde-robe à, probablement, meilleur marché que jamais.

Nous mentionnons, ici, quelques offres qui ne vous donneront qu'une bien faible idée de l'importance de centaines d'autres.

Un cache-corset en nansouk fin, ajustement ample, bel empiècement en dentelle valenciennes derrière et devant, et entrelacé de ruban lavable. Prix spécial, .75, pour. 59

Un cache-corset en nansouk, ajustement lâche ou corsé, garni de dentelle valenciennes. Prix très spécial. 25

Caleçons en coton résistant, 4 styles différents, dont deux sont élégamment garnis de dentelle et deux très bien brodés. Prix spéciaux : .85, .89 et 1.00. Mardi, chacun. 49

Une chemise de nuit en nansouk fin, style "slip over", aussi ouvrant en avant, manches ¾, garnies de dentelle valenciennes et de broderie, col carré, fini de ruban. Prix spécial, 3.50, pour. 2.95

Une chemise de nuit en nansouk fin, col "V", 2 rangs d'insertion de dentelle valenciennes, empiècement fini de passe-ruban ; manches ¾ bordées de fine dentelle valenciennes. Prix régulier 1.75, pour. . . . 1.39

Un jupon en coton fin, avec fronce abat-poussière et volant, garni de dentelle torchon. Prix spécial .65, pour. 49

UN ACHAT DE TOILES DE TABLE

Une offre extraordinaire de toiles de table nous fut faite, il y a quelques jours, pour du comptant.

Le prix demandé était moindre que ce que nous espérions. Nous nous hâtâmes de les accepter, et demain, nous vous offrirons le privilège de profiter de notre heureux achat qui comprend :

200 nappes en pure toile damassée écossaise blanche, 2½ x 2 valant 2.50, pour être offertes à, chacune 1.50

100 douzaines de serviettes de table, non ourlées. Régulier 3.00, pour, la douzaine 1.65

50 douzaines de serviettes de table ourlées, vendues régulièrement à 3.50 la douzaine, pour 1.85

BOAS, ETOLES ET TOURS DE COU

Valant 5.50, 6, 6.50, 7.50, 8.50, 9, 10.00, 12.50, 15 et 18.00. Mardi 4.95

Nous vendrons mardi seulement 50 échantillons de manufacturier de boas, étoles et tours de cou en plume d'autruche, marabout et coq ; autruche avec marabout ; coq avec marabout ; et chiffon. Ils sont en blanc, blanc et noir, blanc et bleu, blanc et bronze. Il y en a quelques-uns en noir, pourpre, rouge, bleu pâle, brun, bronze, rose et lilas. Tous ces articles sont de première qualité, brillants, frais et très élégants. Régulier : 5.50, 6.00, 6.50, 7.50, 8.50, 9.00, 10.00, 12.50, 15.00 et 18.00. Mardi, chacun 4.95

LES LINOLEUMS DE LIEGE CANADIENS

sont appropriés pour toutes sortes de bureaux et d'édifices publics, aussi bien que pour corridors, cuisines, salles à manger et chambres à coucher.

Ils sont bon marché, artistiques, hygiéniques et durables.

Tous les magasins de fournitures de maison en ont à vendre.

DOMINION OILCLOTH CO., Limited, fabricants, Montréal.

LA TOILETTE DE LA VILLE

L'ECHEVIN M. MARTIN REUNIT UNE CENTAINE D'EMPLOYES DE LA VILLE ET LEUR DONNE DES INSTRUCTIONS POUR TENIR PROPRES LES RUES ET LES RUELLES.

L'échevin M. Martin, président de la commission de l'incinération, a réuni hier, dans la cour des recorders, les employés de son département, les contremaîtres et les cantonniers de la voirie, les inspecteurs du bureau d'hygiène et presque tous les capitaines de police pour leur expliquer les règlements et prendre les mesures nécessaires pour tenir la ville propre.

Les employés préposés à l'enlèvement des ordures ménagères devront rapporter toutes les personnes qui enfreignent les règlements. Les ruelles une fois nettoyées, tous ceux qui y jetteront des déchets seront poursuivis. En hiver, il n'est pas toujours facile de tenir les ruelles aussi propres qu'en été, mais le beau temps une fois arrivé, un nettoyage complet se fait. Les citoyens devraient rendre la tâche facile à la Ville en évitant, même en hiver, de jeter toute sorte de détritus dans les ruelles. Les employés devront aussi avertir les propriétaires des magasins qu'il ne sera pas toléré que des papiers, des pelures de fruits ou de légumes soient jetés dans la rue. Si le propriétaire, une fois averti, ne se conforme pas au règlement, les autorités devront être averties.

On devrait aussi cesser de mettre des paquets de papiers de rebut sur le trottoir, pour éviter qu'ils se détachent et que tout s'éparpille sur la chaussée. Les gens devront garder leur papier jusqu'à ce que les vidangeurs viennent les chercher.

L'échevin Larivière dit qu'on se plaint que les employés de la ville ne sont pas soigneux, que leurs voitures trop remplies se vident souvent à moitié dans la rue. Un peu plus de précaution et un peu moins de hâte suffiront à faire disparaître ce grief.

L'échevin Dagenais a aussi pris la parole.

En terminant l'échevin Martin dit qu'il prendra des mesures pour empêcher les chiffonniers de vider à moitié les boîtes d'ordures ménagères pour y trouver quelque guenille. La police devra donner son aide et empêcher que les gens ne jettent dans la rue des papiers, des pelures d'oranges et de banane.

C'est son intention de demander de l'argent pour faire publier dans les journaux les règlements qui concernent la propreté des rues et des ruelles, pour que personne ne se plaigne qu'il ne savait pas que telle ou telle chose est défendue.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

CHUTE DANS UN ESCALIER

UNE FEMME AGEE FAIT UNE CHUTE QUI MET SES JOURS EN DANGER.

Mme J. Beauchamp, domiciliée au No 83 de la rue Maisonneuve, a été victime d'un accident qui lui coûtera peut-être la vie, hier soir, vers 11 heures. Mme Beauchamp qui est âgée de 69 ans, montait à sa chambre, lorsqu'elle est tombée dans l'escalier. La blessée a été transportée à l'hôpital Notre-Dame, où les médecins ont déclaré que son état était très grave.

LES DOCUMENTS SONT DISPARUS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 11 — Toute une sensation a été produite, en Cour Supérieure, vendredi matin, au sujet de la contestation de l'élection de Stanstead. Les documents de la dernière élection de ce comté ayant été demandés en cour, le commis préposé à cette charge déclara qu'après toutes les recherches possibles, il lui avait été impossible de trouver ses papiers.

Après chaque élection, il est d'usage d'en conserver les documents dans les archives durant une année, en cas de contestation.

M. Tom-Chase Casgrain est l'avocat du demandeur, M. A. H. Moore, et M. l'avocat Léonard défend le député C. H. Lovell.

La cause, qui a été ajournée au mois de juin, ira probablement à plus tard, car les demandeurs ont droit à ces documents et il leur est impossible de faire leur preuve sans les avoir sous la main.

BASTIEN-GRAVEL

On annonce pour le mercredi, 20 mai courant, le mariage de Mademoiselle Berthe, fille de M. et Mme Trefflé Bastien avec M. I. A. E. Gravel, avocat, fils de M. et Mme Léon Gravel. C'est en l'église Saint-Louis de France que la bénédiction nuptiale sera donnée à dix heures et demie du matin.

LA MORT DE L'OGRESSE

JEANNE WEBER, LA FEMME QUI A ASSASSINE 21 ENFANTS, VIENT BIEN PRES D'ETRE ECHARPEE PAR LA FOULE.

Nancy, France, 11 — Jeanne Weber a failli être lynchée hier par une foule furieuse, après qu'on eût appris qu'elle avait étranglé un enfant de sept ans.

La femme Weber fut arrêtée à Paris, il y a quelques mois, sous l'accusation d'avoir assassiné plus de vingt enfants. Les médecins qui l'ont examinée ont exprimé l'opinion qu'elle était victime d'une manie infanticide, mais on n'a pas pu réunir assez de preuves pour la condamner, et elle fut remise en liberté. Elle arriva ici mercredi sous un nom d'emprunt et se logea chez un ouvrier. Hier matin on la trouva endormie, ayant à ses côtés le cadavre d'un jeune garçon. L'enfant avait été étranglé. Il était couvert de sang, et on lui avait coupé la langue. Quand l'identité de la femme Weber fut connue, une foule considérable se réunit aux abords de la maison, criant : "Sus à l'ogresse !" et essaya de la lyncher. La police arrêta la femme, mais eut toutes les peines du monde à la conduire vivante à la prison.

UNE FORTUNE INATTENDUE

Mlle ANITA B. MORIN, DE CHICAGO HERITE DE $100,000.00 D'UN ONCLE QU'ELLE N'AVAIT JAMAIS VU.

Chicago, 11 — Mlle Anita B. Morin est une des plus heureuses parmi les jeunes femmes de Chicago. Elle vient de recevoir avis qu'elle est héritière d'une somme de $100,000 laissée par un oncle, qu'elle n'a jamais vu et qu'elle connaissait à peine.

Mlle Morin rêvait depuis longtemps d'aller poursuivre ses études musicales en Europe. Maintenant que cette fortune inespérée lui est tombée dessus elle va partir au plus tôt. Cet oncle d'Amérique avait nom J. W. Britton, et demeurait à Toledo, Ohio.

Dans la manufacture de peinture où travaillait Mlle Morin et où elle était très populaire, ses compagnes assurent que la fortune ne l'a pas changée et qu'elle est toujours la même "aimable fille" d'autrefois.

"THREE SWALLOWS"

Le Whiskey Irlandais "Three Swallows", de Sir John Power and Son, Limited. Célèbre depuis plus d'un siècle. Du plus haut degré de pureté. Recommandé par la profession médicale parce qu'il est parfaitement "sec".
Distillateur de Sa Majesté le Roi.
317—1.j.n w A

TEMPERATURE

Beau et chaud aujourd'hui et demain, tournant à la pluie.

NOS MINISTRES

Une délégation des citoyens de Saint-Hyacinthe et du district est allée ce matin rencontrer les ministres provinciaux au sujet de l'achat par le gouvernement des ponts qui relient la ville de Saint-Hyacinthe au village de la Providence et au village de Saint-Joseph.

Faisaient partie de cette délégation l'honorable G. C. Dessaulles, sénateur; MM. Joseph Morin, M. P. P.; A. M. Beauparlant, M. P.; Son Honneur le maire Saint-Jacques; S. Casavant, président de comité des finances; G. A. Charpentier, président du comité de police; U. Jacques, président du comité de l'aqueduc et Joseph Muette, président du comité de voirie; MM. Michel Archambault, L. P. Morin, J. A. Dubuc, François Freteau, Joseph Mathieu, A. Trudeau, George Côté, Euclide Richer, J. T. Godbout, V. Gervais, Louis Provost, J. B. St Pierre, F. X. A. Boisseau, notaire; Joseph Berthiaume, J. A. Godard, S. Duclos, etc.

Nous avons appris avec plaisir que M. Robert Deschesnes, notaire de cette ville, a été appelé à faire partie des officiers qui représentent le gouvernement canadien, durant l'exposition qui vient d'être ouverte.

L'honorable M. Gouin a promis que l'ingénieur du gouvernement se rendrait immédiatement visiter les lieux pour faire rapport le plus rapidement possible.

LA COLLISION DU "MONTCALM"

L'enquête au sujet de la collision du "Montcalm" et du "Milwaukee" a été commencée, ce matin, au ministère de la Marine, No 223 rue des Commissaires.

Le commandant Spain préside à l'enquête. Deux témoins seulement ont été entendus, le capitaine Edward Griffiths et le capitaine Sigismond Bélanger.

D'après les témoignages rendus, il appert que le "Milwaukee" était dans sa course et que le "Montcalm", aurait voulu passer en avant, croyant que le navire rencontré, prendrait une autre direction que celle suivie.

Au moins six témoins seront entendus de chaque côté des parties intéressées.

On comprend alors que l'enquête sera longue et minutieuse. MM. W. D. Lighthall et H. Pelletier sont les avocats du gouvernement, avec M. A. R. McMaster comme adjoint.

D'autre part, on voit M. Fergus Murphy, pour le capitaine Bélanger, ainsi que MM. Meredith et Aimé Geoffrion.

Le capitaine Bélanger est actuellement dans la boîte aux témoins et défend sa cause.

L'enquête ne sera pas close avant demain.

Nous n'en sommes donc qu'aux préliminaires.

IL RESPIRE LE BON AIR

Qu'est devenu Antonio Girouard, le détenu qui s'est évadé vendredi, dans la matinée, de la prison commune? Voilà ce que la police ignore complètement.

Toutes les recherches sont restées infructueuses.

Girouard n'est âgé que de 19 ans; mais il est bien connu de la police. La première fois qu'il fut arrêté, il avait à peine atteint sa douzième année.

Depuis, il a été cinq fois cité devant les tribunaux criminels pour divers délits.

Le 12 décembre 1907, il était coffré par les constables Burke, Valade et Kirk, du poste No 5, au moment où il était en train de cambrioler le magasin de tabac de M. William, de la rue Craig, et le 28 avril il était condamné à six mois de prison pour cette offense.

Le fugitif a laissé sa livrée de détenu sur le toit des écuries.

Les détectives le recherchent activement.

BALLE DANS LE POUMON

Peter Warpole, âgé de 25 ans, a été transporté à l'hôpital Général, hier après-midi, à 5 h. 30, sans connaissance. Le malheureux avait une balle dans le poumon droit, blessure qui a amené la mort, ce matin, à 3 heures. L'enquête aura lieu demain.

REPONSE AUX JALOUX

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur un article touchant M. Lassalle et son Conservatoire, en réponse à une insolente attaque faite par de jaloux personnages. Voir article en page 9.

Une fillette d'environ deux ans et demi, du nom d'Agnès Wood, a échappé, vers midi et demi, à la surveillance de ses parents. On a téléphoné à tous les postes de police et, nulle part, on n'a eu de nouvelles de l'enfant. La famille, qui demeure au No 259 rue Drolet, serait très reconnaissante à qui lui donnerait quelques renseignements tendant à retrouver la disparue.

LES GREVES SANGLANTES

Cinq constables sont mortellement blessés et deux grévistes atteints grièvement.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Owen Sound, Ont., 11 — La grève des préposés au fret se poursuit, cette fois, dans de dramatiques circonstances.

Ce matin, 60 constables spéciaux ont été apostés pour maintenir l'ordre. Les grévistes, ayant été mis au courant de cette manœuvre, se sont rendus en masse sur les quais.

Soudain, les constables spéciaux ont ouvert le feu sur eux. Les manifestants ont cherché un refuge derrière les amas de charbon, forçant finalement les représentants de l'autorité à se retirer.

Cinq constables ont été mortellement blessés, et deux grévistes ont été atteints par les balles de revolvers.

Le maire a lu l'Acte des émeutes et la ville est sous la loi martiale.

CAUGHNAWAGA SOUS LES EAUX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Caughnawaga, 11 — Caughnawaga est inondé, dans la partie Est du village, près du chemin de fer C. P. R.

Plusieurs familles ont dû se réfugier chez des parents ou des amis. Georges Canadien — fils de Big John — Augus et John Stacey, Sandy Leclair, D. Meloche, O. Rice, Thomas Foster, Thomas Hall et d'autres sont les affligés. Il n'y a pas eu d'inondation pareille depuis 32 ans. Les gens voyagent en chaloupe dans les rues et les champs.

FEU A PORTAGE LA PRAIRIE

Portage La Prairie, 11. — Un désastreux incendie s'est déclaré ici, la nuit dernière, détruisant les édifices appartenant à MM. Prent, Koe et McLeaghen. Les pertes sont de $40,000, avec $20,000 d'assurances.

LA DERNIERE VICTIME

CAROL LUIGI A SUCCOMBE A LA SUITE D'UN PUR ACCIDENT, DECLARE LE JURY DU CORONER.

La dernière victime du tramway, Carol Luigi, est mort samedi matin, à l'hôpital Royal Victoria. Il avait été broyé par un tramway, le 5 mai, dans l'avenue du Parc, près de la rue Rachel, alors qu'il travaillait avec ses compagnons à la construction de la voie ferrée.

Tous les témoins ont déclaré que ni le mécanicien, ni le conducteur du tramway, n'étaient en faute, que la mort avait été le résultat d'un pur accident, et un verdict en conséquence a été rendu.

UN SINISTRE

Chatham, Ont., 11. — Tout le village de Merlin, Ont., est en flammes. Des secours ont été mandés de cette ville.

LE QUARTIER MONT-ROYAL

M. A. E. PRUD'HOMME EST ELU ECHEVIN PAR ACCLAMATION —IL Y AURA LUTTE ENTRE MM. J. ROCHON ET J. McKENNA, POUR LE SIEGE No 2.

Le premier acte officiel du quartier Mont-Royal a pris place à midi, à l'hôtel de ville, alors que M. A. E. Prud'homme, notaire, a été élu par acclamation, échevin du quartier, pour le siège No 1.

Pour le siège No 2, il y a deux candidats, MM. J. McKenna et John Rochon. La votation aura lieu le 21 mai.

Le bulletin de présentation de M. Prud'homme est signé par MM. Olivier Savage, J. A. Gougeon, E. Henrichon, F. Sarrasin, J. Rafferty, P. L. Murphy, William Perry, Ls. Lapointe, J. A. Gougeon, fils, J. J. E. Huberdeau, Ls. Brouis, Godfroy Ratté, Eustache Prud'homme, notaire, Julien Boudrias, Ad. Boileau, Armand Desrochers, O. Prévost, J. Godin, etc.

Ont signé le bulletin de M. Rochon, MM. J. E. Champoux, A. L. Barlow, S. Vincent, H. Bourrette, A. Marenger, A. Boudrias, A. Trudeau, L. B. Mainville, J. A. Beaudet, Benoit, J. Beaudet, G. W. Smith, O. Desrosiers, etc.

Les signataires du bulletin de présentation de M. J. McKenna, sont MM. examinateur Charrette, Eustache Prud'homme, notaire, W. J. Rafferty, Alb. Hurtubise, F. X. Paradis, J. A. Gougeon, E. F. Prendergast, Jos. Godin, Julien Boudrias, Edouard Lecomte, J. R. Binning, D. A. Campbell, J. Rochon, W. Perry, Jos. Prévost, R. J. Lunny, E. S. Mackay, Ls. Lapointe, Chs. B. Gordon.

ON LE CONDAMNE

Fred Parker, domicilié au No 830 de la rue Lagauchetière, a été condamné à $100 d'amende ou à six mois de prison, pour avoir assommé M. Adélard Dufault.

LE BARBE-BLEUE DE L'INDIANA

On ne sait encore si la femme qui a assassiné tant de monde est morte ou vivante.

Syracuse (New York), 11 — La police de cette ville s'est trompée lorsqu'elle a arrêté deux femmes, dont l'une ressemblait à Mme Belle Guinness, accusée d'avoir tué un grand nombre de personnes à Laporte (Indiana). Mme Cora Belle Herren, ainsi se nomme la femme prise pour Mme Guinness, se rendait de Chicago à New York où elle a des parents. Après avoir pu justifier de son identité, elle a été remise en liberté, ainsi que la personne qui l'accompagnait, samedi après-midi à quatre heures. Elles sont parties pour New York par l'Empire State Express.

PROTESTATIONS

C'est sur la dénonciation de deux voyageurs qui se trouvaient dans le même train que Mme Herren fut arrêtée à Utica par deux détectives de Syracuse qui, à la gare de cette ville, montèrent dans le même train. D'Utica, Mme Herren a été ramenée à Syracuse, où elle a protesté énergiquement contre son arrestation.

"Je suis Mme Cora Belle Herren, de Chicago, s'est-elle écriée, et vous faites une terrible erreur en m'arrêtant. Je ne connais pas Mme Guinness et ne l'ai jamais vue." Elle ajouta qu'elle était veuve depuis peu de temps et se rendait chez des parents demeurant à New York.

VIVANTE OU MORTE?

Laporte, Indiana, 11 — Les mystérieuses horreurs de la maison Guinness continuent de passionner l'opinion publique. Pas moins de 15,000 personnes ont visité hier le "cimetière privé" d'où l'on a retiré tant de cadavres.

L'intérêt se concentre maintenant sur Ray Lamphere, un commensal de la maison Guinness, arrêté sous l'accusation d'avoir mis, par jalousie, le feu à la demeure de l'horrible veuve et de l'y avoir fait périr avec ses enfants.

Le shérif et ses officiers sont presque disposés, maintenant, à croire que le cadavre de femme trouvé dans les ruines est celui de Mme Guinness. Les avocats de Lamphere, au contraire, prétendent que Mme Guinness a mis elle-même le feu à sa maison et s'est échappée en se débarassant de ses enfants. Toutefois, dans la contrée, on exprime l'opinion que Mme Guinness est vivante et qu'elle était une femme "trop forte" pour se laisser prendre dans un vulgaire traquenard.

SOYONS FRANCS

La "Patrie" annonce qu'elle déposera $10,000 à l'appui de l'affirmation qu'elle donne à ses annonceurs 25 pour cent plus de circulation qu'il y a un an, tandis que les autres journaux canadiens-français donnent 30 pour cent de moins.

Comme la rédaction de cette réclame peut laisser à entendre que la circulation de la "Presse" a diminué de 30 pour cent et que celle de la "Patrie" a augmenté de 25 pour cent, nous offrons à notre concurrente de faire établir la circulation de nos deux journaux par un même expert, nous engageant à publier le rapport complet de son examen.

Et si nos annonceurs ne reçoivent pas la garantie que comporte leur contrat, ou que la circulation de la "Presse" ou de la "Patrie" n'est pas actuellement ou n'a pas été, depuis un an, telle que réprésentée par leurs circulaires-certificats ou autrement, chaque partie devra s'engager, si elle est prise en défaut, à verser un montant de $1,000 à $10,000 pour être distribué aux hôpitaux et autres maisons de charité de cette ville.

La "Presse" serait heureuse, une fois de plus, d'avoir l'occasion d'établir franchement la position supérieure qu'elle occupe, particulièrement au point de vue de ses clients-annonceurs. Elle espère que la "Patrie", qui vante constamment ses progrès, ne pourra décemment, refuser de donner en cette occasion, la preuve exacte de ses avancés.

D'autant plus que les annonceurs y ont droit, tout comme ils ont le droit d'exiger de leurs fournisseurs que lorsqu'ils achètent une marchandises pure laine, on ne la leur livre pas moitié coton.

Nous garantissons que la circulation totale de la "Presse" depasse 1C2,000 copies par jour, en moyenne et celle dans la ville de Montréal et la banlieue dépasse 45,000 copies. Aucun autre journal français, y compris la "Patrie", ne peut honnêtement réclamer dans la ville de Montréal plus 12,000 copies en moyenne par jour.

LA PREMIERE ESCARMOUCHE

MIGNOLET A ETE ACQUITTE ET ON CONTINUE L'ENQUETE DANS L'AFFAIRE DE MADAME SAINT-ANDRE.

Le Belge Joseph Mignolet qui avait été arrêté pour répondre à l'accusation d'avoir conspiré avec Mme Saint-André, pour faire battre et voler le restaurateur, Lévi Duchesne, a été acquitté par M. le juge Choquet.

Immédiatement après Mme Saint-André et Camille Gaveart étaient mis en état d'arrestation. Tous deux, dit la plainte, auraient conspiré dans le but de faire assaillir et dévaliser Duchesne. On se rappelle que Gaveart était le plaignant dans la première cause.

En rendant son témoignage, ce matin, Mignolet a déclaré que dans une circonstance, Mme Saint-André lui a fait entendre qu'elle désirait faire donner une raclée au restaurateur Duchesne.

On commence ensuite l'enquête dans l'affaire de Mme Saint-André accusée d'avoir tenté d'empoisonner, le 14 février dernier, le cheval de M. Duchesne.

Le médecin vétérinaire Généreux a déclaré que de la strychnine avait été donnée au cheval.

Le jeune Geo. Powers a vu la prévenue dans l'écurie, le 14 février.

L'enquête est ensuite ajournée à cet après-midi.

Le juge Choquet a refusé d'admettre l'accusée à caution.

UN ACCIDENT DE VOITURE

Plusieurs pompiers ont failli se faire blesser grièvement hier soir, dans un accident de voiture. Une alarme ayant sonné à Sainte-Cunégonde, le fourgon de la caserne No 22 partit le premier, remontant la rue Vinet pour prendre la rue Saint-Jacques. Après avoir tourné l'angle de cette dernière rue, il prit la voie des tramways. La compagnie fait en ce moment des réparations à sa voie et les rails sont surélevés de quelques pouces. Le conducteur du fourgon entendant venir un tramway derrière lui voulut lui laisser le chemin pour prendre la chaussée qui lui semblait meilleure. Malheureusement les roues du fourgon se prirent dans les rails, et le tramway vint le frapper par derrière. Malgré l'allure ralentie du char, le choc fut assez violent pour lancer les pompiers à terre.

Personne n'a cependant été blessé, sauf le pompier Mooney qui s'est légèrement écorché le visage. La voiture ni les chevaux n'ont souffert.

GRAVE ACCIDENT

Anatole Poirier, âgé de 26 ans, père de deux enfants, et domicilié au No 294 de la rue Plessis, a été la victime d'un grave accident d'ascenseur, samedi soir, vers 9 heures. Cet avant-midi, les autorités de l'hôpital Notre-Dame nous ont déclaré qu'après avoir passé plusieurs heures dans le coma, le blessé avait, cet avant-midi, pris beaucoup de mieux.

DEVANT SES ELECTEURS A HOCHELAGA

Il y aura au quartier d'Hochelaga, demain soir à huit heures, dans la salle du collège, rue Désiré, une grande assemblée à laquelle tous les électeurs sont invités. M. J. Décarie, député, rendra compte de sa conduite parlementaire à ceux qui l'ont élu.

Suite des Annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

NAISSANCES

CAOUETTE — A Montréal, le 9 mai 1908, au No 605 rue Davidson, l'épouse de M. H. Caouette, une fille, baptisée Marie-Grégorine-Lucie-Anna. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Caouette, oncle et tante de l'enfant.

DAIGNAULT — A Saint-Rémi de Napierreville, le 11 mai, 1908, à l'âge de 65 ans, Jules Daignault, hôtelier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de Sherrington, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 160—2

GEOFFROY — A Montréal, le 10 mai 1908, au No 3 rue Houle, l'épouse de M. Octave Geoffroy, un fils, baptisé Joseph-Rodolphe-Rodrigue. Parrain et marraine, M. Rodrigue Dufort, de Saint-Roch l'Achigan, oncle de l'enfant, et Mme veuve Louis Archambault, grand'mère de l'enfant.

JETTE — A Montréal, le 9 mai 1908, au No 328 rue Maisonneuve, l'épouse de M. Léonidas Jetté, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Doria-Mariette. Parrain et marraine, M. Albert Jetté et Mlle Délia Jetté, oncle et tante de l'enfant.

LACASSE — A Montréal, le 9 mai 1908, au No 1330 rue Sainte-Catherine Est, l'épouse de M. Alexis Lacasse, un fils, baptisé Joseph-Edmond-Rolland. Parrain et marraine, M. Edmond Gagnon et Mlle Reina Dudemaine.

MONETTE — A Montréal, le 9 mai 1908, à l'âge de 6 ans et 3 mois, Lucienne, enfant bien-aimée de Marius Monette, commis de bar, 339 rue Esplanade. Funérailles privées.

JODOIN — A Montréal, le 10 mai 1908, à l'âge de 48 ans, Adeline Jodoin. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, Joseph Giroux employé civil, No 370 rue Wolfe, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JANNARD — A Montréal, le 9 mai 1908, à l'âge de 16 ans, 4 mois, Mlle Marie Jannard, fille bien-aimée de Mathias P. Jannard. Les funérailles auront lieu mardi le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1732 rue Saint-Denis, à 8.15 hrs., pour se rendre à l'église Saint-Denis et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD — A Montréal, le 9 mai 1908, à l'âge de 7 ans et 5 mois, Ovila Renaud, fils de Mme veuve Edouard Renaud. Les funérailles auront lieu cet après-midi, le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 108 rue Mentana, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT — A Sainte-Sophie, comté de Terrebonne, le 9 mai 1908, à l'âge de 54 ans, Dame Julie Vallières, épouse de feu Hermas Paiement. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD — A Montréal, le 10 mai 1908, au No 16 rue Cadieux, [illegible] M. J. A. Renaud, une fille, baptisée Marie-Adrienne-Simonne. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Portugais, oncle et tante de l'enfant.

LES BANDITS A ST LAMBERT

Trois étrangers dévalisent la gare, dans la nuit de samedi à dimanche, après avoir terrorisé le télégraphiste de nuit, M. Albert Stevens, qui assiste impuissant, au pillage de la caisse.

A LA POINTE DU REVOLVER.---AUTRE ALERTE LA NUIT DERNIERE.

Des bandits terrorisent de nouveau la petite ville de Saint-Lambert depuis hier matin.

Un exploit qui rappelle ceux d'Hazelton, de Brown et du jeune Hudson, a été commis à la gare du Grand Tronc, entre 2 et 2.30 heures, hier matin. M. Albert Stevens, télégraphiste, en a été victime, et il est retenu au lit par suite du choc nerveux qu'il a éprouvé dans la nuit de samedi et la nuit dernière, lorsqu'il a cru se trouver de nouveau en présence de

CES TERRIBLES BANDITS

dont l'audace n'a pas de bornes. En effet ces brigands étaient prêts à sacrifier la vie d'autrui et la leur pour une somme de $20.65.

Voici en quelles circonstances cet exploit est arrivé d'après M. A. Stevens lui-même, que la "Presse" a eu le privilège d'aborder, ce matin, chez lui.

M. Stephens, télégraphiste de nuit, était à sa table de travail, à l'endroit indiqué par la lettre S sur la vignette ci-contre, lorsque dans la fenêtre vis-à-vis de lui un individu lui fit face, en

POINTANT UN REVOLVER

de gros calibre. La lettre 1 B indique l'endroit où se trouvait ce bandit. La lettre 2 B indique la porte par laquelle est entré au même instant le deuxième bandit, qui, s'avançant aussi avec un revolver à la main, par la salle à bagage, ordonna à Stevens d'ouvrir la porte, qui se trouve entre cette salle à bagage et le bureau principal de la gare.

En se levant de son siège, Stevens se trouva en face d'un troisième bandit, qui venait d'enfoncer la porte d'exeérieure donnant sur le bureau principal. En face de trois individus aussi décidés, Stevens jugea à propos d'ouvrir la porte au deuxième bandit, et de lever immédiatement les

MAINS EN L'AIR

sur leur ordre.

Force fut donc à Stevens de se tenir coi, et de regarder les deux bandits piller le tiroir-caisse qui contenait $20.65 produits de la vente des billets de passage.

Pas satisfaits de cela, les bandits demandèrent à Stevens d'ouvrir le coffre-fort:

—"Je n'en ai pas la clef dit l'opérateur, et je vous conseille bien de vous hâter; car il y a trois détectives aux environs de la gare qui surveillent les wagons."

—"Nous n'en voulons pas à ta vie dirent les voleurs; mais si tu refuses de te rendre à nos demandes nous te flambons la cervelle."

Stevens répéta qu'il ne pouvait faire plus, n'ayant pas la clef du coffre-fort.

—"Maintenant, reprirent les apaches, tu vas venir avec nous jusqu'auprès du Pont Victoria en tenant toujours les mains en l'air, et si tu laisses entendre un cri, tu est mort!"

Stevens fût encore forcé de s'exécuter. Il sortit de la gare suivi des deux bandits qui se trouvaient dans la gare, et du troisième qui faisait le guet au dehors sur la plateforme. Il marcha ainsi jusqu'à l'endroit où se trouve le sémaphore du pont Victoria, sous la

POINTE DES REVOLVERS.

Là, les bandits lui ordonnèrent de retourner à la gare sans regarder en arrière, sinon, ils tireraient sur lui.

Intérieur de la gare de Saint-Lambert qui a été le théâtre de l'exploit de trois bandits armés de revolver. — Croquis d'un artiste de la "Presse".

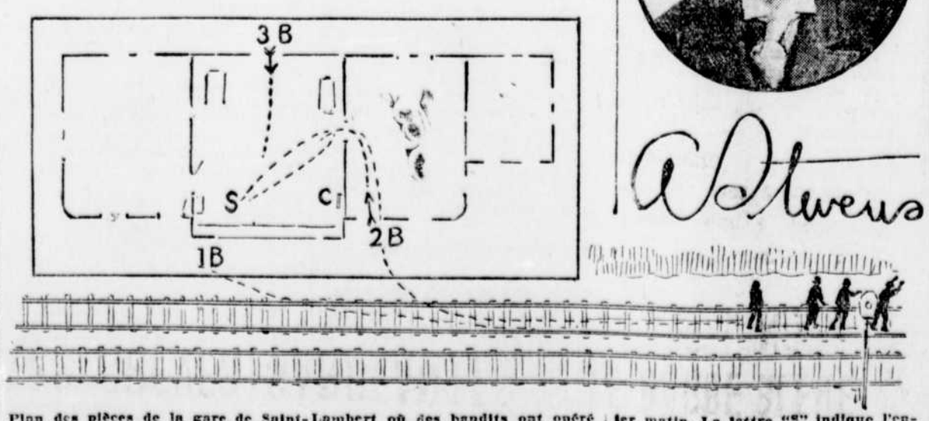

Plan des pièces de la gare de Saint-Lambert où des bandits ont opéré hier matin. La lettre "S" indique l'endroit où se trouvait Stevens, et les trois lettres "B" là où se trouvaient les bandits; les flèches indiquent leurs allées et venues. —Croquis d'un artiste de la "Presse".

Albert Stevens

Par ce stratagème, ils réussirent à s'esquiver sans que Stevens pût voir quelle direction ils prenaient.

Parvenu à la gare, Stevens donna

UN NOUVEL ATTENTAT

à l'ex-chef Napoléon Gravel, mais les bandits étaient déjà loin.

Ces trois individus paraient anglais. Deux d'entre eux paraissaient âgés respectivement de trente ans et portaient une barbe qui n'était pas fraîchement rasée. Le troisième semblait être plus jeune, rasé de frais et portant moustache noire.

M. Stevens est retourné à son ouvrage, hier soir, et son frère, Philippe, l'accompagna comme gardien.

Au milieu de la nuit, ils craignirent encore

EN PRESENCE D'ETRANGERS

Albert Stevens entendit quelqu'un passer sur la plateforme et tousser légèrement comme quelqu'un qui voudrait donner un signal à un copain. Il éveilla son frère Philippe, et tous deux entendirent par la suite quelque chose comme les plaintes de quelqu'un qu'on égorge.

Cette fois, ils en furent quittes pour la peur.

Mais, coïncidence qui est encore étonnante, trois individus ont essayé, vers la même heure, la nuit dernière, d'enfoncer le magasin de M. Alphonse Dumoutet. Ils ont été mis en fuite par les cris des gens de la maison.

Le police de Saint-Lambert se croit. De fait, trois individus, à mine suspecte ont été vus depuis quelques jours se promenant autour de la gare et dans les rues de la ville.

Les constables spéciaux N. Gravel, N. Henderson, Nap. Brunel et Philias Trudel, font des recherches un peu partout.

M. Albert Stevens, comme nous le disions au commencement, est au lit, et il ne pourra se remettre à l'ouvrage cette nuit.

M. Stevens n'est âgé que de 22 ans, et marié depuis peu.

LES RUINES ET LA MORT

Woodward, Okla., 11 — Plusieurs cyclones se sont abattus sur la contrée. Nombre de petites villes ont été dévastées. Ce sont : Orand, Arnett, Vici, Mutual, Estelle, Cooley et Richmond. Les morts et les blessés sont nombreux.

DIVISION SAINT-JACQUES

Les chefs et les amis de la cause libérale de la division St Jacques sont instamment priés de se réunir ce soir au No 596 Ste Catherine Est, en vue des prochaines élections provinciales.